NOTRE SERVICE TELEPHONIQUE

On peut communiquer avec l'Evénement de la façon suivante :

Jusqu'à 6 heures le soir : appeler l'échange 2-7311. Depuis 6 heures et durant la nuit, utiliser les numéros suivants :

Le rédacteur en chef 5706
Le chef de l'information 2-7521
Nouvelles générales.. 2-7570
Sport et annonces 2-7310

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'Evénement vous apporte, chaque matin, une information impartiale, précise et soignée

70ième ANNEE No 254 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MARDI 6 AVRIL 1937 | Température : Doux avec averses locales | QUATORZE PAGES

C.-H. CAHAN AMORCE LE DEBAT SUR LA CONSTITUTION

L'ancien ministre conservateur déclare que les membres du Conseil Privé ont outrepassé leurs droits. — M. Bennett apoute que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord devrait être amendé de façon à permettre l'établissement de lois nationales. — M. Lapointe répond que les décisions du Conseil Privé ne sont que l'écho de celles de la Cour Suprême.

LES PROVINCES

Ottawa, 6. — (P.C.) Le débat constitutionnel que l'on attendait depuis longtemps, par suite des récentes décisions du Conseil Privé sur les lois constitutionnelles de M. Bennett, s'est ouvert hier soir, à la Chambre des Communes.

C'est M. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat dans le cabinet Bennett, qui l'a commencé, Ma crainte, a-t-il dit, de voir le Canada rencontrer des difficultés dans le domaine des affaires extérieures s'est réalisée. Deux des juges qui ont entendu les appels n'avaient qu'une faible expérience des lois canadiennes. Deux autres qui tombèrent d'accord pour rendre le fameux jugement concernant l'aéronautique en 1932 n'ont pas tenu compte de leur décision précédente lorsqu'il s'est agi de rendre les récents jugements.

M. Cahan, qui est reconnu comme une autorité en matières constitutionnelles, a dit qu'il était temps de retourner aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, particulièrement en ce qui concerne la répartition des pouvoirs législatifs, entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il a dit que les juges avaient persisté à mal interpréter la clause ayant trait à la propriété et aux droits civils dans la constitution. Ils ont, a-t-il dit, interprété la constitution comme s'il fallait lire "affecte la propriété et les droits civils" alors qu'il est écrit "a trait à la propriété et aux droits civils". Dans son opinion, le Conseil Privé a traité le texte de la constitution avec peu de scrupule.

Ces jugements, poursuivit-il, font planer maintenant un doute sur la validité de la loi fédérale des pensions de vieillesse, des octrois de secours-chômage et des sommes accordées aux provinces pour travaux public. Il a demandé que ce doute fût dissipé aussi rapidement que possible par une référence aux tribunaux.

Les membres du Conseil Privé, ajouta-t-il, ont outrepassé la loi et envahi le domaine politique en rendant ces jugements, ils n'ont pas tenu compte de la constitution du Canada.

Le chef conservateur, M. Bennett, dit qu'il ne pouvait se déclarer en faveur des jugements portés par le Conseil Privé sur ses lois, mais que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord devrait être amendé de façon à permettre l'établissement de lois nationales ayant un caractère social. Il a suggéré le

(Suite à la page 13, 2e col.)

UN ETUDIANT EST RECHERCHE A N.-Y.

La police new-yorkaise croit avoir découvert le meurtrier des trois personnes tuées le dimanche de Pâques. — Jeune homme de 29 ans.

UN DEMENT ?

New-York, 6. — (P.A.) La police, convaincue qu'elle a enfin trouvé le nom de l'auteur des trois meurtres sauvages perpétrés le matin du dimanche de Pâques sur la colline Beekman, a organisé hier une vaste chasse à l'homme pour appréhender un jeune homme de 29 ans, sculpteur et étudiant, du nom de Robert Irwin.

Une enquête sur le passé d'Irwin a révélé aux autorisés qu'elles avaient affaire à un dément et elles hâtent les recherches de peur qu'il ne se suicide en voyant approcher le moment de sa capture.

Le commissaire Valentine a dit que les détectives suivaient Irwin à la piste de si près qu'ils ne sont arrivés à une maison de pension où il avait loué une chambre pour une journée, que quelques minutes seulement après son départ.

Les 18,000 officiers de police de New-York ont reçu l'ordre de tenir l'oeil ouvert et les détectives surveillent le métro, les gares, les aéroports et toutes les lignes de transport. Irwin fut prié dernièrement de quitter l'Université St. Lawrence, à Canton, N.Y., après être demeuré trois ans sous traitement dans un hôpital d'aliénés. Il a été vu la dernière fois à New-York le Vendredi Saint, deux jours avant la tragédie survenue dans l'appartement des Gedeon, sur la 53ème Rue, à New-York.

LE HOCKEY

HIER SOIR

Série Allan:
Sudbury 14, Hull 2 (Sudbury gagne la finale de l'Est en deux parties consécutives).

Série Memorial:
Winnipeg 6, Saskatoon 1 (Winnipeg gagne la finale de l'Ouest par 2 parties à 1).

LE COLONEL DE LA ROCQUE LANCE UN DEFI A LEON BLUM

Le chef du parti social français et cinq de ses lieutenants, sont condamnés à subir leur procès sous l'accusation d'avoir ressuscité la ligue des Croix de Feu. — De la Rocque réplique qu'un parti qui compte 2,000,000 de membres ne peut être détruit ni supprimé. — Dénonciation de la Confédération générale du travail.

LES SANCTIONS

Paris, 6. — (P.C.) Dans un discours prononcé à la radio hier soir, le colonel François de la Rocque a mis le premier ministre, M. Léon Blum, au défi de détruire le Parti Social français, dont il est le chef. Le gouvernement accuse le colonel d'avoir fait renaître sous ce nom les anciennes Croix de Feu.

De la Rocque s'est vu condamner hier avec cinq de ses lieutenants à subir un procès sous l'accusation d'avoir ressuscité les Croix de Feu, ligue décrétée illégale par le gouvernement.

De la Rocque a déclaré que le gouvernement de Blum était un "gouvernement dictatorial" et qu'un parti qui comptait 2,000,000 de membres "ne pouvait être ni détruit ni supprimé". "Nous allons continuer de travailler quoiqu'il arrive".

De la Rocque a dit que 80 pour cent des membres de son parti n'ont jamais fait partie des Croix de Feu.

"Ennuyer, persécuter, dissoudre le Parti Social français, a-t-il dit, c'est assurer le succès de son entreprise patriotique et sociale".

Après le discours du chef du parti social, le secrétaire général des corps de métiers de Paris, M. Henaf, a exprimé l'espoir que la décision finale des tribunaux faciliterait la dissolution finale des ligues interdites.

De la Rocque dénonce la Confédération Générale du Travail, laquelle a convoqué le mois dernier une grève générale dans la région de Paris pour protester contre le fascisme et il a dit qu'elle était responsable de sa mise en accusation.

Le colonel a retenu les services d'une firme légale pour le défendre devant les tribunaux. Le député Jean Ybarnegaray, chef du parti de la Rocque, en Chambre et quatre autres chefs moins connus du parti devront eux aussi subir leur procès.

De la Rooque est spécifiquement accusé de s'être servi du Parti Social pour continuer la ligue. Il est accusé aussi d'avoir provoqué des désordres en ordonnant à ses partisans d'organiser une contre-manifestation le 4 mars dernier pour nuire à un grand meeting communiste au Parc des Princes.

L'accusation d'avoir fait renaître une ligue dissoute rend les cinq hommes passibles de 15 jours à deux ans d'emprisonnement et de 16 francs (72 cents) à 5,000 francs ($225.) d'amende.

ROME PORTE DE GRAVES ACCUSATIONS

Le "Gornale d'Italia" accuse la France d'avoir violé le pacte de non-intervention.

EN ESPAGNE

Le gouvernement se verrait forcé de "réassumer une entière liberté d'action".

DECLARATION

Rome, 6. — (P. A.) Un porte-parole du gouvrenement a dit hier soir qu'il était possible que l'Italie cessât de faire partie de l'accord de neutralité dans la guerre civile d'Espagne si les accusations de violation de l'entente portées contre la France s'avéraient justifiées.

"Il n'existe aucune raison, a-t-il dit, pour douter de l'authenticité des accusations portées par le "Giornale d'Italia", un journal autorisé, à l'effet que la France aurait violé l'accord d'une manière flagrante".

Ce journal a cité la déclaration récente de Dino Alfieri, ministre de la presse et de la propagande, où il donnait l'avertissement au comité de non-intervention que si les autres nations violaient l'accord, l'Italie serait peut-être conduite à "réassumer une entière liberté d'action".

Voici quelles sont les violations que le "Giornale d'Italia" attribue à la France :

La livraison de 109 avions étrangers entre le 1er mars et le 20 mars aux troupes du gouvernement espagnol ; l'arrivée à Marseille de 10,000 revolvers destinés au gouvernement espagnol ; une commande de 50,000 carabines donnée par le gouvernement de Valence à une firme de Marseille ; des négociations pour l'achat de munitions à Vienne et à Prague ; des expéditions d'avions du Havre.

oOo

Londres, 6. — (P. A.) Les autorités ont déclaré ici hier soir que les accusations italiennes portées contre la France ne seraient pas prises au sérieux tant qu'elles ne proviendraient pas de sources officielles. "Le comité de non-intervention est prêt, a dit un personnage bien informé, à recevoir tout renseignement concernant toute infraction à l'accord".

LES ILES SOUS LE VENT

Londres, 6. — (P. C. — câble) Le secrétariat des colonies a annoncé hier soir qu'il était question, pour des fins d'administration, de transférer l'île Dominique du groupe des îles sous le Vent au groupe des îles du Vent dans les Antilles. Le communiqué du département mentionne qu'à la suite d'un projet soumis par le gouverneur des îles sous le Vent, sir G. J. Lethem, le gouvernement de Londres se propose de soumettre au Parlement un bill ayant pour objet de permettre le transfert de l'île Dominique de la Fédération des îles sous le Vent au groupe des îles du Vent pour qu'elle soit gouvernée de la même manière que les autres îles de ce groupe. L'île Dominique est la plus grande des îles sous le Vent.

UN PRINCE A MONTREAL

Montréal, 6. — (P.C.) En route pour New-York, où ils s'embarqueront mercredi en destination de l'Angleterre, le prince et la princesse Chichibou, du Japon, sont descendus de leur train, hier soir, pour recevoir les hommages d'un groupe de résidents japonais de Montréal. Presque tous les 35 Japonais de la ville étaient rendus au débarcadère, quand le couple royal arriva d'Ottawa pour un arrêt d'une heure. D'une fenêtre, pendant que son train spécial reculait dans la station, le prince Chichibou salua ses compatriotes de la main. Il descendit ensuite pour recevoir, sans cérémonie, leur bienvenue et causer avec eux. Le couple repartit pour New-York un peu plus tard.

ACCIDENT A GENEVE

Genève, 6. — (P. C. — Havas) Une explosion qui a tué quatre personnes et en a blessé sept autres, tout en détruisant la conciergerie d'une nouvelle maison à cinq étages, ici, hier, a été le résultat d'une tentative de suicide par le gaz commise par un coiffeur. Ce coiffeur a lui-même été tué. Plusieurs autres personnes furent légèrement atteintes par l'explosion. Outre le coiffeur, les morts sont sa femme, leur enfant et un garçon-livreur.

INDEMNITE REMISE

Edmonton, 6. — (P. C.) La coupe de 10 pour cent dans leur indemnité sessionnelle à laquelle les députés de la Législature albertaine avaient librement consenti il y a cinq ans sera peut-être éliminée avant la fin de la présente session. L'indemnité sera reportée à $2,000 par année.

UN AVION DISPARAIT

Alpine, Arizona, 6. — (P.C.-P.A.) — Les chercheurs de l'avion Douglas, disparu avec huit passagers, se trouvaient hier sur les montagnes couvertes de neige qui bordent la frontière de New Mexico, où un enfant de 11 ans a dit avoir vu un avion "s'abattre dans les arbres", samedi dernier. Mme Henry-A. McDaniel, épouse du garde forestier de Ranger établi ici, a dit avoir entendu l'avion vers 3 h. 30 p.m. Elle a ajouté que son fils sortit de la maison en courant pour le voir et qu'il est rentré aussitôt en disant qu'"il s'est abattu dans les arbres". Mme McDaniel a dit que l'enfant croit que le navire aérien est tombé "à environ un mille de la station de Ranger".

LES MINEURS APPUIENT LES HOUILLEURS

Les mineurs écossais décident d'appuyer les houilleurs du Nottinghamshire.

UN SCRUTIN

Les 87,000 membres de l'union écossaise voteront aussi les 15 et 16 avril.

LES SALAIRES

Londres, 6. — (P. C. — câble) Les mineurs écossais ont décidé hier soir d'appuyer les houilleurs du Nottinghamshire dans leur lutte pour obtenir la reconnaissance de leur union et les 87,000 membres de l'union écossaise voteront eux aussi les 15 et 16 avril prochain pour décider de se mettre ou non en grève.

Ce vote coïncidera donc avec le scrutin de grève que prendront en Angleterre et dans les Galles les 550,000 membres de la Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne. Les mineurs écossais menacent de déclarer la grève si leur union ne parvient pas à conclure un nouvel accord avec les compagnies.

Des grèves et des menaces de grève affectent aussi les chantiers maritimes. Mille apprentis qui travaillent à la construction du paquebot-frère du Queen Mary ont abandonné le travail hier, ce qui porte à 6,000 le nombre des grévistes dans les chantiers maritimes.

Si un nouvel accord n'est pas conclu d'ici un mois, il est probable que les chauffeurs d'autobus de Londres se mettront en grève. Tout près de 25,000 hommes seraient affectés. Les unions d'employés de chemins de fer de leur côté ont soumis aux compagnies des demandes d'augmentation de salaires et de congés payés au nom des 500,000 cheminots anglais, mais on ignore à quelles mesures elles auront recours si leurs demandes ne sont pas accordées.

Hier un journal déclarait que les rumeurs voulant que les troubles ouvriers fassent partie d'un complot pour saboter le couronnement étaient de la haute fantaisie.

MORT D'UN VOLEUR

Vancouver, 6. — (P. C.) Un cambrioleur que l'on a identifié comme étant Fred Himmelman, 20 ans, de Burnaby, a été blessé mortellement dans un magasin du bas de la ville, hier, après une lutte corps à corps avec le constable Lyle Roblin, de la police de Vancouver. Le constable Roblin et le constable Peter Cooper avaient appréhendé Himmelman dans le magasin, et quand il fit un geste pour saisir un revolver dans sa poche, Roblin tira. Himmelman est mort avant de pouvoir être transporté à l'hôpital.

ETRANGE REQUETE

Kingston, Jamaique, 6. — P. C. Câble) Trois cents chômeurs de Kingston se sont rendus hier aux barrières du pénitencier de la Jamaique et ont demandé leur admission. Leur chef a dit au surintendant de la prison qu'ils voulaient travailler dans l'institution pour "trois repas par jour". Le surintendant leur a répondu qu'il n'y avait pas d'ouvrage pour eux dans la prison.

L'ASSURANCE-CHOMAGE

Ottawa, 6. — (P. C.) Il a été révélé aux Communes hier que depuis la création la Commission de chômage et d'assurance sociale a coûté au gouvernement la somme de $67,441. La Commission a été dissoute le mois dernier parce que le Conseil Privé a invalidé la loi d'assurance contre le chômage.

HOTEL MONTCALM

161-169, rue St-Jean, Québec
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50; Repas table d'hôte, 0.50.

OPPOSITION A LA SEMAINE DE 40 HEURES

Le délégué anglais se range avec le groupe des patrons à Washington.

LES TEXTILES

La semaine de 40 heures signifierait une diminution de salaire.

DRAPER PARLE

Washington, 6. — (P.A.) Le délégué du gouvernement anglais à la conférence mondiale sur les textiles s'est rangé hier avec le puissant groupe des patrons pour s'opposer à la semaine internationale de 40 heures. "Nous ne voulons pas de la semaine de 40 heures en Angleterre parce qu'elle signifierait une diminution des salaires de nos tisserands", a déclaré le colonel Anthony J. Muirhead, secrétaire parlementaire au ministère du travail. C'est le premier représentant d'une puissance étrangère à découvrir l'attitude de son gouvernement à la conférence. Muirhead a dit que les délégués devraient se limiter à l'"examen technique" des problèmes textiles et ne pas adopter de résolutions.

P. M. Draper, d'Ottawa, président du Congrès des métiers et du travail du Canada a déclaré aux délégués que les ouvriers canadiens étaient "fortement en faveur d'une diminution des heures de travail dans l'industrie textile, sans que leurs salaires aient à en souffrir". Draper a dit que la semaine de travail au Canada actuellement était de 50 à 55 heures dans l'industrie textile pour les équipes diurnes et de 50 à 60 pour les équipes de nuit.

DUELS DEMOCRATIQUES

Berlin, 6. — (P. C. — Havas) Les duels historiques en Allemagne entre les étudiants, qui en portent avec orgueil les cicatrices toute leur vie, seront rendus "démocratiques", a-t-il été annoncé hier soir. "Il n'y a aucune différence entre l'honneur d'un étudiant, lit-on dans la préface d'un nouveau code d'honneur pour les étudiants, et celui d'un ouvrier, d'un soldat ou d'un commerçant". Les autorités nazistes considèrent qu'ainsi le duel sera dépouillé "du halo dont cette caste l'avait jusqu'ici entouré".

BERLIN ET LE DECRET DE HERTZOG

L'Allemagne dénonce le décret de restriction contre les activités nazistes.

EN AFRIQUE

Une note est présentée au premier ministre par le représentant d'Hitler.

UNE INJUSTICE

Le Cap, 6. — (P. C. — Havas) En même temps qu'elle dénonçait le décret de restriction contre les activités nazistes dans l'Union de l'Afrique du Sud, l'Allemagne a demandé que la mise en vigueur de ce décret soit faite de façon à ne pas augmenter la différence entre la situation faite aux Allemands et celle qui est faite aux autres parties de la population.

Cette note, qui a été présentée par le ministre allemand Emil Wiehl au premier ministre Hertzog, dit que le décret est d'un caractère "combattif" et qu'il entre en contradiction avec le status de territoire sous mandat de l'ancienne colonie allemande qui fait partie de l'Union.

Ce décret, qui est entré en vigueur vendredi dernier, interdit à tous ceux qui ne sont pas citoyens britanniques de se livrer à des activités politiques organisées dans l'Union.

"Le gouvernement allemand, ajoute le Reich dans sa note, se sent forcé de protester contre la proclamation parce qu'elle applique à la population allemande d'un territoire sous mandat une loi spéciale dans les réglementations administratives générales.

"La prétendue intervention inadmissible des nationaux allemands dans les institutions du territoire est fausse. L'Allemagne se croit à bon droit l'objet d'une injustice dans l'Afrique du Sud parce que différentes mesures y nuisent au développement de ses nationaux.

"La proclamation vient d'aggraver encore plus la situation, en ce qu'elle ouvre grandes les portes à toute décision arbitraire de la part de l'autorité administrative.

"Le gouvernement allemand considère de son devoir d'élever une voix d'avertissement, et il doit s'en remettre maintenant au gouvernement de l'Union de prendre les mesures nécessaires afin qu'aucun dommage sérieux se résulte de l'application de la proclamation".

VICTOIRE DU CANDIDAT LIBERAL DANS RENFREW

Pembroke, Ont., 6. — (P.C.) — Hier soir, 55 polls sur 58 donnaient à M. R.-M. Warren, candidat libéral, une majorité de 330 sur son adversaire, le Dr E.-T. Wood, candidat conservateur. Cette majorité est suffisante pour donner la victoire au candidat libéral.

Les conservateurs ont concédé l'élection à M. Warren dès le début de la soirée alors que 39 polls donnaient 4,389 votes à M. Warren et 4,041 à M. Wood. Cinquante-quatre polls, plus tard, donnaient 4,892 votes au candidat libéral et 4,552 au candidat conservateur. Le résultat d'un cinquante-quatrième poll est venu diminuer cette majorité de cent voix, mais l'officier-rapporteur dit que les trois derniers polls, petits et éloignés, ne comptaient en tout que 150 électeurs. Le résultat du vote dans ces derniers polls, a-t-il dit, ne sera probablement connu que lors du décompte officiel lundi prochain.

C'est la septième fois qu'un candidat libéral est élu dans cette circonscription sur 24 élections générales et complémentaires depuis la Confédération. A l'exception de 1930 et de 1935, les majorités furent toujours inférieures à 1,000 et le plus souvent inférieures à 500.

Aux élections générales de 1935, le Dr McKay, qui est décédé, avait reçu 6,052 votes lui donnant une majorité de 1,918 sur son adversaire, le Dr I.-D. Cotnam, conservateur, qui représentait cette circonscription depuis 1925.

Ottawa, 6. — (P.C.) — Il ne reste plus de vacances aux Communes à la suite de l'élection complémentaire de Renfrew-nord. Voici la position des partis: libéraux, 178; conservateurs, 40; Crédit Social, 17; C.C.F., 7; Restauration, 1; indépendant, 1; travailliste, 1. Total: 245.

La Chambre des Communes et l'enquête sur les combines

Le parlement d'Ottawa a discuté hier sur l'administration de la loi d'enquête sur les combines. — L'hon. E. Lapointe prend la défense des agents secrets de la Gendarmerie fédérale. — Travail rapide au Sénat.

LE SERGENT LEOPOLD

(D'après les dépêches de la P.C.) — Le Sénat et les Communes ont procédé avec rapidité hier. Le Sénat, qui a maintenant fini de s'occuper de ses propres bills, expédie ceux des Communes à mesure qu'ils lui arrivent. Les procédures ont été retardées par quelques débats intéressants aux Communes pendant les séances de la journée.

Le premier s'est engagé sur le bill ayant pour objet de confier de nouveau l'administration de la loi d'enquête sur les combines au département du travail et de nommer un commissaire revêtu de pouvoirs étendus a franchi son stage en comité.

Le ministre du Travail, M. Rogers, a accepté un grand nombre d'amendements suggérés par M. C.-H. Cahan, député conservateur de St-Laurent-St-Georges, par M. R.-B. Bennett et par M. H.-H. Stevens. Il en a lui-même formulé plusieurs.

M. Cahan n'est pas parvenu cependant à convaincre le gouvernement que le commissaire, après qu'une enquête préliminaire aurait démontré à sa satisfaction qu'une combine existait, ne devrait être autorisé à prendre des procédures qu'avec le consentement du ministre.

On représenta à M. Cahan qu'une telle clause placerait le ministre dans une position odieuse, vu qu'il pourrait renverser la recommandation du commissaire, ouvrant la voie ainsi aux accusations d'ingérence politique.

A la suggestion de MM. Cahan et Stevens, appuyés au moins par un député de chaque parti en Chambre, le bill fut altéré de façon à stipuler que toutes les principales enquêtes fussent faites publiquement à moins que le commissaire n'en décidât autrement, les enquêtes préliminaires devant cependant se faire à huis-clos. C'est l'inverse que le bill proposait.

Au cours de la journée, les Communes ont autorisé le gouvernement à garantir des prêts pour l'achat de semences aux provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta jusqu'à concurrence de $750,000, $6,600,000 et de $1,600,000 respectivement.

LA R.C.M.P.

M. J.-S. Woodsworth, chef du parti C. C. F., a amorcé une discussion en déclarant que les agents secrets de la Gendarmerie Royale ne devraient pas avoir le droit de s'ingérer dans les organisations ouvrières et politiques.

Faisant chorus avec M. J. Coldwell, député C. C. F. de Rosetown-Biggar, M. Woodsworth a protesté contre les activités policières du genre de celles du sergent John Leopold, de la Gendarmerie Royale, dont la déposition a servi à faire condamner Tim Buck et d'autres chefs communistes il y a quelques années.

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, lui répondit que les agents secrets avaient ordre de se tenir à l'écart des unions ouvrières légitimes et M. Woodsworth dit que si tel était le cas, la coutume avait été changée.

Tous les corps de police du monde, y compris Scotland Yard, ont leur département secret, dit M. Lapointe. La Gendarmerie Royale exécute actuellement d'excellent travail, et il n'est pas toujours possible de révéler la nature du travail qu'elle fait. Les ordres qu'elle reçoit n'ont pas pour but de nuire à personne, mais de maintenir autant que possible l'ordre et la paix au Canada.

En soulevant cette question, M. Coldwell a dit qu'il y avait "plusieurs hommes splendides" dans la Gendarmerie Royale. Il fut l'un des premiers, dit-il, à avoir connaissance des activités du sergent Leopold, ayant connu cet officier lorsque

(Suite à la page 13, 2e col.)

3 pays réclament la liberté du commerce

Un mouvement général pour décider les nations à abaisser leurs barrières commerciales a pris naissance à Londres. — La conférence internationale du sucre.

UNE ENTENTE

Londres, 6. (P. C.) — Un mouvement général pour décider les nations à abaisser leurs barrières commerciales a pris naissance hier soir pendant que la conférence internationale du sucre commençait ses délibérations.

La Belgique, à l'instigation de la France et de l'Angleterre, a commencé un examen des conditions économiques en Europe en vue de déterminer "de quelle manière il serait possible de réduire les barrières du commerce international". "Des dépêches de Bruxelles mandent que la visite à Bruxelles la semaine prochaine du Dr Hjalmar Schacht, président de la Reichsbank, marquera l'ouverture des conversations économiques."

On ne peut tenir encore pour certain qu'il résultera de ces conversations la convocation d'une conférence économique internationale, mais des observateurs bien au courant disent qu'on n'envisage pas encore une telle conférence et que l'examen tri-partite n'a pour but la conclusion d'aucun accord bilatéral.

Le chef de la délégation américaine à la conférence du sucre, Norman H. Davis, s'est déclaré enchanté du mouvement lancé par l'Angleterre, la France et la Belgique en faveur d'une conférence économique.

Davis a laissé entendre quelle serait l'attitude de son gouvernement sur le projet d'une conférence économique et de paix en répondant à une santé portée par M. Ramsay MacDonald, président de la conférence du sucre. Il a déclaré, en parlant de cette conférence : "C'est une coopération internationale semblable qu'il faut rechercher si l'on veut poser les bases d'une nouvelle prospérité pour les nations et encourager entre elles l'échange de relations commerciales et pacifiques."

A BRUXELLES

Bruxelles, Belgique, 6. (P. C.) — Il se peut que des pourparlers soient entrepris ici la semaine prochaine en vue de lancer un emprunt pour améliorer le commerce international. Le Dr Hjalmar Schacht, président de la Reichsbank, visitera Bruxelles la semaine prochaine en rapport avec une conférence des conseillers économiques des signataires de l'accord économique d'Osolo. Sa visite, prévoit-on, donnera le signal d'un échange de vues financières.

Londres, 6. (P. C. - Câble) — Les délégués du Canada à la conférence internationale du sucre qui s'est ouverte ici hier sont l'hon. Vincent Massey, haut commissaire, et L. B. Pearson, secrétaire de M. Massey.

COURTE GREVE

Edmonton, 6. — (P. C.) La première grève sur le tas, commencée samedi par 200 ouvriers à l'usine de la Swift Canadian Co. Ltd., a été arrêtée hier avant-midi, alors que les grévistes sont retournés à leur travail sans que leurs demandes aient été reconnues par la compagnie. Ils veulent la reconnaissance de leur union et le congé du samedi après-midi.

PERDU EN MER

St-Jean, Terre-Neuve, 6. — (P. C. — Câble) La goélette de pêche "Antone Santos" a rapporté hier que William Hennebury, un membre de son équipage, était tombé à la mer jeudi. Hennebury perdit l'équilibre et passa par-dessus bord. Son corps n'a pas été retrouvé.

LES TAUDIS A MONTREAL

Montréal, 6. — (P.C.)—Le comité de législation du conseil de ville a approuvé hier un projet de $3,000,000 pour la disparition des taudis dans Montréal. Toutefois, l'entreprise ne peut être lancée sans l'autorisation du gouvernement provincial. Une clause concernant le projet, qui serait dirigé par une commission, a été insérée dans un bill de la ville qui sera présenté à la Législature.

UN RAPIDE VOYAGE DE Mgr BREYNAT

Pour la première fois l'évêque-missionnaire fait sa visite pastorale en avion.

4,200 MILLES

Naguère, il lui aurait fallu des mois pour parcourir le même territoire.

UN INCIDENT

Edmonton, 6. — (P. C.) S. E. Mgr Gabriel Breynat, évêque du Mackenzie, est revenu à Edmonton en fin de semaine après avoir terminé, en un seul voyage, pour la première fois dans l'histoire, sa visite pastorale.

Depuis son départ d'Edmonton en avion il y a trois semaines, le courageux prélat a couvert une distance de 4,200 milles dans les solitudes du nord pour parcourir tout son diocèse. Son avion est piloté par Louis Bisson, aviateur de Hull.

D'Edmonton, Mgr Breynat s'envola au siège de son évêché à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest. Ensuite, il survola la rivière Mackenzie jusqu'à Aklavik et s'arrêta au port Letty sur la côte de l'Artique. C'est au port Letty que Mgr Pierre Falaize, qui est depuis 1913 évêque coadjuteur du diocèse de Mackenzie, fut immobilisé l'an dernier et fut sauvé plus tard par Matt Berry, le pilote d'Edmonton qui a gagné le trophée McKee cette année.

Du port Letty, Mgr Breynat se rendit à Burnside au pied du golf Coronation, 550 milles à l'est, et revint ensuite à Coppermine, au fort Résolution et ensuite à McMurray et à Edmonton.

Le seul incident du voyage survint lorsque Bisson fut forcé d'atterrir à 15 milles de port Letty à cause de la mauvaise visibilité. L'avion volait si bas que Mgr Breynat put distinguer une pelle plantée dans la neige. Bisson trouva une hutte abandonnée et tous deux passèrent deux jours avant de pouvoir continuer leur voyage.

DISPARITION

Elk Lake, Ont., 6. — (P. C.) La police allait encore à l'aveuglette hier soir, après quatre jours de recherches en vue de retrouver Mme Frank Dolan, âgée de 35 ans, qui est disparue mystérieusement de chez elle depuis le 21 mars. Elle a voulu questionner le mari de cette femme, mais il est parti de ce village neuf jours après la disparition de son épouse et n'a pas été revu depuis. On croit qu'il vit dans une ville du nord de Québec.

LE PROBLEME DES GREVES AUX E.-U.

Le sénat américain refuse de condamner le principe des grèves d'occupation comme le suggérait le bill Guffey.—L'industrie pétrolière.

DES REGLEMENTS

Chicago, 6. — (P.A.) Une campagne d'organisation pour enrôler 1,000,000 d'ouvriers de l'industrie pétrolière des Etats-Unis s'est amorcée hier. Un chef de l'union a déclaré, cependant, qu'aucune grève d'occupation n'était projetée.

Le Sénat des Etats-Unis a refusé hier de condamner, comme le demandait le bill Guffey-Vinson, la technique des grèves d'occupation. Ce bill a pour objet de contrôler l'industrie du charbon. L'industrie de l'auto revient lentement à la normale. Hier 40,000 grévistes sont retournés à l'ouvrage à Flint, Pontiac et Saginaw, ainsi qu'à Kansas City. On croit que le retour au travail de 85,000 employés de la Chrysler n'est plus qu'une question d'heures. Vingt mille ouvriers dans l'industrie de la poterie ont obtenu des augmentations de salaires se chiffrant annuellement à $2,000,000.

UNE NOYADE

Parry Sound, Ont., 6 — (P. C.) Sam Fisher, 35 ans, de Parry Sound, s'est noyé hier quand la glace se brisa, alors qu'il pêchait à Perreault's Bay avec C.-J. Jackson. Tous deux furent projetés à l'eau, mais Jackson fut sauvé par un jeune homme du nom de A. Willett qui tenta aussi, mais vainement, de sauver Fisher. Le cadavre fut retrouvé une demi-heure plus tard.

SABOTAGE DISPENDIEUX

Washington, 6. — (P.A.) Il a été révélé de source officielle hier que le gouvernement allemand avait consenti à payer la somme de $22,474,736 à la Lehigh Valley Railroad Company, à la Bethleem Steel Company et à des compagnies d'assurance pour des actes de sabotage commis au cours de la guerre à Blackton et à Kingsland, dans le New Jersey, et qui firent quatre morts.

TEMPERATURE

Toronto, 6. — (P. C.) Une perturbation modérée passait hier au - dessus des grands lacs en direction du nord-est, apportant de la pluie dans plusieurs parties de l'Ontario et de la province de Québec. Il a plu et neigé légèrement dans le sud de la Saskatchewan et du Manitoba, mais le temps s'est maintenu beau partout ailleurs dans l'ouest et comparativement doux. Il a fait beau dans les maritimes où la pression est toujours élevée.

	Min.	Max.
Dawson	18	26
Victoria	42	48
Edmonton	32	46
Régina	24	34
Winnipeg	20	44
Toronto	42	52
Ottawa	34	38
Montréal	36	40
Québec	32	40
St-Jean	26	42
Halifax	22	42
Charlottetown	22	42

PRONOSTICS:

Vallée du bas Saint-Laurent : — Vents frais et forts du sud-est et du sud ; doux avec averses locales.

Nord-ouest du Québec : — Nuageux et pluie locale. Plus froid avec neige probable dans la soirée.

Ottawa et vallée du haut Saint-Laurent : — Vents et pluie locale, plus froid dans la soirée.

MARDI 6 AVRIL

Soleil : lever : 5 h. 16 min.
coucher : 18 h. 20 min.
Lune : lever : 2 h. 39 min.
coucher : 13 h. 08 min.
Marées : hautes : 2 h. 01 min. et 14 h. 17 min.
basses : 8 h. 51 min. et 21 h. 48 min.

VICTORIAVILLE

Obsèques de M. Edgar Lainesse

Au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les imposantes obsèques de M. Edgar Lainesse, fils de M. et Mme Gilbert Lainesse. Après une longue maladie endurée avec résignation le bien-aimé disparu s'éteignait mardi le 30 mars, à l'âge de 22 ans. Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiales le 1 avril, à 9 heures.

Le départ s'effectua de la résidence du défunt, rue St-Dominique pour l'église paroissiale qui était ornée de ses riches tentures de deuil.

M. l'abbé Auguste Beauchesne fit la levée du corps et chanta le service, assisté des abbés Préchette et Lauzière, qui agissaient respectivement en qualité de diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. Aimé Laroche. La dépouille mortelle était portée par MM. La-Henri Lainesse, Onil

(Suite à la page 11)

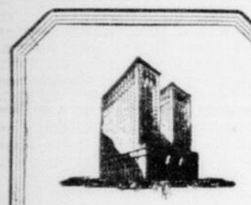

UNE
partie intégrante
DU NEW-YORK QUI COMPTE

Quand vous logez au Biltmore vous êtes en plein coeur du New-York qui compte, à portée facile des grands magasins des avenues Cinquième et Madison, des centres du divertissement, de la finance et du transport.

Le Biltmore vous offre en outre le confort luxueux, l'atmosphère distinguée, le service empressé et irréprochable d'une excellente maison.

SALLES A MANGER DE REPUTATION MONDIALE

Le
BILTMORE
David B. Mulligan, *President*
Ave. Madison à la 43e Rue
New-York
Voisin du Grand-Central

POUR LES TRAVAILLEURS

Conférence des typographes les 25 et 26 juin prochain

L'union typographique Jacques-Cartier a annoncé qu'elle aurait lieu à cette date. — Pour Québec et Ontario. — Discussion de problèmes canadiens. — Un nouveau comité. — Les contrats de construction octroyés au Canada en mars. — Fondation de la Fédération nationale catholique du meuble. — Durée du travail agricole et situation au sein de la C. G. T., en France.

AUX EMPLOYES DE GARAGES

Montréal, 6. — (Spéciale) L'union typographique Jacques-Cartier, local 145, a annoncé à son assemblée de samedi dernier que la conférence canadienne des unions typographiques internationales des provinces de Québec et d'Ontario se tiendra les 25 et 26 juin prochain. Cette conférence est convoquée dans le but de discuter uniquement des problèmes canadiens et, en particulier, de la semaine de quarante heures et de l'apprentissage chez les typographes. Un comité a été immédiatement nommé par l'union pour procéder aux premiers préparatifs de cette union à laquelle assisteront près de cent délégués.

Au cours de cette assemblée, les membres ont aussi nommé un autre comité pour étudier les amendements au contrat collectif de l'imprimerie. Le contrat actuel doit se renouveler dans quelque temps et il est probable que d'importantes modifications soient demandées par les ouvriers. On voudrait en particulier l'application du contrat dans toute la province de Québec, au lieu d'un barème de cent milles autour des limites de l'Ile de Montréal et la semaine de quarante ou quarante-quatre heures de travail.

Les typographes ont aussi résolu qu'à l'avenir un crucifix serait apposé au mur dans leur salle de réunion.

M. Lucien Lecomte a été élu 2e vice-président en remplacement de M. Robert Guy, démissionnaire.

FEDERATION DU MEUBLE

Des délégués représentant les Syndicats nationaux catholiques du meuble de Victoriaville, de Coaticook, de Chicoutimi et de Giffard ont fondé samedi après-midi dernier la Fédération nationale catholique du meuble de la province de Québec, au secrétariat des Syndicats catholiques. L'assemblée était sous la présidence de M. Gérard Picard, secrétaire général de la C. T. C. C.

L'exécutif qui a été élu se compose comme suit: M. Philippe Hamel, de Victoriaville, président; M. Hermas Lahaye, de Coaticook, 1er vice-président; M. Raoul Méthot, de Giffard, 2e vice-président; M. C.-E. Lariviére, de Victoriaville, secrétaire-trésorier.

Le siège social de la fédération est à Victoriaville.

REGLEMENTATION DE LA DUREE DU TRAVAIL AGRICOLE

Paris, 6. — (P. A.) La Chambre doit se prononcer sur une nouvelle législation tendant à limiter le temps de travail maximum des ouvriers agricoles et similaires. Ce temps sera limité à 2,400 heures par an, pour 300 journées de travail. Il pourra être réparti soit à raison de 8 heures par jour, ou 48 heures par semaine de 6 journées de travail ; soit par mois ou saisons, à raison de 3 mois à 7 heures par jour ou 42 heures par semaine de 6 journées de travail; 6 mois à 8 heures par jour ou 48 heures par semaine de 6 journées de travail; 3 mois à 9 heures par jour ou 54 heures par semaine de 6 journées de travail.

LA SITUATION AU SEIN DE LA C. G. T.

Paris, 6. — (P. A.) Actuellement, presque tous les secrétaires de Syndicats cégétistes (Confédération générale des travailleurs) sont de jeunes militants communistes qui ont introduit dans la maison l'esprit de leur parti. Par contre, tous les vieux militants confédérés ont été relégués dans des emplois honorifiques ou administratifs et écartés de tous les débats sur les salaires ou conventions collectives.

AVIS AUX EMPLOYES DE GARAGE

Une grande assemblée ouverte sera tenue demain soir, 7 avril, pour les employés de garages, aux quartiers généraux des Unions internationales, à 110 rue du Pont, "Edifice Hudon", afin de compléter l'organisation qu'ils ont demandée.

Le vice-président général de Montréal sera présent à cette assemblée, accompagné de tous les officiers de Québec. Que chacun se fasse un devoir d'être présent, car ce sera la dernière assemblée publique.

CONVOCATIONS

CE SOIR

Union internationales, 110, du Pont:

Comité exécutif du Conseil fédéré des métiers et du travail de Québec et Lévis;

Comité d'organisation;
Conseil de construction.

Syndicats catholiques, 19 Caron.
Conseil général des syndicats catholiques de Québec.

LA CONSTRUCTION

Les contrats de construction octroyés au Canada durant le mois de mars, selon une compilation de MacLean Building Report, Limited, se chiffrent par $16,058,100 comparativement à $8,728,800 en février et $10,289,100, en mars 1936. Il y a donc une légère reprise dans l'industrie de la construction, reprise qui s'accentuera sans doute avec l'approche de la belle saison. Les permis de construction de maisons d'habitations ne s'élèvent cependant qu'à un peu plus de trois millions ce qui ne semble pas suffisant si l'on considère la pénurie de logements salubres qui existe dans notre pays comme dans bien d'autres. Un relevé publié par l'Office fédéral de la statistique atteste que le Canada a besoin aujourd'hui de 70,000 nouveaux logements pour le moins, rien que pour faire face à l'augmentation normale de la population. Et combien de taudis il faudrait supprimer, surtout dans les villes y compris la nôtre !

Plusieurs villes ont cependant suprofiter de la loi fédérale favorisant la construction de maisons salubres et la rénovation des anciennes résidences. A Québec, on n'a guère profité de cette législation tandis qu'à Sillery plusieurs maisons ont été construites en vertu de ce plan. Il semble toutefois qu'à la suite de l'adoption du nouveau règlement de construction que nos édiles viennent d'adopter deux quartiers, Montcalm et Limoilou, pourront profiter de la loi fédérale du logement parce que l'on peut y faire du zonage. Il faudra chercher à étendre ce règlement, si on peut le faire, aux autres quartiers et faire en sorte qu'il puisse favoriser la construction de maisons à bon marché; autrement, il ne saura profiter aux petites gens qui sont forcés d'habiter des taudis.

..Moyen remarquable pour aider à EVITER les rhumes

A la moindre irritation du nez, au moindre reniflement, mettez du Vicks Va-tro-nol — quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.

VICKS VA-TRO-NOL

NOUVELLES DE LEVIS

LES CANDIDATURES A VILLE-MAY

A la suite de la réponse que vient de donner M. l'échevin J.-A. Desrochers, qu'il ne se représentait pas dans son quartier, deux candidats sont actuellement en lice pour le siège du quartier Villemay, à l'Hôtel de Ville de Lévis.

M. Edgar Carrier, marchand, et M. Rosaire Maranda, secrétaire du club ouvrier de Lévis. Le premier se présente en supportant la politique de Son Honneur le maire Durand et du conseil actuel. Il a accepté de se porter candidat pour remplacer M. l'échevin Desrochers. M. Rosaire Maranda a également accepté de se présenter à la suite de demandes réitérées de la part de contribuables de l'endroit. La lutte semble vouloir être chaude dans ce quartier.

M. DEZIEL COUTURE N'EST PAS DIRECTEUR

M. Déziel Couture, président du Conseil Industriel de Lévis, vient de nous faire savoir qu'il n'est pas directeur du Club Ouvrier Catholique, comme il a été annoncé dans les journaux. Ni de près ni de loin, nous disait M. Couture, je n'ai pas été mêlé à des organisations ouvrières et je tiens à en avertir le public.

Nous tenons donc pour l'avantage de M. Déziel Couture, à publier ce qui précède.

GRAND BINGO A CHRIST-ROI

Les Voyageurs de Commerce de la paroisse de Christ-Roi sont actuellement à organiser pour le 16 avril prochain un grand bingo qui sera tenu en la salle paroissiale de Christ-Roi. Les organisateurs sont actuellement à recueillir de beaux prix qui seront distribués aux gagnants. Nous en reparlerons.

FEU LE Dr ARTHUR BARRAS

Ce matin, à 9 heures, en l'église de Bienville auront lieu les imposantes funérailles de M. le docteur Arthur Barras, époux de dame Blanche Savoie, décédé samedi dernier, à l'hôpital Laval de Québec, à l'âge de 47 ans après quelques années de maladie.

Le défunt était le beau-frère de madame veuve docteur Edouard Barras, avenue Bégin, Lévis, et le frère de M. Gaston Barras et de mademoiselle Adrienne Barras, de Lauzon-Ouest.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie, à Lévis, et inhumés dans le terrain de la famille, à laquelle nous offrons nos plus sincères condoléances.

FEU Mme ALBERT BOUTET

Hier matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon, ont eu lieu les funérailles de dame Lucie Bédard, épouse de M. Albert Boutet, décédée vendredi soir dernier, à sa résidence, à l'âge de 54 ans et 9 mois.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Saint-Joseph et inhumés dans le terrain de la famille.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

DIRECTEUR DE LA LEGION CANADIENNE

Lors de l'assemblée générale annuelle de la succursale no 13, de la Légion Canadienne, tenue à Québec, on a fait l'élection des officiers pour la nouvelle année. Au nombre des directeurs il y a M. A.-M. Pichard, gardien du Manège Militaire de Lévis, vétéran de la grande guerre qui a été réélu à ce poste.

Nos félicitations au titulaire.

TRANSPORT EN AMBULANCE

M. Ubald St-Pierre, employé du C. N. R., à sa retraite, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier matin, pour y subir une série de traitements. L'ambulance Gilbert, de Lévis, a fait le transport du malade en ambulance.

Avec ses nombreux amis, nous souhaitons à M. St-Pierre un prompt et parfait rétablissement.

CONDAMNE AU BAGNE

On ne peut jamais se faire une idée de la méchanceté de certains hommes. Rien n'arrête leur perversité. C'est ainsi que naguère un homme qui avait la conscience noircie par les crimes les plus abominables, mit le comble à ses forfaits en faisant condamner au bagne un prêtre dont le seul crime, si crime il y a, était d'être bon pour ses paroissiens et charitable envers les miséreux. Mais la Providence a toujours ses vues et laisse souvent le mal se produire pour en faire résulter un plus grand bien.

Les personnes, petites et grandes, qui se rendront au Patronage de Lévis jeudi prochain, pourront se rendre compte de la sublime leçon qui se dégage de "L'heure de Dieu", drame en cinq actes interprété par des jeunes gens de l'Oeuvre.

Le prix d'admission est de 10 sous pour tout le monde. On pourra se procurer des cartes à l'entrée de la salle.

A PROPOS DE CONCERT!

Ceux qui se vantent d'aimer le théâtre, la belle musique, connaissent-ils vraiment la valeur des "Choeurs d'Athalie", qu'ils pourront entendre le 7 avril à Lévis, dans un concert donné par la chorale Déziel. L'habitude de faire entrer des choeurs dans la tragédie remonte à la littérature grecque et chaque époque dans la vie théâtrale a toujours accueilli cette méthode avec un réel intérêt. Pourquoi ne verrions-nous pas renaître avec joie cette coutume de nous donner du beau, du choix tant en musique qu'en littérature?

Pour permettre une plus entière compréhension des choeurs, un résumé de la pièce sera donné au cours de la soirée. Soyons donc au concert du 7 pour prouver notre goût en nous récréant.

DERNIERE SOIREE CHEZ LES VOLTIGEURS

Le club de raquettes Le Voltigeur présentera demain soir la dernière soirée de la saison. Cette soirée sera sous le patronage des dames des officiers du club.

Tous les membres, ainsi que leurs amis, sont invités à cette fête. Un bon orchestre de Québec est au programme.

MORT DE M. JOS. BOSSE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Joseph Bossé, époux de dame Héloïse Bégin, survenue hier matin à sa résidence, rue St-Georges, à l'âge de 42 ans. Le défunt n'avait pas d'enfant.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures, en l'église de Christ-Roi et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

A la famille en deuil nous présentons nos plus sincères condoléances.

ST-CASIMIR

Baptêmes

Le 22 février, a été baptisé Joseph, Gilles, Roland, Jiscelin, fils de M. et Mme Adolphe Duchesneau (Léopoldine Portier). Parrain, M. Gilles Rompré; marraine, Mlle Gisèle Rivard.

—Le 23 février, a été baptisé Joseph-Jean-Jacques, fils de M. et Mme Benoit Hardy (Edouardine Lavallée). Parrain, M. L. Hardy, notaire. Marraine, Mlle Albertine Hardy, oncle et tante de l'enfant.

—Le 6 mars, a été baptisé Joseph-Gaston-Jean-Guy, fils de M. et de Mme Lionel Bourassa (Germaine Beaupré). Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Bourassa, oncle et tante de l'enfant.

—Le 30 mars, a été baptisé Joseph-Philippe-Hugues, fils de M. et de Mme Raymond Laquerre (Gabrielle Chartier). Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Vallée, grands-parents de l'enfant.

Sépultures

Le 10 février, M. Ludger Bourassa, époux de dame Hermance Trottier, décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 63 ans.

—Le 20 février, dame Annette Myrand, époux de feu Emery Trudel, décédée au Lac Edouard, à l'âge de 47 ans.

—Le 5 mars, Pierrette Hardy, fille de M. et Mme Gérard Hardy (Juliette Vallée), décédée à St-Casimir, à l'âge de 8 mois.

—Le 19 mars, Marie-Blandine Tessier, fille de M. et Mme Henri Tessier (Marie-Ange Leduc), décédée à St-Casimir, à l'âge de 4 ans et 8 mois.

—Le 29 mars, M. Omer Fournier, fils de M. et Mme Rodolphe Fournier (Angélina Piché), décédé à St-Casimir, à l'âge de 21 ans et 6 mois.

—Le 30 mars, M. A. Perreault, fils de feu M. Joseph Perreault et de feu dame Jeanne Gendron, décédé à St-Casimir, à l'âge de 57 ans et 6 mois.

A ces familles en deuil vont nos plus sincères sympathies.

Collège fermé

Par décision des autorités médicales, le collège a fermé ses portes temporairement, pour prévenir une légère épidémie et les RR. Frères ont devancé le congé de Pâques pour cette raison.

Tout est maintenant rentré dans l'ordre et les classes sont recommencées depuis le mardi de Pâques.

Soirées

Deux soirées, euchre-bingo, ont eu lieu au collège les 29 et 30 mars, au profit de l'Amicale. Une pièce intitulée: "Gardiens de Phare", y fut interprétée avec grand succès par M. Lionel Leboeuf et M. Jean-Blaise Tessier.

Retraite

La retraite des jeunes filles et jeunes gens, s'est terminée le jour de Pâques par une communion générale.

Les sermons furent donnés par le Rév. Père H. Caron, Rédemptoriste d'Ottawa.

Cultivateurs

Il est rumeur de l'achat ou de la construction d'une beurrerie par l'Association des Cultivateurs de St-Casimir.

Plusieurs réunions ont été convoquées déjà pour en venir à une entente, et les pourparlers à ce sujet sont d'actualité.

Toutefois aucune décision n'est prise et cela ne saurait tarder.

EAST-BROUGHTON

La fête de Pâques à East Broughton

Pâques nous est venu avec ses joyeux Allelulas! Cette grande fête a été solennellement célébrée dans notre église.

A la messe de 7.30, la chorale des Enfants de Marie, rendit un joli programme de chant: Hosanna de Granier, solo par Mlle Rolande Lessard; Régina Coeli de Battman; cantique de Pâques, choeur; Gloire à Jésus, choeur.

La grand'messe fut chantée par M. le curé H. Marte, et M. le vicaire A. Nolet donna le sermon approprié à la fête du jour.

EXCURSION
$3.25
ALLER et RETOUR
à
MONTREAL
Départ Québec
Gare Palais — 11.55 p.m.
VENDREDI--16 AVRIL
12.15 p.m. — 1.30 p.m.
6.00 p.m. — 11.55 p.m.
SAMEDI – 17 AVRIL
RETOUR : jusqu'au LUNDI 19 AVRIL
Billets valables à l'aller et retour sur les trains de l'une ou l'autre Compagnie, mais NON sur les trains semi-aérodynamiques Nos 349, 350, 351 et 352.
CANADIEN • PACIFIQUE
NATIONAL • CANADIEN

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS
EXCURSIONS
ALLER ET RETOUR DE QUEBEC, LEVIS, CHARNY ET ST-ROMUALD A
VENDREDI 16 AVRIL
Dép. Québec Gare du Palais 10.30 p.m.
En première seulement
CHICOUTIMI $4.55
Arvida $4.45 — Jonquière $4.35
Dolbeau 4.70 — Roberval 3.80
Hébertville 4.00 — St-Félicien 4.15
CHAMBORD $3.50
RETOUR jusqu'au LUNDI, 19 AVRIL
Pour plus amples renseignements, consultez l'agent du
CANADIEN NATIONAL

L'EVENEMENT a organisé à *votre* intention
Deux croisières populaires
aux BERMUDES,
à NASSAU,
et à la JAMAIQUE,
dont le départ aura lieu de Québec, le 27 mai.

Bermudes : 27 mai au 6 juin
Tous frais principaux compris $90
Bermudes, Nassau, Jamaïque : 27 mai au 20 juin
Tous frais principaux compris $157
Pour renseignements complémentaires et brochure illustrée, s'adresser à :
L'EVENEMENT, Edifice Le Soleil, Québec. ou M. A.-P. Bibeault, Canadien National, 10 rue Ste-Anne

Coca-Cola
Est meilleur lorsque glacé

BEBERT — Par GEORGES MARCOUX

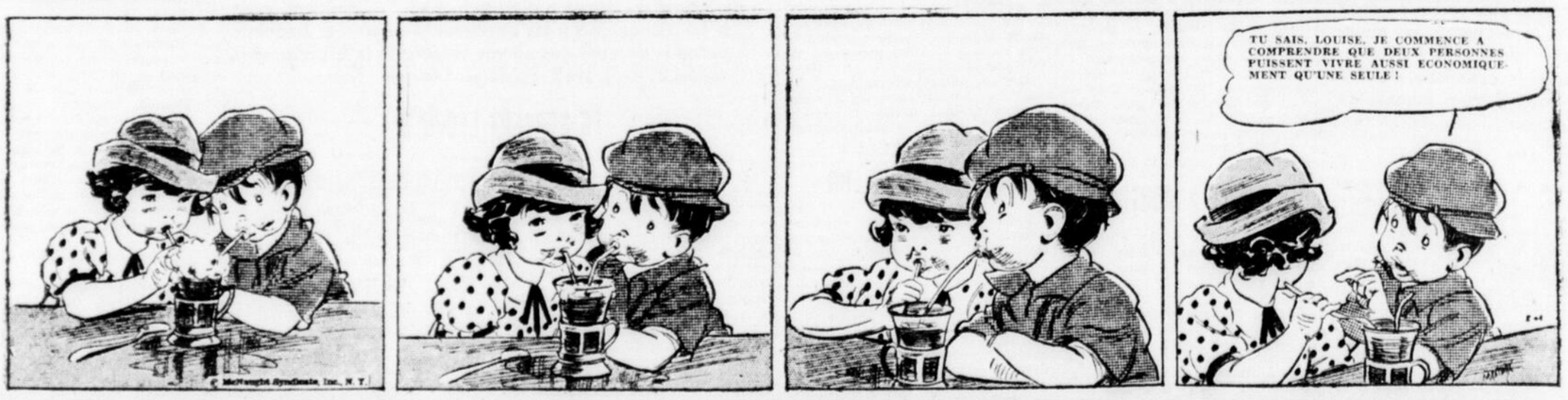

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

LES ONDES QUI TRAHISSENT

par Bernard Bertrand

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

No 25

Mardi 6 avril 1937

—"Désigné par le Général Commandant le 1er Corps d'Armée pour représenter ici les intérêts supérieurs de la Nation, je crois superflu, Messieurs les Jurés, de rappeler devant vous les conséquences désastreuses que pourraient avoir, pour la sûreté de l'Etat, la divulgation et la livraison aux dirigeants de puissances étrangères de documents intéressant la Défense Nationale.

"Si donc l'homme que vous avez devant vous est convaincu de ce crime inqualifiable qu'est la trahison je vous demande, Messieurs, au nom de l'Etat-Major du 1er Corps d'Armée et pour que votre jugement puisse servir d'exemple, de sévir contre lui avec la plus extrême rigueur."

En achevant ces paroles qui s'étranglaient dans sa gorge, M. de Janssens eut pour Georges un long regard affectueux, empreint moins de pitié que du pardon qu'il semblait implorer.

—"La Défense n'a pas de question supplémentaire à poser au témoin?"

Sur un signe négatif de l'avocat, le Commandant, accablé par la lourde responsabilité d'une semblable déposition, gagna l'un des bancs où siégeaient photographes, dessinateurs et journalistes, ainsi que la pléiade des stagiaires en robes, jeunes avocats imberbes, avocates curieuses et coquettes sous leur chaussure bordée d'hermine et leur seyant rabat plissé.

—"Vous devez comprendre maintenant, dit alors le Président, s'adressant au jeune homme, combien sont graves les accusations qui pèsent sur vous et qu'a justifiées l'enquête du Parquet? Un aveu de votre part inciterait peut-être vos juges à plus de clémence. Vous refusez toujours de le faire? Vous refusez de nous faire connaître le nom de la nation pour laquelle vous travailliez?"

Un mot, sur les lèvres de Georges allait s'échapper; un mot qu'il brûlait de crier; un mot qui renverserait d'un seul coup les présomptions intolérables de toute cette assemblée, justifiant au contraire son innocence et sa conduite toujours valeureuse: "France".

Il eut peine à maîtriser cet élan spontané, mais baissa la tête, cependant, sans mot dire . .

Une rumeur courut dans le public qui, tour à tour ému, puis indigné, suivit avec passion la tournure des débats.

—"Silence, où je vais faire évacuer", menaça le Président.

Au premier rang de cette foule, un homme demeurait attentif, impassible en dépit des sentiments divers qui l'agitaient: un homme de haute stature et dont les traits disparaissaient sous une opulente barbe grise.

Paul Lasserre, alias Miguel Rodriguez, n'avait pas suivi sans une émotion intense les diverses phases de l'audience. Lecture de l'acte d'accusation, tout d'abord, portant en détail l'exposé des faits dont son fils s'était rendu coupable, et sur lesquels, jusqu'alors, il n'avait pas été amplement informé.

Précisions apportées ensuite par les témoins à charge.

Quel immense désir il avait éprouvé de serrer contre sa poitrine son fils aimé à l'évocation fait par le Commandant de ses hautes vertus. Avec qu'elle joie n'aurait-il pas étreint également son vieil ami qui, le défendant, laissait vibrer toutes les fibres de son coeur généreux.

Hélas! La sévère mais juste mission de l'officier allait être nécessairement consacrée, tout à l'heure, par le verdict des jurés.

Ce mutisme éloquent dans lequel, faute d'arguments, se confinait Georges n'était-il pas la preuve la plus tangible de sa culpabilité ?

Quelle constatation navrante pour ce père! Quelle sinistre récompense de dix années d'angoissant labeur, d'efforts vers un but unique, ruiné dans une seule minute.

Eh bien que justice se fasse. Que ces douze hommes, au nom de la nation tout entière, châtient comme il le mérite ce fils qui a trahi.

S'il a trahi sa patrie, n'aurait-il pas aussi bien trahi son père? Qu'il emporte avec lui dans la tombe ou dans un bagne sans issue la malédiction que celui-ci profère à son adresse devant les emblèmes de Justice que porte en haut-relief la vaste salle du Palais.

Et sans vouloir en entendre plus, soucieux seulement de la malheureuse mère sur laquelle il reporterait désormais toute son affection, Paul Lasserre, chancelait, se fit avec peine un passage dans cette foule, dont l'obstination curieuse l'exaspérait.

Un seul témoin avait été cité par la défense: témoin de moralité, simplement, et qui n'apportait d'ailleurs que des arguments négligeables.

Mademoiselle Irma Vandecapelle, dactylographe aux Etablissements Marnier, pour des raisons que Georges interpréta d'une façon tout à fait inexacte, vint affirmer que le jeune homme était sérieux, travailleur, et qu'elle le tenait pour un excellent camarade d'atelier.

Ces témoignages achevés, la parole fut donnée au Ministère Public.

Dans sa concision, le réquisitoire du Procureur de la République fut d'une extrême sévérité.

L'accusateur reprenait, en quelque sorte, en les développant, les arguments exposés par l'Officier représentant l'Etat-Major du Corps d'Armée.

Il concluait en faisant valoir la nécessité d'un châtiment capital qui peut servir d'exemple, et requérait, à cet effet, l'entière sévérité du jury.

Georges manifestait des signes d'une évidente impatience, jetant les yeux, fréquemment, vers cette foule dans laquelle il semblait chercher quelqu'un.

Allait-il donc parler, maintenant? Son attitude laissait à penser qu'il pût s'y être décidé.

L'arrivée, parmi le public, de l'homme au vêtement de cuir, parut l'en dissuader. Son calme retrouvé, il se disposa à entendre la plaidoirie sans couleur qu'un avocat désigné d'office—il avait refusé de faire choix d'un défenseur —, allait prononcer pour lui.

A cet instant un huissier fit passer une carte au Président du Tribunal. Celui-ci consulta du geste ses deux assesseurs. Puis, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, il fit un signe d'acquiescement.

A peine l'huissier avait-il regagné la porte, qu'une jeune fille fendit la foule et s'avança jusqu'à la barre.

—o—

L'arrivée inopinée de Colette avait suscité dans le prétoire un vif mouvement de surprise curieuse. A l'effort fait par la jeune fille pour surmonter une réserve timide, à l'expression de violente contrariété qui pouvait se lire sur le visage du Chef d'Escadron, le public, silencieux et attentif, pressentait un coup de théâtre.

—"Vous avez, me dit-on, Mademoiselle, une déclaration importante à faire au Tribunal? Veuillez donc prêter serment, et décliner vos nom, âge et qualités."

L'un des assesseurs, l'air entendu pronostiqua, perspicace, se penchant vers son voisin :

—"Voici une petite complicité qui va nous apporter des aveux spontanés pour des raisons d'un ordre strictement sentimental."

—"C'est classique", opina l'autre en souriant.

Le témoin énonça :

—"Colette de Janssens, 22 ans, sans profession."

Comme le juge, surpris, se tournait vers le Commandant :

—"C'est ma fille, effectivement, dit celui-ci, contenant mal son impatience, et je ne vois pas du tout, Monsieur le Président."

(à suivre)

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE ----
et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile liquide dans l'intestin chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Vous souffrez des ballonnements de l'estomac. Vous êtes constipé. Des poisons putrides se répandent dans l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir.

Une simple évacuation des intestins n'atteint pas toujours la cause. Il vous faut aussi quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie peuvent assurer le libre écoulement de la bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives et douces, elles provoquent le bon écoulement de la bile. Elles agissent comme le calomel, mais ne contiennent ni calomel, ni mercure. Demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le foie — Carter Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation, 25c.

Le meilleur REMEDE
pour les cheveux gris
se prépare à la maison

EN suivant la simple recette suivante vous pouvez maintenant préparer chez vous contre les cheveux gris un remède meilleur que tout ce que vous pourriez acheter. A un demiard d'eau ajouter une once de bay rum, une petite boîte de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. Le pharmacien peut vous faire la préparation ou vous la ferez chez vous à très peu de frais. Appliquez-en aux cheveux deux fois la semaine jusqu'à obtention de la nuance désirée. Orlex colore les cheveux striés, fanés ou gris, les rend souples et lustrés et vous fait paraître des années plus jeune. Il ne teint pas le cuir chevelu, n'est ni collant ni graisseux — ne part pas sous la brosse ou sous le peigne.

L'EVENEMENT
vous apporte, avec votre petit déjeuner, les dernières nouvelles du monde.

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

Fumez LA CIGARETTE de chez nous
GRADS
Très douce
Un changement pour le mieux!
L.-O. GROTHE Limitée
Maison indépendante de "CHEZ-NOUS"

70ième ANNEE No 254 — QUEBEC, MARDI 6 AVRIL 1937 — DEUX SOUS LE NUMERO

Construction de la 3e aile du Parlement

LE "SABLE I" A SON PORT D'ATTACHE

Son commandant, le capitaine Antoine Fournier, relate devant le chroniqueur maritime de "L'Evénement", quelques faits intéressants de la dernière saison.

UN SAUVETAGE

Le Capitaine Antoine Fournier, commandant du "Sable I" de la compagnie Clarke Steamship, est arrivé à Québec à une heure hier midi. C'est le dernier voyage de la saison d'hiver et le navire subira son nettoyage du printemps et les diverses réparations dont il a besoin avant de reprendre son service d'été qui le conduit jusqu'à Blanc Sablon. Le capitaine Fournier que nous avons interrogé au sujet de son dernier voyage et de la saison qu'il venait de terminer, a déclaré que pour sa part, l'hiver qui s'achève avait été meilleur que celui de l'an dernier.

"Le trafic a été plus considérable, et le nombre de voyageurs a aussi fortement augmenté. Le commerce avec les différents ports de la côte que nous avons visités semble sensiblement meilleur, et on sent qu'il y a une reprise générale qui se fait sentir jusque là".

Le capitaine Fournier a ajouté que la saison avait été à peu près la même chose que l'an dernier, et que la glace était tout aussi considérable. Le bassin, d'ailleurs est loin d'être complètement dégagé, mais avec quelques jours de soleil, l'accostage des navires pourra se faire plus facilement. De ce temps-ci, tous les vaisseaux éprouvent des difficultés à se coller au quai. D'énormes monceaux de glace se longent entre le bateau et la jetée et ce n'est qu'à force de patience et de travail avec des gaffes qu'on peut effectuer un abordage convenable.

Mais l'hiver qu'il vient de passer laisse au valeureux marin des souvenirs inoubliables. Le sauvetage de la Baie Trinité, par exemple, dont nous relations les diverses circonstances à nos lecteurs, est une histoire dont le capitaine se souviendra longtemps. Les marins ont l'habitude de rire de leurs aventures qui auraient pu tourner au tragique. Interrogé à ce sujet, M. Fournier a avoué que c'était là une scène tout à fait pathétique que ce sauvetage, en pleine nuit, de voyageurs qui s'en allaient à la dérive sur la glace. La glace était trop considérable à Baie-Trinité pour permettre au Sable I d'approcher plus avant vers la terre ferme. Ceux qui désiraient se rendre à divers endroits de la côte, soit à Tadoussac, aux Escoumains, à Saint-Siméon, ou à la Malbaie, demandèrent donc au gens de l'endroit de bien vouloir les conduire en voiture jusqu'au navire. Ils emportaient avec eux tout leur bagage et comme ils étaient assez nombreux, une quinzaine de voitures partirent ainsi vers le navire. C'était en pleine nuit, et il neigeait fortement. Le vent augmentait d'intensité et la nuit était déjà très froide. Tout à coup, le bloc de glace se détacha de la rive, et partit au gré des flots vers le golfe. Un gonflement d'eau, ce que les marins appellent le "swelling" eut tôt fait de briser en petits morceaux ce bloc qui s'était ainsi détaché, et c'est alors que le sang-froid du capitaine et le bon travail de ses 32 hommes d'équipage effectuèrent un travail sensationnel en sauvant tous les voyageurs et leurs bagages ainsi que tous les chevaux et les voitures qui étaient ainsi venus à la rencontre du Sable I. Tous ces petits îlôts s'étaient dispersés sur une étendue de trois milles. On comprend donc tout le courage que demandait une action de cette sorte pour terminer heureusement une aventure qui eut pu tourner au tragique.

COUPABLE DE RECEL

Georges Michaud, accusé de vol et de recel, connaitra son sort ce matin quand le juge en chef de la Cour des sessions de la paix, M. Hugues Fortier, prononcera sa sentence. Michaud, après une courte instruction, a été trouvé coupable de recel d'outils : une clé anglaise, une pince et des tenailles (cutter). Il a, en second lieu, immédiatement après, plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé un paletot et quelques autres choses.

LE PONT DE CHARLEMAGNE

Le pont de Charlemagne, qui relie l'île de Montréal à Charlemagne, sera construit cette année. C'est ce que nous avons appris hier au Parlement. Les travaux commenceront vraisemblablement au début de l'été et seront financés à même les argents votés par le gouvernement provincial en collaboration avec le gouvernement d'Ottawa pour les travaux de chômage. Le coût de ce pont sera très élevé, car il traversera la rivière des Prairies de biais, sur une distance de près d'un mille.

Les travaux de construction d'un nouvel édifice parlementaire commenceront incessamment rue St-Augustin. — L'hon. M. Bourque prévoit une dépense d'un million de dollars.

VASTES PROJETS

La troisième aile des édifices du Parlement sera construite dès cette année. Les plans qui ont été préparés pour la construction de ces édifices ont été exécutés en partie l'an dernier. L'aile principale et l'une des deux ailes latérales sont maintenant construites. Restait la dernière, celle que le ministère des Travaux publics érigera bientôt.

Cette aile sera située sur la rue St-Augustin, à droite de la construction centrale actuelle, et s'étendra jusqu'à la rue St-Amable. Des expropriations sont prévues sur cet espace, particulièrement celle des édifices du "Commissioners High School".

Cette construction fait partie d'un vaste plan de travaux de chômage que le ministère des Travaux publics dirigé par l'hon. John Bourque entreprendra sous peu et dont la ville de Québec bénéficiera pour une somme qui s'élève à plus d'un million.

En effet, nous avons appris de sources fiables que les édifices parlementaires ainsi que les édifices de la morgue seront construits cette année et que leur coût approximatif sera de $1,000,000. M. Bourque n'a pas nié cette nouvelle et il a répondu au représentant de "L'Evénement" que ces projets de construction étaient à l'étude et que, s'ils sont approuvés, ils seront financés à même l'argent du chômage. Les officiers du département des Travaux publics s'occupent actuellement à mettre la dernière main aux différents projets qui seront bientôt soumis à l'approbation de l'exécutif.

Quoique l'hon. M. Tremblay, ministre du Travail, se soit montré très discret sur son entrevue récente avec le ministre fédéral du Travail au sujet de la participation respective du fédéral et du provincial dans les travaux de chômage, des déclarations faites en Chambre autorisent à croire que le gouvernement de la province a demandé à Ottawa de participer pour un montant de $12,000,000 aux travaux de chômage dans la province. Cela indiquerait que le gouvernement provincial est disposé à fournir une somme au moins égale pour ces travaux. Cette somme de $12 millions serait destinée aux secours directs, aux travaux de voirie et aux travaux publics.

La nouvelle aile du Parlement sera occupée par les bureaux de la Commission des accidents du travail, qui sont actuellement dans divers édifices situés en face des édifices parlementaires.

L'autre édifice, celui de la morgue,
(Suite à la page 9, 6e col.)

L'ENQUETE DE LEO. PICARD

Léonard Picard, accusé de voies de fait sur la personne de sa belle-mère et de sa femme a subi hier son enquête préliminaire sur l'un des deux chefs d'accusation.

LES TEMOINS

Léonard Picard, 30 ans, 182, rue de la Reine, a subi son enquête préliminaire hier sur l'un des deux chefs d'accusation qui pèsent sur lui. On sait que Picard a été accusé de voies de fait sur la personne de sa belle-mère, madame Jérémie Béliveau, et de sa femme, née Desneiges Lavallée.

C'est M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, qui a entendu l'enquête que conduisait pour la Couronne Me Jean-Robert Beaudoin et pour la défense, Me Lucien Lortie.

Les témoins entendus sont madame Léonard Picard, M. Herman Monfet, madame Roland Blouin, madame Herman Monfet, et le constable Charles Collin. Il manquait le docteur Guimont et l'enquête a été remise au 8 prochain, alors qu'il sera interrogé.

Madame Picard a raconté les mauvais traitements que son mari lui a fait subir selon le plainte. Elle a déclaré qu'il l'avait trainée dans un escalier par les cheveux et affirmé qu'elle était enceinte. D'autres témoins sont venus dire que Picard maltraitait sa femme, qu'ils l'avaient vu la battre à coups de poing ou à coups de pied.

REQUETE ACCORDEE

La Commission des Services publics vient de rendre l'une des plus importantes décisions qu'elle ait rendues depuis longtemps. Il s'agit de la requête de la Provincial Transport, dont L'Evénement a parlé à maintes reprises et qui a trait à l'établissement d'un service d'autobus entre Sherbrooke, Lévis et Québec, via Asbestos, Danville et Victoriaville. La Commission accorde la requête et rejette les contestations du Canadien National et de la municipalité de Thetford Mines. Ces divers endroits seront donc desservis, l'été prochain, par la Provincial Transport.

Les conférences

M. L. Faguy au conseil Laval

Le député d'Etat des Chevaliers de Colomb parle à ses confrères du caractère particulier de l'ordre et de sa similitude avec l'Eglise catholique. — Une association progressive et alerte.

SES OEUVRES

M. Ludger Faguy, le député d'Etat des Chevaliers de Colomb de la province, a prononcé une causerie hier soir, aux salles du Conseil Laval. C'était la cinquième de la Croisade anti-communiste entreprise par l'Ordre. Le conférencier a parlé devant un auditoire nombreux et distingué parmi lequel on remarquait M. J.-H. Levasseur, député du district no 1, de Québec, M. Victor Bergeron, président du Comité d'action catholique du Conseil de Québec ; MM. J.-P. Robert et Omer Godbout, ancien Grand Chevalier du Conseil Laval; M. J.-A. Tardif, Grand Chevalier du Conseil de Lévis, le chef de la brigade des incendies, M. Rosaire Beaulieu; MM. C.-E. Lapierre, A. Duquet, Arthur Hawey et J.-M.-L. Gagné. M. Faguy fut présenté par M. le Dr J.-A. Girard et remercié par le Grand Chevalier Lucien Jobin.

M. Faguy avait intitulé sa conférence: "Qu'est-ce que les Chevaliers de Colomb?" Un des caractères particuliers de l'ordre est sa similitude avec l'Eglise catholique: comme elle, les chevaliers n'ont qu'un seul
(Suite à la page 4, 6e col.)

ELECTION DE G.-E. GIASSON A LIMOILOU

M. G.-E. Giasson a été élu hier président de la Ligue des citoyens du quartier Limoilou. — Les membres discutent ensuite plusieurs questions municipales.

LES LOGEMENTS

Les membres de la Ligue des citoyens de Limoilou se sont réunis hier soir et ils ont tenu les élections de leur bureau de direction pour l'année 1937. Après avoir été trois ans en fonction comme président, M. Elie Carmichael a donné sa démission et a manifesté le désir de ne plus se représenter, à cause de ses nombreuses occupations. M. G.-E. Giasson fut élu président. Les vice-présidents sont M. Emile Simard, réélu, et M. Henri Bérubé. M. Gérard Bornais, avocat, a été élu secrétaire-trésorier et M. Wilfrid Boucher, sous-secrétaire. Le bureau de direction comprendra aussi dix directeurs.

A une réunion spéciale convoquée immédiatement après les élections des nouveaux officiers, plusieurs questions importantes furent discutées.

La Ligue veut que la visite des logements à louer puisse se faire pendant tout le mois d'avril. Elle s'objecte à ce que les dépenses d'élections municipales soient payées à même le trésor civique, ce qui occasionnerait un trop grand nombre de candidatures. L'association désire que le comité d'embellissement de la cité voit à ce que nos rues soient gardées propres et que nos demeures soient enjolivées de parterres et de fleurs. Elle s'objecte à ce que le droit de vote soit accordé aux religieux dans les élections municipales. De plus, la Ligue veut que le double mandat soit prohibé pour prévenir le cumul des fonctions civiles. On nomme ensuite M. Elie Simard comme représentant de la Ligue lors de la présentation du Bill de Québec, au Comité des Bills publics.

Le nouveau président se lève pour remercier tous les membres de leur encouragemet; il demande leur collaboration afin que Limoilou ne soit pas oublié et que le quartier obtienne les améliorations auxquelles il a droit.

COMMUNISME ET ATHEISME

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O. M. I., évêque de Québec, sera l'hôte des Chevaliers de Colomb, demain soir, au Palais Montcalm, et prononcera une conférence qu'il a intitulée : "Communisme et Athéisme". La causerie de Son Eminence le Cardinal sera irradiée par tous les postes du réseau français de Radio-Canada ainsi que par le poste CHRC.

BANQUET DE P.-E. COTE

L'honorable Pierre-Emile Côté sera l'hôte du Club Libéral Laurier, à l'occasion de sa récente élection comme député de Bonaventure. Un banquet sera donné en son honneur, le 17 avril, à l'hôtel St-Roch. L'hon. M. Bouchard, l'hon. M. Godbout et plusieurs autres chefs du parti libéral provincial ou fédéral y assisteront.

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Les députés posent plusieurs questions

Le discours du budget sera sans aucun doute la pièce de résistance de la séance d'aujourd'hui au parlement provincial. — Le feuilleton renferme cependant un bon nombre d'interpellations de la part de députés. — Le travail des femmes. — La pétition en droit à Sa Majesté.

LE CONSEIL ECONOMIQUE

Le discours du budget pour l'année 1937-38 est certes la pièce la plus importante sur le feuilleton de la séance d'aujourd'hui, à la Chambre. Cependant, quelques nouvelles lois seront présentées, l'Opposition posera de nombreuses questions au gouvernement, enfin des projets de lois doivent subir leur deuxième lecture à cette séance.

LES QUESTIONS

Plusieurs interpellations ont été inscrites sur le rôle d'aujourd'hui par la plupart des membres de l'Opposition libérale et l'une par M. René Chaloult. Bon nombre d'entre elles concernent des destitutions, des octrois de contrat ou les salaires de nouveaux employés. Les plus importantes sont celles qui ont trait à l'emploi des femmes "au service intérieur" de l'administration provinciale, le pouvoir de poursuivre le gouvernement, et le salaire des charpentiers employés par le gouvernement dans les régions de colonisation.

TRAVAIL DES FEMMES

M. Dumaine demande "combien il y avait de personnes du sexe feminin travaillant pour le gouvernement (service intérieur), au 26 août 1936 et combien il y en a actuellement".

M. Dumaine a inscrit également une autre interpellation pour connaitre le montant total payé mensuellement au Département de l'Agriculture, tandis que M. Bastien demande le nombre des services dans ce même département.

LE DROIT DE POURSUITE

L'interpellation de M. Bouchard concernant le droit de poursuite contre le gouvernement se lit comme suit : "Le gouvernement se propose-t-il, à cette session, d'adopter une loi pour abolir la pétition de Droit à Sa Majesté de manière à permettre à tout citoyen de poursuivre le gouvernement sans avoir au préalable à obtenir sa permission, suivant la promesse que le premier ministre a faite au cours des dernières élections".

M. Chaloult revient à la charge, en modifiant la rédaction de la question, pour savoir quels sont les noms des économistes experts engagés par les départements du Commerce et de la Colonisation et qui sont destinés à faire partie du Conseil Economique de la province.

LES AUTOMOBILISTES

M. Pouliot présentera aujourd'hui une motion pour que "la Chambre se rende compte de la nécessité d'étudier d'une façon pratique la disproportion évidente qui a existé jusqu'ici entre les propriétaires d'automobiles dans les centres urbains et dans les centres ruraux quant au taux d'enregistrement. La motion continue : "Que cette Chambre est d'avis d'accorder une réduction de ce taux d'enregistrement dans les campagnes où il n'y a pas de circuit d'hiver pour les automobiles".

NOUVELLES LOIS

En plus des bills qui sont sur l'ordre du jour pour subir leur deuxième lecture, deux nouveaux projets de loi seront présentés aujourd'hui. M. Marier présentera une loi "modifiant le Code de procédure civile et le cautionnement en appel. M. Labelle présentera un bill intitulé : "Loi concernant l'exercice du droit de vote en matière municipale".

L'ECLAIRAGE DES RUELLES

C'est l'ingénieur Hamel qui a fait enlever les lumières dans les ruelles de la cité. — Nouvelles objections de l'échevin Gignac.

EXPLICATIONS

L'ingénieur Hamel, dans une lettre au comité administratif, a accepté hier soir la responsabilité d'avoir fait enlever les lumières dans les ruelles de la cité et il a dit aussi que ces lampes électriques avaient été placées par ses ordres il y a quelques années. Le maire a donné lecture de la lettre de l'ingénieur de la ville qui disait que cette décision avait été prise dans le but d'éliminer tout surplus d'éclairage dans la ville. Par surcroit, la charte ne permet pas aux administrateurs municipaux d'éclairer les ruelles et le maire a dit que la ville ne pouvait pas faire autrement.

L'échevin Gignac qui s'est toujours objecté à cette économie qu'il a qualifié "d'économie de bouts de chandelle" a protesté de nouveau hier soir et il a déclaré que les propriétaires ayant des sorties sur les ruelles avaient autant le droit d'être éclairés que les autres. L'échevin Morin s'est objecté de nouveau à l'éclairage des ruelles et il a dit que si on veut verbaliser ces artères il n'y aura plus d'objections. En attendant, c'est aux propriétaires à payer l'éclairage de leurs locataires qui passent par les ruelles.

NOUVEAU CHAPITRE

Un nouveau chapitre vient d'être ajouté à l'Association des Filles de l'Empire. Ce chapitre qui a été organisé par Mmes A.-A. MacDiarmid, secrétaire du chapitre municipal, F.-T. Handsombody, régente du chapitre municipal, et A.-H.-M. Hay, secrétaire organisatrice du chapitre provincial, a donné lieu à une brillante cérémonie, alors que tous les membres ont prêté serment d'allégeance à Sa Majesté le roi. Les officiers élus furent les suivants: régente, Mlle Isabel Watson ; 1ère vice-régente, Mlle Mildred Raphael ; seconde vice-régente, Mlle Dorothy Doddridge ; secrétaire, Mlle Patricia O'Neill ; trésorière, Mlle Mavis Thomas ; secrétaire du comité de l'éducation, Mlle Emma Moore ; porte-drapeau, Mlle Paule Hamel. A une assemblée tenue dernièrement Mlle L. Douglas a présenté un drapeau Union Jack, au nouveau chapitre.

LA PENSION AUX AVEUGLES

M. Lainesse, avocat aveugle de Montréal, fera partie de la commission provinciale qui sera chargée de l'administration de la pension aux aveugles, a-t-on annoncé hier au Parlement. Les deux autres membres de la Commission ne sont pas encore désignés.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON

M. J.-L. Désy construira, à Québec, la première maison, sous la loi fédérale du logement. — La cité lui fournira l'eau immédiatement.

SAINE DEPENSE

M. J.-L. Désy aura l'honneur de construire la première maison à Québec en vertu de la loi fédérale du logement. L'échevin Emile Morin, qui faisait adopter la semaine dernière un règlement pour les quartiers Montcalm et Limoilou a obtenu hier du comité administratif que la cité fournisse l'eau immédiatement à ce citoyen qui commence la construction d'une belle résidence de $10,000 sur l'avenue de Montmorency. M. Morin a insisté auprès du maire et des échevins pour que ces travaux d'aqueduc soient faits immédiatement. M. Grégoire et le trésorier ont lu la charte qui exige un rendement de 6 pour cent sur toutes les nouvelles installations de tuyaux à l'eau et on a convenu de distribuer la charge sur les autres lots vacants dans cette avenue.

M. Morin a déclaré que la cité avait tout intérêt à aider la construction en vertu du plan fédéral et les échevins de Limoilou, qui sont aussi intéressés, ont aidé l'échevin de Montcalm à remporter la victoire. Si la constructvion devient active dans le quartier Montcalm, la ville reprendra vite les sommes qu'elle devra débourser temporairement pour favoriser les citoyens qui veulent se construire des résidences.

DEUX REGIONS AGRONOMIQUES

M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture, a annoncé que l'on a séparé l'Abitibi du Témiscamingue afin d'en faire deux régions agronomiques distinctes. On estime qu'il est plus économique et plus logique de faire cette séparation, étant donné que les conditions ne sont pas les mêmes dans les deux comtés. Le Témiscamingue constitue donc une nouvelle région agronomique. Les nouveaux titulaires des deux régions seront nommés prochainement.

LA CONFERENCE DU P. BELLOUARD

C'est ce soir que le R. P. Bellouard, O. P., prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal, donnera une conférence au Palais Montcalm sur Lacordaire. La soirée sera sous le distingué patronage de Son Excellence l'hon. M. E. L. Patenaude, lt-gouverneur. Un programme musical sera exécuté par les Chanteurs de St-Dominique et les Chanteuses du Rosaire.

L'opérette à Québec

Les Cloches de Corneville

L'opérette de Planquette reste populaire à Québec. — Les interprètes du Conservatoire national de musique remportent un succès incontesté hier soir au Palais Montcalm. — Une salle comble.

LA MUSIQUE

"Les Cloches de Corneville", opérette en trois actes et en 4 tableaux de R. Planquette, a fait salle comble, hier soir, au Palais Montcalm. Ce grand gala organisé par le Conservatoire National de Musique de Québec, était sous le distingué patronage de Son Exc. le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. L.-E. Patenaude et de madame Patenaude, le premier ministre de la province, M. Maurice Duplessis, l'hon. secrétaire de la province, le Dr Albini Paquette, Son Honneur le maire de Québec, M. J.-E. Grégoire et madame Grégoire. Plusieurs frois déjà, le public québecois a eu l'occasion d'entendre cette entrainante opérette et ce fut toujours avec un plaisir nouveau. Si l'on en juge par les applaudissements et l'accueil fait aux artistes, à la fin de la soirée, le public de Québec n'a pas été, cette fois encore, désappointé. Tous ceux que nous avons rencontrés à l'issue de la représentation, s'accordent à dire que le Conservatoire National de Musique avait remporté un véritable succès.

L'orchestre, qui, comme tous le savent, est sous la direction du Dr
(Suite à la page 4, 7e col.)

EXCUSES DE POULIN AUX INGENIEURS

M. Beloni Poulin, président de la compagnie de construction de Québec, s'excuse auprès des ingénieurs Hamel, Gagnon et Tremblay. — Règlement d'un litige.

LA LETTRE

Comme il avait été entendu avant l'arbitrage qui a réglé de façon définitive, — entre la ville et la compagnie de Construction de Québec, du moins — le litige à propos du réservoir municipal, M. Béloni Poulin, président de la compagnie, offre des excuses aux ingénieurs Hamel, Gagnon et Tremblay, qui avaient été attaqués dans l'action prise contre la ville pour demander l'annulation du contrat. Les ingénieurs avaient rétorqué par une action en dommages au montant de $30,000. Toutes ces actions tombent par suite de l'arbitrage et des excuses de la compagnie aux officiers des départements des travaux publics et de l'aqueduc. Voici la lettre que M. Poulin a envoyée aux ingénieurs:

MM. Edouard Hamel,
Ludger Gagnon,
J.-A. Tremblay,
Ingénieurs da la Cité de Québec,
Québec.

Messieurs,

Dans les procédures que nous avons institutées en 1933 et depuis contre la Cité de Québec et vous-mêmes conjointement et solidairement, en rapport avec la construction du réservoir de l'aqueduc, sur le Parc des Champs de Bataille, nous avons fait des allégations dont vous vous êtes plaints comme offensantes et libelleuses. Nous regrettons que nous ayons agi de cette façon. Nous nous désistons maintenant de nos conclusions contre vous et nous nous plaisons à reconnaitre sans restriction d'aucune sorte la parfaite honorabilité, l'intégrité, la compétence professionnelle et la bonne foi de chacun de vous et à reconnaitre également que vous en avez fait preuve en toute cette affaire du réservoir. Nous vous prions d'accepter la présente rétractation et le paiement de vos frais en règlement de la demande en dommages que vous aviez formulée contre nous par voie de demande reconventionnelle en cette cause.

Bien à vous,
La Cie de Construction de Québec,
Par: Béloni Poulin, prés.

NOMINATIONS A LA VOIRIE

Plusieurs nominations à des postes importants au département de la Voirie ont été annoncées hier. Des nominations sont le début d'un plan de réorganisation de ce département, tel que prévu par l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie.

M. J.-Ls Dussault, secrétaire de l'hon. M. Leduc, a été promu directeur du service des achats du département. M. R. Savary, en charge du service des Ponts, a été nommé ingénieur du même service. M. L.-P Payment, autrefois divisionnaire à Chicoutimi et qui était en charge l'an dernier des travaux effectués à Charlesbourg, Champigny et à la Petite-Rivière, a été nommé ingénieur du district de Québec pour la Voirie. Enfin, M. Euclide Vézina, ancien divisionnaire à Boucherville, a été promu ingénieur de district.

Six écoliers vont partir pour Londres

Six écoliers québecois partiront le 28 avril prochain à bord du "Montcalm" pour aller au couronnement de George VI. — Ils représenteront la vieille capitale.

GRAND HONNEUR

Six écoliers de Québec, un élève de l'Académie Commerciale, deux du Québec High School et trois du Couvent de Sillery, se rendront à Londres, pour assister aux fêtes du couronnement du roi George VI, le 12 mai prochain. Les jeunes étudiants à qui a échu l'honneur insigne de représenter la gente écolière de notre ville sont : M. Armand Mercier, 17 ans, de l'Académie Commerciale ; A. Woodside et J. Nestor, du Québec High School ; mesdemoiselles Géraldine Roy, 18 ans, Andrée Legendre, 17 ans, et Mariette Bouffard, 16 ans, toutes trois du Couvent de Jésus-Marie de Sillery. Le groupe d'écoliers québecois s'embarquera à Montréal le 28 avril prochain, à bord du "Montcalm" avec les deux cents autres écoliers recrutés par tout le Canada. Le sergent G. Poulin, de la Faculté des Arts, attaché au contingent Laval C. O. T. C. représentera l'Université. Il se rapportera à Ottawa, mercredi de la semaine prochaine, avec les représentants des autres unités militaires du district de Québec.

Le Couvent de Sillery sera représenté par trois de ses brillantes élèves. Mademoiselle Mariette Bouffard, 16 ans, est la fille de M. Paul Bouffard, avocat. Mademoiselle Andrée Legendre est l'enfant de madame Legendre, de la rue Murray, et enfin mademoiselle Géraldine Roy est la fille de l'honorable docteur A.-V. Roy, C. L., de Lévis.

M. Armand Mercier, de l'Académie Commerciale, est âgé de 18 ans. Il est le fils de M. le commandeur Jos. Mercier. Il fréquente l'Académie Commerciale depuis 5 ans et il suit actuellement un cours scientifique.

Ce sont les jeunes Woodside et Nestor, qui ont été choisis au Québec High School d'après ce que nous avons appris, hier soir, de source officieuse cependant.

Le choix des écoliers qui feront partie de la délégation d'écoliers du Canada a été fait par chacune des institutions d'abord et ensuite par le département de l'Instruction publique à qui l'Over Seas Ligue Association avait confié la tâche de lui désigner les élèves les plus aptes à faire ce voyage. Les écoliers canadiens assisteront au défilé du couronnement. Des places spéciales leur ont été réservées. Ils visiteront ensuite tous les principaux centres de l'Angleterre et de l'Ecosse où plusieurs manifestations auront lieu en leur honneur. Il est tout probable qu'ils se rendront ensuite en France et qu'ils visiteront l'Exposition Universelle, à Paris. Ils ne seront pas de retour avant les premiers jours du mois de juin.

RECLAMATION DE $198,353

Une réclamation de $198,353.32 est présentée au ministère des Terres et Forêts, de la part de M. Marius Dufresne, qui a hérité des droits sur les forces hydrauliques de la Rivière-du-Loup.

DE L'HISTOIRE

Le ministère des Terres et Forêts doit se défendre d'une réclamation au montant de $198,353.32 qu'il vient de recevoir de la part des procureurs de M. Oscar Dufresne, de Montréal. Il s'agit d'une concession d'une certaine étendue du lit et des rives de la Rivière-du-Loup, dans le comté de Maskinongé, dont les droits octroyés par lettres patentes en 1907 à Henry-L. Auger, industriel de Montréal, auraient été subséquemment cédés à la Algonquin Power Company, puis à M. Oscar Dufresne.

L'affaire remonte à l'année 1907, alors que M. H.-L. Auger, de Montréal, obtint ses lettres patentes pour la concession des forces hydrauliques de la Rivière-du-Loup. Le document fut enregistré le 23 mai 1923, sous la signature de l'hon. Adélard Turgeon, ministre des Terres et Forêts, de l'hon. L.-A. Jetté, lieutenant-gouverneur, et de M. Jos. Bégin, sous-secrétaire de la province.

Le 26 septembre 1923, la conces-
(Suite à la page 9, 6e col.)

MORT DE MLLE JOSEPHINE BLANCHET

Nous apprenons avec regrets la mort de mademoiselle Joséphine Blanchet, décédé hier, à Cap-Rouge, à l'âge de 43 ans. Mademoiselle Blanchet a succombé à une longue maladie.

La défunte laisse dans le deuil ses parents, M. et madame Onésime Blanchet; un frère, M. Hervé Blanchet; trois soeurs, madame Philippe Vézina (Albertine), madame Maurice Jobin (Noëlla), et mademoiselle Malvina Blanchet. Elle était la belle-soeur de mademoiselle Marie Pagé et de MM. Philippe et Maurice Jobin, boucher.

Les funérailles de mademoiselle Blanchet auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église du Cap-Rouge.

DECES D'UN CONSTRUCTEUR BIEN CONNU

M. George-D. Davie, ancien administrateur général de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, est mort hier, à sa résidence de l'avenue Laurier. — Il était âgé de 64 ans.

SA CARRIERE

M. George-Duncan Davie, une figure bien connue parmi les constructeurs de navires du Canada et même des pays étrangers, est décédé, hier matin, à sa résidence, 325 avenue Laurier, à Québec. M. Davie a succombé à une maladie dont il souffrait depuis six ans et qui l'avait forcé de se retirer des affaires. Il était âgé de 64 ans.

Pendant au-delà de quarante ans, M. Davie s'est occupé activement de construction de navires. Les chantiers maritimes de Lauzon ont connu sous sa direction une activité intense. Ses services furent hautement reconnus par l'Amirauté anglaise, par l'Institut naval des architectes anglais. M. George Davie commença sa carrière aux chantiers Carrier, Lainé & Co. Il devint ensuite gérant et administrateur de la Quebec Salvage and Wrecking Co. Ltd., de la George-T. Davie & Sons, et enfin de la Davie Shipbuilding & Repairing Co.

M. George Davie était né à Lévis, le 19 août 1873. Il était le fils de George-Taylor Davie et de Mary-Elizabeth Patton. Il reçut d'abord sa première instruction dans une école primaire de Berthier. Il vint ensuite compléter ses études au Quebec High School. Dès son jeune âge, M. Davie s'intéressa à la construction des navires. En 1890, alors qu'il n'avait que 17 ans, il commença à travailler aux chantiers Carrie, Lainé & Company, où il s'initia aux affaires et devint ingénieur-mécanicien. Il ne tarda pas à prendre beaucoup d'expérience et à se faire remarquer par sa compétence et son habileté. Il devint quelques années plus tard gérant général de la Quebec Salvage & Wrecking Co. Ltd. et aussi de la George-T. Davie & Sons dont son grand-père, M. Taylor Davie, fut le fondateur.

En 1913, alors que la George-T. Davie & Sons vendit son équipement et ses ateliers à la Davie Shipbuilding & Repairing Co., M. George Davie fut nommé gérant général. Il conserva cette position jusqu'en 1931, alors que la maladie le força de se retirer des affaires. C'est comme administrateur de la Davie Shipbuilding & Repairing Co. que M. Davie se fit le plus remarquer. Durant la grande guerre, les chantiers maritimes de Lauzon ont connu une activité débordante et ils ont été à même de rendre des services inappréciables à l'Amirauté anglaise. C'est aussi au cours de cette période que les chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding ont pris une expansion considérable.

M. George-Duncan Davie laisse dans le deuil, son épouse, madame Davie, née Mable-Fessie Sandilands; un fils, M. Charlie Davie ; deux filles, madame Harold Hannafold, de Montréal, et madame André Delagrave de Québec ; un frère, M. Allison-C. Davie, de Lévis ; une soeur, madame J. de Bossé, de Québec ; deux petits-fils, James et Derek Hannaford.

Les funérailles de M. Davie auront lieu demain après-midi, à 2 heures 30, en l'église Chalmers, rue Ste-Ursule.

Aux membres de la famille en deuil, "L'Evénement" offre ses plus sincères condoléances.

AUX ASSISES DE RIMOUSKI

Rimouski, 5. — (D. N. C.) La session des Assises criminelles s'est continuée ce matin avec la cause de Léopold Lepage, de Ste-Anne-des-Monts, accusé d'avoir aidé à favoriser l'importation de 350 gallons de boisson de contrebande. Un des principaux témoins entendus, M. Arthur Dugal, estimateur de Québec, a déclaré que la boisson qui avait été saisie représente, en droits et taxes, une valeur de $7,039.00. La cause doit se continuer aujourd'hui. La Couronne est représentée par Me Alphonse Garon et l'accusé, par Me René Asselin.

A NEW-YORK

Nous apprenons que la Direction du Syndicat de Québec a pris l'initiative de déléguer son Chef de Rayon de la chaussure, M. Armand Bédard, à l'exposition annuelle de chaussures qui se tient au "Waldorf-Astoria" à New-York cette semaine.

Nul doute que M. Armand Bédard revienne très documenté sur les créations que les maitres-bottiers désirent lancer l'automne prochain. De cette documentation, il en résultera certainement un grand avantage pour la clientèle du Syndicat, qui sera ainsi assurée d'obtenir les plus riches créations qui fouleront nos trottoirs au cours de l'automne 1937.

Nous reconnaissons avec fierté que le Syndicat mène toujours de l'avant et avec ce légitime orgueil d'offrir les nouveautés en primeur à sa nombreuse clientèle.

L'EVENEMENT

l'Association Canadienne des Quotidiens
Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de
Fonde en 1867

Services de nouvelles :
La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.)
l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants :
J.-B. Rathbone, Montreal et Toronto, Ont.
Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago,
Boston, Philadelphie, Detroit, Seattle et San Francisco
The Clougher Corporation, Limited.
Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUEBEC, 6 AVRIL 1937

Les deux extrêmes

Lorsque le futur dictateur Adolf Hitler entreprit sa longue campagne politique, pour le compte du militarisme allemand, il prétendait préparer la défense de sa patrie contre le péril communiste et le gouvernement des soviets russes. Il prêchait alors une espèce de guerre sainte pour la conservation de la civilisation. Ce beau zèle lui conquit la faveur d'influences religieuses, qui aidèrent à son éclatant succès électoral.

Aujourd'hui, bravant une fois de plus l'opinion universelle, Hitler conclut avec Ludendorff une alliance anti-chrétienne et anti-catholique, dont l'objet est de repousser une morale de justice sociale et de liberté religieuse qui gêne le racisme haineux qu'il cultive dans l'âme du peuple allemand. Il faut donc chercher d'autres motifs à l'action qu'il poursuit contre la nouvelle Russie. Le véritable objet de ses activités anti-communistes est la convoitise de ses ressources naturelles.

Tout dernièrement, Mackensen, un contemporain de Ludendorff, se faisait encore le champion de l'idée chrétienne auprès d'une nation à laquelle il proposait aussi de combattre l'athéisme communiste. La rupture définitive du Reich et du Vatican ne permet plus d'équivoque à ce sujet. Entre le paganisme et l'irréligion, la vieille civilisation n'a pas à choisir; elle se doit de les repousser l'une et l'autre. La franche hostilité de Staline n'est pas plus dangereuse que la fourberie du renégat Hitler.

Les races et les couleurs

La présence en Canada d'un prince nippon nous invite à considérer le problème des relations économiques et politiques entre le Canada et le Japon. Qu'une distance considérable sépare ces deux pays, ils n'en sont pas moins voisins. Leurs relations commerciales redeviennent plus actives. Les importateurs japonais sont les distributeurs des produits canadiens sur plusieurs points du continent asiatique. Et ils ont des raisons particulières de favoriser le Canada dans leur commerce extérieur dont les progrès sont considérables.

Dans une conférence prononcée dernièrement à Winnipeg, un universitaire en vue remarquait que l'éventualité d'une querelle politique entre les Japonais et nous est aussi lointaine que celle d'un conflit avec une nation européenne. Nous n'avons ni cause ni moyen de chercher noise au peuple industrieux de l'Extrême-Orient. D'ailleurs nous ne croyons pas qu'il ait lui-même jamais raison de rompre les excellentes relations que nous entretenons avec lui.

Peut-être n'en peut-on dire autant au sujet des relations entre les Etats-Unis et le Japon. A ce point de vue, le conférencier dont nous parlons disait justement que même au cours d'un conflit entre ces deux puissances, le devoir du Canada serait de rester neutre. A condition qu'on respectât de part et d'autre l'intégrité du territoire canadien, cette liberté d'action pourrait servir les fins de la réconciliation entre les belligérants. Si telles sont les dispositions des intellectuels de l'ouest canadien à l'égard des Japonais, ce n'est dans les provinces de l'est que les préjugés de race ou de couleur seraient soulevés contre eux.

Pour libérer le commerce

Les liens du commerce sont parmi ceux qui servent mieux les amitiés internationales. Lorsque le mouvement des échanges tient deux peuples occupés, ils ne pensent qu'à s'unir davantage pour leur avantage mutuel. C'est ce que comprennent les trois nations liguées contre le militarisme allemand, l'Angleterre, la France et la Belgique. Elles préparent un pacte économique qui donnerait un maximum d'efficience industrielle à leurs activités, en même temps qu'il les unira plus étroitement pour les fins de la défense contre l'ennemi commun.

C'est le troisième accord important conclu entre ces pays en ces derniers temps. Ils seront bientôt associés dans l'importante affaire des échanges, comme ils le sont par une solidarité militaire et par une étroite coopération pour la stabilisation de leurs devises nationales. C'est la réponse de trois nations progressives à l'invitation que lançait naguère aux démocraties européennes le président de la république américaine. Pour défendre le régime libéral contre les adversaires de la liberté, disait M. Roosevelt, il n'y a pas de meilleur moyen que de généreux traités de commerce.

Il nous fait plaisir de signaler que ce retour aux saines idées économiques a été proposé et pratiqué par le gouvernement canadien, avant même que Washington prenne une semblable initiative. Entre peuples et entre hommes de bonne volonté, les relations sociales, intellectuelles et commerciales tendent à renforcer une politique de paix et de progrès. L'augmentation du volume et de la valeur des échanges canadiens avec dix peuples amis est la juste récompense de la saine doctrine prêchée par l'honorable Mackenzie King, digne successeur de Sir Wilfrid Laurier, l'un des premiers champions canadiens de la liberté du commerce.

La vie présente, c'est le poste où nous devons gagner notre classement dans la vie future. Le temps nous est donné pour bien faire et Dieu nous réserve son éternité pour nous récompenser.

Mgr SIMEONE.

C'est l'honneur de la civilisation à laquelle nous restons attachés, c'est le sens de nos démocraties, c'est la pensée même du christianisme de continuer à avoir foi dans l'avenir de la fraternité humaine.

Général GAMELIN.

Ici et là dans le domaine municipal

UNE DELEGATION

Une délégation du conseil municipal des Trois-Rivières doit se rendre à Québec, aujourd'hui, rencontrer les officiers de la Commission municipale afin de les consulter sur l'impasse devant laquelle ils se trouvent acculés par le refus des échevins de siéger sous la présidence du maire-suppléant J.-J. Ryan.

Ces jours derniers, les échevins ont fait la grève en quittant la salle du conseil pour protester contre l'attitude de l'échevin Ryan, maire-suppléant, qui avait déclaré illégale une motion qui recommandait la nomination d'un nouveau maire-suppléant.

C'est un fait sans précédent dans les annales municipales qu'un conseil quitte ainsi en bloc la salle des délibérations en signe de protestation contre le geste d'un de leurs collègues appelé à présider en l'absence du maire. L'affaire aura certes des répercussions intéressantes et les officiers de la Commission municipale vont étudier la question afin de tirer la situation au clair.

HISTOIRE MUNICIPALE

Depuis quinze ans, le domaine municipal subit une perturbation profonde devant le fardeau croissant des charges publiques et des dettes accumulées sur les épaules des contribuables. La statistique établit que les 1,526 municipalités qui couvrent la province de Québec — et cela comprend les cités, villes, villages, comtés et municipalités rurales — ont accru leur dette générale de 103.1 pour cent de 1920 à 1935, pour former le chiffre formidable de $434,941,518; c'est une dette de $147.-91 par tête de population.

Québec établit en outre le record de compter la plus forte dette municipale de toutes les provinces du Canada; elle dépasse Ontario, qui chiffre une dette municipale de $427,-323,899, soit $130.47 par tête.

Sans doute, les dettes municipales ne sont pas une nouveauté: elles existent depuis l'époque lointaine de 1849, alors que les premiers embryons de municipalité ont fait leur apparition dans la vieille province des Deux-Canada; depuis lors, leur progression s'est faite lentement pour élever graduellement leur courbe jusqu'à la période de la Grande Guerre. Mais, depuis l'année 1920, c'est le pas de course vers la hausse et chaque année les municipalités ont accru par larges tranches leur dette publique, à tel point que cette dernière période de quinze ans surpasse par son chiffre imposant tout le total de la dette antérieure.

Ainsi Québec possédait une dette municipale de $214,107,656 en 1920, résultat d'une accumulation de cinq ou six décades; en 1935, la dette passait au chiffre étonnant de $434,-941,518, soit plus du double en quinze ans.

Les autres provinces n'ont guère mieux résisté à cette "fièvre de dette": les 938 municipalités de l'Ontario ont accusé une augmentation de 97.4 pour cent durant la même période pour arriver au chiffre global de $427,323,899. Au Nouveau-Brunswick, l'accroissement s'est opéré à 87.4 pour cent; en Nouvelle-Ecosse, à 43.2 pour cent; dans l'Ile du Prince-Edouard, à 104.5 pour cent. Enfin, dans tout le pays, les dettes des municipalités accusent une hausse de 69 pour cent depuis quinze ans, soit le chiffre de $484,-259,099, pour en arriver au montant global actuel de $1,186,016,381 ou $118.93 par tête.

A quoi peut-on attribuer cette hausse croissante? Les économistes l'expliquent en trois raisons toutes simples: la première, augmentation de la population, principalement dans les centres urbains; la deuxième, accroissement de la richesse et partant des revenus des contribuables, et la troisième, un niveau plus élevé de vie. Les deux premières s'imposent comme une constatation logique, mais la dernière s'apparente étrangement à un besoin de luxe et de confort et surtout au démon de la spéculation qui s'est emparé d'un domaine qui lui était fermé jusqu'ici: le modeste conseil municipal, jadis sanctuaire de sagesse et de prudence.

Le contribuable, fortement taxé dans sa propre localité, paye un lourd tribut au régime administratif, tribut qui vient s'ajouter encore aux contributions des administrations provinciales et fédérales, dont les dettes constituent un impôt encore tout aussi imposant. Il envisage donc avec espoir tout mouvement qui tend à le délivrer, même partiellement, de ses charges, comme par exemple la consolidation des dettes à un taux moindre d'intérêt et le loyer de l'argent à plus long terme.

LES DETTES MUNICIPALES

La loi de consolidation des dettes municipales sera présentée dès cette semaine même à la Législature de Québec par l'hon. Joseph Bilodeau, ministre du Commerce et des Affaires municipales. Cette loi est prévue depuis le début de la session mais aucune procédure n'en a été faite encore pour l'engager dans l'engrenage de la législation.

Cette loi, qui fera l'objet d'une motion du ministre des Affaires municipales, permettra aux municipalités de la province, grandes ou petites, de légiférer en matière de consolidation de leur dette et de faire des règlements pour lancer de nouvelles émissions de consolidation à des taux d'intérêt beaucoup moindre; les municipalités pourront profiter des taux favorables du marché monétaire et pratiquer des économies substantielles dans le service des charges statutaires de leurs dettes.

On prévoit que des milliers de dollars seront ainsi épargnés par les municipalités qui voudront profiter des pouvoirs que la loi de consolidation des dettes va leur accorder. Dans le cas de grandes municipalités, comme Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, les propriétaires fonciers en éprouveront un soulagement profond, eux qui supportent un lourd fardeau des dettes contractées.

La loi passera rapidement les stages de la procédure et provoquera une discussion intéressante.

OFFICIERS MUNICIPAUX

Laurierville, 6. — (D.N.C.) — Le conseil municipal, à sa session générale du mois de mars dernier, a fait la nomination de ses officiers pour un terme de deux ans. Ont été nommés: inspecteur municipal, M. William St-Pierre; inspecteur agraire, M. Julien-A. Gingras; gardien d'enclos, M. Alphonse Paquet; estimateurs, MM. Joseph Lemelin, Arsène Dion et Alcide Demers; vérificateur, M. J.-S. Trottier, comptable à la Banque C. N. de Plessisville; inspecteurs des cours et cheminées, MM. E. Charest et J. Bellavance.

LONG TEMOIGNAGE DU DOCTEUR ANDRE SIMARD

(Suite de la dernière page)

tites déchirures ont une longueur d'environ...

Par Me Taschereau :

—Votre Seigneurie, depuis quand les photographies font-elles preuve ?

Par Me Rivard :

—Depuis que la photographie et les Cours de justice existent.

Le juge :

—La meilleure preuve, c'est celle du témoin oculaire. Et les photos sont des preuves. Le témoin est en mesure de nous dire que cette photo est exacte. Vous avez parfaitement le droit de la voir avant qu'elle soit produite.

Me Taschereau la regarde et le docteur Simard produit la photo.

L'hon. juge Lucien Cannon déclare que les experts ont le droit d'exprimer des opinions. C'est leur privilège. Il appartient, dit-il, aux jurés de décider ensuite. Je donnerai mes directives plus tard.

Le témoin explique qu'à l'autopsie il a trouvé un enfant mort par asphyxie. Le coeur indiquait une mort rapide par syncope. Il attribue la syncope au traumatisme ou choc. Il n'y a que sur ses gants et sur sa bouche que l'on a retrouvé du sang. Le témoin veut parler des mains de l'accusé, mais la défense s'y oppose.

Me Joli-Coeur et son aviseur, Me Taschereau, font de nouvelles objections. On fait sortir les jurés et Me Antoine Rivard explique qu'il veut établir une constatation de fait faite par le docteur Simard.

Le juge :

—Lorsque les détectives ont arrêté Big Mike ou Little George, ils ont trouvé tout un attirail. Cet attirail a été mis devant la Cour. On a déclaré que c'était une preuve de caractère.

Par Me Taschereau :

—D'après l'article 940, l'enquête du coroner ne peut pas servir ni directement, ni indirectement. Le témoignage du docteur Simard ne peut être donné devant les jurés.

Par le juge :

—L'accusé était-il en état d'arrestation ?

—Non. Il était détenu comme témoin principal.

Par le juge :

—Si l'accusé avait été en état d'arrestation, je maintiendrais l'objection. En Angleterre, on a forcé un accusé à écrire, de façon à comparer son écriture. L'article 940 veut dire qu'un individu doit être arrêté. Le rôle du coroner ne dépasse pas son enquête. Quant à l'enquête elle-même, elle peut servir. Ça veut dire que l'enquête du coroner ne doit pas être l'unique base du procès. Question permise.

Les jurés reviennent et le docteur Simard poursuit son témoignage :

—J'ai examiné les mains de l'accusé et j'ai constaté sur le dos de la main droite deux lésions qui étaient à différentes hauteurs, en demi-cercle dont la partie bombée regardait en haut. J'en ai conclu à des traces d'ongles.

Par Me Achille Joli-Coeur :

—Vous avez dit, docteur, qu'il y avait du sang sur le gant ?

—Oui. Je l'ai constaté avec mes yeux.

—Ça pouvait être autre chose ?

—Possible, mais peu probable.

—Avez-vous retracé sur le corps de la victime un choc ?

—Non. Dans certaines conditions, une personne peut mourir sous le moindre choc.

—Vous ne jurez pas que cette égratignure de la bouche ait pu causer la mort ?

—Ce n'est pas probable parce que ce choc a eu lieu avant la mort. Elle s'est essuyée avec son gant.

—Le corset qu'elle avait était un corset ordinaire ?

—Pas moderne. C'était un corset renforcé avec des baleines.

—Si la défunte a reçu un coup, ce ne sont pas ces baleines qui l'ont protégée ?

—J'ai dit qu'elle était morte d'un coup fort léger.

Par Me Antoine Rivard :

—La trace de pied, c'était à quel niveau ?

—Au niveau de l'oeuf.

Par le juge :

—Une femme enceinte de 5 mois et demi mourra-t-elle si elle est frappée ainsi ?

—Oui.

Par Me Taschereau :

—Etes-vous certain ?

—C'est une opinion.

Le Dr ANTONIO MARTEL

Par Me Noël Dorion :

—Connaissiez-vous madame Grenier ?

—Depuis 1933. Je l'ai accouchée en 1935 et je l'ai soignée pour les débuts de sa grossesse en 1936.

Le juge :

—Un mari doit savoir comment traiter sa femme quand elle est enceinte.

LE Dr LAROCHELLE

Le docteur Larochelle a raconté qu'il avait été appelé sur les lieux et avait pratiqué la respiration artificielle. Il a constaté la mort.

M. Jules Rousseau, dessinateur à l'hôtel de ville de Québec, produisit le plan du théâtre du drame à la fin de la séance. Il avait été chargé de faire un agrandissement de la carte de la ville à ce sujet.

ON FELICITE BOUCHARD ET E. LAPOINTE

(Suite de la dernière page)

"Woodsworth, et que copie de cette "résolution soit transmise à l'hon. "M. Ernest Lapointe, et aux jour-"naux pour publication".

Le bureau de direction a aussi félicité l'hon. M. Bouchard et les députés libéraux, pour le bon travail qu'ils font au cours de la session à la législature. Tous les membres ont également été unanimes à féliciter l'hon. M. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, pour l'initiative qu'il a prise en parcourant tous les endroits importants de cette province, afin de mettre le public au courant du programme du parti libéral.

Le club libéral de Quebec-Est a étudié l'opportunité de la location d'un local. Cependant cette initiative du club a été remise à quelque temps encore. Le club Libéral de Québec-Est entreprendra sous peu une campagne de recrutement qui commencera prochainement.

Nous serons heureux de mettre nos lecteurs au courant de cette propagande. Après quelques questions de routine, l'assemblee s'est ajournée.

M. L. FAGUY AU CONSEIL LAVAL

(Suite de la page 3)

chef; ils appartiennent à toutes les classes sociales, sans distinction de langue, de nationalité ou de pays. Leurs principes fondamentaux sont l'unité, la fraternité, la charité et le patriotisme.

L'Ordre fut fondé par un prêtre catholique, l'abbé McGivney qui étudia dans cette province, au Séminaire de St-Hyacinthe. Possédant au début 12 membres, la vaste organisation en compte maintenant 600,000 qui habitent dans tous les coins de l'Amérique.

En novembre 1926, S. E. le cardinal Rouleau, chargé par les autorités suprêmes de faire une étude spéciale de sa constitution, avait reconnu l'esprit catholique de l'Ordre et l'avait fait savoir au Saint-Père.

M. Faguy fait ensuite remarquer qu'on ne peut tenir l'association responsables des écarts de langage, des démarches malheureuses ou des interventions inopportunes qui ont été ou qui peuvent être faites par quelques-uns de ses membres; ils ne sont, après tout, que des humains qui errent quelquefois ou exagèrent leurs expressions.

Le député d'Etat des Chevaliers de Colomb cite alors les témoignages de papes et de cardinaux qui ont encouragé et encouragent encore les activités de l'Ordre. Le pape Benoit XV, dans une audience accordée à un congrès des Chevaliers, leur disait: "Votre armée doit lutter avec le Souverain Pontife, pour combattre l'erreur". Et encore :"Venez, fils chéris, exercer votre activité dans la Ville Eternelle, alors que des sectes impies déploient une énergie infernale et font preuve d'une générosité inouie pour attirer Mon peuple en dehors de la sainte Eglise; il me faut une armée comme la vôtre pour travailler à une grande cause".

Evoquant ensuite le souvenir des Zouaves Pontificaux le Saint Père ajoutait: "Des hommes généreux, à l'âme forte et chrétienne, sont venus autrefois d'Amérique se ranger sous le drapeau papal et défendre les intérêts de l'Eglise; une autre armée et d'autres munitions doivent aujourd'hui venir de ce même pays, pour M'aider à combattre l'erreur".

Pie XI, dans son Encyclique "Inisquis afflictesque" sur la très dure condition de l'Eglise au Mexique, parle du dévouement de toutes les associations qui viennent lui prêter secours. Il mentionne alors les Chevaliers de Colomb, comme l'armée qui s'étend dans tout le pays, qui se compose d'hommes actifs et laborieux que recommande hautement la profession declarée de leur foi et de leur zèle pour le bien de l'Eglise.

M. Faguy donne lecture d'un message du cardinal Pacelli, au Chef Suprême Carmody, dans lequel le Saint Père accorde sa cordiale bénédiction apostolique à l'Ordre, à l'occasion de sa campagne contre le communisme. Le conférencier lit ensuite des messages de félicitations et d'encouragement de plusieurs cardinaux et rappelle une conférence prononcée par Mgr Comtois des Trois-Rivières et où l'évêque rend hommage à la soumission des Chevaliers.

Le conférencier développe un point important et qui est la considération dont jouissent les 15,000 Canadiens qui font partie de l'Ordre. A cet effet, il souligne que chaque Conseil possède une parfaite autonomie et que chez nous, les oeuvres charitables accomplies par la société ont dépassé depuis longtemps le million de dollars.

M. Faguy a parlé en terminant du système d'assurances dont jouissent les Chevaliers et il cite des chiffres démontrant la solidarité financière de l'organisation. Il fait un pressant appel à tous les gens d'affaires, professionnels et jeunes gens de se joindre à eux en entrant dans les cadres de l'Ordre comme membres ou en s'y aliiant dans la lutte contre le communisme.

La causerie terminée, il remercie le bienveillant auditoire qui est venu l'écouter en si grand nombre.

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

(Suite de la page 3)

J.-O. Dussault, fondateur du conservatoire, a rempli la partie musicale avec brio. On connaît l'intrigue et la musique des "Cloches de Corneville". L'intérêt est soutenu du commencement jusqu'à la fin. Les situations drôles et dramatiques se succèdent sans interruption. Il y a de la vie et du mouvement. L'auteur a su faire intervenir ses personnages au bon moment. Au début de la pièce, on voit le fermier Gaspard qui, pour gagner les bonnes grâces du Bailli de Corneville, veut obliger Germaine à l'épouser. Celle-ci, ayant juré d'accorder sa main au pêcheur Grenicheux, qui lui avait sauvé la vie, s'enfuit chez le jeune marquis de Corneville de retour dans son château après plusieurs années d'absence. Dans le deuxième et troisième actes, l'auteur présente une suite de scènes comiques qui ne manquent pas de piquant: le vieux château de Corneville, que l'on dit hanté, est un sujet de terreur, cependant, le marquis de Corneville, accompagné de ses soldats, vient durant la nuit dans le château et surprend le fermier Gaspard, qui en reconnu comme étant l'auteur des apparitions et de cette mystification, car il s'était approprié la fortune de son vieux maître absent depuis 18 ans. A la fin du troisième acte, le marquis amoureux de Germaine, apprend par le vieux Gaspard, que celle-ci est de haute naissance et digne de lui, et que le véritable sauveteur de Germaine n'est autre que le marquis Henri. L'allégresse est générale.

L'interprétation de cette pièce a été très bien réussie. Mme Dorothy Pfeiffer, madame Joncas-Mathieu, MM. Omer Duranceau et Alfred Ratté se sont acquittés de leur rôle avec une rare maîtrise. C'est madame Dorothy Pfeiffer qui a joué le rôle de Serpolette et Mme Joncas-Mathieu celui de Germaine; toutes deux ont chanté et joué de façon très brillante. Les rôles masculins, ceux de Gaspard, (Alfred Ratté), et de Grenicheux (Omer Duranceau) ont été également bien remplis. Madame Dorothy Pfeiffer et M. Omer Duranleau ont soulevé des applaudissements prolongés. Ils ont été rappelés à pluiseurs reprises et non sans raison. Après une aussi belle interprétation, les assistants ont émis le souhait d'avoir encore le plaisir d'applaudir les artistes du Conservatoire National de Musique.

MLLE MARCELLE PARE EST DECEDEE

On apprend la mort de Mlle Marcelle Paré survenue hier le 5 avril à l'hôpital Laval. Mlle Paré était la fille de M. et Mme Octave Paré, (née Louise Martel) tous deux décédés. Elle laisse pour pleurer sa perte une soeur, Yvonne, épouse de M. Roland Beaulé, employé à la Sun Life ; et un frère M. Jules Paré, voyageur pour la compagnie Anderson-Macbeth de Toronto.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures en l'église de St-François d'Assise. Le départ aura lieu de la résidence de son frère, 419 1-2, 3ième avenue, à 8 h. 45.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

IL CONSTRUIT DES FOYERS

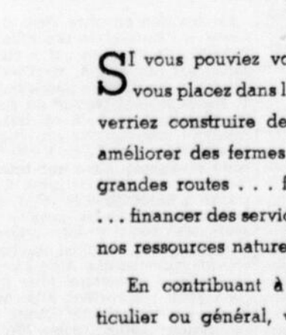

IL CONSTRUIT DES ÉCOLES

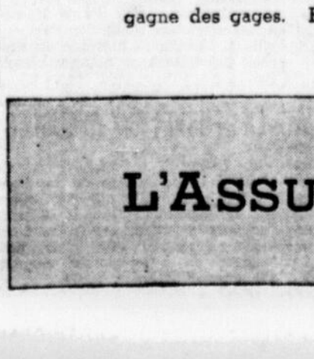

IL CONSTRUIT DES ROUTES

Comment VOTRE DOLLAR D'ASSURANCE-VIE Travaille Pour Vous

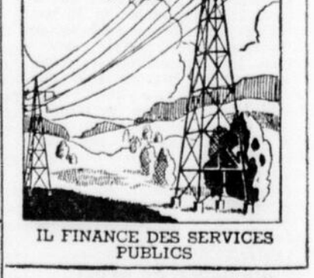

IL FINANCE DES FERMES

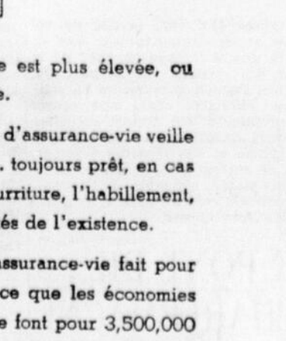

IL FINANCE DES INDUSTRIES

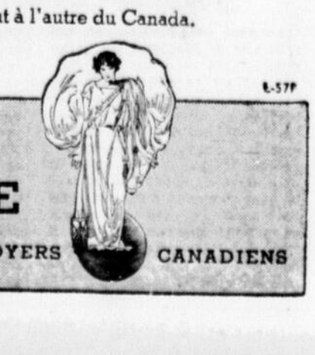

IL FINANCE DES SERVICES PUBLICS

Si vous pouviez voir à l'œuvre le Dollar que vous placez dans l'assurance sur la vie, vous le verriez construire des maisons, des écoles . . . améliorer des fermes . . . paver des rues et des grandes routes . . . faire marcher des industries . . . financer des services publics . . . et développer nos ressources naturelles.

En contribuant à ces travaux d'intérêt particulier ou général, votre dollar d'assurance-vie gagne des gages. Et, par suite de ces gages, votre police d'assurance-vie est plus élevée, ou votre prime est moins élevée.

Entre-temps, votre Dollar d'assurance-vie veille sur vous et votre famille . . . toujours prêt, en cas d'imprévus, à acheter la nourriture, l'habillement, le gîte et les autres nécessités de l'existence.

Ce que votre Dollar d'assurance-vie fait pour VOUS est un exemple de ce que les économies placées dans l'assurance-vie font pour 3,500,000 assurés prévoyants d'un bout à l'autre du Canada.

L'ASSURANCE SUR LA VIE
GARDIENNE DES FOYERS CANADIENS

E-57F

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'EVENEMENT

A LA CAMPAGNE	$4.00
EN VILLE	5.00
AUX ETATS-UNIS	6.00
EN EUROPE	10.00

Carnet Mondain

Notre carnet

Nos lecteurs désireux de passer une note sociale au journal sont priés de s'adresser à notre collaboratrice, en téléphonant au No 2-5831, ou encore en adressant leurs communications écrites au numéro 247, avenue Laurier.

Madame E.-L. Patenaude, épouse de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province, accompagnée du lieut.-colonel D.-B. Papineau, assistait, hier soir, à la représentation "Les Cloches de Corneville" donnée au Palais Montcalm, sous les auspices du Conservatoire National de Musique. Madame J.-O. Dussault, madame M. Monast et madame W. Doyle recevaient madame Patenaude et les invités d'honneur.

Madame Joseph Bilodeau, épouse de l'honorable Ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, recevra, jeudi, à un déjeuner, au Café du Parlement.

Le docteur J.-E. Dussault, M.P., est retourné à Ottawa après avoir passé la fin de semaine avec sa famille, à Lévis.

Madame Frank Clarke est de retour d'un voyage de quelques mois en Floride.

Madame E.-G. Joly de Lotbinière recevra intimement, cet après-midi, au Quebec Winter Club, en l'honneur de madame A.-J. Christie, d'Ottawa.

Madame Desmond Clarke et sa fille, mademoiselle Rosemary Clarke, partent aujourd'hui pour Montréal, où elles assisteront au carnaval annuel du patin qui aura lieu au Forum mercredi, le 7 avril.

M. Léonard Tremblay, M.P., est de retour à Ottawa après avoir passé une semaine dans le comté de Renfrew, Ont.

M. et madame Henri Lemieux et leur fille, Hélène, de "Gros Pin", Charlesbourg, sont de retour de Palm Beach, Floride, où ils ont passé l'hiver.

Le brigadier et madame J.-M. Prower recevaient récemment à un cocktail en l'honneur des officiers de la Garnison et de leurs épouses.

Madame Ross Drouin recevra, cet après-midi, à l'heure du thé, à sa résidence, avenue des Erables, en l'honneur de mademoiselle Louise Drouin et de mademoiselle Criquette Samson, à l'occasion de leur prochain mariage. Madame Maurice Hamel et madame Jacques Samson serviront le thé.

Dimanche après-midi, le 4 avril, dans l'église Ste-Cécile d'Englewood, New-Jersey, a été baptisée Claudette-Monique, enfant de M. et madame John-P. Bogdan. Elle a eu pour marraine sa grand'mère, madame Amédée Denault, de Québec, et pour parrain, son oncle, M. Joseph Bogdan, de Trenton, N.J. M. et madame Bogdan ont reçu après la cérémonie religieuse.

Le major et madame Raymond Garneau, qui voyagent aux Etats-Unis depuis une dizaine de jours, se rendront à La Havane avant de revenir à Québec, vers la mi-avril.

Cet après-midi, cercle de tricot au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine, à l'appartement de madame Harry Lamb.

Mademoiselle Françoise Bédard est de retour de Ste-Catherine, où elle passait plusieurs jours.

Madame Edouard Picher et ses deux filles, madame Louis Dufresne et mademoiselle Madeleine Picher, sont de retour de Daytona Beach, où elles ont passé six semaines.

M. et madame Alexander Porter, de Toronto, passaient la fin de semaine en notre ville.

M. Armand Bédard, chef du rayon de la chaussure au Syndicat de Québec est parti pour New-York où il visitera l'Exposition de chaussures qui se tient cette semaine au "Waldorf-Astoria". M. Armand Bédard sera de retour vers la fin de cette semaine.

Madame Robert Taschereau réunissait, hier après-midi, à son appartement de l'avenue Turnbull, les membres d'un cercle de tricot au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

M. et madame Gordon Grant, qui passaient quelques jours à Montréal, étaient de passage à Québec en fin de semaine, en route pour Toronto.

Mademoiselle Fernande Harvey est retournée à la Pointe-au-Pic après avoir passé une semaine, l'invitée de M. et madame Pierre Le-Moine, Grande-Allée.

Madame Fitzgibbon retournera prochainement à Montréal après avoir passé quelque temps à Québec, l'invitée de M. et madame Allen Boswell.

M. Paul Létourneau et madame Létourneau, née Esther Bigaouette, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, né à l'hôpital St-François d'Assise.

Mademoiselle Esther Côté est retournée à Victoriaville après avoir passé quelques jours à Québec, l'invitée de mademoiselle Gabrielle Giroux, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-B. Giroux, Grande-Allée.

Mademoiselle Meredith Millen est retournée à Montréal après avoir été l'invitée de M. et madame M.-T. Bancroft à leur résidence d'"Holmwood", Sillery.

Mademoiselle Annette Marsh est de retour de Toronto, où elle était l'invitée de son oncle et de sa tante, M. et madame H. Sutherland.

M. et madame R. Lafrance, de Cascade Point, font un court séjour à Québec.

Mademoiselle Patricia Rochette partira aujourd'hui pour Montréal, où elle passera quelques jours, l'invitée de mademoiselle A. Paré, d'Outremont.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers: M. J.-L. Saint-Jacques, M. R.-H. Hall, M. S. Lafontaine, M. A.-M.-C. de Lorimier, Montréal; M. S.-W. Stobo, Schenectady, N.Y.; M. Bruno Grandmont, Trois-Rivières; M. E. Fortin, Beau-Montréal; M. S.-W. Skobo, Schenec-M. J.-M. Kiddie, Terre-Neuve; M. James-J. Pippa, Toronto; M. C. McGlahon, Toronto.

Madame Percy Nelles recevra à un déjeuner au Country Club, demain midi.

"LE SON ALL-BRAN ME CONSERVE BIEN PORTANT"

"Après un plantureux déjeuner, j'éprouvais de la congestion. Et au bout de deux jours, il me fallait prendre un laxatif.

"Un beau matin, j'absorbai du Son ALL-BRAN. Croyez-moi, il vaut mieux que tous les laxatifs et il me conserve bien portant tous les jours."—Wm. C. Billings. (Adresse sur demande).

Pourquoi demeurer mal en train, quand vous vous trouverez si bien de manger une savoureuse céréale? C'est que le Son ALL-BRAN possède des "matières inassimilables" qui absorbent l'humidité de l'organisme, libèrent l'intestin et vous délivrent de la nervosité, des "bleus" et des maux de tête.

Eprouvé scientifiquement, cet aliment naturel s'avère efficace et sans danger. Et c'est infiniment mieux que de prendre des remèdes brevetés. Le Son ALL-BRAN est *garanti*. Prenez-en durant une semaine. Si vous n'en êtes pas satisfait, votre argent vous sera remboursé par la Compagnie Kellogg.

Il se sert comme céréale ou cuisiné. Le Son ALL-BRAN est riche en vitamines B et en fer. Dans toutes les épiceries. Fabriqué par Kellogg, à London.

LE PLUS BEAU CHOIX
De carrosses pour bébés

Ne vous fatiguez pas à penser à la voiture qu'il vous faut cette année pour le bébé. LEGARE vous présente maintenant un choix considérable de carrosses à la dernière mode, et vous ne pourrez faire d'erreur si vous y choisissez le vôtre.

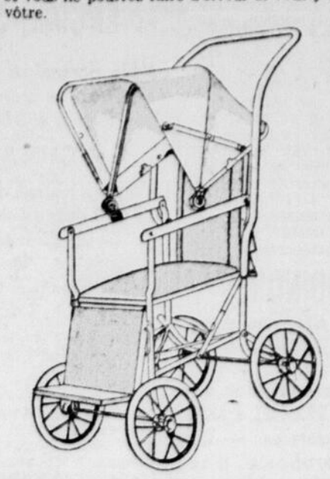

La Mode est aux Carrosses pliants

Et chez LEGARE, vous les verrez dans nombre de finis et de styles; avec dossiers mobiles, sièges rembourrés ou non, avec ou sans capote, en "rayette" (imperméable) ou en "cravenette", avec guidon nickelé ou peint, etc. Tous avec roues caoutchoutées. Tons: marron, bleu-marine, gris, tan et autres.

Prix à partir de $4.50

COMPAGNIE LEGARÉ LIMITEE

Dans la métropole

(Spéciale à L'Evenement)

Montréal, 5. —Mademoiselle Louise Morin réunissait à déjeuner, le lundi de Pâques, au Windsor, les élèves du cours finissant de Villa-Maria.

Mesdemoiselles Gabrielle et Lucile Levesque recevaient, dimanche, de cinq à sept, en l'honneur de mademoiselle Jeanne Letourneau-Drapeau, à l'occasion de son prochain mariage.

M. Ladislas Kicki, consul de Pologne à Montréal, a reçu à déjeuner hier, au Ritz Carlton, en l'honneur de MM. Tade et Adam Styka, peintres polonais de passage à Montréal.

Sir Edward Beatty, après un court séjour à New-York, au Waldorf-Astoria, est parti pour la Floride.

M. et madame J.-Adélard Raymond, le sénateur et madame Donat Raymond, et mesdemoiselles Suzanne, Madeleine, Françoise et Grace Raymond, ont passé les fêtes de Pâques à Palm Beach.

Madame Pierre-F. Casgrain et sa fille, Hélène, sont parties hier pour Ottawa.

Le colonel et madame Rupert Dawson sont retournés en Ecosse, après avoir passé trois semaines à Palm Beach, avec le sénateur et madame J. M. Wilson.

Sir Ames et lady Nelson, de Yorkshire, Angleterre, de passage à Montréal, se sont inscrits au Mont-Royal.

Mesdemoiselles Marie-Thérèse Paquin et Lucile Lamoureux sont revenues de New-York, où elles ont passé les fêtes de Pâques.

Madame R.-A. Timmins passe quelques jours à New-York, au Biltmore.

Dans la capitale

(Spéciale à L'Evenement)

Ottawa, 5. — Le ministre du Japon et madame Kato recevait à un dîner hier soir au Château Laurier en l'honneur de leurs Altesses impériales le prince et la princesse Chichiba. Après le dîner une réception, à laquelle assistaient environ cinq cents invités, fut donnée par le Ministre du Japon et madame Kato.

Madame Ernest Lapointe recevra à un déjeuner ce midi.

M. et madame John Belcourt, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Ottawa, les invités de madame D'Arcy MacMahon, mère de madame Belcourt.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(6 avril 1814)

La Légende du Moulin de Montmartre.

Pour les vieux Parisiens, parler des moulins de Montmartre, c'est évoquer des souvenirs de joyeuse vie, de bals champêtres, de crêpes dorées et d'omelettes fumantes qu'on allait dévorer le dimanche, en compagnie de quelque jolie fille. Il y avait plusieurs moulins campés tout en haut de la butte, ils étaient devenus des cabarets après avoir servi à moudre de la farine, alors que les grandes minoteries ne les avaient pas détrônés. Tels quels, avec leurs toits de vieilles tuiles, leurs murs vétustes et leurs antennes noires, ils faisaient partie du paysage de ce coin de Paris ils appartenaient presque à l'Histoire de Montmartre qui, comme chacun sait, est une petite cité dans la grande.

Aussi, vif émoi parmi les peintres qui, tant de fois les reproduisirent, quand on parla, ces temps derniers, de démolir les légendaires moulins; les amis du "Vieux Paris" s'émurent et réussirent à intéresser le préfet de la Seine à ces derniers vestiges du siècle passé, qui eurent leur heure de célébrité. La cause fut gagnée, au moins pour l'un de ces édifices qu'on a transporté des hauteurs de la rue Lepic jusqu'à la place Jean-Baptiste-Clément, où il dresse ses grandes ailes, son chapeau pointu et ses petites fentres amusantes.

On le montre aux étrangers et les guides racontent aux caravanes sa légende vraie, car il y en a une et des plus dramatiques, qui remonte à l'invasion de 1814, au siège de Paris, quand l'Europe tout entière s'était coalisée pour abattre la France.

Joseph Napoléon, qui défendait les hauteurs de Montmartre, avait laissé quatre cents dragons avec l'ordre de tenir jusqu'au bout pour protéger la retraite de ses soldats. Les dragons se battirent en héros, maintenant l'élan des troupes ennemies qui leur étaient cinquante fois supérieures. Cette poignée d'hommes arrêta 20,000 Silésiens pendant plusieurs heures. Les Allemands, de cette époque, n'étaient pas meilleurs que ceux de 1914; furieux d'avoir été mis en échec si longtemps, ils cherchèrent à se venger; ce fut sur les habitants du Moulin que leur colère tomba.

Le meunier d'alors s'appelait Debray, il vivait paisiblement avec sa femme et ses enfants; les soudards prétendirent qu'il s'était servi des ailes de son moulin pour faire des signaux aux soldats de Napoléon. Malgré les protestations des pauvres gens qui jurèrent qu'ils étaient innocents, qu'ils n'avaient pas quitté leur salle basse, on arracha avec brutalité le fils aîné des bras de ses parents affolés, on le lia à une des ailes du moulin et les brutes le fusillèrent sans plus de jugement, avec la même cruauté, à un siècle de distance, que leurs dignes successeurs de 1914, les lâches bourreaux qui violèrent les femmes, massacrèrent les vieillards et les enfants et semèrent sur leurs pas, les ruines et les larmes.

Des amis, après le départ des barbares, détachèrent le corps du supplicié, l'enterrèrent pieusement dans un petit cimetière qui faisait partie de la vieille église Saint-Pierre, église paroissiale du village de Montmartre, d'où la vue est des plus étendues et des plus agréables, ainsi que le constate un ouvrage sur les "Curiosités de Paris" paru en 1716, réédité en 1883 et qui signala le grand nombre de moulins à vent édifiés sur la "montagne" de Montmartre, et aussi la quantité de cabarets "où le peuple va boire et se réjouir à bon compte: cela s'appelle aller à la guinguette, nom que l'on donne à ces cabarets".

Un Bourgeois de Paris.

(reproduction interdite).

OCCUPONS NOS LOISIRS
Patrons Vennat

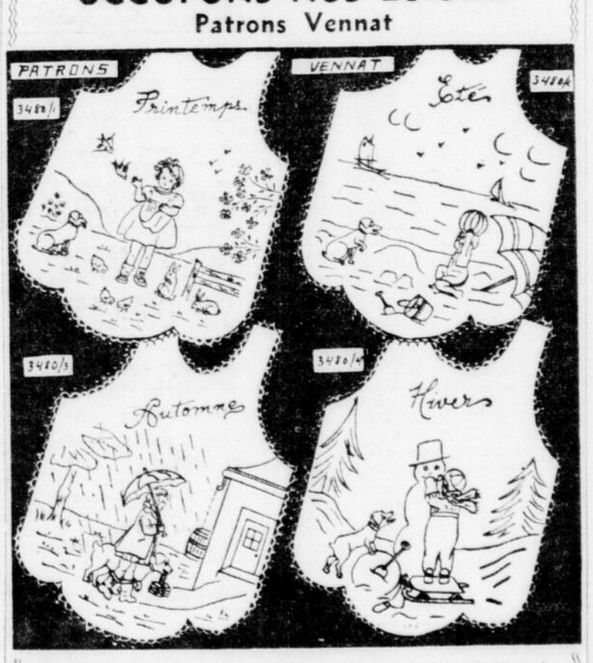

No 3480. — Tabliers d'enfants "Les Saisons" Délicieux dessins, indications des couleurs: Printemps robe rose, poulets jaunes et bruns, chien noir, barrière brune, fleurs roses et jaunes. Eté parasol rouge, sol jaune, chien brun, mer vert bleu, sable jaune pale, oiseaux et bateaux noirs hiver bonhomme bleu et écharpe jaune, sapin vert foncé, traineau et pelle bruns. Automne maison brique, fillette robe et parapluie rouges, manteau brun, pluie bleu pâle, sol brun. Tous les visages et mains noirs.

Chacun de ces modèles à tracer 18c., perforé 50c., au fer chaud 25c. Etampé sur coton jaune suivant qualité 18c. ou 25c. Coton à broder garanti 15c.
SPECIAL: Etampé sur broadcloth de couleur jaune, rose, vert et bleu, chacun 25c., les 4 ensemble 89c.

COUPON VENNAT

L'EVENEMENT, Québec.

Ci-inclus..... pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Adresse: L'EVENEMENT, coin des rues St-Vallier et de la Couronne.

Circulaire de baptême 5c. — Circulaire de nappes 5c. — Circulaire religieuse 5c.
Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c. par an.

GRANDES BERGERONNES

Baptême

A été baptisé Joseph-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Joseph-Louis Lavoie (Antonia Tremblay). Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Lavoie, grands-parents de l'enfant.

Communion solennelle

M. l'abbé Thibault a fait faire la communion solennelle à 24 enfants dont 12 filles et 12 garçons. L'acte de consécration à la sainte Vierge fut lue par Mlle Bibianne Tremblay, et celui au Sacré-Coeur et le renouvellement des promesses du baptême par MM. Edmond Larouche et Louis Lapointe.

Première communion

Le jeudi saint, c'était la petite communion; à peu près une quarantaine de petits garçons et petites filles ont reçu Jésus pour la première fois. Ces cérémonies sont toujours des plus impressionnantes. C'était les RR. Soeurs du Bon Conseil qui avaient la direction du chant.

DRUMMONDVILLE

Douane et accise

Pour l'exercice fiscal 1936-37 qui se termine avec le mois de mars, les recettes du bureau des douanes et accise de cette ville se sont totalisées à $442,293.92.

Cet important total de recettes qui se chiffre à près d'un demi-million de dollars, indique éloquemment l'activité des affaires à Drummondville, au cours de l'année dernière.

LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS
Château Café
(HOTEL LORRAINE)
Repas: .35 chacun **10 repas** pour $3
9, rue Des Jardins Téléphone: 2-6225

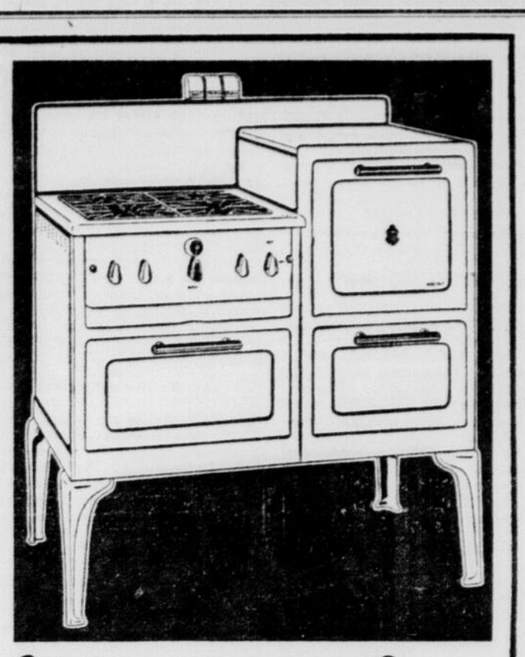

avant d'acheter

CONSIDÉREZ TOUTES CES CHOSES

Ne manquez pas de voir le beau choix de Poêles à Gaz Moffat. Leur ligne moderne sera la première chose qui vous frappera. Le fini lisse en émail-porcelaine—dans un choix de couleurs qui conviendront à votre cuisine—se nettoie rapidement. Les Poêles à Gaz Moffat possèdent toutes les caractéristiques requises pour faire la cuisine avec commodité, efficacité et économie.

"A" Le fini brillant et les côtes triangulaires serrées du gril en aluminium genre panier, type "Pull-out" empêchent la chaleur d'atteindre la graisse qui tombe au-dessous et éliminent ainsi la fumée et les odeurs. Avec l'ancien gril à fils métalliques, la chaleur atteint la graisse dans le récipient et cause une fumée excessive, mais avec le Gril Moffat . . . cela ne peut pas se produire.

"B" Il n'y a pas de poches d'air dans les parois du four isolé Moffat. Tous les coins et recoins sont soigneusement bourrés de laine minérale de première qualité. La chaleur reste DEDANS . . . Economie . . . Cuisines Fraiches . . . résultats meilleurs et plus uniformes. Vous ne pouvez obtenir une isolation aussi parfaite avec des feuilles d'amiante ondulée ou une laine isolante de qualité inférieure, lesquelles servent ordinairement pour l'isolation des fours.

"C" Voici une autre caractéristique Moffat qui élimine tout travail à l'aveuglette . . . le Contrôle Automatique de la Chaleur du Four. L'ancien indicateur de chaleur ne donnait qu'une idée vague de la chaleur du four et il ne réglait pas la température. Avec le Contrôle Automatique de la Chaleur du Four Moffat, vous n'avez qu'à fixer la température désirée et la chaleur du four est automatiquement maintenue à cette température.

Le Poêle à Gaz Moffat, est muni des Brûleurs à Gaz "Vit-A-Flame" qui épargnent de 20% à 25% de gaz sur les brûleurs ordinaires en forme d'étoile. L'allumage automatique est aussi une autre commodité. Les brûleurs "Vit-A-Flame" donnent une chaleur intense, uniformément distribuée, en forme de trèfle. Encore un tour de clé, et la flamme s'ajuste automatiquement en "pointe d'épingle" pour faire mijoter ou cuire sans eau.

Voyez le nouveau Poêle à Gaz Moffat aujourd'hui. Examinez ces caractéristiques. Puis installez un Moffat dans votre cuisine et assurez-vous une satisfaction quotidienne à la cuisine pour des années à venir.

MOFFATS LIMITED
WESTON, ONTARIO

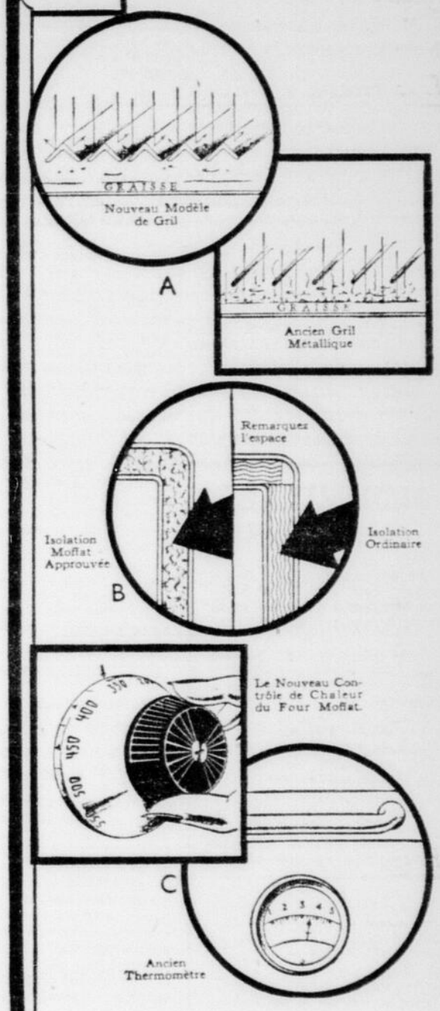

RG-627F

Poêles à Gaz
MOFFAT

Achetez votre Poêle à Gaz Moffat au **QUEBEC POWER**

Holt, Renfrew & Company Limited

Renards argentés jumeaux
(2 peaux)

Le cachet par excellence du plus joli costume de printemps.

Vous pouvez vous en procurer un modèle, quelque limité que soit votre budget.

Nous avons choisi dans notre vaste assortiment une quantité limitée de magnifiques peaux... Nous vous les offrons, jusqu'à épuisement du stock, à un prix incroyablement bas.

Les ressources extraordinaires de nos parcs à renards, en même temps que notre pouvoir exceptionnel d'achat, voilà ce qui seul nous permet de vous offrir ces superbes peaux de renards argentés aux prix de

$72.59 à $88

Les premières à venir auront, tout naturellement, le choix.

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No N-2

Par CHARLES FLANDERS

(Copyright King Feature)

Les papeteries enregistrent des gains considérables. -- Rapport annuel de Melchers Distilleries Ltd.

L'ACTIVITE DECLINAIT A LA HAUSSE A LA BOURSE DE N.-Y., HIER

NEW-YORK NE S'EMBALLE PAS

Le marché américain était un peu plus ferme mais l'activité faisait défaut.

STEEL SE RALLIE

Le président Taylor de U. S. Steel parle d'un dividende sur le commun.

New-York, 6. — (P. A.) Par Frederick Gardner, rédacteur financier de la Presse Associée. Les acheteurs se sont intéressés sans enthousiasme à quelques valeurs dans les aciéries, les huiles et les spécialités. Le marché a apparemment profité de la décision du Federal Reserve Board de supporter les obligations du gouvernement américain ainsi que du règlement de plusieurs grèves aux Etats-Unis.

Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monté de 2-10 de point à 71.3. Le roulement fut de 976,480 parts seulement à rapprocher d'un virement de 1,637,930 actions vendredi dernier.

U. S. Steel a remonté de 2 1-4 points en fin de séance au cours de 119 3-8. Ce raffermissement a été déterminé par la déclaration du président Taylor à l'effet que la compagnie pourrait bien verser quelque chose prochainement aux actionnaires ordinaires. Chrysler a gagné 1 3-4 point à 123 1-4 parce que l'on s'attend au règlement de la grève aux usines de cette compagnie. General Motors a baissé de 1-8 de point à 61 5-8. Les actions cuprifères ont baissé parce que le prix du cuivre pour l'exportation a encore fléchi.

International Paper privilégié a monté à 120 3-8, Loew's à 82, New-York Central à 50 3-4, Northern Pacific à 32 1-4, Western Union à 73 1-4, Pullman à 62, Warren Bros à 11, Crown Zellerbach à 23 7-8 et Industrial Rayon à 42 5-8. Des reculs furent subis par contre par Santa Fe à 79 3-4, Westinghouse à 141, Douglas Aircraft à 58 5-8 et Du Pont à 158 1-4.

791 titres différents firent leur apparition à la cote. 370 ont avancé, 255 ont reculé et 166 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal :

	30 Indus.	15 c.f.	15 Util.	60 Tot.
Hier	96.3	46.4	46.8	71.3
Samedi	96.0	46.4	46.5	71.1
Mois dern.	100.8	46.9	50.4	74.3
1936	85.8	37.8	49.0	64.6
1937 haut	101.6	49.5	54.0	75.3
1937 bas	94.1	37.8	46.4	69.1
1936 haut	99.3	43.5	53.7	72.8
1936 bas	73.4	30.2	43.4	55.7
1932 bas	17.5	8.7	23.9	16.9
1929 haut	146.9	153.9	184.3	157.7

NOUVELLES DU JOUR

Le dollar canadien a fermé à New-York à $1.00 1-8, la livre sterling à $4.90 3-4 et le franc français à $0.0416 1-2.

o O o

Les obligations de papeteries canadiennes ont enregistré des gains considérables à Montréal.

o O o

Les profits d'exploitation de Melchers Distilleries Ltd. furent de $88,199 en 1936 au lieu de $93,053 en 1935.

o O o

Canada and Dominion Sugar Company Ltd. a gagné des profits nets de $1,644,996 durant 1936 au lieu de $1,-733,895 en 1935.

o O o

Aluminum Limited a gagné des recettes nettes de $4,797,-187 durant l'année 1936 au lieu de $2,791,737 en 1935.

o O o

American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique cette semaine à 89.9 pour cent de la capacité, en recul de .8 de point sur la semaine précédente.

o O o

Le prix du cuivre pour l'exportation a baissé à 15.90 sous la livre à New-York.

Canada Malting Company a gagné durant la période de 17 mois finissant le 31 décembre 1936 des profits nets de $696,447.

o O o

Le prix de l'argent en barres à New-York a haussé de 1 3-8 sou à 46 5-8 sous l'once.

Renseignements financiers

Canada Malting Co.

Les profits nets de Canada Malting Company Limited durant la période de dix-sept mois finissant le 31 décembre 1936 furent de $696,447. Les chiffres comparatifs pour la période précédente ne peuvent être obtenus parce que l'année fiscale a été changée pour coïncider avec l'année du calendrier. Les profits d'exploitation ont été de $1,416,318 avant la dépréciation et les taxes. Le compte de surplus gagné est passé de $917,427 le 1er août 1935 à $1,067,-048 le 31 décembre 1936. Les disponibilités courantes sont de $4,634,400 y compris $4,019,093 pour l'inventaire et $469,832 de comptes recevables. Les exigibilités immédiates s'élèvent à la somme de $1,562,193 y compris $1,213,763 d'avances des banques et $295,565 pour la réserve des taxes.

Saguenay Electric Co.

Les revenus d'exploitation de Saguenay Electric Company furent l'an dernier de $260,855 au lieu de $236,-154 l'année précédente. Les recettes nettes de la compagnie ont été l'an dernier de $112,091. Après les charges, Saguenay Electric Company a subi une perte nette de $7,835 à rapprocher d'une perte de $20,125 en 1935. Le déficit se chiffre maintenant à la somme de $38,363. Les disponibilités courantes de la Saguenay Electric s'élèvent à $96,122 et les exigibilités immédiates sont de $98,690.

Mexican Light & Power

Les recettes nettes de Mexican Light & Power Company durant le mois de janvier 1937 furent de $253,-208, en augmentation de $13,808 sur celles du mois correspondant de 1936 au total de $239,400. Les recettes brutes de la compagnie furent de $750,256 au lieu de $693,363 en janvier 1936. Les frais d'exploitation et les charges pour la dépréciation ont augmenté de $43,085 au total de $497,048.

Western Steel Products

G.-T. Clarkson, syndic, présentera aux obligataires, aux créanciers et aux actionnaires de Western Steel Products Limited un projet de réorganisation comportant le règlement des redevances au moyen de l'émission de nouvelles actions communes et de nouvelles obligations hypothécaires. Les comptes payables différés recevront 1½ action commune nouvelle pour chaque réclamation de $100. Les détenteurs des obligations de première hypothèque recevront cinq actions sans valeur au pair pour chaque montant de $100. Les actionnaires privilégiés recevront une nouvelle action commune pour chaque ancienne action privilégiée et les actionnaires ordinaires recevront une nouvelle action commune pour 80 actions communes anciennes. L'actif de la Western Steel Products s'élevait à la fin de l'année 1936 à la somme de $3,406,465. Le plan de réorganisation comporte la nomination de sept directeurs. On a proposé les noms de James-A. Richardson, R.-J. Courlay, F.-E. Halls, G.-W. Hutchins, de Winnipeg, A.-F. Culver, de Montréal, Louis-L. Lang, de Waterloo, Ontario, et E.-S. Sargeant, de Toronto.

Marche des obligations

Le Federal Reserve Board, de Washington, a commencé hier à acheter des obligations du gouvernement américain au marché. Cette décision a été prise en vue de stabiliser les conditions sur le marché de l'argent et d'aider les banques à fournir le montant de 16 2-3 pour cent requis d'ici le 1er mai dans les dépôts. Les autorités officielles se défendent à Washington de vouloir par ces achats faire monter les cours des obligations ou encore établir un niveau fixe des prix. Le Secrétaire du Trésor Morgenthau a déjà déclaré que les fonds fédéraux ne serviront pas à faire monter le marché. La décision du Federal Reserve Board a été connue après deux journées de discussion. Au cours des dernières semaines, le Board a acheté $103 millions d'obligations du gouvernement américain et il a vendu en même temps des billets et des bons du Trésor. En dépit de ces achats, les cours ont fléchi à New-York.

NOUVELLES MINIERES

Argosy Gold Mines

Argosy Gold Mines a subi une perte nette d'exploitation de $795 en 1936 avant la dépréciation, l'épuisement et les frais antérieurs aux opérations. Les revenus bruts ont été de $132,450 et les déboursés de $133,-245. Le bilan en date du 31 décembre 1936 indiquait des disponibilités courantes de $94,450 et des exigibilités immédiates de $130,662. F.-L. Thethewey, président, a déclaré que depuis la fin de l'année la situation liquide de la compagnie s'est améliorée. Le moulin a été mis en marche le 16 juillet dernier. Il a traité jusqu'au 31 décembre 9,872 tonnes de minéral pour une récupération totale de $130,027, ou une récupération de $13.20 par tonne. Les frais d'exploitation ont été de $12.50 la tonne. Ces frais sont trop élevés à cause du coût élevé de l'énergie et du transport.

McKenzie Red Lake

Les profits nets d'exploitation de McKenzie Red Lake durant l'année 1936 furent de $363,487. Les profits nets portés au compte de surplus ont été de $221,811. La compagnie a réservé $34,748 pour les taxes, $54,-462 pour la dépréciation et $52,465 pour les frais antérieurs à la production. Le moulin a traité 61,611 tonnes de minéral durant la période de sous revue pour une récupération de $743,377. Les frais d'exploitation furent de $6.02 par tonne. La balance nette au crédit du compte de surplus se trouvait être le 31 décembre dernier de $151,187 après le paiement de $203,000 de dividendes, un ajustement de $946 pour les taxes de 1935, et les frais d'incorporation de $1,629.

McWatters Gold Mines

McWatters Gold Mines a commencé le creusage d'une nouvelle galerie au niveau de 400 pieds afin de faciliter l'extraction du minéral récemment trouvé un peu plus bas que ce niveau. La veine de minéral a été suivie à cet endroit sur une distance de plus de 80 pieds et l'on rapporte que la teneur du minéral est bonne sur des largeurs intéressantes. On saura bientôt quelle est l'importance véritable de la découverte de minéral qui a été faite à cet endroit.

Stanley Gold

Stanley Gold vient d'accorder un contrat de 5,000 pieds de forage au diamant, en divers points de son terrain de Wawa (Ont.). L'un d'eux se pratiquera en profondeur, à partir du niveau de 550 pieds, afin d'explorer le vaste gisement de minérai qui se trouve au sud du puits actuel.

Un forage horizontal, commencé au niveau de 250 pieds, avait déjà révélé ce gisement à 200 pieds du puits. L'exploration indiquait des teneurs constantes sur plus de 300 pieds. Les opérations de forage en étaient restées là.

On espère découvrir en profondeur des teneurs de plus en plus riches, dans toute cette zone. Si tel est le cas, Stanley Gold aura localisé l'un des gisements les plus considérables au Canada.

D'autres sondages seront faits, sur la veine Smith. Cette veine a déjà été mise à nu et décapée (trenched) sur une distance de plus de 3,000 pieds. Le minerai s'est révélé riche sur des largeurs considérables.

On explorera également le contact de granodiorite, à l'ouest du terrain. Celui-ci a déjà suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt chez plus d'un géologue.

Sullivan Consolidated

La production de Sullivan Consolidated durant le premier trimestre de 1937 a été de $187,177 au lieu de $184,352 durant le trimestre précédent. Durant le trimestre correspondant de l'année dernière, la production de Sullivan avait été de $135,-500.

Eldorado Gold Mines

Le rapport financier d'Eldorado Gold Mines pour 1936 indique une forte augmentation dans les profits ainsi qu'une amélioration de plus d'un million de piastres dans le fonds de roulement. Au 31 décembre dernier, le fonds de roulement était de $1,683,221 au lieu de $407,801 à la fin de 1935. Les profits nets d'Eldorado après la dépréciation, l'épuisement et les taxes, furent de $644,084, soit l'équivalent de 17.7 sous par action commune alors qu'ils avaient été de $138,573 ou de 4 sous par action l'année précédente. En 1936, le moulin a traité 22,946 tonnes de minérai avec une récupération brute de $1,-349,3888 à rapprocher d'une récupération de $752,918 en 1935.

Le prix du cuivre pour l'exportation était hier à New-York de 15.90 sous la livre.

LA PERFORMANCE DES PAPETERIES

Abitibi Paper 5 p. c. a gagné 6½ points et Minnesota & Ontario 5 points.

NEW-YORK MONTE

Les valeurs fédérales ont gagné de bonnes fractions à New-York.

Montréal, 6. — (P. A.) Les obligations de papeteries canadiennes ont enregistré des gains considérables sur le marché de Montréal, hier. Les gains allaient jusqu'à 6 1-2 points dans ce compartiment. Les prix étaient fermes dans les bons de l'Etat mais l'activité y faisait défaut. A New-York, les valeurs fédérales ont monté. A Montréal, on a noté des gains dans les Dominion 3 pour cent perpétuels et dans les 3 1-4 pour cent 1966. Les autres valeurs n'ont pas fait grand'chose.

Abitibi Paper fut très recherché et ferma en mieux de 6 1-2 points. Brown Company a haussé de 3 à 3 1-2 points et Minnesota and Ontario de 5 points. Donnacona Paper était inchangé. Les utilités publiques étaient fermes. Beauharnois Power 5 pour cent a monté de 3 1-2 points. International Hydro Electric a baissé de 1 1-2 point.

A NEW-YORK

New-York, 6. — (P. A.) Les valeurs fédérales américaines ont gagné du terrain hier parce que le Federal Reserve Board a annoncé qu'il entendait supporter les cours de ces valeurs afin de stabiliser le marché. Les gains variaient de 2-32 à 12-32 de point dans ce compartiment. Les gains allaient jusqu'à deux points dans Santa Fe, 4 pour cent à 109 1-2, Bethleem Steel 3 3-4 pour cent à 94 3-4, Studebaker 6 pour cent à 138 et New-York Central 5 pour cent à 97 1-2. Les obligations de l'Italie et de Cuba ont monté de même que celles d'Abitibi Paper.

MARCHES AUX BESTIAUX

Montréal, 5. (P. C.) — Les arrivages de bestiaux comprenaient ce matin 703 bêtes à cornes, 882 veaux, 145 moutons et agneaux et 1,971 porcs. Les arrivages de bêtes à cornes étaient le double de ceux de lundi dernier. 65 pour cent de ces bêtes comprenaient des bouvillons de qualité assez bonne à bonne et les prix furent à peu près stables. Les bons bouvillons ont rapporté de $7.50 à $8.25 avec le gros des ventes à $8. Un bouvillon de choix pesant 1,325 livres s'est vendu à $8.50. Les bouvillons de qualité moyenne ont coté jusqu'à $7.25 et les communs se vendirent de $5 à $5.50. Les genisses ont coté de $4 à $6.25 et les bonnes vaches ont rapporté de $4.75 à $5.50. Les vaches de qualité moyenne se vendirent de $3.75 à 4.50 et les communes à boucherie de 3.25 à 3.75. Les plus communes ont coté de 2 à 3. Les bons taureaux se vendirent d $4.25 à $4.90. les taureaux gras autour de 4 et les communs de $3.25 à $3.75.

Les prix des veaux ont baissé d'une piastre à $1.50 comparativement à lundi dernier. Neuf bons veaux furent vendus à $6.50. Ils pesaient 140 livres. Les autres veaux furent vendus par lots irréguliers à des prix variant de $4. à $5. Le gros des ventes a été fait à $4.75.

Trois agneaux du printemps pesant 150 livres furent vendus pour la somme totale de $23. Les agneaux pesant environ 40 livres ont rapporté $6. chacun. Les plus légers ont coté $4. Les agneaux légers communs n'étaient pas demandés. Il a été vendu 50 beliers de qualité assez bonne entre $6. et $7. le cent livres. Les moutons tondus se vendirent $4. à $4.50 et les autres jusqu'à $5.

Les porcs ont encore monté de 25 sous. Le porc à bacon a coté $9.50 avec une prime d'une piastre pour les bêtes de choix. Les porcs à boucherie ou lourds ont coté $9. Les extra lourds et les légers ont rapporté $8.50. Les truies se vendirent de $6.25 à $7.25.

DIVIDENDES

Ault and Wiborg Company of Canada Ltd., 1 3-8 pour cent par action privilégiée payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 20 avril.

Hydro Electric Securities Corporation, 20 sous par action commune, payable le 10 mai aux actionnaires inscrits le 20 avril.

ALUMINUM LIMITED

Toronto, Ont., 6. — (P.C.) Les profits nets d'exploitation d'Aluminum Limited durant l'année 1936 furent de $5,455,418 alors qu'ils avaient été de $3,-394,171 l'année précédente. Les recettes nettes ont été de $4,-797,187 au lieu de $2,791,737 en 1935. Le surplus s'est élevé à $2,320,915 l'an dernier comparativement à $628,760 en 1935. Le fonds de roulement de la compagnie était de $12,294,927 à la fin de l'année dernière alors qu'il était de $11,225,952 à la fin de 1935.

PROFITS MOINDRES DE MELCHERS LTD.

Les profits d'exploitation ont diminué de $93,053 à $88,-199 l'an dernier. — Les nouveaux certificats d'actions sont prêts.

Montréal, 6. — Le compromis qui a été approuvé par les actionnaires de la Melchers Distilleries, Limited, a eu évidemment son effet sur le rapport annuel de la compagnie pour l'année se terminant le 31 décembre 1936. A l'actif total on note une diminution de plus de $2,-000,000 si on établit des comparaisons avec l'exercice précédent. Cette diminution provient de la réduction de l'actif immobilisé de même que de l'achalandage, le tout conformément aux clauses du compromis mentionné plus haut.

L'hon. Victor Marchand, président, en présentant le rapport a déclaré que les nouveaux certificats d'actions privilégiées et ordinaires échangeables pour les anciennes actions "A" et "B" sont maintenant prêts à être distribués. On prie les actionnaires de remettre immédiatement leurs certificats pour qu'ils puissent être échangés d'après les clauses du compromis.

Les profits d'exploitation ont diminué quelque peu au cours de la dernière année. Le revenu des opérations, avant la dépréciation et l'impôt sur le revenu, s'est établi à $88,199 contre $93,053. Compte tenu de tous les amortissements, ajustements et paiement d'une somme de $50,000 en dividende sur les actions "A" en décembre dernier, le surplus au compte des profits et pertes est de $76,427 contre $38,-860 à la fin de l'année précédente.

Après avoir donné effet au compromis on constate au bilan que l'actif est à $1,991,783 contre $3,999,-630 au 31 décembre 1933. Le poste propriétés a été réduit à $916,211 contre $1,417,982 qu'il était, tandis que l'achalandage qui était de $1,-555,200 dans le bilan précédent n'est plus que de $1. L'ancien capital de 100,000 actions sans valeur nominale de la classe "A" et 50,000 actions sans valeur nominale de la classe "B" a été remplacé par 125,-000 actions privilégiées 6 pour cent cumulatif participantes d'une valeur nominale de $10 et 62,500 actions ordinaires sans valeur nominale.

L'actif liquide est à $1,071,634 contre $1,021,445 qu'il était, mais le passif exigible est à $415,357 contre $962.50 dans le bilan de 1935, parce qu'il y a un montant de $350,000 à payer aux porteurs d'actions "A". Le résultat c'est que le capital d'exploitation a fléchi à $65,677 de $1,029,442 qu'il était.

FINANCE EN MARS SUR OBLIGATIONS

La finance des gouvernements sur le marché de l'argent a été plus élevée en mars 1937 que durant le mois de mars 1936.

Montréal, 6. — La finance du Dominion, des provinces et des municipalités sur le marché de l'argent a été plus élevée en mars 1937 que durant le mois correspondant de l'année dernière, mais elle a été inférieure à 1936 en ce qui concerne le premier trimestre de l'année courante. Les ventes d'obligations se sont chiffrées le mois dernier par $22,500,445 au lieu de $12,162,232 en mars 1935. Durant le premier trimestre de 1937, les ventes d'obligations furent de $190,211,637 au lieu de $202,765,022 l'an dernier.

Le Dominion a financé pour $150 millions de bons du Trésor durant les trois premiers mois de l'année courante au lieu de $120 millions l'an dernier.

L'émission la plus importante de mars 1937 a été celle de la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario au total de $19 millions. Cette émission comprenait $11 millions d'obligations à 2 1-2 pour cent, 5 ans, offertes pour rapporter 2.75 pour cent, et $8 millions d'obligations à 3 1-2 pour cent, 10 ans, offertes pour rapporter 3.75 pour cent.

Les nouvelles émissions d'obligations industrielles vendues durant le premier trimestre de 1937 s'élevaient à $57,471,300 à rapprocher de $120,-771,192 durant la période correspondante de 1936. En mars 1937, General Steel Wares a vendu une émission de $6,577,000.

A LONDRES ET PARIS

Londres, 6. — Les prix des titres mobiliers étaient irréguliers à la Bourse de Londres hier, mais la coulisse semblait généralement ferme. Les valeurs d'huile et de caoutchouc et les titres miniers ont monté tandis que les obligations des pays européens et du Brésil ont monté. Les valeurs de premier choix étaient stables. Les actions à grand marché sont demeurées paisibles.

A la Bourse de Paris, les valeurs étaient fermes. Royal Dutch a gagné 163 francs. Les rentes ont monté de 15 à 75 centimes et les actions du Canal de Suez ont monté de 90 francs. Les valeurs à grand marché étaient irrégulières.

WINNIPEG EST ENCORE SOUTENU

Le blé de mai a coté $1.51 5/8 sur ce marché pour fermer à $1.49¾.

A CHICAGO

Le maïs a haussé de 1¾ sou à 3 5/8 sous sur le marché de Chicago.

Winnipeg, 6. — (P. C.) Les cours du blé canadien ont établi de nouvelles cimes à Winnipeg mais ils n'ont pas conservé tous leurs gains à cause des prises de profits. En clôture, les options étaient en mieux de 1-4 de sou à 1-2 sou le boisseau. Mai ferma à $1.49 3-4, juillet à $1.45 1-4 et octobre à $1.28 7-8 - $1.29. Au cours de la séance, mai s'était vendu à $1.51 5-8 et juillet à $1.47, leurs cours les plus élevés depuis le 4 décembre 1929 et le 3 janvier 1930 inclusivement. Voici les cours des options sur le marché à terme :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	151½ à	¼	151⅝	149¾	149¾
Juil	146	à 147	147	145¼	145¼b
Oct	129	à 129⅞	130⅜	128	a 128⅞ à 129
AVOINES:					
Mai	62		63⅜b	61⅛a	61¼
Juil	60		60¾	58⅝a	58⅝a
Oct	54	à 54⅛	54¾	52½	52½
ORGE:					
Mai	85⅛ à	⅜	87½	85	86⅛
Juil	81		81⅞	80¼	80¼a
Oct	74	à 74⅛b	75	73⅛	73⅛
LIN:					
Mai	196½		198⅜	195¾	195¾
Juil	197½		195¼b	196¼	196¼
Oct	195	à 194	a 195	192½a	102½a
SEIGLE:					
Mai	120½	à 121	121¼	120	120⅛
Juil	119		119	117⅛	117¼
Oct	130½ à	⅞	104½	102⅞	103⅝a

A CHICAGO

Chicago, 6. — (P. A.) Les prix du maïs ont encore monté hier parce que les approvisionnements immédiats sont rares et que l'on entretient des craintes au sujet de la récolte de 1937. La saison est tardive pour semer le maïs parce que les fermiers ne peuvent pas aller dans leurs champs. On a rapporté une diminution de 1,182,000 boisseaux dans le surplus visible de maïs aux Etats-Unis. Le maïs a monté de 1 3-4 sou à 3 5-8 sous le boisseau, le blé a baissé d'un demi sou où il a monté de 3-4 de sou, les avoines ont haussé de 3-4 de sou à 1 3-8 sou et les provisions étaient inchangées ou en mieux de 17 sous. Voici les cours des options sur le marché à terme :

	Ouv.		Haut	Bas	Ferm.
BLE:					
Mai	144⅜ à	¾	145⅝	143¼	143¼ à ½
Juil	129¼ à	½	130¾	129¼	129⅜ à ½
Sep	125¼ à	½	126½	125¼	125½ à ⅝
MAIS:					
MAI:					
Nouv	132¼	à 133⅛	133⅛	131	132⅛ à ¼
Vieux	129½		130½	129¼	129⅞
JUILLET:					
Nouv	121⅜	à 123¾	124⅜	121¾	123⅞ à 124¼
Vieux	120		131¼	120	121¼
Sep	114	à 114	115⅜	113⅜	114¾ à 115
AVOINES:					
Mai	51¼ à	½	52⅛	51⅛	51½ à ¾
Juil	49⅛ à	¾	50¼	49⅛	49⅜ à ¾
Sep	46¾		47¼	46¼	46¾ à ⅞
FEVES:					
Mai	169		..	..	..
Juil	171¼		173¼	171¼	173¼
SEIGLE:					
Mai	117¼		117½	116¾	116⅞
Juil	110		110¾	109¾	110
Sep	102¼		103⅜	102¼	102¾

LES DENREES

Montréal, 6. — (P. C.) Les prix des oeufs ont monté sur le marché des denrées de Montréal, hier. Le beurre était stable. Les oeufs classifiés se vendant par quantités de wagons ou moins ont coté 20-20 1-2 sous la douzaine pour A-gros, 18-18 1-2 sous pour A-moyens, et 17 sous pour A-de poulettes. Les arrivages furent de 656 caisses. Le beurre a coté 28 1-8 sous la livre. Les prix pour les détaillants étaient de 29 et de 29 1-2 sous la livre. Les arrivages furent de 96 boites. Le fromage de l'Ontario a coté 13 1-4-13 1-2 sous la livre. Les pommes de terre Montagnes de l'Ile du Prince Edouard ont coté $1.40 - $1.45 le sac de 90 livres, les Montagnes du Nouveau-Brunswick ont coté $1.25 le sac de 80 livres et les Montagnes du Québec ont coté $1.20 le sac de 80 livres.

La revue Steel rapporte que les aciéries marchaient la semaine dernière à 92 1-2 pour cent de la capacité, en mieux de 1 1-2 point sur la semaine précédente.

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 6.—(P.A.) Le dollar canadien était inchangé au cours de $1.00 1-8 sur le marché des changes étrangers. La livre sterling a gagné 3-4 de sou à $4.90 3-4 et le franc français a monté de 3-4 de point à $0.0461 1-2. Le franc belge a monté de .01 de sou et le franc suisse de .03 1-2 de sou. A Montréal, la livre sterling a monté de 13-16 de sou à $4.90 1-8, le franc français a gagné .01 de sou à $0.0461 et le dollar des Etats-Unis était inchangé à un escompte de 1-8 de un pour cent.

FORTE ACTIVITE DANS ABITIBI PAPER

Le titre commun a monté à 14¼ sur le Curb de Montréal et le titre privilégié à 79. — Le groupe des papeteries est très fort.

Montréal, 6. — (P.C.) — L'attention des spéculateurs s'est portée presqu'uniquement sur les actions de papeteries sur la Petite Bourse de Montréal hier. Les mines étaient stables. Abitibi commun a monté de 2 5-8 points au cours de 14 1-4. Le titre privilégié a haussé de 2 points à 79. Price Bros privilégié a monté de 4 points à 165. Price commun a monté de 2 1-2 points à 52 et Consolidated Paper de 3 1-4 points à 24. Donnacona a monté d'un point. Asbestos a touché une nouvelle cime de 122 1-2 pour fermer à 122, en mieux de 2 1-8 points. International Petroleum a gagné 1-2 point et Fairchild 1-8 de point. Beauharnois était en mieux d'un point au cours de 8 1-2. Dalhousie Oil perdit 10 sous.

Dans le compartiment minier, Hudson Bay a baissé de 2 7-8 points à 35 1-8 et O'Brien a reculé de 1-8 de point. East Malartic a monté de 11 sous et Francoeur de 5 sous. Chibougamau perdit 12 sous au cours de $1.85. Thompson Cadillac a baissé de 5 sous à $1.55.

A TORONTO

Toronto, Ont., 6. — (P.C.) — Quelques mines d'or ont enregistré de beaux gains hier tandis que les métaux basiques et les valeurs d'huile de l'Ouest canadien étaient réactionnaires. Hudson Bay a baissé de 1 5-8 point à 35 1-8 et Pend Oreille perdit 30 sous. Noranda et Falconbridge étaient inchangés. Les reculs allaient de 10 à 15 sous dans Calgary & Edmonton. Home Oil et South West Petroleum. Dalhousie, East Crest, Highwood et Okalta ont baissé de 5 à 6 sous. Kirkland Lake a monté de 16 sous au cours de $1.68. Il ferma à $1.66. Preston a monté de 6 sous à $1.33. Bralorne a monté de 55 sous et Lake Shore perdit 1-2 point.

LAKE SULPHIDE CO.

Toronto, Ont., 6. — (P.C.) — La Lake Sulphide Company a signé le contrat pour la construction d'un moulin en rapport avec le développement du Nipigon de $6 millions. Les travaux commenceront le 1er juin. Le moulin sera terminé d'ici au 1er juin 1938. Il aura une capacité quotidienne de 200 tonnes et il donnera du travail à 1,000 hommes, y compris les hommes de chantier.

CORP. DE GRANDE BAIE

La commission municipale de Québec vient d'autoriser la corporation de Grande-Baie à payer ses coupons d'intérêt du 1er novembre 1936. Ces coupons pourront donc être présentés immédiatement à la banque et ils seront honorés sans délai.

L'AVANCE S'EST CONTINUEE, HIER

Les achats de Londres ont fait monter les actions de papeteries.

A MONTREAL

Les industries de la construction sont fermes mais les métaux baissent.

Montréal, 6. — (P.C.) Les achats de Londres ont stimulé le mouvement de hausse dans les actions de papeteries sur la Bourse de Montréal, hier. Plusieurs autres groupes ont également pris part au ralliement. Les industries de la construction, les chemins de fer et les spécialités se distinguèrent. Les actions de bas métaux ont fléchi à cause de l'apathie des spéculateurs à leur égard.

Bathurst Paper a monté de 1 1-4 point au cours de 23 1-2. Howard Smtih de 1 1-2 point à 34 et St-Lawrence Paper privilégié de 2 1-2 points à 94 1-2. Rolland Voting Trust a gagné 1 1-2 point à 33 et St Lawrence Corporation 3-4 de point à 14 3-4. Le titre privilégié de cette dernière compagnie a gagné un point au cours de 39. General Steel Wares et Gypsum ont monté de 3-4 de point chacun. Foundation a gagné 3 1-4 points au nouveau sommet de 30 1-2. Canada Cement était en mieux de 1 1-2 point à 22 5-8. Hamilton Bridge a gagné 1 3-8 point et Dominion Tar 1 1-8 point. Dominion Steel and Coal B était en mieux d'un quart de point.

Smelters a baissé de 5 points au cours de 87. Nickel perdit 3-4 de point à 67 1-4 et Noranda un point au cours de 75. Brazilian a gagné 1 1-2 point à 27 1-8 et National Steel Car 1 1-2 point à 52 1-2. Lake of the Woods a haussé de 1 1-2 point et Celanese 1-2 point. Pacifique Canadien a reculé d'un huitième de point.

Le roulement total sur la Bourse et le Curb de Montréal a été de 399,700 actions y compris 203,700 actions minières et 196,000 actions industrielles. Les ventes d'obligations furent de $950. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 ut.	20 ind.	30 comb.
Hier	83.9	122.2	109.5
Samedi	83.4	120.9	108.4
Mois dern.	88.0	117.5	107.6
1936	72.2	76.6	75.1
Haut 1937	92.5	121.5	109.4
Bas 1937	83.1	107.8	101.3

CANADA & DOM. SUGAR

Montréal, 6. — (P. C.) Canada and Dominion Sugar Company Limited a gagné en 1936 des profits nets de $1,644,996, soit l'équivalent de $3.29 par action, à rapprocher de $1,733,895 ou l'équivalent de $3.47 par action l'année précédente. Les profits d'exploitation furent de $2,097,653 au lieu de $2,224,859 en 1935. Le fonds de roulement est actuellement de $13,216,746.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 6. — Les prix des peaux ont monté de 1 à 4 points durant la séance d'hier. Les ventes furent de 42 lots. Juin 18.03 tr.; septembre 18.37-40; décembre 18.73 n. et mars 1938 19.00 n.

Spicer Manufacturing Corporation a gagné en 1936 des profits nets de $1,488,760 au lieu de $628,712 en 1935.

American Power & Light a gagné en 1936 des profits nets de 25 sous par action commune au lieu de $4.-24 par action privilégiée en 1935.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec — Tél. : *2-1521

SEANCE DU 5 AVRIL 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
45	Agnew	10½	10½	10	10	3775	Howard	34	34¼	32¾	33¾
330	Al P. C. A	6½	6½	6½	6½	930	Imp Tob	14½	14½	14½	14½
168	Do priv.	37¾	38¼	37¾	38½	391	Int N'ck	68	68	67¼	67¼
105	Ass Brew	15	15	15	15	15	Int Pow.	9	9	9	9
2125	Banf	4½	5¼	4½	5¼	5	Do priv.	91	91	91	91
2395	Bath P. A	22	22¾	22¼	22½	5	I. Accep	34	34	34	34
79	Bell	160¼	160½	160¼	160½	120	Lake of W.	39	39	37¾	38½
3241	Brazilian	26⅞	27¼	26⅞	27⅛	435	Massey	14¾	14¾	14½	14½
55	B C Pow A	36½	36½	36½	36½	954	McColl	10¼	10⅜	10¼	10¼
455	Do B	9	9	9	9	5	Mt Cot.	48	48	48	48
500	Bruck S.	8	8¼	8	8	50	Do priv.	110	110	110	110
45	Build Pr A	70	70	70	70	1792	Mt Pow.	30½	31½	30½	31
25	C. Bronze	56	56	55	55	10	Mt Tram	88	88	88	88
1325	C. Car	19½	20	19	19½	275	N. Brew	40¼	40¼	40¼	40¼
50	Do priv.	28½	28½	28½	28½	25	Do priv.	40½	40½	40½	40½
600	C. Celan.	27	27¾	27	26¾	95	N. Steel C.	51	52½	51	52½
150	Do droits	22	22	22	22	547	Noranda	76	76	75	75
5299	C. Cem.	21¼	22¾	21½	22½	105	Ott. Pow.	96	96	96	96
135	Do priv.	108	109¾	108	109¾	245	Pow Corp	27	27½	27	27½
245	C. For. L	19	20	19	20	250	Que Pow	20	20	20	20
100	C. H. El pr	75	75	75	75	651	Roll. P V.T.	32	33	32	33
460	C. I. Alc A	6	6⅛	6	6	1851	Shawin.	28	28	27¼	27¼
40	Do B	5½	5¾	5½	5¾	1075	Sherwin	29¼	30	29	29⅞
125	C. N. Pow	24	24	24	24	50	Simon	15	15	15	15
1657	C. P. R.	15⅛	15⅛	14⅞	14⅞	13390	S. Law C.	14½	15	14½	14¾
240	C Steam pr	7½	7½	7½	7½	5545	Do priv.	39	39	39	39
745	Cock Plow	21	21½	21	21	1520	S. Law P pr	93½	94½	93⅝	94¼
2331	C. Smelt	91	91	87	87	25	S. Law Pl	24	24	24	24
110	Cdn Loco	17½	17½	17½	17½	55	Steel of C.	89	89½	88	88
65	C. C. Seal	21	21	21	21	875	U. Steel C.	10	10	9¾	10
250	D. Bridge	58	58	57½	58	5	Vian	5¼	5¼	5¼	5¼
135	D. Coal pr	22	22	21½	21½	460	Win El A	6½	6½	6½	6½
2255	D. Steel B	25¾	26¼	25¾	26	110	Do B	6¼	6⅜	6¼	6¼
15	D. Textile	84½	84½	84½	84½	30	Wod Mfg pr	78	78	78	78
1585	Dryden	18½	19¾	18½	19¾		**BANQUES :**				
305	Dist Seag	26½	26¾	26¼	26¾	25	Canada	58¾	59	58¾	59
2511	D. Tar	16½	17½	16½	17½	7	C Nat.	156	156	156	156
100	Electrol	20	20	20	20	10	Comm	199	199	199	199
3625	Found Co	27½	31	27	30½	10b	Montréal	229	229	229	229
2320	G. Steel W.	16¾	18	16½	17½	10	Royale	216	216	216	216
3180	O. L. & A	17½	18¼	18½	18		**OBLIGATIONS :**				
1745	H. Bridge	16½	18	16½	18	$4,550	Mt P. 3 39	50¾	50¾	50¾	50¾
445	H. Gold M.	14	14	13½	13¾	Ventes : 196,500					

Dubé, Leblond & Compagnie
Incorporée
14, rue St-Jacques Québec Téléphone : 2-4061
VALEURS DE PLACEMENT
SPECIALITE : OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

MINES DEVELOPMENT CORP.
189, rue Saint-Jean
QUEBEC
Téléphone : 2-8434

— 1937 —

PROVINCE DE QUEBEC

Ministère des Mines et des Pêcheries

COURS DE PROSPECTION

Le Service Provincial des Mines offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à identifier les minéraux et les roches; elle sera donnée à **l'Ecole Technique de Québec**, boulevard Langelier, **du 12 au 17 avril inclusivement.**

Il y aura deux cours, chaque jour, l'un dans l'après-midi à trois heures, l'autre dans la soirée à huit heures. Le conférencier sera Monsieur l'abbé J.-W. Laverdière, professeur à l'Ecole Supérieure de Chimie.

Le Directeur du Service des Mines

A.-O. Dufresne

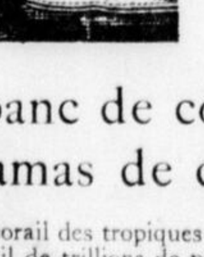

Un banc de corail et un amas de dollars

Tout banc de corail des tropiques commence à rien. Le travail de trillions de petits insectes édifie au fond de l'océan d'énormes montagnes, et c'est là une leçon de choses sur le résultat d'un labeur lent et constant.

Un amas de dollars, qui est l'essence même du succès financier, commence presque toujours dans de modestes proportions.

Contrairement aux bancs de corail, l'accumulation des dollars n'est pas une loi naturelle. Elle ne dépend pas non plus d'un coup de dés. La croissance de la fortune est impossible si le Hasard est le seul maître.

Vous avez droit de connaître les faits qui entourent un placement proposé et vous devez interpréter ces faits. Notre service de conseils financiers est à votre disposition; faisant partie de deux bourses et possédant huit succursales, nous pouvons vous être utiles.

Prenez dix minutes pour nous consulter—la route vers la fortune s'en trouvera moins longue.

JOHNSTON AND WARD

Siège social: EDIFICE de la BANQUE ROYALE MONTREAL

Membres:
La Bourse de Montréal
Le Curb de Montréal
Canadian Commodity Exchange, Inc.

Succursales:
Montréal, P.Q. Toronto, Ont. Kingston, Ont. London, Ont.
Halifax, N.-E. Sydney, N.-E. Moncton, N.-B. St-Jean, N.-B.

181-F

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec. — Tél. : *2-7006

SEANCE DU 5 AVRIL 1937

Taux de l'argent à vue à 1 p. c. — Ventes: 976,480 actions.

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Adams Exp.	20½	20¾	20¼	20¼	Kans. City S.	25½	25½	25½	25½
Air Reduction	70⅞	70¾	70½	70½	Kennecott	61¼	61⅜	60¼	60⅞
Alaska Juneau	14	14¼	14	14	Kroger Groc'y	22¾	22¾	22¾	22¾
Allis Chalmers	66⅜	67¼	66¼	66⅜	Lambert Co.	20¾	21	20⅝	21
Alleghany Corp.	4½	4⅝	4⅜	4½	Lehigh Valley	21	21	20¾	20⅞
Am. Brake Shoe	62½	62¾	62¼	62¼	Loew's Inc	79	82⅜	79	82
American Can	108¾	108⅞	108¾	108⅞	Loose Wiles	37	37	37	37
Am Car & F.	62¼	62¼	62¼	62¼	Lorillard Tob.	23⅝	23¾	23⅝	23⅝
Am. Com. Alc.	30⅛	30⅜	29⅝	29⅞	U S Leather	12¾	13	12¾	13
Am. & For. P.	11	11	10⅞	11	Do A	20¼	21¼	20¼	21⅛
Am. Loco	51	51	50½	50½	Mack Trucks	56	56	55½	55¾
Am. M. & F.	24¾	24¾	24¾	24¾	McKeespt T. P.	41	41	40⅞	40⅞
Am. Radiator	24⅜	24⅞	24⅜	24⅜	Mex. Seaboard	53¾	54½	52¾	53¼
Am. Rol. Mills	40⅛	40⅛	39⅞	39⅞	Missouri Pac.	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
Am. Smelting	93½	93¾	92½	93	Mo. Kan. & T.	8¾	8¾	8¾	8¾
Am. Sugar	50½	50½	50½	50½	Montgom. Ward	60½	60⅝	59⅝	59⅞
Am. T. & T.	172	171¼	172	172	Nash Motors	21⅞	22¼	21⅞	22
Am. Tobacco B	83½	84	83¼	83½	Nat. Biscuit	69	69¼	69	69¼
Am. Water W.	23⅛	23¼	22½	22½	Nat. Cash R.	35	35¼	34¾	34¾
Am. Woolen	11¾	11⅞	11½	11½	National Dairy	24	24¼	24	24¼
Do priv.	71½	71½	71⅛	71⅛	Nat. Distillers	33⅛	33⅜	33⅛	33¼
Amerada	107	107	107	107	National Lead	37¾	38	37¾	38
Anaconda Cop.	62¼	62⅜	60¾	61⅜	Nat. P. & L.	11⅛	11½	11⅛	11½
Ass. Dry Goods	20¼	20¼	20	20	National Tea	9⅞	10	9⅞	9⅞
Atchison Ry	81½	82	79¾	79¾	N. Y. Central	51¼	51¼	50⅜	50¾
Atl. Refining	34⅜	34¾	34½	34¾	N. Y. New Haven	7½	8	7½	8
Auburn Auto	30	30	31¼	30⅜	North. & W.	250¼	250¼	250	250
Baldwin Loco	8⅜	8⅞	8⅜	8⅞	North Am.	26	26¼	26	26
Do priv.	110	110	110	110	Northern Pac.	32⅛	32⅜	32	32¼
Balt. & Ohio	38	38	37⅞	37¾	N. Y. Shipb. Cor.	13¼	13⅞	13¼	13¾
Barnsdall A	33¾	33⅞	33	33⅜	Otis Steel	21⅜	21½	21⅛	21½
Bendix Aviat.	25⅛	25¼	24⅞	24⅜	Pac. Gas & E.	32	32½	32	32⅛
Bethleem Steel	97	97⅜	96¼	96⅞	Packard Mot.	10⅞	10⅞	10⅝	10⅞
Borg. Warner	80½	82	80½	81	Param. Publix	25⅛	25¼	24¾	24⅞
Briggs Mfg	48⅝	48⅝	48¼	48½	Penick & Fd	51⅜	51⅞	51¾	51⅞
Brooklyn M. T.	41¼	41⅜	41¼	41½	Penn RR.	47⅛	47½	47	47¼
Burroughs Ad.	31	31	31	31	Philipps Pete	58⅞	59¼	58½	58⅝
Byers A. M.	27¾	27¾	27¾	27¾	Poor & Co.	27½	27½	27½	27½
Boeing Air Craft	40	40¾	40	40¼	Pub. S. N. J.	44¾	45	44⅝	45
Canada Dry	34½	34½	33¼	33¼	Pullman Inc.	62	62	62	62
Canadian Pac.	15	15⅛	14⅞	15	Pure Oil	21⅞	21⅞	21⅞	21⅞
Cel. Corp. of Am.	34½	34½	33⅝	34⅜	Radio Corp.	10⅞	11	10¾	10⅞
Cerro de Pasco	78¾	78¾	76¾	77	Radio Keith	8½	8¾	8½	8½
Ches. & Ohio	62	62	61¼	61¼	Reading	40	40	40	40
Chrysler	123½	123½	122¼	122¼	Reming. R.	24⅞	25	24¾	25
Coca-Cola	169	169	169	169	Reo Motor	7⅞	8	7¾	7⅞
Colorado F. & I.	43	43	43	43	Republic Steel	44¼	44½	43⅞	44¼
Columbia Gas	15⅜	15⅜	15⅛	15¼	Reynolds Tob. B.	51½	51⅝	51¼	51¼
Com. Solvents	17⅞	18	17¾	17¾	St. Jos. Lead	56½	56½	56	56
Com. & South	3	3⅛	3	3⅛	S. L. San Fra.	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
Congoleum	41¾	41¾	41½	41½	Schenley Dist.	48	48½	48	48⅛
Cons. Gas	39¾	40⅛	39⅝	39⅞	Schulte Stores	2½	2½	2⅜	2⅜
Cons. Oil Corp.	17⅞	17⅞	17½	17¾	Sears Roebuck	88½	88¾	88	88
Cont. Can	59⅞	59⅞	59⅜	59⅜	Servel Inc	30	30½	30	30
Corn Products	65⅞	66	65⅞	66	Shattuck & Co.	15¾	15¾	15¼	15¼
Crucible Steel	75⅜	76	75⅜	75½	Simmons Co.	54¼	54½	54¼	54½
Curtis Wright	6⅞	7	6⅞	6⅞	Socony Vac.	19⅝	19¾	19½	19⅝
Do A	20	20⅜	19⅞	19⅞	Southern Pac.	61¼	61¼	60½	60⅝
Crane Corp.	50½	51	50	51	So. Porto Rico	39¾	39¾	39	39
Delaw. & Lack	20⅞	20⅞	20¾	20¾	Stan. Brands	15	15	14⅞	14⅞
Dupont de Nem.	159⅜	159⅜	158¼	158¼	Stan. G. & E.	10⅞	11⅛	10⅞	10⅞
Eastman Kod.	163	164	163	164	Stan. Oil of C.	47⅜	48	47¼	47¾
Elec. Auto Lite	40½	40¾	40½	40¾	Stan. Oil N. J.	72	73	72	72½
Electric P. & L.	23¼	23½	23	23	Stan. Oil of Ind.	47¼	47⅝	47	47⅜
Electric & Mus.	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜	Stone & Webster	24⅜	25¾	24⅝	25½
Erie	20⅝	20⅝	20¼	20¼	Sperry Corp.	20½	20¾	20¼	20¼
Firestone	38	38	37½	37½	Texas Corp.	62¼	62⅜	61½	61⅝
Freeport Texas	28¾	28¾	28	28	Texas Gulf Sul.	41	41¼	40¾	41¼
Gen. Asphalt	40	40	39	39½	Timken Rol. B.	64⅞	64⅞	64⅞	64⅞
Gen. Electric	56¾	57¼	56½	56½	Union Carbide	101⅞	102¼	101¾	101¾
General Foods	42	42½	42	42¼	Union Pacific	144	144¼	143½	143⅞
General Gas A	2½	2½	2½	2½	United Air Craft	30⅛	30¾	30⅛	30⅜
Gen. Motors	62⅛	62⅛	61⅜	61⅜	United Carbon	82	82	82	82
Gillette Safety	17½	17½	17	17	United Corp.	6⅛	6⅛	6	6
Goodrich Tire	47½	48	47	47	United Drug Inc.	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
Goodyear Tire	43½	44	43¼	43¼	United Fruit	85½	85½	85	85¼
Graham Paige	3⅜	3⅞	3¾	3¾	United Gas I.	14	14⅛	13⅞	14
Houston Oil	15	15⅜	15	15	U. S. Ind. Alc.	40¾	40¾	39¾	39¾
Hudson Motors	21⅜	21⅝	21⅜	21½	U. S. Pipe & Fry	65½	66	65⅜	66
Hupp Motors	1⅞	2	1⅞	1⅞	U. S. Realty	14⅜	14½	14⅛	14⅛
Int. Harvester	104	104	103¼	103½	U. S. Rubber	67½	68½	67	67⅞
Int. Hy. Elec. A	15¼	15⅜	14¾	15	U. S. Steel	118⅝	119¾	118⅜	119⅜
Intern. Nickel	68½	68½	67¼	67⅞	Vanadium	35⅜	35⅜	35⅛	35⅜
Int. Paper A	23¾	24	23⅜	23¾	Vulcan Detin.	87½	87½	87	87
Do B	17⅛	17½	17	17¼	Warner Bros	14½	14¾	14⅜	14¾
Do C	8⅝	8⅞	8⅝	8¾	Western Union	73	73¼	73	73¼
Do priv.	119	120½	118⅝	120¼	Westing. Elec.	143	143½	141	141
Int. Shoe	46¼	46½	46¼	46½	Wolworth	54	54	53½	53⅞
Int. Tel. & T.	12⅝	12⅝	12⅜	12⅜	Worth. Pump	39½	40½	39½	40¼
Johns Manville	139	139½	139	139	Lellow Truck B	31½	31⅝	31¼	31⅜

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par BAIN, POOLER & Co., agents de change, 72 rue St-Pierre, Québec. Téléphone 2-4091

SEANCE DU 5 AVRIL 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
500	Acme	15	15	15	15	1000	L. Cad.	100	100	100	100
3080	Afton	7	7	6¼	6½	4250	Leitch G	87	87	86	86
100	Ajax	45	45	45	45	1135	Min C	405	420	405	420
1600	Alex	3	3	3	3	2600	Minto	24½	25½	24½	25½
9700	Alder	152	158	146	146	6365	Moneta	188	190	185	185
15026	Argosy	94	94	88	92	2800	Morris	52	53	52	53
900	Arnt	95	95	95	95	9500	Murphy	5½	5¾	5½	5½
3500	Ashley	11	12	11	12	14100	Newbec	7	8	7	7½
16600	Astoria	17¼	17½	16½	16½	600	New G	114	114	112	112
1200	Bagamac	26	26	26	26	301	Noranda	75¾	75¾	75	75½
1125	Base M.	49	49	49	49	26525	Nor Can	88	94	88	93
1940	Beattie	155	158	155	158	1700	O'Brien	10¾	10¾	10½	10¾
10653	Bidgood	129	130	121	129	3700	Olga	6	6	5⅞	6
125	Big M.	57	57	57	57	5300	Omega	91	92	91	91
3800	Bobjo	20	20	19	19	1225	Pamour	370	370	365	365
614	Bral	840	855	840	855	7800	Paymas	88	88	82	82
1100	Buff A	11½	11½	11¼	11¼	4400	Perron	182	182	175	178
2900	Cal & E.	340	345	330	330	6095	Pick Cro	715	720	700	705
2700	Cal Oil	80	80	78	78	100	Premier	310	310	310	310
1500	Can Mal	184	185	180	185	28125	Preston	135	139	128	133
400	Carib	175	175	174	175	100	Pros All	150	150	150	150
500	Cas T	135	135	130	130	310	Read A	580	580	575	575
7015	Cent Pat	415	415	405	410	12450	Red L.	69	70	65½	65½
300	Chem R.	90	90	90	90	1000	Reno	110	110	110	110
825	Chrom	110	112	110	110	10000	Roche	32	34	30	33¼
200	Coniag.	300	300	300	300	82	Royal	47	47	46	46
500	Coniar	184	184	181	181	750	San Ant	190	190	190	190
3920	Cons Chi	195	196	185	185	3000	Shawk	80	80	80	80
3200	Darkw	144	144	132	134	1100	Sheep Cr	60	60	60	60
1316	Dome	45	45¾	45	45	9590	Sherr	310	320	310	315
500	Dom Expl.	8	8	8	8	1095	Siscoe	525	530	525	530
3400	Dorval S.	87	88	87	88	2655	Sladen	190	195	190	195
22221	East Mal	170	181	170	177	1000	Sou Tib	3½	3½	3½	3½
20300	Eldor	355	355	127	355	201010	Stada	240	245	231	240
16050	Franc	128	134	127	133	5900	St Anth	25	26	25	25½
1110	Falconb	10	10	985	985	430	Sud B	590	590	575	575
27300	Fed K	26	26	25	25	1500	Sud C	27	27	27	27
13200	Gillies	55	57	54	56	2200	Sulliv	183	185	182	182
4500	Glenora	20	20	28	18	1785	Sylvan	395	395	390	395
1800	God's L.	71	71	71	71	3533	Tashota	17	17	17	17
5100	Goldale	38	38	38	38	730	Teck H	570	575	565	570
21800	G Eagle	63	63	63	63	5825	Texas	168	175	165	172
177300	Goodf	21	22	19½	20	10	Toburn	310	310	310	310
1700	Grah	32	32	32	32	1410	Towag	165	170	165	165
1500	Granad	37	37	36	36	2270	Vent.	260	270	260	270
2415	Gunnar	100	100	95	95	2061	Waite A	380	385	375	375
5662	Hard R	245	245	240	240	2500	Ways	4¾	4¾	4½	4½
5900	Harker	22	22	20½	20¾	6100	Wil C	9½	10	9½	9½
335	Holling	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞	1635	Wri H	780	770	760	765
2100	Homest	52	53	52	52	500	Ymir	36	36	36	36
11200	Howey	46	47	46	46½	9400	W. Cad.	72	72	70	71
8130	Jellicoe	158	160	150	150		HORS-LISTE :				
3250	J M Cons	41	41	41	41	10700	Brett	12½	12½	12	12
800	Kirk H	200	200	200	200	9500	Cen Man	16	16	14	15
140532	Kirk L	153	168	150	166	500	Chur H	3½	3½	3½	3½
500	Laguna	87	87	87	87	9500	Cobalt	2	2	2	2
829	Lake Sh	55¾	55¾	55½	55½	4500	East Cr	22	22	17	17
7500	Lam C.	14	14¾	14	14	3265	Dal Oil	120	120	115	118
2250	Lava C	99	100	98	98	2000	Osisko	15	20	15	20
22000	Lebel	24	24⅞	23	23½	3305	Home Oil	220	220	206	210
725	Little L L	670	670	670	670	1120	Hud B	36¾	36¾	35⅛	35¼
2390	Macas	725	735	725	725	400	Nordon	24	25	24	25
5230	MacL	275	275	265	270	9300	Kirk T.	44	47	44	47
3200	Man & E.	4¼	4¼	4	4¼	1700	N Hawk	2½	2½	2½	2½
5400	Maralgo	26	27	26	26	12000	Pawnee	3¼	4½	3¾	4½
3000	May Sp	18	18	17	17	7725	Pend Ore	520	530	490	495
1175	McIntyr	39¾	39⅞	39¾	39⅞	4600	Por Cro	6½	6½	6	6
1600	McKen	173	173	167	167	4000	Ritchie	8	8½	8	8½
64300	McMill	4¾	5	4	4	6100	Robb M	6¾	7	6½	6½
41700	McVitt	47	47½	42	44	3500	Temiska	52	53	52	52
6650	McWatt	101	104	100	100		Ventes : 1,308,099				

Obligations canadiennes

Séance du 5 avril 1937

Obligations du Dominion:

	Off.	Dem.
2½ 1 Juin 1943	100½	101½
2½ 15 Oct 1939	102¼	103¼
3 1 Juin 1950-55	95¼	96¼
3 15 Oct 1942	102¾	103¾
3 perpétuelles	85¾	86¾
3½ 1 Juin 1956-66	95½	96½
3½ 15 Oct 1944-49	100⅞	101⅞
4 15 Oct 1943-45	104¾	105¾
Do 1939	105½	106½
4½ 1 Sep 1940	107⅞	108⅞
4 15 Oct 1947-52	103¾	104¾
4½ 15 Oct 1944	108¼	109¼
4½ 1 Fev 1946	108¼	109¼
4½ 1 Nov 1946-56	106⅞	107⅞
Do 1947-57	106¾	107¾
Do 1949-58	107⅛	108⅛
Do 1949-59	107¼	108¼
5 1 Nov 1941	109¾	110¾
5 1 Oct 1943	110¾	111¾
5½ 1 Oct 1987	102⅝	103⅜
Garanties par le Dominion:		
C N R 2 1938	100	101
Do 1943	97	98
Do 3 1944	100½	101½
Do 1945-50	94¾	95¾
Do 1948-53	93½	94½
Do 4½ 1951	110	111
Do 1956	110⅛	111⅛
Do 1957	109¾	110¾
Do 4¾ 1955	112¾	113¾
Do 5 1954	113¼	114¼
Do 1949-59	114¾	115¾
Provinciales:		
Alberta 4 1954	61	66
Do 4½ 1956	62	67
Col Brit 5½ 1943	99½	102½
Do 4½ 1953	94½	97½
Manitoba 6 1947	94	97
Do 4½ 1956	85	88
N Bruns 3 1951	92	94
Do 4½ 1961	106	109
N Ecosse 3 1950	92	95
Do 4½ 1960	106½	109½
Ontario 4 1962	102	104
Do 4½ 1949	106½	108½
Québec 4 1954	102	105
Do 4½ 1963	107	110
Saskatchewan 4 1954	79½	82½
Do 4½ 1951	88½	91½
Municipales:		
Montréal 4½ 1971	100	103
Québec 4½ 1950	98	1 00
T Rivières 4½ 195 6	100½	102½
Mtl Cath Sch 4 1948	99	101
Mtl Metro 4½ 1962	100	103
Do 4 1947	98¼	100¼
Rails et navigation:		
C P R 4 1949	105	107
Can SS 6 1941	69	71
Do 5 1943	106	..
Utilités publiques:		
Beauhar 5 1973	60½	62½
Bell Tel 5 1960	115½	118½
Gat Pow 5 1956	101	103
Do 6 1941	101	103
Int H El 6 1944	79½	82½
M L H & P 3½ 1956	97½	99½
Mtl Tram 5 1955	80	83
Shaw 4½ 1970	102	104
Do 4 1961	96	98
United Secs 5½ 1952	74	77
Industrielles:		
Abitibi 5 1953	110	112
Brown 5½ 1946	93½	95½
Can Cem 4½ 1951	100	102
Can Vick 6 1947	101	103
Con Pap 5½ 1961	104½	106½
Donn P 4½ 1956	85	88
Fraser Co 6 1950	101½	103½
G S Wares 6 1952	104½	
Great L Pap 5 1955	94½	96½
Minn & Ont P 6 1945	83	85

EMPRUNT

LA FABRIQUE DU SAINT-ESPRIT de Québec, aurait besoin d'emprunter un certain montant, pour faire des remboursements. Prière de s'adresser à Monsieur l'abbé Léon Létourneau, curé du St-Esprit, 72, 8e rue. Tél.: 4-3791.

Petite bourse de Montréal

Séance du 5 avril 1937

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
30630	Abitibi	13¾	14¼	12¼	14¼
3405	Do Pri	79	79¾	78¼	79
2731	Aabes	120	122½	120	122
2761	Bath B	11	12	10¾	10⅞
2782	Beauhar	7⅝	8½	7⅝	8¼
325	Br Corp	3½	3½	3⅜	3⅜
65	Do Pri	19	19	19	19
425	B A Oil	25¼	25¼	24¾	24¾
155	B C Pack	22	22	21½	21¾
23633	C Paper	23½	24¼	23	24
75	C P & P I	5	5	5	5
150	C Vickers	12	12	12	12
100	Dom Eng	72	72	72	72
4572	Donn A	18¾	19	18½	18⅞
295	Ford A	26⅞	26⅞	26	26¼
634	Fraser	49½	50	49	49
3575	Do Vt	50	50	48½	49¼
5380	Home O	220	225	205	210
686	Imp Oil	22⅞	23	22⅞	23
435	Int Pete	36½	36¾	36½	36½
160	Int Ut B	2	2	2	2
200	Mitch	26	26	26	26
20	P Corp P	106¾	106¾	106½	106½
8917	Price	52½	53	51	52
755	Do P	164	166	164	165
95	Walk Br	2¼	2¼	2¼	2¼
60	Walker P	19½	19½	19½	19½
	MINES:				
500	Alex	3½	3½	3½	3½
6100	Beaufor	45	45	42	42
1500	Bous Cad	76	76	75	75
22600	Brown	8	8	8	8
100	Bulolo	27½	27½	27½	27½
	Can Mal	180	180	180	180
1100	Cart Mal	29	29	29	29
500	Cent Man	13½	13½	13½	13½
200	Cent Pat	415	415	410	410
2565	Cons Ch	195	198	185	185
50	Dome	45¾	45¾	45¾	45¾
9575	Duparq	13	14	13	13½
11630	Eldor	355	360	355	355
70	Fal Nic	10	10	10	10
4600	Franco	124	136	124	130
2000	Gr Bousq	30	30	30	30
1455	H B Min	36¼	36¼	35⅛	35⅛
3800	J M Cons	40	41	40	41
1250	Lebel	23½	24⅞	23½	23½
1000	Moff H	4	4	4	4
1000	Murphy	5	5	5	5
3075	O'Brien	10⅞	10⅞	10⅝	10¾
500	Pamour	370	370	365	365
4867	Parkh	30	30	27	27
1300	Perron	180	180	175	175
2600	Pick Cr	715	720	700	705
125	Read Au	575	575	575	575
2950	Sher	310	325	310	315
3775	Siscoe	535	535	525	525
1300	Sladen	195	194	190	190
41300	Stada	244	246	235	244
2600	Sulliv	188	188	185	185
8170	Thom C	160	160	150	155
200	Towag	170	170	170	170
200	Venture	260	270	260	270

Mines non-inscrites

(Cours fournis par Bain, Pooler & Co.)

Séance du 5 avril 1937

	Offre	Dem.
Albany Gold	90	93
Algold	56	58
Athona	25	28
Ballor	5½	6½
Bousquet	8	9
Cndn. Pandora	15	17
Capital Rouyn	20	23
Casey Summit	23	
Crescent Kirkland	16	18
Cuniptau	10	11
Darwin	27	30
Don Martic	29	33
Dunlop nouv.	12½	14½
Empress Consol	6	9
Frontier R. Lake	19	22
Gateway Pat.	13	16
Golden Gate	62	65
Gold Range	4½	5½
Goldside	5	6
Gordon Lebel	18	21
Hudson Pat.	6	8
Hutchison Lake	24	27
Jellicoe	90	
Kaw-Crow Pat	15	18
Kenricia	81	
Kewagama	55	60
King Kirkland	4	5
Kirkking	15	20
Lafayette	4½	5½
Lamaque Gold		900
MacFarlane L. L.	10	12
Magnet Lake	39	43
Martin McNeely	10	12
Margaret R. Lake	50	53
McCarthy Webb		42
McVittie Kirkland	9¾	10¾
Moffatt-Hall nouv.	8	10
Monarch Mines		26
Mooshla	63	66
Mosher L. L.	37	40
North Shores	4	5
Old Diamond		11
Oklend	38	42
O'Leary Malartic	17	20
Oriole	13	14
Pascalis	42	45
Pontiac Rouyn	17	20
Richmac	56	58
Roeanor	22	25
Rubec	10	11
Sand River	41	45
Schreiber Pyramid	9	11
Skookum	17	20
Smelters		8
Spooner	27	30
Springer Sturgeon	13	16
Sturgeon R. Gold	52	55
Tonawanda	9½	10½
Upper Canada	70	74
Wendigo		28
West Red Lake	8	10
West Side L. L.	14	17
Whitehorse	18	21
Winoga	24	27
Young Davidson	16	18
Young Shannon		15
Liste additionnelle		
Amos Cad.	16	18
Acme		16a
Amity	5	6
Brown Cad.	12	15
Can Kirl	3	4½
Florence River		35a
Halliwell Gold	95	105
Halliwell vieux	11	13
Island Lake	3	5
Leroy	11	11½
Michicopoten		15a
Maritime Cad.	40	43
Obalski	26	29
Potter Doal	4	5
Routhier	29	33
Rich Rock		18a
St-Pierre	18	20
West Wood	32	35
Wawbano	14	16
Chesterville	170	180
Quebec Manitou	170	175
ScottChibougamau	30	32
Valmac		25a

Petite Bourse de de New-York

(Cours fournis par GREENSHIELDS & Co., Québec)

Séance du 5 avril 1937

	Ouv.	Ferm
Alum of Am.	168¼	169
Am. Cyanam B	32⅛	30¾
Am. Gas & Elec.	35½	35⅛
Am. Superpower	2	2
Brazilian	26¾	27
Cities Service	4⅛	4⅛
Cons. Gas of Balt.	74¾	74¾
Duquesne Brew		22¼-22½
Elec. Bond & Share	21½	21¼
Ford of Can. A	26⅞	26⅞
Ford Motors	7⅞	7⅞
Hudson Bay Mining	36¾	35½
Humble Oil	82¼	82¼
Imperial Oil	23	23
Int. Petroleum	36¾	36½
National F. & Gas	16¾	16¾
Newmont Mine	125	125
Niagara & Hudson	13¼	13¼
Pennroad	4¾	4⅞
Pittsburg com.		5¼-6
Pittsburg priv.		38-40
St. Regis Paper	10½	10¼
Taggart Corp.	15	14⅞
United L. & P	7⅞	7⅞
Gulf Oil	59	58¾

Cours des changes

Séance du 5 avril 1937

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la BANQUE ROYALE du CANADA.

Argentine, peso	0.3021
Australie, livre	3.9138
Brésil, milreis	0.0624
Chine, Hong Kong dollars	0.3042
France, franc	0.0461
Inde, rupee	0.3702
Japon, yen	0.2856
Nouvelle-Zélande, livre	3.9453
Sud Afrique, livre	4.8775
Suisse, franc	0.2281
Dollar américain	⅛ p. c. escompte

Séance du 5 avril 1937

Cours des changes en clôture à New-York, fournis par la BANQUE DE MONTREAL.

ARGENT:	
Demande	4.90 ⅝
Cables	4.90 ¾
Australie	3.9161
Nouvelle-Zélande	3.9464
France	0.0461 ½
Belgique	0.1686 ½
Italie	0.0526 ½
Suisse	0.2284
Hollande	0.5476
Allemagne	0.4023
Suède	0.2530
Norvège	0.2466
Danemark	0.2191
Tchécoslovaquie	0.0349 ½
Brésil	0.0630
Pologne	0.1898
Autriche	0.1871
Hong Kong	0.3047
Yen	0.2859
Dollar canadien	⅛ p. c. prime.

Prix de gros

A MONTREAL

Séance du 5 avril 1937

Blé Nord No 1		$1.64
Blé Nord No 2		1.63
Avoine Ouest No 2		0.72
Avoine Ouest No 3		0.70
Avoine d'engrais		0.69
Orge Ouest No 3		0.98
Maïs de l'Argentine		0.91
Par boisseau à Montréal, ex-magasin		
Graine moulue à engrais :		
Son		$37.25
Gru rouge		$38.25
Gru blanc extra		$41.25
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)		
Grain séché de brasserie		$34.00
par tonne au détail		$36.00
Avoine roulée (gruau par sac de 90 lbs. livré au commerce y compris taxe de vente		$4.05
Farine de blé d'hiver :		
Qualité de choix pour lots de wagons, par baril	$6.20	$6.30
Qualité de choix régulière par baril, ex-magasin	$6.50	$6.60
Farine de maïs blanc pour baril en sacs de chanvre livrée		$6.50
Farine de blé du printemps :		
Première patente		$8.40
Deuxième patente		$8.00
Patente à boulanger		$7.90
Par baril en sacs de chanvre de 98 livres, livrés à Montréal		
Foin pressé :		
Extra No 2		$10.00
No 2		$ 9.00
No 3		$ 7.00
Par tone		
Patates :		
Québec (Montagnes) en sacs de 80 lbs	$1.15	$1.20
Québec blanches No 2 en sacs de 80 lbs	0.85	0.90
Nouveau-Brunswick Montagnes en sacs de 80 lbs	$1.20	$1.25
P E Montagnes en sacs de 90 lbs	$1.45	$1.50
Oeufs :		
A-1 gros	0.27	0.29
A-1 medium	0.24	0.26
A-1 de poulettes	0.22	0.24
A-gros	0.23	0.24
A-medium	0.21	0.22
A-poulettes	0.20	0.21
B	0.20	0.21
C	0.19	0.20
Beurre :		
No 1		28¼
Fromage :		
Ontario No 1	13¼	13½
Mélasse d'engrais :		
Canne à sucre Indes Occidentales (final blackstrap) par gallon, f o b Montréal, quantités de 54 à 60 barils de 43 gallons		0.14
Wagons citernes (approximativement 6,700 gallons		10¾
Volailles :		
Dindons pour rôtir	0.26	0.28
Oies	0.15	0.17
Volailles de choix	0.16	0.20
Canards domestiques	0.17	0.20
Poulets de choix	0.21	0.24
Poulets nourris au lait	0.23	0.26

Bourse de Vancouver

Séance du 5 avril 1937

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm
600	A P Con	35	35	35
1900	Ancon	20	20	20
17850	B C Nick	33	31½	31½
3500	Bayv	1½	1½	1½
700	Big Miss	57	57	57
3000	Blue Bird	4	4	4
165	Bralor	850	850	850
11500	B R X	11	10½	11
713	Cal Oil	78	76	77
1600	Carib	179	175	175
425	Cal Edm	330	330	330
500	Com Pet	37	37	37
2000	Congress	9	9	9
100	Dal Oil	118	118	118
200	Dev P	9	9	9
6200	Fairv	12	11½	12
2500	Federal	5½	5½	5½
200	Cap Est	790	785	785
100	Founda	40	40	40
1800	Freehold	13½	13½	13½
600	Geo Cop	60	60	60
3250	Gold Belt	25	25	25
3250	Gold Mt	14	13½	13½
4800	Grand	18	17¾	17¾
1000	Grull	10	10	10
1000	Hedley	5¾	5¾	5¾
100	Hi Sar	27	27	27
300	Home Oil	210	205	205
1000	Home G	3	3	3
850	Isl Mt	97	95	95
340	Koot B	84	82	84
6000	Koot F	3¼	2⅞	3¼
500	Koot K	1¾	1¾	1¾
5000	Lakev	2¼	2¼	2¼
28400	Lucky Jim	15¼	15	15
5400	Madison	11½	11¼	11¼
3000	Mak Sic	5¾	5½	5½
400	Mar Jon	34	34	34
600	McD Seg	23	23	23
500	Meridian	3½	3½	3½
7300	Mercury	34	33	34
17700	Minto	25½	25	25
7800	Model	53	50	50
6200	Morn Star	3½	3½	3½
200	Nicola	6	6	6
13900	Noble F	10¼	9½	10
1850	Okalta	150	150	150
2000	Pacalta	21	20	20
310	Pen Or	505	505	505
200	Pilot	5	5	5
200	Pioneer	530	520	530
6000	Porter 1	7¾	7½	7½
25000	Prem Bor	3¾	3½	3¾
1485	Prem	315	310	310
4000	Quat	6½	6½	6½
3200	Ranchm	55	54	54
9090	Reeves	175	162	170
1200	Reliance	3¾	3½	3¾
4100	Reward	13	11½	13
1000	Rufus	4½	4½	4½
3000	Salmon	10½	10½	10½
1100	Sheep Cr	61	61	61
500	Silversmith	4	4	4
200	Stand S Lead	48½	48½	48½
200	Sunloch	40	40	40
3200	Un Oil	28	27½	28
2000	Vanalta	11½	11½	11½
400	Vidette	45	45	45
1000	Viking	3½	3½	3½
100	Vulcan	135	135	135
6000	Wav Tap	1½	1½	1½
2000	Well	6¾	6½	6½
1800	Wesko	24	24	24
5900	Whitewater	24	24	24

Total des ventes: 267,978 parts.

Cours moyens des obligations

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 6. — Voici le tableau des moyennes des obligations à New-York pour la séance du 5 avril 1937 préparé par Standard Statistics Co. Inc.:

	20 cf	10 ind	10 uti	10 étr
Hier	93.8	x102.8	99.9	71.3
Samedi	93.8	102.9	99.9	71.3
Mois dern	96.8	103.9	101.2	72.9
1936	92.7	102.6	101.8	69.5
Haut 1937	99.0	104.4	102.8	74.7
Bas 1937	93.8	102.8	99.8	71.3
Haut 1936	98.2	104.4	103.1	73.0
Bas 1936	86.9	101.8	99.3	67.6
Bas 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut 1928	101.1	98.9	102.9	100.5

10 obligations à faible rendement:

Hier	108.8
Samedi	108.6
Mois dernier	110.8
1936	111.6
Haut 1937	113.7
Bas 1937	108.6
Haut 1936	113.5
Bas 1936	110.2
Haut 1928	104.4
Bas 1932	86.8

(x) Nouveau bas pour 1937.

Marché des denrées

Séance du 5 avril 1937

Beurre, comptant:
Québec BI 28⅛ ; Ouest R 28 à 28½.
Fromage, comptant:
Non coté.
Oeufs, comptant:
Ontario A-gros 20½ ; A-medium 18½ ; A-de poulettes 17½.
En transit:
Beurre et fromage non cotés.

ARGENT METAL

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
(en centins)				
Juil	46.80 B.	47.57	47.50	47.00 B.

Cours des trusts fixes

Séance du 5 avril 1937

	Off.	Dem
Diversified Trust B	11 ⅞	12 ⅛
Quarterly Income Share	18	19
Can Int Tr	6 ¼	6 ¾
Can Inv Fund	4.80	5.15
N A Trust 1953	2.82	2.84
Do 1955	3.50	3.60
Do 1956	3.45	3.55
Do 1958	3.50	3.60
Cumulative Trust	6.50	6.60
N Corp Trust Cum	3.70	3.80
Do Dist	3.70	3.80

PRIX DES PEAUX VERTES

(Cours fournis par Ovide Godin, 143 rue Grant, Québec)

Les prix ci-bas sont f.o.b. Québec pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de boeufs fraîches ou salées de 15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau 10 1-2 cts. Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs et plus pour des peaux de 50 lbs net, sans queue ni cornes.

Peaux de veaux engraissés, enlevées par des bouchers, de 8 à 12 lbs, moins 1 lb par peau, 17 cts la lb.

Peaux de kips de campagne, de 8 à 15 lbs, moins 1 lb par peau, 11 cts la lb.

Peaux de veaux deacons, $1.15.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs. à la pièce, $1.30.

Peaux de chevaux de bonne qualité, $3.25; sans crin et queue, 15 cts de moins.

Crin de cheval, queue, 22 cts la lb.

Crin de cheval, crinière, 6 cts la lb.

Crin de vache, 6 cts la lb.

Peau moutons No 1, pesantes, $1.00 chacune.

Peaux de moutons sans laine, 5 cts chacune.

Prix garantis du 5 au 17 avril 1937.

NOTES & BRÈVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien & Cie, Québec).

Stone & Webster a gagné en 1936 des profits nets de 84 sous par action au lieu de 4 sous par action en 1935.

L'American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique à 89.9 pour cent de la capacité, en recul de .8 de point sur la semaine précédente.

Myron-C. Taylor, président de U. S. Steel, a déclaré que la compagnie pourrait reprendre le paiement d'un dividende sur les actions communes dans un avenir pas très éloigné.

Le prix de l'argent en barres à New-York a haussé de 1 3-8 sou à 46 5-8 sous l'once, son plus haut prix depuis le 10 novembre 1936.

New York Telephone a rapporté un gain de 13,961 appareils dans les installations du mois de mars 1937.

Les ventes de Neisner Bros. en mars 1937 furent de $1,772,109, en augmentation de 32.9 pour cent sur celles de mars 1936.

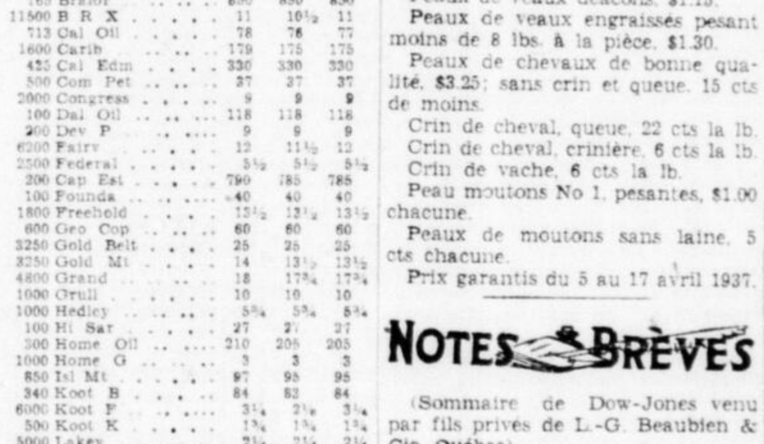

L'amateur poli (au souffleur qui vient de lui rappeler une phrase de son rôle) : "Merci beaucoup". — Humorist

Un nouveau produit chimique qui augmente la force de la pellicule d'huile

Les ingénieurs du service des recherches de la McColl-Frontenac Oil Company viennent d'annoncer la réalisation d'un alliage chimique dit "claralloy", récemment élaboré qui augmente à un degré marqué la force pelliculaire de l'huile minérale. Connu techniquement sous la désignation d'agent à "pression extrême", ce produit chimique, une fois mélangé à l'huile pure, passe pour virtuellement éliminer la possibilité de rupture de la pellicule d'huile dans le graissage des moteurs.

On prétend que le produit "claralloy" triple la force pelliculaire de l'huile minérale et cette prétention a été confirmée par des épreuves minutieuses, suivant les patrons de l'Huile Aviation Red Indian, huile qui contient ce nouveau produit chimique. Ils disent que lors d'épreuves récemment faites, une huile minérale pure s'est fracturée à une pression de 4,000 livres par pouce carré, tandis que la même huile, additionnée de "claralloy", a graissé de façon adéquate à une pression de coussinet de 12,000 livres par pouce carré.

Faisant remarquer que la rupture de la pellicule d'huile a pour résultat une usure excessive des coussinets, des parois de cylindres et des pistons, les ingénieurs de la compagnie affirment que ce nouveau lubrifiant "pression extrême", avec sa force pelliculaire plus grande, donne aux automobilistes une protection considérablement supérieure contre l'usure du moteur.

Au dire des dirigeants de la McColl-Frontenac Oil Company, l'Huile Aviation Red Indian, contenant ce nouveau produit chimique sera distribuée moyennant un léger supplément.

DEMAIN au CARTIER

"Women of Glamour" est un drame émotionnant en même temps qu'une comédie gaie et romantique. C'est le film principal qui sera à l'affiche du Cartier commençant demain. Les vedettes sont Virginia Bruce, Melvyn Douglas, Leona Maricle, Thurston Hall, Pert Kelton et Miki Morita.

L'action se déroule dans un milieu d'artiste. Un sculpteur, dégoûté des adulations de ses admirateurs, quitte subitement une fête donnée en son honneur. Il rencontre alors une jeune fille d'un milieu tout différent du sien, et il la recueille pour en faire son modèle et pour tenter de réaliser en elle ce qu'il pense que toute femme devrait être. Mais cela se complique lorsque les deux se rendent compte qu'ils s'aiment bien que toutes les barrières sociales les séparent.

Le second film est la première production faite par Douglas Fairbanks, junior, en qualité d'acteur-directeur, et il s'y taille un succès personnel vraiment remarquable. Tous les critiques des journaux de Londres ont salué ce film comme un chef-d'oeuvre.

L'intrigue est bien conçue, très prenante, et d'un romanesque qui plaira à tous les cinéphiles. Les décors sont d'une richesse inouïe, et l'atmosphère de l'époque a été reconstituée dans les moindres détails.

Elissa Landi, qui joue le premier rôle féminin, est plus ravissante que jamais. — Communiqué.

DICK POWELL AU FRANCAIS

Dans STAGE STRUCK avec Joan Blondell, Jeanne Madden, YACHT CLUB BOYS à l'affiche du FRANCAIS.

Succès phénoménal au Victoria

Deux interprètes du film "CLUB DE FEMMES", (à droite JUNIE ASTOR) fameux film qui remporte un énorme succès cette semaine au Victoria.

CLASSIC — PICTORIAL REVIEW
MARION DAVIES
CLARK GABLE
dans
"CAIN AND MABEL"
Bing Crosby et Frances Farmer dans "RHYTHM ON THE RANGE"

THEATRE FRANCAIS
DICK POWELL — Joan Blondell — Yacht Club Boys
dans "STAGE STRUCK", musical.
Aussi "TRAIL OF THE LONESOME PINE", Superbe film tout en couleurs.
Comédie, POPEYE THE SAILOR.

EMPIRE — CETTE SEMAINE
"GREEN LIGHT"
ERROL FLYNN
— Au même programme —
IT HOLDS YOU FRIGID!
"KING OF HOCKEY"
aussi : Sujet court et News

RIALTO
AUJOURD'HUI
Le plus grand succès musical!
FRED ASTAIRE — GINGER ROGERS
dans
"SWING TIME"
VUE FRANCAISE
ARMAND BERNARD et le grand ténor GEORGES THILL dans
"AUX PORTES DE PARIS"
MATINEE: 10c — SOIREE: 20c

Suivez la foule, au Théâtre
CAPITOL
Aujourd'hui, Demain et Jeudi
VENEZ ENTENDRE CHANTER DEUX GRANDS ARTISTES DANS LA SUPERBE COMEDIE MUSICALE QU'EST "MAYTIME"
JOYEUX CHANT et TENDRE IDYLLE
Jeanette MacDonald and Nelson Eddy
'MAYTIME'
with John Barrymore
M-G-M PICTURE
Représentations à: 1.45-2.15-6.30-8.45
MATINEES: 25c. — SOIRS: 30c.-40c.

CARTIER
AUJOURD'HUI: Irene Dunne et Melvyn Douglas dans THEODORA GOES WILD aussi Ann Sothern et Lloyd Nolan dans "YOU MAY BE NEXT" et autres
COMMENCANT DEMAIN
Virginia BRUCE, Melvyn DOUGLAS dans "WOMAN OF GLAMOUR"
Elissa LANDI et FAIRBANKS Jr dans "The AMATEUR GENTLEMAN"
Mat. 17c.—Soir 26c.—(Plus taxe)

Cinéma de PARIS
sur l'écran
CHARLES BOYER
DANIELLE DARRIEUX
dans
MAYERLING
aussi
'BACH Millionnaire"

CANADIEN
CONTINUEL TOUS LES JOURS
PIERRE FRESNAY ET MARIE BELL
Le Roman d'un jeune homme pauvre
Armand BERNARD dans
'LES GAIETÉS DU PALACE'
avec FELIX OUDART, JEANNINE MERREY
100 EXPLOSIONS DE RIRE!

VICTORIA
A L'AFFICHE
Danielle DARRIEUX
Club de femmes
avec ELSE ARGAL, BETTY STOCKFELD, JUNIE ASTOR, VALENTINE TESSIER, JOSETTE DAY, EVE FRANCIS
En programme double avec
SACHA GUITRY
— DANS —
"BONNE CHANCE"
Continu de 1 à 11 p. m.

"MAYERLING" au Cinéma de Paris

DEBUCOURT et DANIELLE DARRIEUX dans "MAYERLING", qui connaît le grand succès, cette semaine au Cinéma de Paris. Votre dernière chance de voir ce film célèbre.

QUEL SERA LE VERDICT DES JURES

Par L. Allen Heine

NOMINATIONS PROVINCIALES

Plusieurs nominations provinciales qui ont déjà été faites viennent d'être sanctionnées et apparaissent dans la Gazette Officielle de Québec. Ce sont les suivantes :

MM. Victor Aubry, de Trois-Rivières; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Trois-Rivières; Léo Rondeau, de Joliette; juge de paix avec juridiction sur le district de Joliette; Jean-R. Bédard, 4866, Palm, Jos. Marion, 1617, Orléans, Jean Matte, 846, Mont-Royal, Marcel Meyer, 2380, Boulevard Pie IX, tous quatre de Montréal; juges de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Montréal; J.-Octave Plamondon, de Québec; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Québec; Eugène Rioux, de Le Bic; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Rimouski; Georges-Etienne Blanchard, de Chandler; juge de paix avec juridiction sur le district judiciaire de Gaspé, tous Reviseurs de la Commission des pensions de vieillesse et tous aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires.

VOLS A MAIN ARMEE

Montréal, 6. (P.C.) — La police continuait hier soir ses recherches sur les deux hold-ups qui ont été commis en fin de semaine; elle croit que les deux vols ont été perpétrés par les mêmes deux hommes. Ils ont pris cinq dollars à la pharmacie de Freeman E. Morgan, tard, samedi soir; ils l'ont frappé à la tête parce qu'il n'a pas obéi assez vite à leurs injonctions. Deux hommes ont raflé trois dollars un quart d'heure plus tard dans un restaurant de la rue De la Roche; ils n'ont pas usé de violence.

EN CHINE PAR AVION

New-York, 6. — (P. C.-P. A.) La "Pan American Airways" a annoncé dimanche que le premier service aérien à passagers entre les Etats-Unis et la Chine sera inauguré le 28 avril; le départ s'effectuera de San-Francisco. Le premier avion en destination de l'Orient prendra des passagers pour Hong Kong et Macao. Le premier voyage retour aura Hong Kong comme point de départ; il commencera le 6 mai.

PREMIER VOYAGE

Brokville, Ont., 6. (P.C.) — La navigation, sur la partie haute du St-Laurent, entre Brookville et Morristown, N.-Y., a été ouverte, alors que le traversier "Elmer W. Jones", a fait son premier voyage entre ces deux points.

PARENT EST MORT

Rivière-du-Loup, 6. (P.C.) — Léo Parent, de Biencourt, Québec, un bûcheron, qui avait été sérieusement blessé lors d'une explosion dans un moulin à bois qui tua deux autres personnes, est mort à l'hôpital, ici, samedi. Il était inconscient depuis son admission.

CONTRE LES GERÇURES le Baume Italien Campana

V'LÀ L'BON VENT! V'LÀ L'JOLI VENT!

C'EST LE BON MOMENT DE SE ROULER UNE CIGARETTE AVEC LE BON TABAC VOGUE!

VOGUE est en Vogue!

TABAC À CIGARETTES VOGUE 10¢ le paquet

VOGUE signifie VALEUR

UNION CATHOLIQUE

Trois-Rivières, 6. (P.C.) — Les employés à l'usine de la Wabasso Cotton Company, ici, on formé une union ouvrière catholique qui recevra sous peu la sanction de la compagnie. Mgr A.-O. Comtois, évêque de Trois-Rivières, a été nommé aumônier de cette organisation; les officiers élus sont : M. Paul Savard, président; Mlle M.-L. Chandonnet, vice-présidente; M. Maurice Landry, secrétaire; M. Wilfrid Côté, secrétaire-financier et M. Lionel Lauzon, trésorier.

COLLISION MORTELLE

Chatham, Ont., 6. (P.-C.). — Alfred M. Sawyer, 28 ans, de Merlin, a été tué instantanément et deux autres personnes ont été blessées, dont l'une sérieusement, quand une automobile conduite par Sawyer frappa un camion dirigé par Milton Crawford, de Cedar Springs, samedi soir. L'accident est arrivé à quatre milles de Chatham.

EXEMPTION DE TAXE

Montréal, 6. (P.C.) — Les échevins de Ville La Salle ont voté unanimement samedi, pour une exemption de taxe de 10 ans en faveur de la Cie Dewey & Alma Chemical qui se propose d'y construire un usine de $40,000.

DEUX MORTS

Cornwall, Ont., 6. (P.C.) — Deux personnes ont été tuées et quatre autres sérieusement blessées, dans un accident d'automobile qui est survenu samedi soir. La voiture dans laquelle elles se trouvaient s'est arrêtée sur un arbre, près d'ici. Les morts sont: Francis St-Louis, 23 ans, et Mme Lionel Masson, 21 ans. Floyd Bodway, Mme Mamie Terrah, Mme St-Louis et Léo Carrière sont les blessés

AUDIENCE PAPALE

Cité Vaticane, 6. — (P. A.) Le pape Pie XI a parlé pendant 10 minutes dimanche, à trois mille pèlerins français. C'est la première fois depuis qu'il est tombé malade, en décembre dernier, que le pape parle à des pèlerins.

Le souverain pontife a été transporté sur sa chaise roulante dans le salon de Benoit XIII et il a souhaité la bienvenue aux évêques et prêtres français.

ASTHME Vous ne pouvez respirer? Vous restez éveillé la moitié de la nuit, cherchant à reprendre haleine? Vous avez des suffocations, la persistante toux bronchique? Des milliers ont trouvé soulagement dans RAZ-MAH. Rend la respiration facile. Débarrasse du flegme les tubes bronchiaux. Facile à prendre. Pas d'effets nocifs subséquents. Soulagement—ou votre argent remis. Chez les pharmaciens, 50c. et $1. Contre le Bronchite Chronique, aussi. Capsules RAZ-MAH de Templeton

ORDINATIONS

Trois-Rivières, 6. (P.C.)—Mgr A.-O. Comtois, évêque de Trois-Rivières, a élevé dimanche à la prêtrise Zoel Melançon et Laval Villemure. Il a conféré les ordres mineurs à René Lalonde, du diocèse d'Haileybury, Bernardin Auger, de St-Léon, Alexandre Massicotte, de St-Prosper, et à Charles-E. Grimard, de Ste-Anne de la Pérade. L'abbé Z. Melançon a été nommé curé de la paroisse St-Philippe, de Trois-Rivières, et l'abbé L. Villemure, curé de Ste-Justine.

LAC MEGANTIC

Soirée

Mme Léo Blais, de cette ville, a organisé une jolie partie de cartes et Bingo, au profit des missions d'Afrique, dont son fils, le Révd. Père Marius Blais, des Pères Blancs, sera ordonné le 29 juin à Carthage, et qui reviendra à Lac Mégantic le 11 juillet, chanter sa première messe dans l'église Ste-Agnès. La soirée obtint un beau succès. Elle fut donnée à l'hôtel Bellevue, où les aimables propriétaires, M. et Mme A. Lemay avaient mis leurs salles, à la disposition de l'organisatrice. De superbes prix ont été décernés aux heureux gagnant par des généreux bienfaiteurs.

Le prix d'entrée, un cabaret, don de M. Arthur Baron, fut gagné par Mlle A. St-Pierre.

Mme Blais remercia toutes les personnes qui l'ont encouragée dans son oeuvre charitable.

Messe d'action de grâce

Une messe d'action de grâce était dite, ces jours derniers, par M. le curé J.-A. Bonin, V. F., à l'occasion de son soixantième anniversaire de naissance. La chorale des élèves du couvent Mont Ste-Agnès, a exécuté avec leur succès coutumier, les cantiques de circonstance. Les quelques centaines d'élèves de nos académies, accompagnés de leurs professeurs, assistaient à la cérémonie, ainsi qu'un grand nombre de paroissiens.

Projections lumineuses

M. l'abbé A. Gravel, curé de Springhill est venu, ces jours derniers, dans notre ville, intéresser la gent écolière, par ses projections lumineuses sur toile, représentant nos beautés régionales. La salle paroissiale était remplie à sa capacité pour apprécier à sa juste valeur, la causerie donnée par le Conférencier intéressant.

LAMBTON

Soirée dramatique au profit du couvent

Le 29 mars dernier, la salle du couvent de Lambton fut remplie à sa pleine capacité. Plus de 250 personnes s'étaient réunies là pour aplaudir encore une fois nos jeunes qui montrent tant de dévouement pour les oeuvres paroissiales. Cette fois les profits de cette soirée récréative sont allée aux Révdes Soeurs de la Charité. On réalisa au-delà de $100. Tout le monde fut satisfait et monsieur le curé Garneau remercia chaleureusement tous ceux qui avaient le plus le droit à ces remerciements: les acteurs dont voici les noms: Mlles Gabrielle Drapeau, Thérèse Gagnon, Cécile Lapointe, Hélène Vallée, Yvette Gagnon, Madeleine Bélanger, MM. Philippe et Réal Bédard, Paul-Emile Baillargeon, Irenée Gagnon, Hercule Marceau, Marc Gagnon, Guy Blais et Robert Quirion.

Ces acteurs rendirent les 2 pièces suivantes: Le Pater de Botrel, drame breton en vers, et une comédie en 1 acte de J. Marcoux-Gosselin: "Le Protégé de tante Eulalie".

Il y eut une autre saynète comique préparée par les acteurs eux-mêmes.

Une empoignante déclamation: "La Grève des Forgerons", de François Coppée, récitée par M. Raymond Langlois, de même qu'une série de gigues de l'ancien temps, donnée par les violonistes et gigueux suivants: MM. Gérard Corriveau, Antoine Lapointe, Denis et Valère Labrecque, Arthur Bureau et Armand Labrecque. Mlle Marguerite-M. Roy et M. Antonio Fontaine au piano d'accompagnement.

Enfin on donna, sous la direction de M. l'agronôme Langlois, organisateur de toutes nos soirées depuis 6 ans, un quart d'heure de "Radio-encyclopédie", qui eut le don de soulever l'enthousiasme. A ce concours, 2 prix furent gagnés. 1er prix, don de M. Eugène Gagnon, président des commissaires, rôtissoire en aluminium, gagnée par Mlle Cécile Lapointe; 2e prix, gallon de sirop d'érable, don de M. Josaphat Lapointe, maire du village, gagné par Mme Achille Bédard. Il y eut rafle d'un coussin de fantaisie don des religieuses, gagné par M. Pierre Baillargeon.

Les Révdes Soeurs sont donc satisfaites du résultat et adressent à qui de droit leurs remerciements.

Les reins doivent éliminer les acides

Le seul moyen dont votre organisme puisse nettoyer votre sang des acides et des déchets toxiques, c'est par l'intermédiaire des 9 millions de minuscules tubes ou filtres délicats des reins mais défiez-vous des drogues communes, drastiques, irritantes ! Si les désordres des reins ou de la vessie vous font lever la nuit, souffrir de nervosité, mal de jambes, courbatures, cernes sous les yeux, étourdissements, rhumatisme, acidité, brûlements, cuissons ou démangeaisons, ne courez pas de risque. Procurez-vous la prescription médicale appelée Cystex (Siss-Tex). Elle agit vite, de façon sûre et inoffensive. En 48 heures elle procure une sensation de vitalité nouvelle, elle fera son travail dans l'espace d'une semaine, sans quoi l'argent est remis sur retour de carton vide. Cystex ne coûte que 3c la dose chez tous les pharmaciens.

JESUITE DECEDE

Guelph, 6 (P.C.). — Le révérend frère Richard Beazley, S.J., est décédé ici dimanche, à l'âge de 71 ans. Il se promenait dans la cour du noviciat quand une attaque d'angine le foudroya. Il appartenait à l'ordre des Jésuites depuis 41 ans ; il fut novice à Montréal et il avait fait du ministère dans plusieurs paroisses de l'Ontario et du Manitoba.

LA MISSION FRANCAISE

Victoria, Texas, 6. — (P. A.) La mission franco-canadienne déléguée au 250ième anniversaire de la mort de Cavalier de la Salle, s'est rendue dimanche à l'endroit de la première colonie du célèbre explorateur, Fort St-Louis, dans le comté de Victoria.

BRULEE A MORT

Ottawa, 6. (P.C.) — Une paralytique âgée de 73 ans, Mme William-T. Whittier, a été brûlée à mort chez elle, samedi, quand elle mit accidentellement le feu aux draperies d'un autel improvisé devant lequel elle récitait ses prières du soir.

AVION GEANT

Washington, 6. (P.C.) — Le département du commerce des Etats-Unis a rapporté que la Glenn L. Martin Company, de Baltimore, possédait les plans d'un gigantesque navire aérien qui pourrait porter 40 passagers en Europe en moins de 19 heures.

BALBO A ROME

Rome, 6. (P.A.) — On mentionnait dimanche à Rome le nom du maréchal Italo Balbo comme titulaire probable du nouveau "ministère de l'Afrique Italienne" qui sera créé bientôt et sera substitué au ministère actuel des colonies.

GROS INCENDIE

East Coulée, Alberta, 6. (P.C.) — Un incendie a rasé dimanche les établissements de la Atlas Coal Mine, à 95 milles à l'ouest de Calgary, causant des dommages évalués entre $150,000 et $200,00. On enquête sur les causes.

ACTION RENVOYEE

Montréal, 6. — (P. C.) Le juge Errol McDougall a renvoyé en Cour Supérieure samedi l'action en libelle au montant de $25,000 intentée par Eugène Chartier contre La Coopérative Catholique des Consommateurs de Combustible, Ltée. Le juge a déclaré que l'accusation de libelle n'avait pas été prouvée.

DISPARITION D'UN AEROPORT CELEBRE

Croydon, qui est reconnu comme le plus important centre de l'aviation dans l'Empire britannique, serait bientôt appelé à disparaître. En effet, un nouvel aéroport pour l'aviation britannique sera bientôt terminé à Dartford, Kent. Croydon avait coûté $10,000,000 et était sans contredit l'aéroport le plus moderne du monde entier. Nous voyons, sur cette vignette, un avion géant de la compagnie Imperial Airways prêt à quitter Croydon pour une envolée vers Paris.

INONDATIONS EN ANGLETERRE

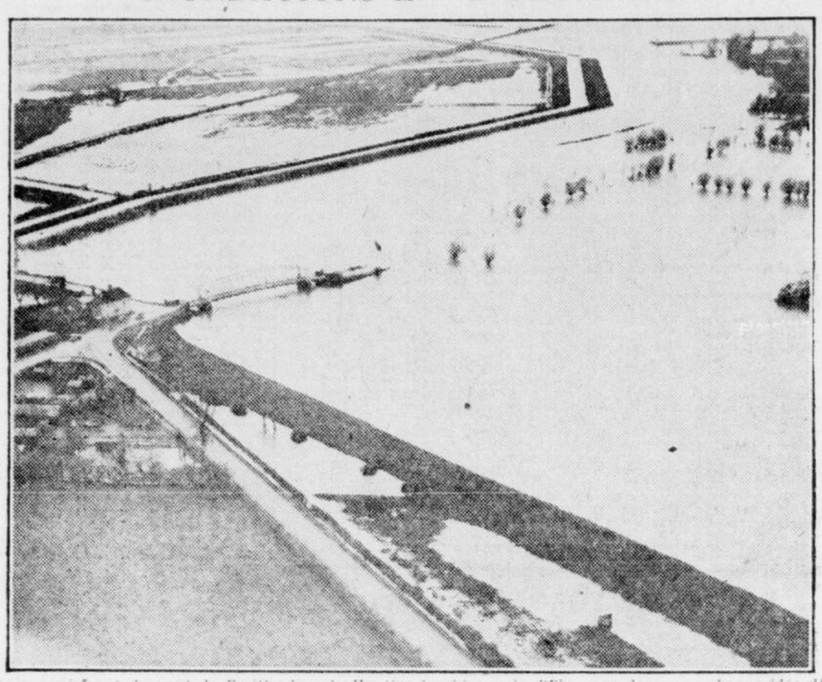

Une vue aérienne du pont de Earith, dans le Huntingdonshire, près d'Ely, nous donne une bonne idée de la vaste étendue de terre inondée par la crue des eaux et le débordement des rivières. Plus de 15,000 acres sont recouverts de plusieurs pieds d'eau.

LA SUPREMATIE DES MERS

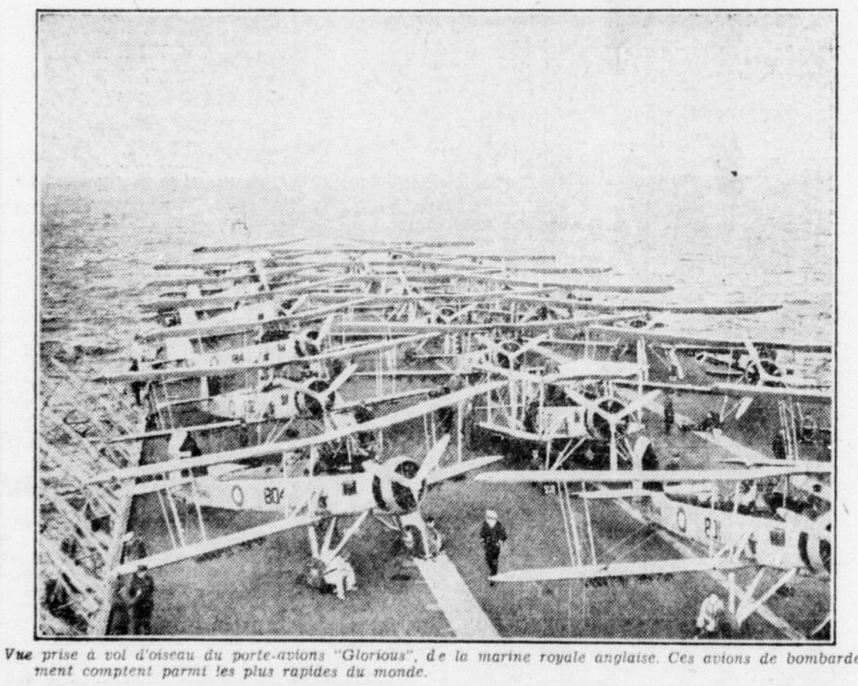

Vue prise à vol d'oiseau du porte-avions "Glorious", de la marine royale anglaise. Ces avions de bombardement comptent parmi les plus rapides du monde.

RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

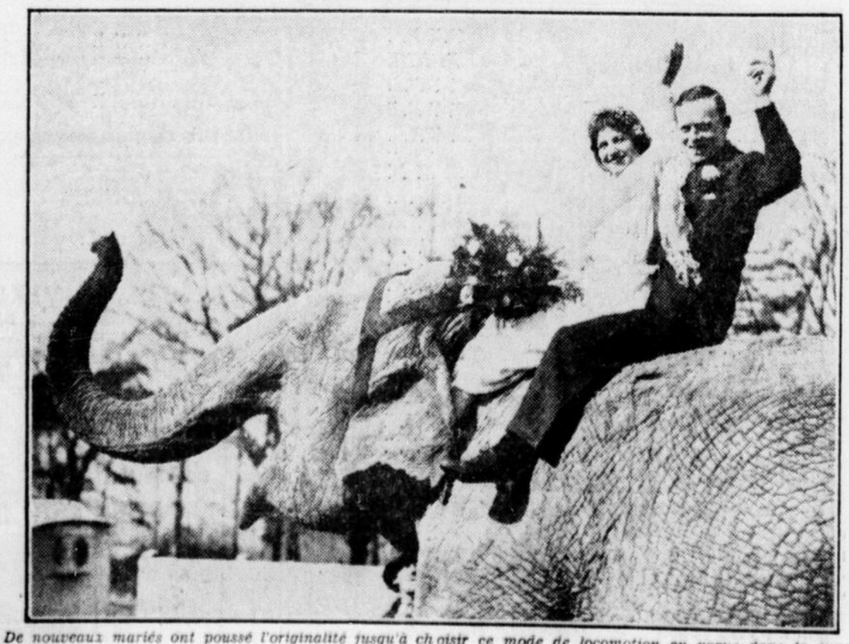

De nouveaux mariés ont poussé l'originalité jusqu'à choisir ce mode de locomotion en vogue dans la jungle pour se rendre à l'église pour la cérémonie nuptiale. Il faut dire qu'il s'agissait de deux membres d'un cirque, Mlle CECILY ROSAIRES, dompteuse d'éléphants, et de WALTER SHUFFLEBOTTOM, un expert lanceur de couteaux, qui se sont rendus au temple du petit village de Billericay, Essex, montés tous deux sur un énorme pachyderme. La mariée est la fille du propriétaire du cirque Rosaires, et le marié, le fils du célèbre Texas Bill.

PONTIAC S'ORIENTE VERS UN RECORD DE VENTE ET UN BRILLANT AVENIR

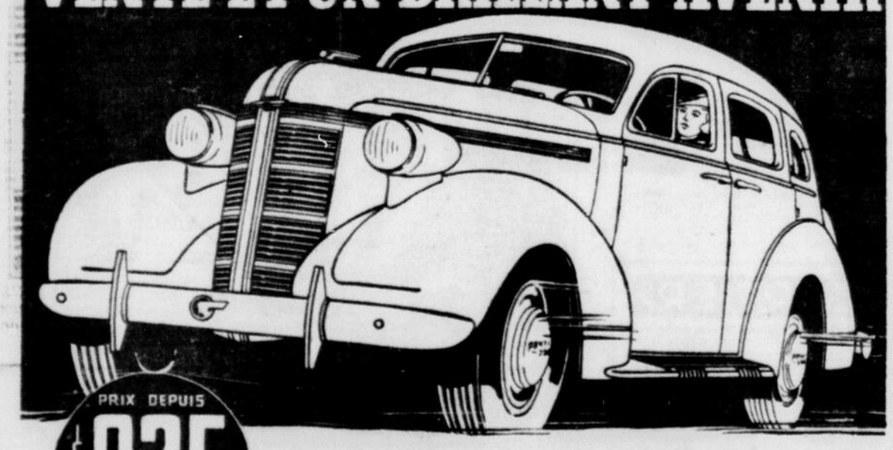

PRIX DEPUIS $925

(Coupé sport avec sièges opéra)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et tret à coût additionnel. (Prix sujets à changer sans avis.)

GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

Vous serez content d'avoir choisi le plus bel auto à bas prix du Canada

PRÉSENTÉE IL Y A 11 ANS, cette grande valeur General Motors est maintenant sur le point d'établir de nouveaux records de vente. Surveillez Pontiac! La confiance publique repose sur la réputation du fabricant et la performance du produit. Et c'est exactement ce qui a permis à Pontiac de gagner et de maintenir la confiance de ses clients! Il s'est fait estimer graduellement et inévitablement avec le résultat qu'il est aujourd'hui un des autos les plus populaires sur le marché. Oui l'avenir du Pontiac est riant . . . et il en est de même des propriétaire de Pontiac. Ainsi, nous disons, surveillez Pontiac. Allez chez n'importe quel dépositaire Pontiac et laissez un modèle 1937 vous démontrer pourquoi l'ascension des ventes est si rapide! Le Pontiac s'est fait de nouveaux amis d'année en année, mais avec la grande popularité des modèles 1937, la carrière de Pontiac dans le domaine de l'auto ne fait que commencer. P-317FB

AUTOMOBILES, Inc.

12 rue de la Couronne Québec Téléphone 2-1208

GEORGES VILLENEUVE, Pointe-au-Pic

IL N'Y A PAS DE DÉLAI QUAND VOUS COMMANDEZ UN NOUVEAU PONTIAC

"Je suppose que le constable vous a averti, comme d'habitude ?"

"Oui, Son Honneur, il a dit qu'il me casserait le cou si je ne me tenais pas tranquille". (Sydney Bulletin, Sydney, Australie)

A la radio

AU POSTE CRCK

MARDI, 6.

5.30 p.m.—Le Trio de concert du Château Laurier, sous la direction de James MacIntyre.
5.45 p.m.—Côtes de la bourse — La Bourse de Montréal et le Montreal Curb.
6.00 p.m.—En dinant.
6.30 p.m.—Le Disque pour Tous.
7.30 p.m.—Récital — Lionel Daunais, baryton, avec le concours du quatuor instrumental Gratton.
7.15 p.m.—Orchestre de l'hôtel Royal York, sous la direction de Rex Battle.
7.30 p.m.—Radio-journal — Presse Can.
7.30 p.m.—The Children's Album — contes pour enfants.
7.45 p.m.—Jacques Fray et Mario Braggiotti — pianistes. Emission de la National Broadcasting Company.
8.00 à 8.30 p.m.—Les Maîtres de la Musique — biographie musicale et dialoguée.
8.30 p.m.—"Reminiscing" — émission du Michigan Radio Network.
9.00 p.m.—Anecdotes of Past Coronations
9.30 p.m.—Pictures in Black and White.
10.00 p.m.—National Sing-Song — sous la direction de George Young.
10.30 p.m.—Version française de la causerie de l'honorable T. A. Crerar.
10.45 p.m.—Radio-journal — Presse Canadienne — Nouvelles et pronostics atmosphériques.
10.58 p.m.—Canadian Press News Bulletin and Dominion Meteorological Bureau Weather Forecast.
11.00 p.m.—L'heure précise.
11.00 p.m.—L'orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal — directeur : Lloyd Huntley.
11.00 p.m.—Old Time Frolic.
11.30 p.m.—Airs gais, airs tendres.
12.00 a.m.—Just S'posin — sketch sous la direction de Gordon Mitchell.
12.30 a.m.—"As Embers Glow" — Allan Caron, organiste.
1.00 a.m.—Jean de Mimanoczy Trio — musique de chambre.
1.30 à 1.45 a.m.—Vancouver Sun News Bulletin.

LE MERCREDI, 7 AVRIL 1937

5.00 p.m.—Concert
5.30 p.m.—L'ensemble de concert du Château Frontenac
5.45 p.m.—Cotes des Bourses de Montréal et de Toronto
6.00 p.m.—"The Friendly Corner"
6.30 p.m.—Le disque pour tous
7.00 p.m.—Ernest Dainty, organiste
7.15 p.m.—Promenades musicales
7.30 p.m.—Service de nouvelles, en français et en angl is, pour les radiophiles des centres ruraux
7.45 p.m.—"Three Rancheros" (Emission du N.B.C.)
8.00 p.m.—Conférence par M. Albert Rioux, sous les auspices du ministère provincial de l'Agriculture.
8.30 p.m.—Radio-Concert canadien, sous la direction de M. J. J. Gagnier
9.30 p.m.—Spotlight Parade
10.00 p.m.—Musique de ch mbre
10.30 p.m.—Lloyd Huntley et son orch.
10.45 p.m.—Radio-journal bilingue
11.00 p.m.—Mart Kenney et son orch.

ARTISTES QUE L'ON ENTENDRA, EN AVRIL, A RADIO-CANADA

Les chanteurs suivants se feront entendre en concert à Radio-Canada, avec le trio instrumental d'Edmond Trudel: Le 10 avril, Laurence Lavoie Durieux, mezzo-soprano; le 17 vril, Harry Maude, baryton et le 24 avril, Jeanne Mignolet, soprano.

Mlle Mariette Gauthier, pianiste, jouera les vendredis, 9 et 16 avril, de 10 h. 30 p.m. é 10 h. 45, aux studios de CRCM. Mlle Juliette Rodrigue, pianiste, jouera, le vendredi, 23, à la même heure.

CONCERT CONSACRE A DES COMPOSITEURS ESPAGNOLS

Le proch in concert de la Petite Symphonie de Radio-Canada, — celui de demain à 9 heures p.m.—sera consacré à des composieurs espagnols.

DES ANECDOTES SUR LES COURONNEMENTS AU TEMPS JADIS

"Anecdotes of Past Coronations", c'est le titre d'une saynète qui sera diffusée des studios de Radio-Canada ,ce soir, le 6, de 9 heures p.m. à 9 h. 30 p.m. et qui évoquera quelques pages de l'histoire d'Angleterre.

AU POSTE CKCV

MARDI, 6.

7.50 a.m.—Ouv. et horaire des prog.
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Orch. Rippling.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.25 a.m.—Beaver Products Ltd.
9.30 a.m.—Gaîtés du matin.
9.50 a.m.—Laiterie Fortier.
9.55 a.m.—La Gerbe d'Or, Ltée.
10.00 a.m.—Carter's Liver Pills.
10.00 a.m.—Elias Thivierge — Club d'Ec.
10.30 a.m.—Heure Sylvio Marceau.
10.30 a.m.—Variétés.
10.40 a.m.—Buanderie Lévis Ltée.
10.45 a.m.—Lequel préférez-vous ?
11.00 a.m.—Programme Musical.
11.30 a.m.—En cuisinant.
11.45 a.m.—Vapex.
11.50 a.m.—Avant-midi
12.00 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr.
12.00 p.m.—Chanson Française.
12.10 p.m.—Kik.
12.15 p.m.—Un peut de tout.
12.30 p.m.—Lames "Grads".
12.30 p.m.—Chénor Ltée.
12.35 p.m.—Musique du diner.
12.37 p.m.—Pertussin Ltd.
12.45 p.m.—Restaurant Montcalm.
1.00 p.m.—Arex Co.
1.01 p.m.—Henri Poitras.
1.02 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".

ECOUTEZ LE REPORTER DU "SOLEIL" A CKCV lundi à midi 45 et 10 h. 30, le soir Tous les autres jours 1 h. et 10 h. 30 p. m.

1.13 p.m.—Morisset & Frère.
1.14 p.m.—New-World Restaurant.
1.15 p.m.—Avant le théâtre.
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Piano Populaire.
2.15 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Originalités.
3.00 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Bon après-midi Mesdames.
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
4.15 p.m.—Le Relais.
4.30 p.m.—Le Dilettante.
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
5.01 p.m.—Horaire des programmes.
5.02 p.m.—Le thé le 5 heures.
5.30 p.m.—Akt-O-So l—Prés. l'Homme-au-Turban.
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
5.46 p.m.—Chanson Française.
5.48 p.m.—Pères Jésuites.
5.59 p.m.—Eau Merveilleuse.
6.00 p.m.—Nouvelles—Prés. M. Pollack.
6.05 p.m.—P. Ferland.
6.10 p.m.—Côté Automobiles Enrg.
6.15 p.m.—Musique du souper.
6.24 p.m.—Pertussin Ltd.
6.25 p.m.—Pierre Leclerc.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—C. J. Grenier—Corsets.
6.40 p.m.—St. Johns Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Au Bal Musette.
7.00 p.m.—Lames "Grads".
7.00 p.m.—Motors Ltd.
7.05 p.m.—Chanson Française.
7.15 p.m.—Un peu de tout.
7.30 p.m.—Concert Hôtel St-Louis.
7.45 p.m.—Récital de piano.
8.00 p.m.—Le Chaland qui Passe.
8.15 p.m.—Dans l'ombre, René Mathieu, ténor.
8.30 p.m.—Les Grands Succès.
8.45 p.m.—En attendant le Professeur "Toc"—Prés. Cie Légaré, Ltée.
9.00 p.m.—Le Professeur "Toc"—Prés. Cie Légaré, Ltée.
9.30 p.m.—Violon de Crémone.
9.45 p.m.—Almanach.
10.00 p.m.—Orch. Larry Bradford.
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert.
10.20 p.m.—Boutet & Fils.
10.25 p.m.—Intermède.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
10.39 p.m.—Bourque Electrique.
10.40 p.m.—Intermède Musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News, C.B.C.
11.00 p.m.—Reporteur Sportif.
11.05 p.m.—Movie Gossip.
11.15 p.m.—Fermeture.

"LE VIOLON DE CREMONE"

"Le Violon de Cremone". Ce soir, à 9 heures 30, le poste CKCV présentera Monsieur Edwin Bélanger, dans un récital de violon, accompagné par Monsieur Omer Létourneau. En voici le programme:
1.—Sarabande — Mondonville
2.—Impatience — Schubert
3.—Danse d'Anitra — Grieg
4.—Berceuse — Frank-Bridge
5.—Colliwogg's Cake-Walk — Debussy
"Le Violon de Cremone" vous reviendra mardi prochain, à la même heure, par l'entremise du poste CKCV.

"LE CHALAND DE LA VIE"

Ce soir, à 8 heures, "Le Chaland de la Vie" fera sa vingt-sixième et dernière escale de cette première série au poste CKCV.

Les artistes errants interpréteront le fait divers intitulé: "SERUM V-6".

MERCREDI, 7

7.50 a.m.—Ouv. et horaire des prog.
8.00 a.m.—Bonjour radiophiles.
8.15 a.m.—Le Réveil.
8.30 a.m.—L'heure du déjeuner.
8.45 a.m.—Orchestre.
9.00 a.m.—Cocktail matinal.
9.25 a.m.—Beaver Products Ltd.
9.30 a.m.—Chanson Française.
9.50 a.m.—Laiterie Fortier.
9.55 a.m.—Le Relais.
10.00 a.m.—Club d'Economie.
10.30 a.m.—Heure Sylvio Marceau.
10.30 a.m.—Honoré Beaudoin.
10.35 a.m.—Fromages Perreault Ltée.
10.40 a.m.—Buanderie Lévis, Ltée.
10.45 a.m.—Chanson anglaise.
11.00 a.m.—Programme musical.
11.05 a.m.—Carter's Liver Pills.
11.06 a.m.—Programme musical.
11.30 a.m.—En cuisinant.
11.45 a.m.—Vapex.
11.50 a.m.—Avant-midi.
11.55 a.m.—La Pâtisserie Enr'g.
12.00 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
12.00 p.m.—Teinturerie et Buanderie Parisienne.
12.05 p.m.—Tango du jour.
12.10 p.m.—Kik.
12.15 p.m.—Chanson française.
12.29 p.m.—Pertussin Ltd.
12.30 p.m.—Lames "Grads".
12.30 p.m.—Chénor Ltée.
12.35 p.m.—La valse.
12.45 p.m.—Morency, Morin & Cie, Ltée.
1.00 p.m.—Arex Co.
1.0- p.m.—Henri Poitras.
1.02 p.m.—Les nouvelles du "Soleil".
1.13 p.m.—Morisset & Frère.
1.14 p.m.—New-World Restaurant.
1.15 p.m.—Teinturerie Lasalle.
1.20 p.m.—Avant le théâtre.
1.30 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
1.30 p.m.—Rex Battle — Réseau.
2.00 p.m.—Chanson Française.
2.15 p.m.—Orgue varié.
2.30 p.m.—Originalités.
2.33 p.m.—Carter's Little Liver Pills.
3.00 p.m.—Variétés.
3.30 p.m.—Bon après-midi, mesdames.
4.00 p.m.—St-Cyr & Frère.
4.15 p.m.—Café L'Aigle Canadien.
4.30 p.m.—Le Dilettante.
5.00 p.m.—Heure Sylvio Marceau.
5.01 p.m.—Horaire des programmes.
5.02 p.m.—Le thé de 5 heures.
5.15 p.m.—Potins de l'après-midi, par Mme Louise.
5.30 p.m.—Akt-O-Sol—Prés. l'Homme-au-Turban.
5.45 p.m.—R. Raoul V. Bélanger, Enr'g.
5.46 p.m.—Chanson Française.
5.59 p.m.—Eau Merveilleuse.
6.00 p.m.—Nouvelles. — Prés. Maurice Pollack.
6.05 p.m.—P. Ferland.
6.10 p.m.—Lamy Limitée.
6.15 p.m.—Musique du Souper.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—C. J. Grenier—Corsets.
6.40 p.m.—St. Johns Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—Pertussin Ltd.
6.45 p.m.—En Argentine.
7.00 p.m.—Lemesurier Tobacco.
7.01 p.m.—Lames "Grads".
7.07 p.m.—Avant le théâtre.
7.15 p.m.—McNicoll Auto, Enrg.
7.30 p.m.—Chansonnette Anglaise.
7.20 p.m.—Narvo.
8.00 p.m.—L'Almanach.
8.15 p.m.—Paul Létourneau, baryton.
8.30 p.m.—Will. Brodrique, orch.
9.00 p.m.—Les Chanteuses du Rosaire.
9.30 p.m.—Les Grands Succès.
9.45 p.m.—Almanach, Ralph. Norton.
10.00 p.m.—McNicoll Auto Enr'g.
10.05 p.m.—Orchestre.
10.15 p.m.—J.-A.-T. Lambert.
10.20 p.m.—Boutet & Fils.
10.25 p.m.—Intermède.
10.30 p.m.—Nouvelles du "Soleil".
10.39 p.m.—Bourque Electrique.
10.40 p.m.—Intermède Musical.
10.45 p.m.—Canadian Press News, C. B. C.
11.00 p.m.—Reporteur Sportif.
11.05 p.m.—Musique de danse.
11.15 p.m.—Fermeture.

AU POSTE CHRC

MARDI, 6 AVRIL

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.01 a.m.—L'album du jour.
8.30 a.m.—Sommaire et club du Coucou.
9.00 a.m.—Gastronox.
9.15 a.m.—Parfums Tre-Chic.
9.30 a.m.—Laboratoires Lorbis.
9.45 a.m.—Oxydol.
10.00 a.m.—L'heure du déjeuner.
10.15 a.m.—Danses canadiennes.
10.30 a.m.—Extraits d'opéras.
10.45 a.m.—Programme musical. — Salon Lido.
11.00 a.m.—L'Association des Aveugles.
11.15 a.m.—Fantaisies. — Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Concert varié. — A. St-Cyr.
11.45 a.m.—Musique populaire.
12.00 p.m.—L'heure Boswell.
12.01 p.m.—La chanson de Paris.
12.15 p.m.—Musique de danse. — Taxis 8123.
12.30 p.m.—Cotes des bourses. — Langevin & Cie.
12.45 p.m.—Musique du diner. — Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Programme de chant — J.-L. Hethrington Beauty Supply.
1.30 p.m.—Irradiation de la conférence prononcée au déjeuner-causerie du Club Rotary.
2.00 p.m.—L'heure féminine.
3.00 p.m.—L'heure et nouvelles Boswell.
3.01 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nos célébrités.
3.30 p.m.—Souhaits de bonne fête.
3.34 p.m.—Danses modernes.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.15 p.m.—Succès d'hier.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Musique de concert.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.15 p.m.—Le professeur Raymar. — Mason's 40.
5.30 p.m.—Cocktail musical.
6.00 p.m.—Jos. Thivierge.
6.05 p.m.—La Parade. — P. Ferland.
6.10 p.m.—Miettes musicales.
615 p.m.—Musique de danse.
6.30 p.m.—La chanson de Paris.
6.45 p.m.—Pour les dames. — Hervé Thivierge.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.01 p.m.—Causerie sportive de M. Maurice Descarreaux.
7.15 p.m.—Le curé de village. — Bière Dow.
7.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.00 p.m.—Les variétés modernes.
9.00 p.m.—Le quatuor Jacques-Cartier.
9.30 p.m.—Orchestre Jerry Shea. — Vin St-Georges.
10.00 p.m.—Chronique parlementaire. — Le Journal.
10.15 p.m.—Andrée Dugal et ses chansons.
10.30 p.m.—Au foyer.
11.00 p.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
11.15 p.m.—Choeur nègre.
11.30 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.45 p.m.—Musique de danse.
12.00 p.m.—O Canada, fin des émissions.

MERCREDI, 7 AVRIL

8.00 a.m.—L'heure Boswell.
8.01 a.m.—L'album du jour.
8.30 a.m.—Sommaire et Club du Coucou.
9.00 a.m.—Ozydol.
9.15 p.m.—Produits Shirriff's.
9.30 a.m.—Canada Starch Co.
9.45 a.m.—Ozogermo.
10.15 a.m.—L'homme aux questions.—Enos Fruit Salt.
10.30 a.m.—Entre-nous, mesdames.
11.00 a.m.—Vieilles Mélodies.—Sirop Buckley.
11.15 a.m.—Fantaisies. — Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Le piano populaire.
11.45 a.m.—Variétés.
12.00 p.m.—L'heure Boswell.
12.01 p.m.—Autour de la table.
12.15 p.m.—Programme varié. — Laboratoires DuPerron.
12.30 p.m.—Cotes des bourses. — Langevin & Cie.
12.45 p.m.—Musique du diner. — Laiterie Laval.
1.15 p.m.—Sieste musicale.—Pilules Dodd.
1.30 p.m.—Salade musicale.
2.00 p.m.—L'heure féminine.
3.00 p.m.—L'heure Boswell.
3.01 p.m.—L'orgue enchanté.
3.15 p.m.—Nos célébrités.
3.30 p.m.—Souhaits de bonne fête.
3.34 p.m.—Danses modernes.
4.00 p.m.—Régal artistique.
4.15 p.m.—Succès d'hier.
4.30 p.m.—L'heure et sommaire.
4.32 p.m.—Musique de concert.
5.00 p.m.—Le thé dansant.
5.15 p.m.—Le professeur Raymar. — Mason's 40
5.30 p.m.—Chansonnettes.—Eau de Riga.
5.45 p.m.—Le programme du foyer. — Canadian National Broadcasting
6.00 p.m.—Jos. Thivierge Ltée.
6.05 p.m.—La Parade. — P. Ferland.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle. — Ironized Yeast.
6.15 p.m.—Variétés.
6.30 p.m.—La chanson de Paris.
6.45 p.m.—Causerie sportive de M. Maurice Descarreaux.
7.00 p.m.—L'heure Boswell.
7.01 p.m.—Musique de danse. — Mozart Ltée.
7.15 p.m.—Le curé de village. — Bière Dow.
7.30 p.m.—Mimi la petite ouvrière. — Cie Légaré Ltée.
7.45 p.m.—En dinant.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal. — Imperial Tobacco Co.
8.30 p.m.—Orchestre. — Slater Shoe.
8.45 p.m.—Hélène Baillargeon.
9.00 p.m.—Chantons en choeur. — Woodhouse & Cie.
9.45 p.m.—Conférence de Son Eminence le Cardinal Villeneuve sur le Communisme — Chevaliers de Colomb.
12.00 a.m.—Le reporter de la Brasserie Champlain.
12.15 a.m.—O Canada, fin des émissions.

CONCERTS

MARDI SOIR, 6 AVRIL

9:00-WEAF—Science
WOR—Uncle Don
WJZ—Orchestre, Nouvelles
WABC—Del Casino
6:15-WEAF—Nouvelles
6:30-WEAF—Nouvelles
WJZ—Nouvelles
WABC—Concert
6:35-WEAF—Tom Thobas, baryton
WJZ—Alice Remsen, Contralto; George Griffin, baryton; Reiser, Piano.
6:40-WABC—Nouvelles
6:45-WEAF—Bily and Betty — Sketch.
WOR—Sports
WJZ—Lowell Thomas
WABC—Pretty Kitty Kelly-Sketch
7:00-WEAF—Amos'n'Andy
WJZ—Easy Aces — Sketch
WABC—Jack Fulton, ténor
7:15-WEAF—Variétés
WOR—Rom nce in Rhythm
WJZ—The Jesters
WABC—Ma and Pa—Sketch
7:20-WEAF—Hendrick Willem van Loon
WJZ—Lum and Abner — Sketch
WABC—Alexander Woolcott
7:15-WEAF—The Passing Parade
WOR—Orchestre
WJZ—Florence George, Soprano
WABC—Boake Carter
8:00-WEAF—Variétés
WOR—Orchestre
WJZ—Sedley Brown et Allie Lowe Miles
WABC—Hammenstein.
8:30-WEAF—Orchestre
WOR—Variétés.
WABC—Al Jolson
9:00-WEAF—"Sidew lk Interview"
WOR—Gabriel Heatter
WJZ—Orchestra
WABC—Al Pearce
9:15-WOR—Orgue et Piano
9:30-WEAF—Fred Astaire
WOR—Detective Mysteries
WABC—Jack Ookie
10:00-WOR—Sinfonietta, Alfred Walfenstein.
10:30-WEAF—Jimmie Fidler
WOR—Orchestre
WABC—Rich Orchestre
10:15—WEAF—Carol Weym nn, soprano
11:00-WEAF—Nouvelles
WOR—Orchestre
WJZ—Nouvelles, Rudolf Frimi
WABC—Andre Baruch
11:05-WABC—Orchestre
11:15-WEAF—Martinez Brothers
11:30-WEAF—Dreams of Long Ago
WOR—Orchestre
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre
12:00-WEAF—Orchestre
WOR—Orchestre
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre
12:30-WEAF—Orchestre
WOR—Orchestre
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre
12.45-WEAF—Orchestre

MERCREDI SOIR, 7 AVRIL

6:00-WOR—Uncle Don
WJZ—Nouvelles
WABC—Del C sino
6:15-WEAF—Carol Dels, soprano
WABC—Orchestre
6:30-WEAF—Nouvelles
WOR—Junior G-Men—Sketch.
WJZ—Nouvelles
6:35-WJZ—Revelers Quartet
6:38—WEAF—Barra Harmonicas
6:40-WABC—Billy and Betty — Sketch
WOR—Sports
WJZ—Lowell Thomas
WABC—Pretty Kitty Kelly—Sketch
7:00-WEAF—Amos'n'Andy
WJZ—Easy Aces — Sketch
WABCJack Fulton, ténor
7:15-WEAF—Uncle Ezra—Sketch
WOR—Orchestre
WJZ—Doris Hare, Comédienne
7:30-WOR—Lone Ranger — Sketch
WJZ—Lum 'n' Abner — Sketch
WABC—Buddy Cl rk
7:45-WEAR—Vic and Sade Sketch
WJZ—Mario Cozzi, baryton
Christine Johnson, soprano
WABC—Boake Carter
8:00-WEAF—One Man's Family—Sketch
WOR—Symphonic Strings, Alfred Wallensein
WJZ—Batrice Lillie, Comedienne
WABC—Cavalcade of America
Robert Pe ry, Explorateur
8:30-WEF—Orchestre
WOR—Variety Musicales
WJZ—Ethel Barrymore
WABC—Ken Murray, comédien Shirley Ross
9:00-WEAF—Fred Alen, comédien: Van Steeden, Orchestre
WOR—Gabriel Heatter Black
WJZ—String Symphony, Frank
WEF—Nino Martini, ténor
9:15-WOR—Orchestre
9:30-WOR—Jazz Nocturne
WABC—Jessica Dragonette, soprano
10:00-WEAF—Hit Par de: Orchestre
WOR—Romance and Roses
WJZ—Vic and Sade—Sketch
WBC—Gang Busters—Sketch
10:15-WJZ—Harpsichord Ensemble
10:38-WOR—Armand Tokatyan, ténor Concert Alfred Wallenstein
10:45-WBC—Patti Chapin
11:00-WEAF—Nouvelles, Travers orch.
WOR—Nouvelles, Orchestre
WJZ-Nouvelles, Orchestre
WABC—Andre Baruch
11:05-WABC—Orchestre
11:30-WEAF—Meeting House—Dr me
WOROrchestre
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre
12:00-WEAF—Orchestre
WOROrchestre
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre
12:30-WEAF—Lights Out—Sketch
WOROrchestre
WJZ—Orchestre
WABC—Orchestre
12:45—WJZ—Orchestre

AU POSTE CKAC

MARDI, 6.

8.00 a.m.—L'heure Black Horse.
8.15 a.m.—Les nouvelles (McCoy).
8.35 a.m.—Chansons Françaises.
9.00 a.m.—Dear Columbia. (C.B.S.)
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
11.30 a.m.—Programme Rinso. (C.B.S.)
1.00 p.m.—L'heure Black Horse.
1.30 p.m.—Merrymakers. (C.B.S.)
3.00 p.m.—L'heure Black Horse.
3.00 p.m.—Bill Wright, vice-président, (C.B.S.)
3.30 p.m.—Salle de concert Columbia — histoire d'une chanson. (C.B.S.)
4.00 p.m.—Carlton Kelsey et och. (C.B.S.)
4.30 p.m.—Howard Barlow et orch. de concert. (C.B.S.)
5.30 p.m.—L'heure Black Horse.
5.45 p.m.—Le programme du foyer.
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
7.15 p.m.—Le curé du village.
8.00 p.m.—L'heure Grads.
8.00 p.m.—L'heure provinciale. Conférence et musique.
9.00 p.m.—Radio-Melomanie Di-So-Ma.
10.30 p.m.—Americana. (C.B.S.)
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.10 p.m.—Tommy Dorsey et orch. (C.B.S.)
11.30 p.m.—Anson Weeks et orch. (C.B.S.)
12.15 a.m.—Art. Shaw et orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Léon Belasco et orch. C.B.S.)

MERCREDI, 7

8.00 a.m.—L'heure Black Horse.
9.00 a.m.—Music in the Air. (C.B.S.)
9.25 a.m.—Nouvelles Press-Radio. (C.B.S.)
10.00 a.m.—L'heure Black Horse.
11.00 a.m.—Heinz Magazine of the Air. (C. B. S.)
11.30 a.m.—Programme Rinso. (C. B. S.)
12.45 p.m.—Le programme Bee Hive.
1.00 p.m.—L'heure Black Horse.
1.00 p.m.—Cours de la Bourse
3.00 p.m.—L'heure Black Horse.
3.00 p.m.—Manhattan Matinée. (C.B.S.)
3.30 p.m.—Musique hawaïenne. (C.B.S.)
3.45 p.m.—Jimmy Brierly et orch. Goldman. (C.B.S.)
4.00 p.m.—Insitut de musique Curtis.—(C. B. S.)
6.30 p.m.—L'heure Black Horse.
7.15 p.m.—Le culé du village.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Burns & Allen. (C.B.S.)
9.00 p.m.—Chantons en choeur—Woodhouse.
10.00 a.m.—L'heure Grads.
11.00 p.m.—Le Reporter Sportif Molson.
11.10 p.m.—Benny Goodman et orch. (C.B.S.)
11.30 p.m.—Red Nichols et orch. (C.B.S.)
12.15 a.m.—Tommy Dorsey et orch. (C.B.S.)
12.30 a.m.—Harry Owen et orch. (C.B.S.)

AU POSTE CHNC

JEUDI, 8.

7.58 a.m.—O Canada.
8.00 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse.
8.15 a.m.—Frank Waternabe et l'hon. Archie.
8.30 a.m.—Chansonnettes.
8.45 a.m.—Carters Little Liver Pills.
8.46 a.m.—Mélodies Hawaïennes.
9.00 a.m.—Mentor — L'homme-au-Turban.
9.15 a.m.—Concert de fanfare.
9.30 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse.
11.00 a.m.—L'heure, Carillon Black Horse.
11.01 a.m.—Sommaire.
11.07 a.m.—En Dinant.
11.15 a.m.—Pour être annoncé.
11.30 a.m.—Davis et Lawrence.
11.32 a.m.—Pour être annoncé.
11.33 a.m.—Pronostics le la température.
11.34 a.m.—Chansonnettes.
11.45 a.m.—Musique de danse.
12.00 p.m.—Beal et Taylor, orch. de danse.
12.30 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse.
4.00 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse.
4.01 p.m.—Le Mystère du Sceau du Don.
4.15 p.m.—Musique de danse.
4.30 p.m.—Récital d'orgue.
4.45 p.m.—Raj-Put, l'agent secret.
5.00 p.m.—Radio-Journal bilingue.
5.15 p.m.—Mélodies Tzigane.
5.29 p.m.—Pronostics de la température, Sirop Mathieu.
5.30 p.m.—Trio de Concert.
5.45 p.m.—Côtes de la bourse.
5.58 p.m.—Ford Motor of Canada.
5.59 p.m.—L'heure, Carillon Black Horse.
6.00 p.m.—En dinant.
6.15 p.m.—Les Gaies Campagnards de la Brasserie Boswell.
6.30 p.m.—Pronostics de la Température, Sirop Mathieu.
6.31 p.m.—Le disque pour tous.
7.00 p.m.—Gilbert Darisse et son orch.
7.15 p.m.—Luigi Romanelli et son orch.
7.30 p.m.—Radio journal bilingue.
7.45 p.m.—Les Fureurs d'un puriste.
8.00 p.m.—Echos des maitres.
8.30 p.m.—Guy Lombardo et son orch.
.900 p.m.—Ici Paris.
9.30 p.m.—Night Shift.
10.00 p.m.—Chronique parlementaire — Le Journal.
10.15 p.m.—By the Sea
10.30 p.m.—Ozzie Williams et son orch.
10.45 p.m.—Radio Journal bilingue.
11.00 p.m.—L'heure et fin des émissions

AU POSTE WTIC

MARDI, 6.

7.00 p.m.—Amos 'n' Andy — NBC.
7.15 p.m.—Variétes — NBC.
7.30 p.m.—First National Family Party — Yankee Net.
8.00 p.m.—Russ Morgan — NBC.
8.30 p.m.—Wayne King et orch.—NBC.
9.00 p.m.—Vox Pop — NBC.
9.30 p.m.—Fred Astaire; Johnny Green et son orch. — NBC.
10.30 p.m.—Jimmy Fiddler — NBC.
10.45 p.m.—Carol Weymann, mezzo-soprano — NBC.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.30 p.m.—Rêveries.
12.00 a.m.—Température.
12.02 a.m.—Emery Deutsch et son orchestre — NBC.
12.30 a.m.—Lou Breeze et orch. — NBC.
12.45 a.m.—Maurice Shermann et son orchestre — NBC.

MERCREDI, 7.

7.00 p.m.—Amos 'n' Andy — NBC.
7.15 p.m.—Ezra — NBC.
7.30 p.m.—Through The Looking Glass.
8.00 p.m.—"One Man's Family"—NBC.
8.30 p.m.—Wayne King's et son orchestre NBC.
10.00 p.m.—"Your Hit Parade".
10.30 p.m.—New-York. — NBC.
11.00 p.m.—Nouvelles.
11.20 p.m.—King Jester et son orchestre — NBC.
11.30 p.m.—"Meetin' House" — NBC.
12.00 a.m.—Température.
12.02 a.m.—Henry Busse's et son orch.
12.30 a.m.—Lights Out — NBC.

ONDES COURTES

MARDI, 6.

Schenectady — 6 p.m. — Science W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.
Londres — 6.30 p.m. — "Five Counties of Ulster," GSF, 19.8 m., 15.14 meg., GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.
Boston — 9 p.m. — Conférences Harvard. W1XAL, 49.6 m., 6.04 meg.
Berlin — 9.15 p.m. — Concert : Georg Hollger, DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Londre — 9.50 p.m. — Convert gaélique. GSF, 19.8 h., 15.14 meg.; GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
Tokio — Minuit — Outre Pacifique. JZJ, Nazaki, 25.2 m., 11.88 meg.

MERCREDI, 7 AVRIL

BOSTON, —5 p.m.—Divers — W1KAL 25.4m., 11.79 meg.
ROME—6 p.m. —Nouvelles en anglais Science de ténor Ugo Mari, 2RO, 311.1m., 9:63 meg.
HUIZEN, Pays-Bas — 7 p.m. Concert. PCJ, 31.2 m., 9:59 meg.
SCHENECTADY — 8 p.m.—Concert W2XAF, 31.4, 9.53 meg.
BERLIN—9:15 p.m. — "Parsifal" par Richard Wagner, ct II. DJD, 25.4m., 11.77 meg.
LONDRES—10 p.m.—Boxe GSF, 19.8 m., 15.14 meg. GSD, 25 5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.
WINNIPEG — Minuit — Live, Laugh and Love — Orchestre et solistes et Count Pravda. CJRO, 48.7m., 6.15 meg. CJRX, 25.5m., 11.72 meg.

UNE SAISIE DE $25,662 A LA VILLE

(Suite de la dernière page)
plications sur les frais causés par ce litige. La ville paiera plus de $30,000. d'intérêts, et $6,600. aux trois arbitres. A noter cependant que la moitié de cette dernière somme sera portée au compte de la compagnie de Construction qui avait consenti à payer la moitié des frais d'arbitrage.

L'échevin Emile Morin a déclaré que c'était un beau règlement sous les circonstances, mais l'échevin Dinan ne fut pas de cet avis. L'échevin de Champlain prétend que la ville de Québec ne doit rien à la compagnie de Construction de Québec. On a finalement autorisé le trésorier municipal à emprunter temporairement à la Banque Canadienne Nationale une somme de $393,000. pour rembourser le fonds général des sommes qui y ont été prises pour verser des acomptes à la cie qui a construit le réservoir municipal.

CONSTRUCTION DE LA 3E AILE DU PARLEMENT

(Suite de la page 3)
sera élevé à l'extrémité est de la rue Ste-Julie. La construction, dont le coût avait d'abord été fixé à $100,000, nécessitera une dépense de $300,000. En effet, la Cour du recorder et les bureaux de la police y seront installés. Les bureaux de la police provinciale, de la police de la Commission des liqueurs et de la Voirie sont actuellement à l'étroit au sous-sol de l'ancienne aile du Parlement. Ils seront déménagés dans le nouvel édifice dès qu'il sera terminé.

Ces constructions avec plusieurs autres du même genre, fourniront du travail à des centaines d'ouvriers de la ville et les sommes d'argent dépensées auront l'avantage de remédier au chômage tout en laissant à la province des édifices de nécessité publique.

RECLAMATION DE $198,353

(Suite de la page 3)
sion était vendue à MM. Raoul Lacroix et Oscar Dufresne; puis quelque temps après à M. J.-M. Robertson, qui la revendit à la Central Quebec Power qui prit par la suite le nom de Algonquin Power Company.

Le 29 août 1924, la Shawinigan Water & Power offrit $600,000 pour l'achat des terrains mais les riverains soulevèrent des objections au point que la compagnie Algonquin Power dut payer ou créditer à la Shawinigan Water & Power la somme de $198,353.32. qui représentait l'acquisition des terrains, rives et battures dont la compagnie Algonquin n'avait pu faire délivrance, ainsi que les frais légaux et autres dépenses encourues pour donner un titre absolu à la Shawinigan Water & Power.

Le 14 mars 1934, en vertu d'un acte sous seing privé, la compagnie Algonquin Power cédait et transportait tous ses droits et privilèges et ses réclamations contre le ministère des Terres et Forêts à M. Oscar Dufresne.

La requête a été présentée par l'étude Bissonnette, Pinard et Perrault.

ABERHART N'A PAS DE CHANCE

La situation se corse en Alberta, au sein du ministère du Crédit Social, puisque la nouvelle arrive d'Edmonton que l'hon. J.-W. HUGILL, C.R., (à gauche), procureur-général de l'Alberta, et l'hon. WILLIAM-N. CHANT (à droite), ministre de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie, doivent remettre leur démission, cette semaine.

SCENE TOUCHANTE

Dans les guerres modernes, ce sont les innocents qui souffrent, comme le prouve cette scène de la guerre civile espagnole. La photo ci-dessus, prise à Barcelone, nous montre un père, blessé dans un raid aérien, transportant à une ambulance son jeune fils, après que ce dernier eut été blessé par l'explosion d'une bombe.

LE SALUT DU "DUCE"

Après que les Arabes lui eurent présenté les deux sabres de l'Islam, MUSSOLINI a aussitôt quitté Tripoli pour Rome. Nous voyons ici le Duce, levant son épée vers le ciel, en réponse au salut des cavaliers du désert.

Monsieur JEAN SABLON, le célèbre Chanteur Français paraitra comme Invité d'Honneur sur le très populaire Programme de la maison Woodhouse "Chantons en Choeur" mercredi de 9 à 9.45 p.m.

Monsieur Sablon, étant natif de Paris, France, fera son apparence sur ce programme expressément à la demande de Woodhouse & Cie., Limitée. Il fit partie de plusieurs des plus importantes émissions américaines y compris le programme du dimanche après-midi de la RCA sans compter ses maintes apparitions à Paris, Hollywood et New-York. C'est, incontestablement, la première fois qu'un artiste d'un tel calibre vient en cette province pour prendre part à une émission radiophonique. Mais, aussi, le programme "Chantons En Choeur" manifeste sa grande popularité qui est pratiquement sans bornes de façon si convaincante qu'il fut jugé méritoire d'être honoré par ce grand artiste français — M. Sablon.

La représentation de mercredi soir sera, sans aucun doute, une dont l'on se souviendra longtemps par toute la ville et la province.

Pour des pièces riantes

DE NOMBREUSES NUANCES ARTISTIQUES

L'ALABASTINE donne un fini riche, élégant et durable à bon marché. Ne s'enlève pas au frottement, ne laisse pas voir les marques du pinceau. Mode d'emploi simple et facile sur chaque paquet. 5,000 fournisseurs à votre service.

Gypsum, Lime and Alabastine, Canada Limited
Siège social: PARIS, Ontario, Canada
AB337

ALABASTINE
L'ENDUIT MURAL NATIONAL

TARZAN et la DEESSE des MAYAS

EPISODE No. 68

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

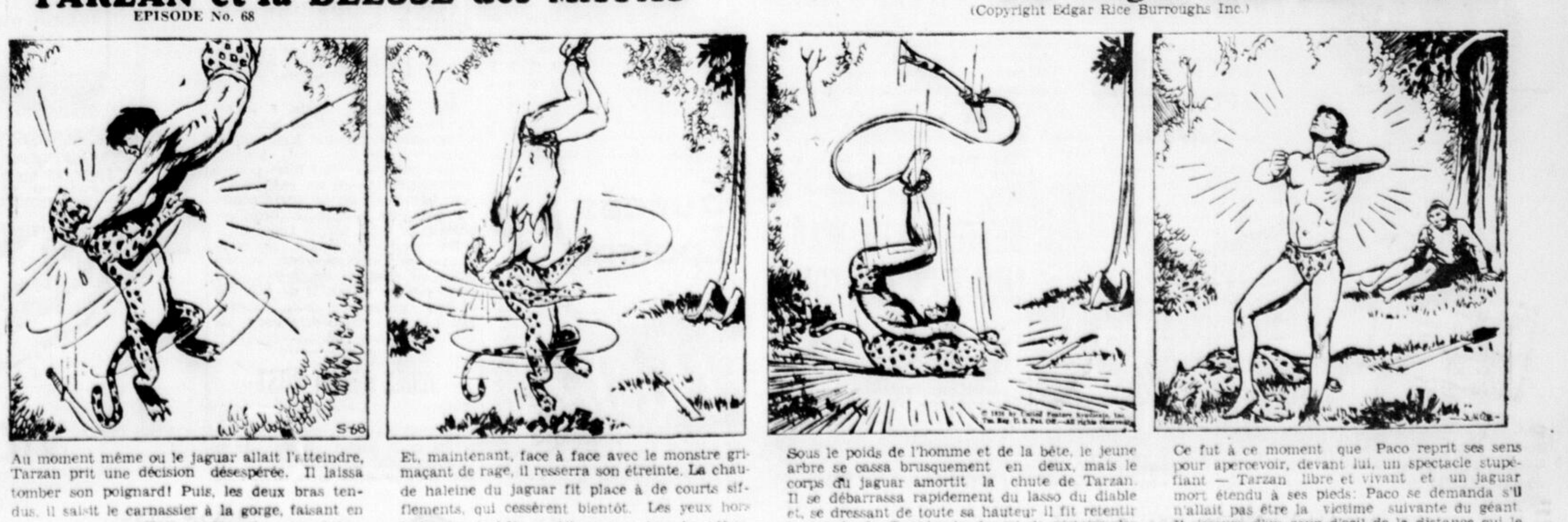

Au moment même ou le jaguar allait l'atteindre, Tarzan prit une décision désespérée. Il laissa tomber son poignard! Puis, les deux bras tendus, il saisit le carnassier à la gorge, faisant en même temps un effort surhumain pour briser son élan avant qu'il ne l'atteigne.

Et, maintenant, face à face avec le monstre grimaçant de rage, il resserra son étreinte. La chaude haleine du jaguar fit place à de courts sifflements, qui cessèrent bientôt. Les yeux hors de la tête, la bête se débattaient dans les affres de la strangulation.

Sous le poids de l'homme et de la bête, le jeune arbre se cassa brusquement en deux, mais le corps du jaguar amortit la chute de Tarzan. Il se débarrassa rapidement du lasso du diable et, se dressant de toute sa hauteur il fit retentir la jungle du Guatémala du cri de victoire des grands singes d'Afrique.

Ce fut à ce moment que Paco reprit ses sens pour apercevoir, devant lui, un spectacle stupéfiant — Tarzan libre et vivant et un jaguar mort étendu à ses pieds: Paco se demanda s'il n'allait pas être la victime suivante du géant. Il s'assura d'un coup d'oeil de la distance qui le séparait de son long couteau !

La première partie de la série finale ce soir entre Rangers et Détroit

Lester Patrick est très confiant

Les Rangers de New-York, qui ont éliminé le Toronto et les Maroons, recevront ce soir les Red Wings de Détroit, dans la première partie d'une série 3 dans 5 pour la coupe Stanley. — Larry Aurie accompagne le Détroit.

LA SEULE PARTIE A NEW-YORK

New-York, 6. — (Par George Maguire, de la Presse Canadienne) Exempts de toute blessure sérieuse, les Rangers de New-York attendaient hier soir la venue des Red Wings de Détroit, confiants de porter à cinq parties leur série de victoires dans le détail de la coupe Stanley quand la série finale s'ouvrira ce soir, à New-York.

Un triomphant Lester Patrick a dit qu'il croyait que son club avait au moins 50 chances sur cent de battre les Wings dans la série 3 dans 5 pour le championnat du monde. On parie 6-5 sur les Rangers pour la première partie — la seule qui sera jouée ici — mais les Red Wings sont favoris 8-5 pour conserver leur championnat.

Une assistance de plus de 16,000 personnes est déjà assurée pour cette première partie. Hier soir, la pancarte "Tout est vendu" était accrochée à l'extérieur du Madison Square Garden.

Les Wings doivent arriver ici ce matin. Patrick a dit que ses hommes avaient traversé sans encombre les séries contre le Toronto et les Maroons et qu'aucun de ses joueurs ne souffrait de blessure sérieuse.

"Considérant le remarquable retour de mes joueurs depuis le début des éliminatoires", a dit Patrick, "je crois que nous avons au moins autant de chacun de mes hommes doit être considérée. Ceci fait pencher les paris un peu plus en notre faveur et je ne crois pas que nous puissions être tant de chances que nos rivaux de remporter le titre. La splendide tenue considérés comme des rivaux peu sérieux pour les Wings".

x x x

Détroit, 6. — (P.A.) Les Red Wings de Détroit, qui viennent de gagner leur troisième championnat de la N. H. L. en quatre ans, sont partis pour New-York hier soir afin de commencer la série finale pour la coupe Stanley contre les New York Rangers. Les Red Wings sont les détenteurs actuels de la coupe.

Ils ouvriront leur campagne pour conserver le trophée ce soir, au Madison Square Garden.

Avant de partir, Jack Adams, gérant des champions, a fait la déclaration suivante :

"Si les accidents ne nous sont pas fatals, nous devrions disposer des Rangers. Nous l'avons fait au cours de la saison régulière et nous pouvons le faire maintenant avec la coupe Stanley en jeu".

Larry Aurie, qui se brisa une jambe quand il vint en collision avec Art Coulter, des Rangers, peu avant la fin de la saison, accompagne le club. Aurie et ses béquilles seront sur la rampe de la patinoire où il fut blessé.

"Aurie nous manquera sur la glace du Garden", a dit Adams. "Il a joué son meilleur hockey au Garden. Mais les Canadiens n'ont pu nous battre avec Aurie absent et les Rangers ne le pourront pas plus".

LA FAMEUSE LIGNE DES NEW-YORK RANGERS

MAC COLVILLE NEIL COLVILLE ALEX SHIBICKY

MAC COLVILLE, NEIL COLVILLE et ALEX. SHIBICKY, des produits du "système des trois R", sont une preuve éclatante du génie de Lester Patrick. Après avoir conduit les Crescents (maintenant les Rovers) au championnat de la ligue de l'Est des Etats-Unis, il y a deux ans, les Colville et Shibicky passèrent aux Ramblers de Philadelphie qui, l'an dernier, remportèrent le championnat de la ligue Canado-Américaine. Cette année, Patrick les fit graduer avec les Rangers; ces derniers ont renversé tous les pronostics en éliminant d'abord les puissants Maple Leafs de Toronto, puis la formidable machine de Tommy Gorman. Samedi soir, les Rangers ont disposé des Maroons par 4-0, et la "kid line" des Rangers fut responsable de trois points.

En marge de L'ACTUALITÉ SPORTIVE

PAR Lionel Lebe

St-Denis doit être découragé!

Les Tigers de Sudbury ont démontré hier soir, de façon non équivoque, quelle différence il y a entre eux et les Volants de Hull. Samedi soir, à Ottawa, ils comptèrent cinq points dans la première période, trois dans la seconde, mais mirent évidemment la "pédale douce" dans la troisième, par gentillesse pour les Volants qui jouaient sur leur propre glace.

Hier, à Toronto, ils ont montré ce qu'ils étaient capables de faire, et ont compté quatorze points contre le fameux Louis St-Denis qui devait probablement "se vendre au diable" devant ses filets.

On dirait franchement que le Hull a passé à travers... le volant !

Espérons maintenant qu'aucun protêt ne viendra assombrir les victoires du Sudbury,.

La course de deux jours en patins

Une épreuve sportive nouveau genre est commencée depuis hier soir, à l'Aréna. Il s'agit de la course à relais de deux jours, en patins, dont le signal du départ, donné à dix heures par la Reine des Sports, Mlle Lucile Lapointe, réunit environ quatre cents personnes.

Vingt-deux patineurs, représentant onze équipes, se sont lancés avec enthousiasme sur la piste, à une allure qui sera sans aucun doute ralentie à l'heure où vous lirez ces lignes.

Il s'agit d'un concours où le courage et l'endurance triompheront. Les patineurs n'arriveront au terme de leur... cercle vicieux que demain soir. Les portes de l'Aréna seront constamment ouvertes au public, et c'est ainsi que Québec viendra en contact avec quelque chose qui ressemblera aux fameux six jours cyclistes.

Latreille et Mulligan, de l'Association Rivest, d'Ottawa, nous paraissent l'équipe à battre. Les patineurs de la Cie Silver Granite, Sylvestre et Pelletier, de Montréal, seront sans aucun doute leurs plus redoutables concurrents.

Toute une armée de marqueurs a été engagée pour tenir compte des tours de chacun des patineurs. Il va sans dire que ce n'est pas une mince besogne. Un pont a été jeté au-dessus de la piste, à l'extrémité nord de l'Aréna, pour permettre aux officiels, musiciens, soigneurs, entraîneurs, comédiens, etc., de se rendre au centre de la glace. Pendant ce temps, les patineurs tournent inlassablement autour de la patinoire. A les regarder passer pendant quelques minutes, on a envie d'avoir le vertige, mais on n'en continue pas moins de les regarder.

x x x

P. S.—Nos plus sincères sympathies à M. G.-E. Létourneau, président du Dog-Derby International, dont le père M. Georges Létourneau, est décédé hier après-midi.

Montanez bat Ambers

New-York, 6. — (P. A.) Malgré un beau ralliement de son rival vers la fin, Pedro Montanez, sensationnel boxeur de Porto Rico, a gardé intacte sa série de victoires hier soir en battant de façon décisive le champion poids-léger, Lou Ambers de Herkimer, N. Y., dans une bataille de 10 rondes devant une salle presque comble au Madison Square Garden. Le titre de Ambers n'était pas en jeu.

Ambers pesait 137, deux livres de plus que la limite de sa classe et Montanez, 138½.

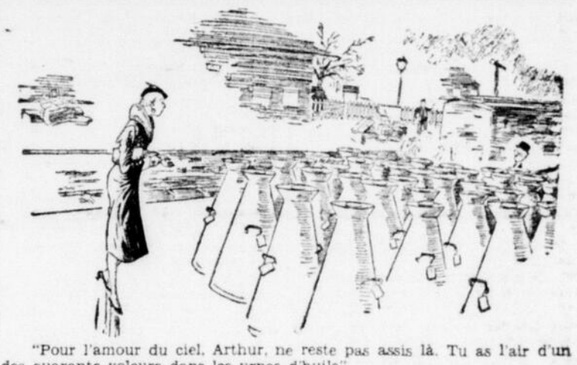

"Pour l'amour du ciel, Arthur, ne reste pas assis là. Tu as l'air d'un des quarante voleurs dans les urnes d'huile".

Un fameux combat royal hier soir au Champlain

Il réunissait neuf lutteurs de première force, et de différents poids. — Bertrand et Maurice Gosselin restèrent en lice pour la finale, et Gosselin l'emporta finalement après 23 minutes et 45 secondes. — Ce fut le clou de la soirée.

BOB GIRARD SE FAIT DISQUALIFIER

Une salle comble a été témoin de la séance de lutte qu'Ernie Lantier et Roland Ste-Marie présentaient hier soir, à la Tour.

Dans l'engagement principal, Eddie Marquette s'assura de la première chute contre le champion milourd junior du monde, Bob Girard, grâce à un full nelson, après 11.11 minutes de lutte. Le match prit fin après 2.45 minutes, dans la seconde reprise, lorsque l'arbitre Jack Labrie disqualifia Girard. Celui-ci fut provoqué par un spectateur, et une bataille s'ensuivit. La police dut intervenir pour rétablir l'ordre.

En semi-finale, George Gagney a annulé en 45 minutes avec Omer Marchesseault.

Lucien Sanfaçon et l'Italien John Biondi ont fait match nul, en 30 minutes, mais Biondi afficha nettement sa supériorité, en plusieurs occasions.

x x x

Il nous semble que le clou de la soirée fut le combat royal qui se termina par la victoire de Maurice Gosselin, sur Maurice Bertrand, après 23 minutes et 45 secondes de lutte mouvementée et enlevante. Les autres lutteurs qui prirent part à cette "échaffourée" sont : Lionel Gosselin, Maurice Fortin, Al Brousseau, Willie Dubeau, Tarzan Chabot, Paul Michaud et Kid Hecker. C'était un groupe choisi, et le combat fournit un peu de tout.

LES DYNAMITERS ONT TERMINE LEUR SAISON

Toronto, 6. — (P.C.) Les Kimberley Dynamiters, vainqueurs de la coupe Allan en 1936 qui gagnèrent le championnat mondial amateur à un récent tournoi à Londres, ont été débandés pour la saison et ils ne participeront pas au tournoi spécial d'invitation ici, vers la fin du mois.

LARRY GAINS VAINQUEUR

Bristol, 6. — (P.C. - Câble) Larry Gains, boxeur poids-lourd nègre de Toronto en tournée dans les Iles Britanniques, a défait hier soir Presidio Pavesi, champion poids-lourd italien.

L'Italien fut disqualifié par l'arbitre après avoir été envoyé au tapis dans la 7e ronde d'un combat cédulé pour 12 reprises.

Voici le CHAMPION de SAVEUR pour 1937

MOLAS-O-MINT LIFE SAVERS

la DERNIÈRE et la PLUS DOUCE SAVEUR

DOUCEUR de la mélasse PIQUANT de la menthe!

Oui, nous avons mélangé la douce saveur de la mélasse avec la saveur piquante et rafraîchissante de la menthe. Résultat . . . les Life Savers MOLAS-O-MINT! Et quelle saveur. Si douce! Si délicieuse! Il faut tout simplement que vous la goûtiez.

ESSAYEZ CETTE *DERNIÈRE* SAVEUR LIFE SAVERS

Deux équipes sur un pied d'égalité à 11 p. m. hier soir, dans le "2 jours"

Latreille et Mulligan, d'Ottawa; Picard et Theetge, avaient franchi la distance de dix milles, en l'espace d'une heure, hier. — Onze équipes ont accepté le signal du départ qui fut donné par la Reine des Sports. — "Soirée d'amateurs" ce soir.

LE PATINAGE DE FANTAISIE

La course de deux jours en patins organisée par l'Association Sportive de Québec, a débuté hier soir, à l'Aréna, en présence d'environ 400 personnes.

Dix équipes acceptèrent le signal du départ donné par la Reine des Sports de Québec, Mlle Lucille Lapointe.

La course débuta par une chasse de deux milles qui fut enlevée par Latreille et Mulligan, représentant l'Association Rivet d'Ottawa. Picard et Theetge prirent la deuxième place et Sylvestre et Daoust, la troisième.

A 10 heures 45, une autre chasse d'un mille fut disputée et elle fut encore gagnée par Latreille et Mulligan, suivis de Sylvestre et Daoust.

Voici quel était le classement des équipes à 11 heures, hier soir:

10 milles : Latreille-Mulligan; Picard-Theetge ;

9 milles : Auger-Lajoie ;

8 milles : Baril-L'Heureux; Sylvestre-Daoust ; Boissonnault-Proteau ;

7 milles : Mercier-Stevens ; Giguère-Laperrière ; Raymond-Gamache ;

6 milles : Couture-Couture.

L'assistance était malheureusement trop peu nombreuse quand Mlles Louise Turcot, Thérèse Dagneau et Denise Benoît, ainsi que M. Pierre Benoît du Québec Winter Club, donnèrent leurs numéros de patinage de fantaisie, tant en simple qu'en double. Le "chassé croisé" qui servit de finale à leur démonstration, fut très goûté. Mlles Dagneau et Benoît, en petites bonnes fort pimpantes, ne manquaient pas d'intérêt. On ne pouvait pas cependant ne pas noter la plus grande assurance de Mlle Turcot et de M. Pierre Benoît.

Ce soir, à partir de 8 heures 30, une grande soirée d'amateurs se déroulera au centre de la piste, sur une estrade spécialement érigée à cet effet. Le maître de cérémonies sera Adélard Patry.

Quatorze amateurs seront à l'affiche, et donneront un peu de tout, depuis la musique à bouche jusqu'au piano, en passant par le "tap dance" et l'acrobatie. Les spectateurs n'auront sûrement pas le temps de s'ennuyer.

Le premier "sprint" de la soirée commencera à dix heures. Il y en aura trois autres avant minuit.

CETTE PARTIE N'AURA LIEU QU'A L'AUTOMNE

Montréal, 6. — (P. C.) La partie au bénéfice de la famille d'Howie Morenz, qu'on avait fixée au 17 avril, ne sera présentée que l'automne prochain, a décidé hier le comité en charge.

Les membres du comité ont pensé que la partie, présentée maintenant, n'attirerait pas une foule comme avant le début d'une saison. De plus, la plupart des clubs de la N. H. L. ont été licenciés.

Sudbury écrase Hull 14-2 et l'élimine de la série Allan

Les Tigers ont remporté hier soir, à Toronto, leur seconde victoire consécutive sur les Hull Volants, et cela de façon indiscutable, pour décrocher le championnat de l'est du Canada. — Ils ont pris immédiatement le train pour Calgary où ils rencontreront les Castors de North Battleford jeudi.

Toronto, 6 — (Par William-H. Dumsday, de la Presse Canadienne) Les Tigers de Sudbury représenteront l'Est du Canada dans la finale pour le championnat amateur senior du Dominion et l'historique coupe Allan qui en est l'emblème. Les "Mineurs", déployant une puissance et une vitesse extraordinaires, ont déclassé les Hull Volants par 14-2, ici, hier soir, devant une maigre assistance.

Le coach Red Stuart dut écourter les célébrations après la partie et donner ordre à ses joueurs de se hâter afin de prendre un train pour Calgary, où ils feront face aux Castors de North Battleford jeudi dans la première partie d'une série 3 dans 5 pour le championnat canadien. Tous étaient très confiants, croyant qu'ils étaient à leur meilleur.

Avec seulement les Castors entre eux et la coupe Allan, les Mineurs ont établi un beau record. Ils n'ont perdu que deux parties cette saison, l'une au cours de la cédule régulière, et l'autre contre les Toronto Dominions dans les éliminatoires. Leur total de points contre les Volants peut être un record pour les finales de l'Est, les Tigers comptant 25 points contre les six de leurs rivaux en deux parties.

Jim Dewey, avec 4 buts et deux assists, conduisit la puissante attaque des Tigers, bien que Mel Hill, son compagnon de ligne, ait obtenu le plus haut total avec un but et six assists. Jules Cholette et Don Grosso comptèrent trois fois chacun, Murph Chamberlain fit deux points, l'autre étant compté par Bill Regan.

Guertin et Bergin scorèrent pour les Volants.

LA SERIE MEMORIAL

Winnipeg, 6. — (P.C.) — Les Monarchs de Winnipeg ont gagné le championnat junior de l'ouest du Canada hier soir en battant les Saskatoon Wesleys par 6-1 dans la 3e partie d'une série 2 dans 3. Les Monarchs gagnèrent la première 5-2, perdirent la deuxième 6-5 après une période supplémentaire.

Le Winnipeg rencontrera maintenant les Redmen de Copper Cliff dans la finale pour la coupe Memorial qui commencera samedi, à Toronto.

UNE SERIE AIGLES VS LES CANADIENS

Montréal, 6. — (P. C.) Les Canadiens de Montréal, "runners-up" pour le championnat de la N. H. L., partiront ici ce soir pour une série de parties d'exhibition à Sydney, N. E., avec les Aigles de New-Haven de la Ligue Internationale Américaine, a annoncé hier soir le gérant Cecil Hart.

Les clubs joueront à Sydney jeudi et vendredi de cette semaine, a dit Hart, avec la possibilité d'une troisième partie samedi soir. Les clubs ont été invités à jouer à Charlottetown et Halifax la semaine prochaine, mais les arrangements pour ces parties ne seront complétés que lorsque les clubs seront arrivés dans les Maritimes.

A L'ACADEMIE

Les clubs de la grande ligue de ballon-au-panier ont joué à date 4 parties. Voici la position des clubs:

	J	G	P	P
Verts	2	2	0	4
Rouges	2	1	1	2
Bleus	2	1	1	2
Noirs	2	0	2	0

Succès Epatant!

Flash DOUX HACHÉ FIN

TABAC À CIGARETTES 10¢

HOCKEY

CE SOIR

Dans la N. H. L.

Série finale

Détroit à Rangers

(Première partie d'une série 3 dans 5)

Inter.-américaine

Série finale

Syracuse à Philadelphie

(Première partie d'une série 3 dans 5)

JAMES J. BRADDOCK A L'ENTRAINEMENT

Stone Lake, Wisconsin, 6. — (P. A.) Dans la solitude des bois du Wisconsin-Nord, James J. Braddock, champion mondial des boxeurs poids-lourd, s'est fixé hier pour 5 semaines de travail en préparation pour la défense de son titre contre Joe Louis, le Bombardier Brun, cédulée pour le 22 juin, à Chicago.

Braddock a l'intention de commencer son entrainement aujourd'hui, en abattant des arbres pour s'endurcir les mains. Il ne fera pas de boxe pendant au moins une semaine, mais il travaillera dans un gymnase de bois rond.

JONES DEFAIT RUST

Great Yarmouth, Angleterre, 6. — (P. C. — câble) Sonny Jones "welterweight" de Vancouver, a défait Johnny Rust de l'Afrique du Sud dans un match de boxe hier soir. Rust se retira après la 10e ronde. La bataille était cédulée pour 12 reprises.

Choisir est votre Privilège La Qualité est votre Droit !

Choisissez sagement les marques des distillateurs établis depuis longtemps, et vous serez assurés d'obtenir ainsi ce qu'il y a de mieux, à des prix raisonnables. Nous recommandons—

SEAGRAM'S OLD RYE
10 oz. .85
25 oz. $2.00
40 oz. $3.00

ROBBIE BURNS LIQUEUR WHISKY
13 oz. $1.15
25 oz. $2.10

VICKERS' GIN
25 oz. $1.80
40 oz. $2.70

DISTILLERS CORPORATION LIMITED MONTREAL
JOSEPH E. SEAGRAM & SONS LIMITED WATERLOO, ONT.
Distillateurs depuis 1857

CQ.16

NTERESSANTE SAISON DE QUILLES A ARVIDA

quipe des Chevaliers de Colomb est hampionne de l'année. -- Parties de détail rudement contestées. -- Huit équipes et quatre-vingts joueurs. -- Les noms es gagnants des coupes. -- Arvida compte des bons quilleurs.

Arvida, P. Q. -- (D. N. C.) Comme par années passées le jeu de grosses quilles Arvida a suscité beaucoup d'intérêt. Des mois d'octobre 1936 les fervents de ce ort se réunirent et les officiers furent isis, lesquels eurent la direction des ctivités de la ligue de quilles cette saon. Les officiers élus furent:

J. Wilfrid Barthe, président ;
J. A. Fréchette, 1er vice-président ;
J. V. Monaghan, 2e vice-président ;
Simon Boivin, secrétaire ;
Georges H. Tremblay, trésorier.

Les huit équipes formant la ligue cette nnée comptaient 80 joueurs, et à la fin e la saison du jeu les moyennes de ces quipes pour toute la saison était comme it :

Equipes: Capitaines:	Moyennes:
C. J. C. : Gérard Bellemarre	148.3
Chevaliers de Colomb : Sammy Muzzeral	159.0
Industriels : Edmond Tremblay	153.7
Juniors : Roger Labrecque	161.8
Mécaniciens (A) : Ed. Clark	154.1
Mécaniciens (B) : Fred. T. Boutillier	152.0
Propriété : J. A. Fréchette	152.6
Section d'Affaires : I. Greenspan	166.4

Les Chevaliers de Colomb gagnèrent le hampionnat de la première série ; les quipes Juniors et Mécaniciens (A) se ont qualifiées pour le détail de cette série mais ne purent venir à bout des Chevaliers. La première série (d'une durée de ept semaines) fut suivie d'un tournoi ayant comme enjeu des dindons de Noël, et immédiatement après les fêtes de Noël et du Jour de l'An les équipes se remirent avec entrain au jeu de la deuxième série. Les équipes Mécaniciens (A), Mécaniciens (B) et Section d'Affaires se disputèrent le droit de se mesurer contre les champions de la première série, les Chevaliers de Colomb. Les Mécaniciens (A) furent avoir défait l'équipe Section d'Affaires et leurs confrères les Mécaniciens (B) se lancèrent dans la grande lutte avec les Chevaliers pour définir qui aurait le droit à la fameuse coupe. La partie fut très contestée jusqu'à la fin, les Chevaliers ayant emporté par seulement 27 points sur un total de 4346. Voici un résumé des comptages:

CHEVALIERS DE COLOMB

	5 p.	H.	T.
Miller Jack	765	155	920
Doucet Phil.	893	0	893
Muzzeral Art.	772	150	872
Tony Henri	802	60	862
Muzzeral Sam.	734	65	799
	3916	430	4346

MECANICIENS A

	5 p.	H.	T.
McDonald Herby	887	20	907
Lake F. R.	809	90	899
Atkinson R.	821	25	846
Lessard I.	720	115	835
McDonald Angus	752	80	832
	3989	330	4319

Les heureux gagnants des coupes cette année sont:

Arthur Lemay : plus haute moyenne : 109.7 ;
René Filion : deuxième moyenne : 178.4 ;
André Rény : troisième moyenne : 178.2 ;
Stan. Duncan : la plus haute partie : 123.0 ;
R. Atkinson : les 3 plus hautes parties: 323.0.

A DRUMMONDVILLE

Drummondville, (D. N.C.) La semaine dernière, au théâtre Drummond fut présenté à Mlle Andrée Dulieux une bourse en témoignage de sa belle tenue sportive lors du "International Women's Indoor Track meet", tenu à Hamilton, Ontario le 13 mars dernier. Cette bourse lui fut offerte par le Club Aramis dont M. Pete Halikas est le président, dans le but de l'encourager et de l'aider dans sa carrière sportive. Mlle Dulieux remercia ceux qui ont contribué à cette bourse et leur assura qu'elle fera toujours tout en son possible pour faire bonne figure dans les concours futurs auxquels elle sera appelée à participer afin de faire honneur à Drummondville.

Mlle Dulieux a très bien figuré dans ces épreuves quoique n'étant âgée que de 15 ans et promet beaucoup pour l'avenir.

Vous obtenez des rasages "Parfaits"

en employant la lame faite pour votre rasoir.

GILLETTE a dépensé des millions de dollars en vue de faire de la Lame Gillette et du Rasoir Gillette l'appareil à raser le mieux équilibré au monde. *Ils sont faits l'un pour l'autre.* Tous deux ont été dessinés par les mêmes ingénieurs afin de former une *unité* parfaite. Chaque phase de leur fabrication a pour but de leur assurer un fonctionnement combiné parfait. Achetez un paquet de Lames Gillette Bleues aujourd'hui. Jouissez du plaisir que procure cette parfaite combinaison pour le rasage.

LE BRIDGE A LA "VILLA CREMAZIE"

Les nombreux amis de la "Villa Crémazie" ont été témoins récemment de deux intéressants tournois de bridge que M. Arthur Brisebois, le sportsman bien connu, avait bien voulu organiser. Ces concours, qui se sont terminés le 3 avril courant, ont donné le résultat suivant:

Vainqueurs de la division de M. Donnelly : MM. Brisebois et Brochu ;

Vainqueurs de la division de M. Roy : MM. Gosselin et Lortie.

Nous félicitons donc les heureux gagnants puisqu'ils ont triomphé contre des professionnels avantageusement connus et nous sommes reconnaissants au promoteur pour son dévouement digne d'admiration.

Voici maintenant la liste de tous ceux qui ont été proclamés champions à l'occasion des huit concours qui ont été tenus à la "Villa Crémazie" :

1er concours : champion : M. Rochette ;

2e concours : champion : M. Gosselin ;

3e concours : champion : M. Genest ;

4e concours : champions : MM. Bourret et Lalliberté ;

5e concours : champions : MM. Genest et Nadeau ;

6e concours : champions : MM. Genest et Nadeau ;

7e concours : champions : MM. Gosselin et Lortie ;

8e concours : champions: MM. Brisebois et Brochu.

Puisque dans cette liste il y a quatre équipes victorieuses, représentant, proportionnellement, messieurs les citoyens et messieurs les pompiers des deux divisions, le promoteur des six premiers tournois offre ses services si, en conservant la plus franche amitié entre tous, on désirait classer ces équipes. Ce tournoi serait de courte durée, clôturerait convenablement la saison des cartes, fournirait l'occasion aux spectateurs d'être témoins de parties très scientifiques et très contestées et permettrait aux 2 vainqueurs de tous ces champions de bénéficier de superbes cadeaux. — Comm.

Les anneaux

TOURNOI INDIVIDUEL

Le grand tournoi pour le championnat individuel de la cité, aux anneaux, se tiendra du 18 au 25 avril prochain, au local du club Claire-Fontaine, 211 rue Kirouac, sous la direction de Samuel Grégoire.

Ce tournoi suscite un intérêt considérable, et réunira un champ nombreux de concurrents. Les amateurs voulant se procurer des cartes pour assister aux parties pourront en obtenir aux endroits suivants : club St-Germain, 117 rue St-Germain ; club Claire-Fontaine, 211 rue Kirouac ; restaurant Marcoux, 266 rue Franklin, et Roger Nolin, 41 rue Dollard.

BANQUET AU CLAIRE-FONTAINE

Samedi, le 10 avril prochain, à 10 heures 30 du soir, aura lieu, à 211 Kirouac, un grand banquet en l'honneur des joueurs du club d'anneaux Claire-Fontaine, à l'occasion des deux championnats qu'ils ont remportés au cours de la saison 1936-37.

CLAIRE-FONTAINE vs LEVEILLE

Le Claire-Fontaine (B) et le Léveillé (C) se rencontreront ce soir et jeudi, à huit heures, dans une série dont l'enjeu sera un magnifique trophée offert par M. Alfred Léveillé, tavernier. M. St-Laurent a également offert une coupe qui sera remise au joueur qui aura fait le plus gros coup au cours de la série.

INVITATION AUX JOUEURS DE TENNIS SUR TABLE

Les organisateurs du grand tournoi de tennis sur table qui s'ouvrira mardi le 13 avril, à la salle paroissiale de St-François d'Assise invitent tous les amateurs à s'enregistrer dans ce tournoi, une invitation tout spéciale est faite au Cercle paroissial St-François d'Assise, Jacques-Cartier, Notre-Dame du Chemin, Oeuvre de Jeunesse St-Sauveur, clubs Québec, Voirie, Athlétique, Jacques-Cartier, C. N. R. A., ainsi qu'à tous les autres clubs.

Les inscriptions seront reçues jusqu'à lundi soir, le 12, à 7 heures, à J.-L. Lacasse, 4-2001, Ivan Turgeon, 9602 ou René Turgeon, 4-3852.

Ce tournoi, qui se tiendra pour la troisième année consécutive pour le championnat de la ville et du district et pour la coupe Arthur Cloutier, remportera encore un franc succès, car on a déjà reçu plus de 20 inscriptions.

AU CLUB HURON

C'est demain soir qu'aura lieu, au chalet du Huron, la soirée "Clôture de Saison" de l'Union des Raquetteurs du District de Québec. C'est à cette soirée, qu'aura lieu la distribution des trophées et prix, gagnés lors des courses pour les championnats amateurs du district de Québec. A cette soirée, tous les officiers de l'Union Locale seront présents, et bon nombre de membres des différents clubs du district, et parmi eux, des Pharisiens et des Publicains. Le président compte sur la présence d'un bon groupe de l'Union Commerciale. — MAURICE.

AU QUEBEC GARRISON

LA SERIE WIGGS

La série Wiggs, au club de tir au revolver, devient de plus en plus captivante. Les concours de mars se sont terminés par une lutte ardue entre les concurrents et, malgré la ténacité des meneurs du groupe de tête, M. R.-E.-W. Turner a réussi à se classer en première position pour un deuxième mois consécutif.

Le gagnant de la dernière semaine de mars est M. G.-S. Ahern, vice-président du club et l'un des membres les plus actifs."

Voici le résultat de la dernière rencontre de mars ainsi que la compilation des moyennes du mois :

1.—G.-S. Ahern	80	86	166	98.0	
2.—Wm. Murphy	72	66	138	97.0	
3.—E. Mackay	72	66	138	92.0	
4.—R.-E. W. Turner	60	68	128	90.0	
5.—L. Turcotte	65	56	121	89.5	
6.—Sgt H. Conlan	70	82	152	89.0	
7.—L.-P. Gingras	79	85	164	87.0	
8.—M. Barthe	75	69	144	87.0	
9.—L. Royer	42	63	107	83.5	
10.—Lt.-col. Matte	76	79	155	82.5	
11.—M. Bouchard	54	37	91	75.5	
12.—G. Embregts	41	63	104	73.0	

1.—R.-E. W. Turner : 98.5 97.5 93.5 289.5 96.5
2.—Wm. Murphy : 94.5 89.0 97.0 280.5 93.5
3.—E. Marier : 90.0 94.0 93.0 277.0 92.3
4.—E. MacKay : 87.5 90.5 92.0 270.0 90.0
5.—G.-S. Ahern : 83.5 83.0 98.0 264.5 88.1
6.—M. Barthe : 89.5 86.0 87.0 262.5 87.5
7.—L. Royer : 84.0 92.5 84.5 261.0 87.0
8.—Sgt H. Conlan : 85.0 86.5 89.0 260.5 86.8
9.—Lt.-col. Jos. Matte : 91.0 86.5 82.3 260.0 86.6
10.—A. Frédérick : 95.5 82.0 82.5 260.00 86.6
11.—Ls. Guenette : 89.0 79.0 91.5 259.5 86.5
12.—L.-P. Gingras : 84.5 87.0 87.0 258.5 86.1
13.—L. Turcotte : 86.0 76.0 89.5 251.5 83.8
14.—G. Embregts : 82.0 87.0 81.0 250.0 83.3
15.—A. Ledoux : 83.0 93.0 73.5 249.5 83.1

Jeudi soir prochain aura lieu la première rencontre d'avril, dernier mois des concours de la série Wigge.

ACTIVITES DU C. D. G.

Le C. D. G. voit avec regret se terminer la saison d'hiver et, avec elle, ses activités pour cette année.

Notre club a remporté des succès cet hiver encore, grâce à la bonne entente et à la tenue remarquable de nos joueurs.

Il a joué ses 30 parties, la majorité sur son terrain, avec une proportion très satisfaisante de victoires, le tout avec des joueurs juniors, et contre des clubs de bonne taille.

Nous tenons à remercier nos amis et tous ceux qui nous ont donné un coup de main dans nos différentes organisations spécialement au docteur Pierre Roy, maire de Giffard, MM. Jos. Hamel, Lucien Rodrigue, Paul-Emile Lapointe, Alfred Turcotte et Albert Lortie.

Une assemblée du comité et des joueurs est convoquée par les directeurs pour mercredi le 7 avril, à la salle paroissiale. Les joueurs sont priés de remettre leurs uniformes ce soir-là.

Communiqué.

PERRY GAGNE ENCORE

Boston, 6. — (P.A.) Fred Perry a remporté sa 4e victoire en 5 rencontres contre Bill Tilden hier soir quand il a battu le vétéran de 44 ans par 3-6, 6-2, 8-6, 6-3, devant 5,000 personnes au Boston Garden.

VICTORIAVILLE

(Suite de la page 2)

Ross, Raymond Lavertu, Rolland Labarre, Robert Goudreau, Armand Lainesse.

Lui survivent: outre son père et sa mère, M. et Mme Gilbert Lainesse, un frère, Roméo, cinq soeurs: Mme Eugène Poirier (Rachel) Marie-Ange, Germaine, Thérèse, Gilberte; une grand'mère, Mme Vve Eugène Goudreau, de Victoriaville; ses oncles et tantes, M. et Mme Henri Lainesse, de Warwick, M. et Mme Eugène Lainesse, de Warwick; M. et Mme Joseph Rondeau, de Ste-Elizabeth de Warwick; M. et Mme Emile Lainesse et M. et Mme Alphonse Lavertue, de Warwick; M. Ls-Philippe Lainesse, de Montréal; M. et Mme Ernest Lainesse, de Richmond; M. et Mme Alexandre Lainesse, de Victoriaville; M. et Mme Lucien Lainesse et M. et Mme Arsène Goudreau, de Victoriaville; M. et Mme Edmond Lainesse, de Montmagny; M. et Mme Omer Ross, de Victoriaville; M. et Mme Wilfrid Tourigny, d'Asbestos, et M. et Mme Maurice Gaudreau du même endroit, M. et Mme Alfred Gaudreau, de Lewiston, Maine; M. et Mme Lucien Goudreau, de Sandford, Maine; MM. Willie, Rolland, Robert Goudreau, de Victoriaville; Mlle Marie-Jeanne Goudreau, de Victoriaville, la Révde Soeur saint Ildefonce, C. Ste F. de Ville-Marie.

L'Evénement prie la famille si cruellement éprouvée d'agréer l'expression de ses sincères sympathies

Pâques

La fête de Pâques a été célébrée avec grande pompe en notre église. Aux quatre messes du matin une grande foule de fidèles s'est approchée de la Sainte Table. La grand'messe a été chantée par Mgr Onil Milot, P. A., V. G., assisté de M. l'abbé Aug. Beauchesne comme prêtre assistant et de MM. les abbés Geo. Lauzière et B. Fréchette

GIN SEVERY

NOUVEAU FLACON *de*
10 oz. 85¢ 20 oz. $1.50 40 oz. $2.65

Mélange et embouteille au Canada, Part 10-D, Distillerie No 1

LES MILLIERS D'AUTOMOBILISTES

qui ont mis à l'épreuve la vitalité robuste et la protection infaillible des Huiles à Moteur Red Indian sont assurés de la continuation du même service fiable de lubrification auquel ils ont été habitués. Il y a cependant des moments ou le moteur le mieux conduit est soumis à une usure inusitée—un démarrage subit, une vitesse extrême, une chaleur intense. C'est pour le sauvegarder contre ces sources d'usure inattendues et inévitables que nous présentons ce nouveau super-lubrifiant révolutionnaire.

NOUS PRÉSENTONS UN SUPER LUBRIFIANT *Révolutionnaire* POUR AUTOMOBILES

CETTE NOUVELLE DÉCOUVERTE D'HUILE À MOTEUR POURVOIT *la Résistance d'une Triple Pellicule*

RED INDIAN... *la meilleure huile à moteur*

PLUS

***CLARALLOY**... un nouveau produit chimique*

EGALENT

L'Huile Aviation
RED INDIAN POUR AUTOMOBILES

Le Super-Lubrifiant pour votre Moteur!

L'Huile Aviation Red Indian pour les automobiles forme une pellicule (1) plus résistable, (2) plus "huileuse", (3) plus adhérente sur toutes les pièces mobiles.

***SA RESISTANCE D'UNE TRIPLE PELLICULE:**

- Augmente le rendement de la gazoline en permettant l'emploi d'huile à moteur de densité plus légère.
- Elimine pratiquement l'usure du moteur et la note de réparages qui en résulte par la désagrégration de la pellicule d'huile.
- Diminue le dépôt de carbone et la consommation d'huile.
- Diminue l'usure du démarrage. Adhère aux surfaces de métal et fournit une lubrification adéquate même quand le moteur est froid.
- Elimine positivement l'usure et la corrosion des bielles.
- Entoure d'une pellicule résistable les parcelles abrasives de poussière, diminuant ainsi l'effet nuisible de la poussière de la route.

* *Ces déclarations sont prouvées par deux années de recherches dans le laboratoire et sur la route.*

L'Huile Aviation Red Indian est une Huile Primée—bien entendu. Cependant, rappelez-vous que ses qualités étonnantes de protection vous donnent une valeur bien supérieure au léger supplément. Préservez votre moteur au moyen de cette Triple Protection—renouvelez dès MAINTENANT avec l'Huile Aviation Red Indian de densité d'été.

Comparez ces Faits Scientifiques:

En employant la meilleure qualité d'huile minérale, des bielles d'épreuve ont "collé" sous une pression de

4,000 lbs.
au pouce carré

•

Avec l'addition de CLARALLOY, la même huile résiste à la pression de bielles d'épreuve jusqu'à

12,000 lbs.
au pouce carré

***Qu'est-ce que CLARALLOY?**

CLARALLOY est un produit chimique extra-raffiné dont la découverte marque la plus récente étape dans le domaine des Lubrifiants à P.E. (Pression Extrême). Voici les trois points remarquables de CLARALLOY:

(1) Il triple la résistance de la pellicule de la meilleure qualité d'huile minérale;

(2) Il adhère davantage aux surfaces de métal;

(3) Il forme une pellicule plus "huileuse" qui fournit une lubrification adéquate sous toutes les conditions.

Chacune de ces qualités *additionnelles* que CLARALLOY fournit à l'Huile Aviation Red Indian, est d'importance vitale aux automobilistes parce que chacune donne une protection *additionnelle* contre l'usure du moteur. CLARALLOY, plus l'Huile Red Indian, pure et sans paraffine = L'Huile Aviation Red Indian; le nouveau lubrifiant sensationnel qui possède la Résistance d'une Triple Pellicule.

McCOLL - FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED

UNE COMPAGNIE EXCLUSIVEMENT CANADIENNE

A3715

"Si vous avez besoin d'un CHAR USAGE consultez les petites annonces de L'EVENEMENT"

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

DENTISTE

Dr Emile Beaulieu

1, RUE SAINT-JEAN, téléphone: 2-7862. 26janv.-3mois-C.D.H

AMUSEMENT

On danse

BEAUCOUP A QUEBEC et dans les environs et beaucoup ne savent pas danser. Allez donc apprendre en quelques leçons à l'Ecole Théâtra 96 RUE ST-JEAN, directeur Jean Casino. Tél.: 4-4178. 4mai-H

AMPOULES ELECTRIQUES

Attention — Vente à 9c

10,000 AMPOULES sacrifiées au très bas prix de 0.09 (15-25-40 et 60 watts) 100 watts 19cts. Aussi voyez nos autres grands spéciaux à 0.09. CHS-A. PARENT, Enrg., 106 St-Joseph, tél.: 4-2451. 24mars-26fs-C.D.H

BICYCLES A VENDRE

Henri Falardeau

BICYCLES NEUFS, différents modèles, $33.00 et plus, bicycles d'occasion. Spécialité, réparations de toutes marques de bicycles. Aussi accessoires pour bicycles. A prix très bas. 324½ RICHELIEU, tél.: 5494. Jeudi-sam.-mardi au 27mai-Guide-H

CONFECTIONS POUR DAMES

Manteaux, Robes, Costumes

NOUVEAUTE DU PRINTEMPS. Jolis manteaux, costumes $6.75 à $15.75. Robes crêpe de soie $1.75 à $7.75. Grand choix au prix du manufacturier. Une visite vous convaincra de nos bas prix. A.-D. SMITH, agent manufacturier, 3e plancher, Immeuble Orkin, 64 St-Joseph, Québec. Mardi-jeudi-sam.-au juin-C.D.H

HABITS, ROBES, MANTEAUX,

Arrêtez ! Arrêtez !

MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph. Venons de recevoir toutes sortes de lignes neufs et seconde-main, assorties dans le linge. Prix très bas. Demandez catalogue. Envoyons commandes dans toute la province. Prix spéciaux pour marchand, voyageur. Avons marchandise première qualité. Venez nous voir et vous épargnerez de l'argent. Montreal Jobbing, 21 ST-JOSEPH. 29mars-26fs-C.D.H

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

HORLOGER-BIJOUTIER

HORLOGES tous genres, réparées à domicile, meilleures références, paiement huit jours après la réparation exécutée. Aussi vélocimètres (speedometers). Appelez 2-1951. SERVICE D'HORLOGERIE Enr. 9mars-26fs-C.D.H

HUILE POUR BRULEURS

Richelieu Oil Company Ltd

DEMANDEZ TOUJOURS l'huile "Richelieu" pour brûleurs. Couleur naturelle, contenant aucune teinture pouvant faire de dépôt carbone dans vos brûleurs. Aussi gros, détail gazoline, graisses, huiles toutes sortes. Richelieu Oil Company Ltd, 7 DESLAURIERS, (St-Malo), tél.: 5660, Québec. 9mars-mardi-jeudi-sam-6mai-G.H

LIVRES, ROMANS, REVUES

Achetons, Louons, Vendons

MAGAZINES, romans, livres de classe. Aussi Salon de coiffure "Alice", 2e étage, coiffures de toutes sortes, 2 coiffeuses, 2 barbiers, 42 ST-JOSEPH. Tél.: 2-0153. Mardi-jeudi-sam.-8avril-C.D.H

PLANCHER DE BOIS DUR

Sablage sans poussière

PLANCHER posé et sablé à la perfection. Seul représentant du fini le plus résistable et de la cire non-glissante imperméable. S'adresser E. DUFOUR, 99¾ d'Aiguillon, tél.: 3-3237. 23mars-26fs-C.D.H

Sablage de plancher

OUVRAGE EN GENERAL, tapissage, peinturage, vernissage, attention particulière aux meubles. Ouvrage garanti, à prix modérés. S'adresser H. LEBLANC, 104 Ave Murray, Tél.: 3-2813. Sam.-mardi-jeudi-27avril-C.D.H.

POUSSINS A VENDRE

Poussin 10c., 3 pour 25c.

3,000 POUSSINS de une journée ou 2 jours, à vendre à 10cts chaque ou 3 pour 25c. S'adresser à 26 BOURLAMAQUE, tels: 2-2766—2-5089. 3avril-6fs-C.D.H

RESTAURANT

Café Canari

44 DE LA COURONNE. — Encourageons les nôtres. Cuisine canadienne par des Canadiens. Menu excellent et des plus variés. Bières et vins servis sur demande. Service irréprochable. J.-R. LALIBERTE, prop. Tél.: 8381. 25mars-26fs-C.D.H

CHARS USAGES--

Pièces de rechange

ACCESSOIRES de tous genres

Graham	36-31	Hupmobile sed.	32
Pontiac sed.	32	Plymouth sed.	30
Dodge sed.	30	Nash sed.	30
Buick sed.	30	De Soto sed.	30
Frontenac sed.	32	Durant sed.	29
De Soto cou.	31	Chevrolet rod.	31
Willys coupé	32	Ford ambulance	31

Tous ces chars sont vendus en bon ordre à prix d'occasion. COTE & COTE, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 2avril-26fs-12H

Perçage de Cylindres

AVEC NOUVELLE MACHINE, sans sortir le moteur du châssis. Aussi réparations générales à prix modéré. Pas de prix par téléphone. GARAGE JOS. LORTIE, 133½ Ave Taschereau, tél.: 2-0438. 5janv.-5mois-H

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars, neufs ou usagés. Achetons les vieux chars. Payons prix raisonnables. S'adresser 105, 1ère AVENUE, tél.: 4-2920. 11déc.-12mois

Chars Usagés

Dodge sedan, 7 pass.	1936
Chevrolet sedan	1935
Ford coach	1934
Buick sedan	1933
Essex coupé	1932
Nash sedan	1931
Hudson sedan	1931

Tous ces chars sont reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERES, 337, Prince-Edouard, angle Caron, Québec. Tél.: 7158. 1avril26fs-12H

A SACRIFICE. Hupp. 1934 et 1929, Rockne 1932, Durant 1932, Dodge 1929, tous ces chars en bon ordre, bien chaussés. Nous faisons réparations d'autos, le débossage à l'air, le peinturage Duco. BEAUDOIN AUTOMOBILE, 171 Du Pont. Mardi-jeudi-sam.-15avril-auto-H

AUTOMOBILE FORD 1935, 5 passagers, coach, 8000 milles, en parfaite condition. N'ayant pas marché cet hiver, à vendre à prix raisonnable. S'adresser téléphone 6125. Local 16. 6avril-6fs-12B

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

Batterie Dion — Tél.: 3-3416

AUTOMOBILISTES. La Batterie Dion fabriquée à Québec. Vous donnera entière satisfaction. Batterie pour toutes marques d'autos. Démarage facile. Longue durée, bas prix, réparations de batteries, générateurs, radios, etc. ALFRED DION, 660 St-Vallier, tél.: 3-3416. 2mars-52fs-auto-H

Quebec Used Cars

OFFRE à prix spéciaux, un choix de 40 chars passagers, remis à neuf et 12 camions équipés avec hoist hydraulique 1935-36, à des conditions faciles. TEL.: 3-1915, 230 Couronne. 9mars-26fs-Auto-H

400 CHARS ET CAMIONS de toutes marques, démontés en pièces, ainsi qu'assortiment considérable de pièces neuves. Spécialité: "Brake-lining", "Muffler", batteries, camions 1 tonne, 2 tonnes et 3 tonnes, avec hoist hydraulique ou hoist hydraulique seule. Garantis en parfaite condition. J.-A. CADORETTE, 37-39, 1ère Avenue, tél.: 2-5143. 20mars-26fs-12H

A VENDRE. — Automobile de marque Packard 8, 7 places, en parfaite condition. S'adresser à téléphone 3-4262. 31m.-6fs

A Votre Choix

Terraplane sedan avec radio	1936
Terraplane coach	1936
Hudson sedan, avec radio	1936
Graham sedan	1935
Chevrolet sedan	1934
Ford sedan, avec radio	1935
Ford Coach	1936
Plymouth coach	1936

50 chars de différents modèles. Venez les voir, il n'en coûte rien. J.-A.-T. LAMBERT INC., 27 rue Arago, tél.: 5118. 3avril-26fs-12H

SEDANS: 2 Willys 36, Chevrolet 36, Graham 31; Coupés: Chevrolet 31, Durant 29, Roadster; Ford de luxe 31, Plymouth 29; Coachs: Ford 29-30-31, Hupp 7 passagers, 28, camion Chevrolet 33, Motocyclette, remorques. RODRIGUE OSTIGUY, distributeur autos Willys, 4 St-Joseph, Québec. 6avril-26fs-12H

Occasions du printemps

ACHATS--VENTES--ECHANGES

meubles et effets de tous genres

J.-E. Bernier — Tél.: 2-2319

ACHETONS A DOMICILE, meubles, lingerie, outils, etc. A vendre: meubles de toutes sortes. Carrosse, lit complet, commodes, guitare, banjo, violon, autoharpe, gramophone, petit chargeur à batterie, boîte pour traitement électrique. 77 RUE DU PONT. 1oct-12mois-

V. Drapeau — Tél.: 4-0194

ACHETONS A DOMICILE, meubles et lingerie de tous genres. A vendre: poêles, laveuses électrique, ventail électrique, tables, radio, matelas neufs, bureaux, buffet, coffre-fort, valises, set de chambre, moulin Singner et autres. 44 STE-THERESE, tels: 4-0194, rés. 2-5732. 1ermars-52fs-H

L.-J.-A. Demers

TOUJOURS EN MAGASIN quantité de meubles neufs et d'occasion, à très bas prix. Pianos $25.00 à $100.00, radios, laveuses électriques, machine à coudre, glacière, clavigraphes, vitrines, caisse enregistreuse, balances, coffre-fort à vendre à acheter ou à échanger. 183 DE LA COURONNE, tél.: 2-2685. 20mars-26fs-H

J. Bouchard — Tél.: 2-8666

ACHETONS MEUBLES et ménage de tous genres. Demandez nos prix. A vendre: set boudoire en chêne et noyer, de chambre, de salon, secrétaire rool top, secrétaire de dames, radio 9 lampes, table extension, moulin à coudre, poêle émail, poêle assortis, gramaphone, couchette, sommier, matelas, etc. 46 ST-NICOLAS. 1ermars-52fs-H

J.-M. Lévesque—Tél.: 2-7713

ACHETONS MEUBLES et effets de tous genres. Payons prix raisonnables. A vendre, bureaux, lits, poêles, buffets, chaussures pour hommes, chaises et tables de salle divenette, laveuse électrique, etc. 13¼ RUE LACROIX, tél.: 2-7713. Mardi-jeudi-sam.-26fs

Les Enchères Marceau

A VENDRE, grande quantité de meubles neufs et d'occasion, à des prix très bas. Aussi nous achetons à domicile. Demandez notre évaluateur. Vous serez satisfait. Les Enchères Marceau, 12 ST-JOSEPH, tels: 2-1278—2-1279. 6avril-26fs-M.-H

SALONS de COIFFURE

Salon Laflamme

ATTENTION. Mesdames pour votre coiffure. Venez consulter nos coiffeuses expertes. Entière satisfaction garantie. Aussi 4 barbiers d'expérience pour coupe de cheveux de tous genres pour dames. On demande une coiffeuse pour tous genres de coiffures. Bon salaire. 60 AVE CARTIER, tél.: 4-0269. 13fév.-12mois-S.C.H

Poils Superflus

ENLEVES pour toujours par la machine "Electrolyse Multiple", la seule méthode recommandée par les médecins. SALON DE SALABERRY, 617½, rue St-Jean, tél.. 3-4780. 24mars-26fs-S.C.H

Service Hélène Curtis

MANUFACTURIERS machines à permanents Hélène Curtis et séchoirs Hélène Curtis, tous accessoires nécessaires pour salon coiffure. Aussi sachets pour permanents sans machine et sans électricité, 59 ST-JOSEPH, tél.: 2-4897, gérant, Jean Crépeau. 10fév.-12mois-S.C.H

Salon Ernst — Tél.: 3-0672

GRATIS avec chaque permanent, votre photo 8 x 10. Permanents $1.50 et plus; aussi le nouveau permanent Park Avenue, sans machine et sans électricité. Coiffures de tous genres, exécutées par coiffeuses d'expérience, 55 VICTORIA. 17mars-26fs-C.H

Salon Langevin

TEL.: 4-0135 — 144 Côte d'Abraham. Tous genres de coiffures. Permanent sans fil $1.50 et plus, sur nouvelle machine modèle 1937. Consultez notre coiffeuse experte, M. B. BOIVIN. Aussi 2 barbiers à votre disposition. Sam.-mardi-jeudi-27avril-S.C.H

Salon Ivoire — Tél.: 2-8378

ONDULATION PERMANENTE, une minute d'électricité avec les fameux produits Hélène Curtis, réchauffe pas la tête, au prix de $3.00. Autres permanents sur machine Acme sans fil $5.00 pour $3.00. Aussi tous genres de coiffures. Mlle M. BELANGER, 93 rue St-Joseph. Jeudi-sam-mardi-15avril-S.C.H

Salon Margot

GRAND SPECIAL — Permanent huile $5.00 pour $2.50, sur machine Regina sans fils. Autres permanents $1.50 et plus. Tous genres de coiffure. Salon Margot, Mme MORIN, prop., 363 St-Joseph, tél.: 3-2738. Jeudi-sam.-mardi-22mai-C.H

Avis Salon Français

DEMENAGERA 1er mai, à 740 St-Vallier. Toujours la meilleure permanente et la plus durable. Spécial: Permanent à l'huile $8.00, pour $1.50 avec photo gratis de 8 x 10. Aussi coiffure sur dernier modèle. 1048 St-Vallier, tél.: 2-6376. Mme W. Mme W. BARBEAU, prop. Sam.-mardi-jeudi-20avril-S.C.H

Salon Modèle

205½, 3e AVENUE, tél.: 4-0610. Permanents sans fils $2.50, avec fils $1.50 en montant. Bons résultats sur cheveux fins, garantis 6 mois. Première qualité. Prenez votre appointement de bonne heure pour Pâques. Ondulations à l'eau, Komol, Marcel, tous genres de coiffures. SALON MODELE, 205½ 3e avenue, tél.: 4-0610. Sam.-mardi-jeudi-13mai-C.H

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles Pepin, Barrette, Dufour. M. MARCOTTE, Salon de Salaberry, 617, St-Jean. Tél.: 3-4780. 6avril-26fs-C.H

Salon de Salaberry

AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles Pepin, Barrette, Dufour. M. MARCOTTE, Salon de Salaberry, 617, St-Jean. Tél.: 3-4780. 6mars-26fs-C.-H

Garanti pour 12 mois

PERMANENT GARANTI à l'huile 12 mois, avec huile française, indéfrisable, $10.00 pour $1.50 pour 10 jours seulement, aussi $12.00 pour $3.00. Donnez votre appointement immédiatement. Machine sans fils ou autres. Salon LaRose, 87 DE L'EGLISE, coin St-Joseph, tél.: 8021. 23fév.-12mois-S.C.H

Permanent prix réduit

SALON PAULETTE. Ondulation permanente, bouclé naturel, avec huile spéciale qui garde les cheveux souples et luisants ne change pas la couleur; régulier $3.00 pour $1.50. Spécial ond. à l'eau parfumée 35c., Marcel, Komol, massage 35c., manicure, etc. Venez sans appointement ou TEL.: 4-2754, Mme Lauzier, 764 St-Vallier. 19fév.-52fs-S.C.H

Mlle Blanche Roy, tél.: 2-7926

ATTENTION — Permanent sans fil Lido, aussi New-Ray, sans machine, garanti sur les cheveux les plus fins. Permanent Shelton. Coiffure de tous genres. Prix modérés. 240 RUE ST-JEAN, App. 3, tél. 2-7926. 16mars-26fs-H

Salon Beauté Yvette

OUVERTURE D'UN NOUVEAU salon de coiffure, situé à 7B, Bourlamaque. Permanent et coiffure de tous genres. Mlles Binet et Samson, coiffeuses d'expérience, autrefois du Salon Laflamme. Pour appointement TEL.: 2-6560. 18mars-26fs-C.H

Salon de Beauté Alice

42 ST-JOSEPH. — Permanents à l'huile, partir de $1.50. Toutes coiffures à prix populaires. Mlle Gagnon, du Salon Fleur Ange, Mlle Gingras, 2 barbiers. TEL.: 2-0153.

Salon La Vogue

AVANT VOTRE PERMANENT faites-vous donner quelques traitements à l'huile avec la nouvelle lampe (Sun-Ray). Vos cheveux resteront naturels et lustrés. Prix modérés. 419 ST-JEAN, tél.: 4-4710. Jeudi-sam.-mardi-29mai-S.C.H

Salon Martha

71, ST-JOSEPH. Permanents $1.50 et plus. Seule machine Steamer Bonat à Québec. Traitement spécial pour cheveux endommagés. Aussi sans fils avec nouvelle machine Continental. Mlle Germaine Tremblay, coiffeuse, tél.: 4-3436. Mardi-jeudi-sam-au 24 avril-C.D.I

Au Salon Capitol

143 ST-JEAN. Permanent Park Avenue, permanent à l'huile, avec ou sans électricité, $5. pour $1.50 garanti 9 mois. Autres $2.50 à $10., Komol, Marcel, ondulation à l'eau, manicure. Tél.: 2-5983. BLANCHE DELISLE, prop. Coiffeuse demandée. Sam.-mardi-jeudi-13mai-C.H

Salon L. Lapointe

ANNONCE LE FAMEUX PERMANENT sans fils, Frederics "Une minute" et le Frederics Vitron Neutra, une minute de durée. Un essai vous convaincra de sa remarquable supériorité sur toutes les machines sans fils, 376 ST-JEAN, tél.: 2-7842. Sam.-mardi-jeudi-13avril-S.C.H

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

"L'Evénement" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée". Henri Gagnon, président.

TARIF des annonces classifiées L'EVENEMENT TEL.: 2-6412

Chef du Service :—

J.-A. MORISSET

Téléphone le soir 6719

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre. NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot aditionnel, 1 centin.

23 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél.:	4-0553
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue . . . . Tél.:	4-0581
EUGENE PARENT, 29, Avenue du Collège, Ville Beauport . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 786, rue St-Vallier . . . . Tél.:	4-0432
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . Tél.:	3-0733
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue Tél.:	4-0320
RENE DION, 786, rue St-Vallier Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470, St-François . . . . Tél.:	3-0083
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier . . . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS, 430, rue St-Jean . . . . Tél.:	3-6106
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595 de la Canardière . . . . Tél.:	4-0061
JOS COTE (Ltée), Succursale No 2, 26, rue St-Jean . . Tél.:	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15, rue Buade Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459, Saint-Joseph . . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph . . . . Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 106, rue St-Joseph . . . . Tél.:	4-0484
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . Tél.:	4-0623
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph . . . . Public Tél.:	2-0398
Succursale No 13, 15, Chemin Ste-Foy . . . . Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 353, rue St-Paul . . . . Tél.:	2-0111

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur lère hypothèque, maison à vendre, à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'Eglise, tels: 9450, rés. 4-5312. 2oct.-11mois-7B

ARTICLES DE MENAGE

MEUBLES de chambre à coucher, portières, cadres, table et glacière. S'adresser 2 à 5 hrs à 5 RUE COLLINS. 6et 8 avril-9B

MEUBLES A VENDRE: — Chesterfield, chambre coucher moderne, poêle à gaz, cabinet, studio, frigidaire, balayeuse électrique, etc. S'adresser 29 BOURLAMAQUE. 6avril-1fs-9B

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Serins importés

BEAU CHOIX de serins chanteurs Rollers anglais, Choppers blancs, Rollers blancs, Professeurs Belltones, White Java Doves, Ring Neck Doves, Java Rice Birds. Aussi remède et tonic Brock's, cages à partir de $1.00. S'adresser à J.-R. HALLE, 87 rue Lachevrotière, Québec. Tél.: 7578. 31mars-26fs-4H

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER, pour le 1er mai, de 2, 3 et 4 pièces, plus chambre de bain, meublés et chauffés, eau chaude à l'année, réfrigération électrique, service du concierge, situés à 14 St-Denis, Appts Lincoln. S'adresser TEL.: 2-5075. 26mars-26fs-5H

Claridge

220 GRANDE ALLEE, appartements modernes, 2 à 8 pièces, avec poêle électrique, frigidaire, etc. Pour information appelez entre 9.30 a.m. et 6 hrs p.m., à 4-2961. 3avril-6fs-5H

CHAMBRES ET PENSION

BELLE GRANDE CHAMBRE pour le 10 avril, 2 fenêtres, bain, eau chaude, téléphone, conviendrait pour deux messieurs. Repas à 20c., et aussi 2 repas par jour pour $10.00 par mois. Bonne cuisine canadienne. S'adresser 53 ST-OLIVIER. 2avril-6fs-26H

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

ATTENTION: Nouvelle cour à bois, 25 rue Grant. Bois à l'abri, lère qualité, merisier, érable, toutes longueurs 10 à 30 pouces. Belles croûtes merisier, croûtes bois mou, bois d'allumage. Prix fixes. O. CLOUTIER, prop., tél.: 2-2552. 22mars-26fs-34H

A.-B. FORTIN. Erable, merisier 2 pds, scié, livré, 2½ pds, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Résidence 85½ ST-MATHIAS. Cour 59 St-Benoit, tél. 9481. Aussi déménagement à bon marché. 2avril-26fs-34H

Charbon frais miné

RECU continuellement des mines dans chars fermés, net et sec, pas plus cher. Nous livrons aussi le charbon en petites quantités, pour l'accommodation des clients. LACHANCE & FRERE, 211 Dorchester, tél.: 3-3521. 31mars-26fs-34H

CHARBON, Stove, Chestnut, Welsh, 75c. la poche, Buckwheat 60c., Coke 25c. Charbon de bois 25c., charbon de forge 75c. Huile de chauffage ALBERT ROYER, 171 Aqueduc. Tél.: 6618. 10mars-26fs-34H

Achetez le Coke

LE SEUL combustible en sac dont la pesée est garantie. Prix 25c. le sac livré. La tonne (libre) $10.50. Appelez 8088 pour notre projet de chauffage. QUEBEC POWER, Co. 23fév.-26fs-34H

CHAUSSURES

POURQUOI avoir mal aux pieds? souffrir de cors, oignons, etc., quand vous pouvez vous faire confectionner de magnifiques chaussures chez WM. JACQUES & SONS, 42½ de la Fabrique. 3avril-6fs-H

VALET SERVICE à vendre, situé dans bon centre des affaires. Ecrire à CASIER 287, L'Evénement. 1er-avril-6fs-36B

DEMENAGEMENTS

A. BARBEAU. —Déménagements de tous genres. Spécialité: piano, refrigérateur. Camion couvert. Déménagement à la campagne à prix spéciaux. 42 RUE NELSON, tél.: 3-1489. 31mars-26fs-41H

APPELEZ 5563. — Déménagements pour la ville et longue distance. Camion couvert et voiture. Prix modérés. Aussi charbon de toutes sortes. L.-E. CARON, 90 Latourelle, tél.: 5563. 31mars-26fs-41H

DEMENAGEMENT pour la ville et longue distance, avec camion couvert. Prix modéré. Aussi bois de chauffage de toutes sortes et bois de provision. O. CLOUTIER, 25 rue Grant, tél.: 2-2552. 22mars-26fs-41H

DIVERS A VENDRE

GLACIERE BRANDFORD de magasin, en bon ordre. Comptoir 12 pieds, avec étagère à fruits, étagère à biscuits, horloge grand-père, à prix d'occasion. S'adresser 26 BOURLAMAQUE, tels: 2-2766—2-5089. 3avril-26fs-H

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, FRANCAIS, STENOGRAPHIE, comptabilité — Cours commercial complet, classique, préparatoire pour brevet et tous les examens de la province INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas (angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. Cours tout l'été. 2avril-26fs-46H

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél. 9571 — Cours anglais. Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti, sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. 30mars-j.n.o.-46B

NOUVELLE METHODE, Anglais par correspondance, garanti par écrit en deux mois. Pour détails adressez S. A. F. FORTIER, St-Ubald, Portneuf, P. Q. 3avril-6fs-46B

EMPLOI DEMANDE, HOMME

HOMME, plusieurs années d'expérience dans la reliure de tous genres prendrait position comme tel ou tout emploi, comme gardien de nuit, concierge, etc. Fournira bonnes références. Ecrire CASIER 254, L'Evénement. J.N.O.-47B

HOMMES DEMANDES

VENDEUR d'expérience, pour la vente du Oldsmobile, Chevrolet et Camion Maple Leaf. Très bonnes propositions pour homme compétent. S'adresser J.-L. DROLET AUTOMOBILE INC., 279 St-Joseph. 5avril-3fs-65H

LOGEMENTS A LOUER

BELVEDERE

99 BOUGAINVILLE — Logement de 6 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage si désiré. TEL.: 5955. 1er avril-6fs-73B

69 AVE DES LAURENTIDES — 6 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage chauffé si désiré. S'adresser Chrysanthe Jobin, 182, LATOURELLE, tél.: 5338. Le soir téléphones: 6985, 3-1701, 2-5593. 3avril-6fs-73H

747 ST-CYRILLE. — Très beau logement, chauffé, eau chaude à l'année, 7 pièces, plus chambre bain, 3e étage, garage, cave. Bon marché. S'adresser téléphone 2-1416. 6avril-6fs-73B

Appartement Ste-Foy

COIN MURRAY, logements 5-6 et 7 pièces, plus chambre bain en tuile, glacière électrique, planchers bois dur, chauffés, eau chaude à l'année, service du concierge. S'adresser sur les lieux. 15mars-26fs-73H

HAUTE-VILLE

AVIS FUTURS MARIES, rue Artillerie: logement 4 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, planchers durs, près Parlement. S'adresser LAUREAT BLOUIN, 47 Artillerie, tél.: 2-1705. 6avril-6fs-73H

HAUTE-VILLE

RUE LATOURELLE.—Logement 7 pièces, plus chambre bain, chauffé si désiré, grand hangar, partie cave. Un de 4 pièces, plus chambre bain, avec hangar. S'adresser ALEX. NADEAU, 25 Ste-Claire, tél. 4-0023. 9mars-26fs-73H

BAS DE LA VILLE

39A BIGAOUETTE — Soubassement, bon logement, 5 chambres. S'adresser O. PLAMONDON, téléphones: 3-3826 ou 8167. 11mars-26fs-73H

DEMENAGEMENTS !

CAMIONNEURS IL Y VA DE VOTRE INTERET DE PLACE RVOTRE ANNONCE IMMEDIATEMENT POUR APPOINTEMENTS A BONNE HEURE.

CHOISISSEZ COMME MEDIUM D'ANNONCE LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DU MATIN "L'EVENEMENT" QUI VOUS ASSURE CHAQUE JOUR DES MILLIERS DE LECTEURS.

DEMANDEZ NOTRE AGENT, VENEZ AU BUREAU

SIGNALEZ :

2-6412

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, aile commune, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, aumônier chapelle, sacrement, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec. 10mars-26fs-H

ATTENTION. —Maternité licenciée. Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue d'avance. Aussi plaçons bébés. S'adresser 10 D'ARTIGNY, tél.: 2-1966. 8mars-26fs-H

MEDECIN

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 59 ST-JOSEPH, App. 101. Heure de bureau: 9 h. à 11 h. a.m., 2 h. à 4 h. p.m., le soir de 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061. 20mars-26fs-H

Dr René Plamondon

EX-ELEVE des hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau, 15 RUE LACROIX, Tél.: 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 h. et 2 à 6 heures. Le soir sur entente. 11mars-26fs-H

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER. — Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, tél.: 4-2484.

NETTOYAGE

Teinturerie Mathieu Ltée

15 ST-ALBERT, tél.: 4-1600. Teinture, nettoyage à sec, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle. 29mars-26fs-netoy.-H

ON DEMANDE A ACHETER

ACHETONS VIEIL OR, VIEIL ARGENT, bijoux, montres, chaines, dents, pièces d'or, argenteries diverses, payons plus hauts prix. Evaluations gratis. RAFFINERIE DE L'EST, 74 St-Joseph, chambre 10 Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 13mars-26fs-86H

ON DEMANDE A ACHETER

Songez-vous à déménager ?

S'IL y a quelques effets ou articles dont vous n'ayiez plus besoin, même si c'est vieux. Aluminium, plomb, vieilles batteries, cuivre, radiateurs de char, fer, chaîne d'engin, bouilloire, cordage, vieux liège, toutes machineries de scie de moulin, brûleur, mécanisme de vieux chars, métaux de toutes sortes, pièces d'acier de toutes sortes, etc., etc. Le plus haut prix payé. Ecrivez disant quantité à J. Buckler, boîte 879, Campbellton, N. B. 3av.-2fs

REPARATIONS DE MATELAS

REPARATIONS DE MATELAS. Faites réparer vos vieux matelas. Manufacturons matelas neufs. Réparations sommiers. LOUIS ROUSSEAU, 486, 3ème avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. 6avril-26fs-H

DENTISTE

Dr Alphonse Dion

24 COTE DU PALAIS. Chirurgien-Dentiste, tél.: 2-2153. Heures de bureau, 9 à 12 a.m., 2 à 5 p.m. Le soir sur appointement. 8oct.-12mois-n.o.-H

IMMEUBLES

Emile Brousseau

IMMEUBLES-ASSURANCES
255 ST-JEAN — — TEL.: 2-5768

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, maison 5 logements, plain-pied, en très bon état, planchers bois dur, système de chauffage, aucune rente de terrain, donnant un revenu net de 11%, à vendre prix de bargain. Aussi autres propriétés à conditions faciles. 13mars-26fs-114H

P.-F. Laliberté

245 ST-CYRILLE — Votre argent vous rapporte-t-il 10 à 12%? Je vends des maisons neuves à prix tellement bas que votre argent vous rapportera du 10 à 12% net. Autres propriétés à prix tellement bas que vous êtes logé et chauffé gratuitement dans un des logements. Téléphonez à 8281. 22août-16mois-80B

NON CLASSIFIEES

Beshro & Frère

GRANDE NOUVEAUTE du printemps. Venons de recevoir nos manteaux, swagers, costumes tailleur, robes chiffon et fleuries, d'après-midi et du soir, le tout de dernière nouveauté, au plus bas prix. 272 RUE ST-JEAN, tél.: 2-6277. 23mars-26fs-115H

Achetez les marchandises annoncées dans "L'Evénement".

LOGEMENTS A LOUER

ROYAL TRUST Co.

65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031

APPARTEMENTS CHAUFFES

RUE ST-JEAN, 469A — Appartement 4, vivoir, cuisinette, chambre de bain.

RUE DES RAMPARTS, 2 — Appartement 1, 4 pièces, chambre de bain, frigidaire et service de l'électricité.

GRANDE-ALLEE, 57—Plain-pied 8 chambres et chambre bain.

HALDIMAND, 11-13 — Appartement 8, 1 chambre meublée.

RUE STE-ANGELE, 9 — Appartement 8, 4 chambres et chambre de bain.

GRANDES MAISONS

GRANDE-ALLEE, 328 — 10 chambres et 2 chambres de bain. Garage.

LOGEMENTS

RUE STE-MARGUERITE, 227 — 4 chambres et chambre de bain.

RUE DU PONT, 29 — 7 chambres.

RUE GARNIER, 68 — 8 chambres et chambre de bain.

AVENUE ROYALE, 235 — 6 chambres.

SILLERY — Logements au bas de la côte.

DIVERS

RUE COMMERCIALE, 121, LEVIS — Logement et magasin à Louer.

ROYAL TRUST Co.
65, Sainte-Anne — Téléphone 2-4031
2avril-6fs-115H

ILE VERTE

Décès

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Alfred Michaud, née Alice Boucher, décédée le 20 mars dernier, à l'âge de 64 ans et 9 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu à l'Isle Verte, mardi, le 23 mars, à 9 heures 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le corps était porté par MM. Emile Lévesque, Emile Marquis, de St-Alexandre ; Chs.-Eug. Michaud et Camille Thériault, de l'Isle-Verte ; tous neveux de la défunte. Portait la croix, M. Oméril Boucher, son neveu, de Notre-Dame-du-Portage. La bannière ds Dames de sainte Anne était portée par Mme Elzéar Godbout, présidente ; les rubans étaient tenus par Mmes Jos. Michaud, Alphonse Martin, Charles Pelletier et Alfred Dion.

La levée du corps fut faite par Mgr J.-A. Verrault, P.D., curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. le chanoine D.-A. Michaud, curé de St-Octave de Métis, son beau-frère, assisté de M. l'abbé Joseph Boucher, du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, son neveu, comme diacre, et de M. l'abbé Alph. Pelletier, assistant-curé, comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par MM. Alfred Michaud, époux de la défunte, Alexandre et Paul-Emile Michaud, de l'Isle-Verte, ses fils; ses filles : Mme Alcide Côté (Rose-Anna), et Mlle Imelda Michaud, de l'Isle-Verte, Mme Angelo Bouchard, (Bernadette), de Danbury, Conn. Ses gendres: MM. Alcide Côté, de l'Isle-Verte, Angelo Bouchard et Rodrigue Lapalme, de Danbury, Conn. M. le chanoine D.-A. Michaud, curé de St-Octave de Métis, son beau-frère; M. l'abbé Joseph Boucher, du collège de Ste-Anne de-la-Pocatière, son neveu ; MM. Joseph Boucher, de St-Pascal, Emile Boucher, de St-Aubert, Oméril Boucher, de Rivière-du-Loup, Xavier Boucher, de St-Valérien, ses frères, Mmes Joseph Boucher, Emile Boucher, Herménégilde Bélanger, de Notre-Dame-du-Portage, Oméril Boucher et F.-X. Boucher, ses belles-soeurs ; MM. Joseph Michaud, de l'Isle-Verte, William Michaud, de Trois-Pistoles, ses beaux-frères ; Mmes William Michaud, Isidore Michaud, du Bic, ses belles-soeurs ; et un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines, qu'il serait trop long d'énumérer.

A la famille en deuil "L'Evénement" offre ses plus sincères condoléances.

ENTREPOSAGE de FOURRURES

A L'EPREUVE DE TOUT

G. Leclerc, tél.: 4-3113

ATTENTION. Voûte contre feu, vol, mites. Réparations ou transformations durant l'été à prix réduit. Assortiment de fourrures et garnitures du printemps. G. LECLERC, 30 ans d'expérience, 47 rue Scott, tél.: 4-3113.

Fourrures—J.-O. Nadeau

APPELEZ 3-4245. Irons chercher fourrures. Assurance, feu et mites 1% d'évaluation. Nettoyage gratis avec electrolux. Estimé consciencieux concernant réparations. Prix raisonnables. Correspondance sollicitée. 160 COTE D'ABRAHAM, Québec

E. Premont, Storage 1%

AVIS — Nouveau magasin de fourrures. Storage contre feu, vol, mites et assurance contre tous dommages, fourrures du printemps. Confection et réparations durant l'été. Prix réduits. 129 DE LA COURONNE, tél.: 4-3420. Une visite sollicitée.

Paul Lajeunesse — Tél.: 6373

CONFIEZ le soin de vos fourrures contre feu et les mites dans une voûte moderne. Assortiment renards, martres, etc. Confection et réparations durant l'été à prix réduits. 200 RUE ST-LUC. Une visite est sollicitée.

Léo Bernard — Tél.: 3-1329

810 ST-VALLIER. Voûte moderne pour entreposage de fourrures. Assortiment renards, martres, etc. Réparations et transformation. Beau choix de manteaux faits. Prix réduits pour l'été.

G. Mercier, Fourrures

CONFECTION sur mesure, les plus récents modèles, ouvrage garanti. Renards, martres, garnitures, notre choix est au complet. Faites réparer vos manteaux maintenant. Profitez des bas prix, aussi storage 150 DORCHESTER, tél.: 9830.

J.-B. Pelletier, Tél: 3-3050

ENTREPOSAGE des fourrures. Remodelage dans les nouveaux styles avancés 1938. Modèles exclusifs. Spécialité, Seal d'Hudson, Seal Chapal et renard argenté. 538 ST-JEAN, Québec tél.: 3-3050.

Lustrage Gratis — Tél. 3-1125

ALBERT TRUDEL, marchand de fourrures, offre avec chaque storage un lustrage gratis. Assortiment fourrures du printemps. Confection et réparations durant l'été. Prix réduit. Albert Trudel, 61 STE-CLAIRE, tél.: 3-1125.

Fourrure Frontenac

96 RUE ST-JOSEPH — Entrepôsage de vos fourrures contre feu et vol, 1%. Assortiment de renards, martres, etc. Confection et réparations durant l'été, prix réduit. Téléphonez 2-2249 et nous allons chercher vos fourrures.

Eudore Poliquin

VOUTE très moderne popr l'entreposage de vos fourrures: renards argentés, martres, mouton de Perse, Seal Hudson et Chapal, chat sauvage, fitch. Spécialité manteau sur ordre, transformations et réparations, 358, 2e AVENUE, Québec. Tél.: 4-1339.

A. Boivin, Entreposage

VOUTE DES PLUS MODERNES pour la garde des fourrures. Machine pour nettoyer la fourrure. Choix considérable de renards argentés, très beaux, à partir de $25.00. Aussi collerette et martres. Manteaux faits dans tous les plus modèles, tel que mouton Perse, Seal Hudson, seal, chat sauvage, etc. Ayant ces peaux avant la hausse mes prix très avantageux. Réparations et transformations à prix l'été. Ouvr... A Boivin, 21-22-23½ COLBE... lier, 8245, bureau, 8248

P. Breton, Storage 1%

AVIS AU PUBLIC. Protégez vos fourrures. Voûte contre feu, vol, mites. Notre voûte est une garantie pour vous. Storage gratuit avec réparations. Réparations durant l'été à prix réduit. Assortiment de fourrures du printemps et garnitures pour manteaux. Pour storage TEL.: 8656, Philippe Breton, 152 St-Olivier.

Henri Poitras, Tél.: 6594

APPELEZ 6594 pour votre storage de fourrures contre feu, vol et mites. Voûtes garanties par les inspecteurs. Une visite vous convaincra. Assortiment complet de fourrures du printemps. 70 DOLBEAU, près des Pères Franciscains.

Wilf. Lachance—Tél.: 3-3033

APPELEZ 3-3033 pour la garde de vos fourrures contre feu, vol, mites 1%. Assortiment complet de fourrures du printemps. Spécialité: manteaux de mouton de Perse, Seal Hudson, Seal français, etc. Réparations à prix réduits durant l'été. 108 DES COMMISSAIRES.

Jos. Lachance — Tél.: 3-0530

ENTREPOSAGE DE FOURRURES contre feu, vol et mites, à 1%. Spécialité: Assortiment complet de renards argentés, martres, etc. Confection et réparations durant l'été à prix réduits. Jos. Lachance, 189 ST-OLIVIER, tél.: 3-0530.

J.-E. Fleury, "Storage 1%"

SPECIALITE: Tailleur pour dames. Beau choix de tweed importé pour costumes, manteaux, robes, etc. Coupe garantie. Storage 1% assuré feu, mites. Assortiment fourrures printemps. 10 DES ZOUAVES tél.: 2-1162.

Pierre Leclerc — Tél.: 9700

CONFIEZ votre storage de fourrures contre feu, vol, mites. Fourrures et garnitures du printemps. Confections et réparations durant l'été. Prix réduits, 28 années d'expérience. 117 ST-JOACHIM, coin Ste-Geneviève

Alfred Lacroix, Fourrures

ASSORTIMENT DE RENARDS, martres de roches fitchs écureuils, garnitures de manteaux de printemps, manteaux Caracul de toutes les couleurs. Réparations et transformations durant l'été à prix réduit. 3½ BAGOT, tél.: 4-3096.

Vaillancourt & Frère

2 VOUTES modernes contre feu, mites, vol 1%. Assortiment de renards, martres, etc. Réparations et transformations. Manteaux faits sur ordre, à prix réduits durant l'été. Vaillancourt & Frère, 36 AVE DES OBLATS. Tél.: 4-3747.

A. Paquet — Tél.: 3-3444

STORAGE contre feu et mites. Assortiment de renards, visons, martres, etc. Confection et réparations durant l'été. Prix réduits. Manteaux faits sur ordre. Placez votre commande maintenant 1072 ST-VALLIER.

A[...]is de Déménagement

H[...] DION, marchand de fourrures, à [...] Mazenod, avise sa clientèle et le [...] général qu'à partir du 1er mai, [...] ménagé aux nos 168-170 Mazenod. [...]t complet de renards argentés, [...] nord et de roches, etc. 151 [...]EL.: 9702.

[...]édard, tél.: 3-4892

[...] RICHELIEU. Pour vos fourrures [...]urant l'été, confiez-nous [...]ssortiment de fourrures du [...] que garnitures confection [...]rant l'été à prix modéré. [...]nous irons chercher votre

NAISSANCES

GUIMONT. — M. Gabriel Guimont et Mme Guimont (née Rose-Alma Gryans), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 1er avril, baptisé en l'église de St-Sauveur, sous les prénoms de Joseph-Gabriel-Gérard-Fernand. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Guimont, grands-parents. Porteuse, Mlle Albertine Guimont, grand'tante de l'enfant. 1fs

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BLANCHET. — A Cap-Rouge, le 5 avril 1937, à l'âge de 43 ans, est décédée mademoiselle Joséphine Blanchet, fille de M. et madame Onésime Blanchet.
Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église du Cap-Rouge, et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse. 6av.-2fs

CHABOT. — A Québec, le 4 avril 1937, à l'âge de 71 ans et 3 mois, est décédée dame Aurèle Chabot, née Zéphirine Roy.
Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 141 rue St-Olivier, à 8 heures et 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 5av.-2fs

DAVIE. — A Québec, 325 Ave Laurier, le 5 avril 1937, à l'âge de 65 ans, est décédé M. George Duncan Davie, époux de Mabel Jessie Sandilands.
Funérailles mercredi, à 2 heures 30, en l'église Charmers Wesley, rue Ste-Ursule. 6avril-2fs

DUSSAULT. — A Québec, le 5 avril 1937, est décédée Mlle Alma Dussault, fille de Wilfrid Dussault et de feu Laetitia Larose.
Avis des funérailles plus tard. 1fs

RACINE. — A Québec, le 4 avril 1937, à l'âge de 58 ans 4 mois, est décédée Eulalie Faucher, épouse de Napoléon Racine, employé à la Dominion Arsenal.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 414, 3e avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles.
Elle faisait partie du Tiers-Ordre et de la Sainte-Famille. L'office du Tiers-Ordre aura lieu mardi, à 8 heures et celui de la Sainte-Famille mercredi, à 8 heures. 6avril-3fs-B

ROBITAILLE. — A Québec, le 5 avril 1937, à l'âge de 1 an et 6 mois, est décédée Huguette, enfant de M. Michel Robitaille et de dame Valéda Yourens, ancien maître-barbier, maintenant de la Commission du Havre.
Le libéra sera chanté mercredi après-midi, à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 35, 4ème avenue, Québec-Ouest, à 3 heures et 45, pour l'église Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. 1fs

SERVICES ANNIVERSAIRES

GAULIN. — Jeudi, le 8 avril, à 8 heures, en l'église St-Coeur de Marie, sera chanté le service anniversaire de Dame Laure Boiteau, épouse de M. F.-X. Gaulin. 1fsB

SERVICES FUNERAIRES

GAUVIN & GAUVIN
AVIS. En plus de bas, chemises, chapeaux et tout article de deuil. Le Magasin aux 1000 Cravates est renommé par ses cravates à 50c. GAUVIN & GAUVIN, 336 St-Jean, tél.: 2-1804, rés. 7412.
18mars-26fs-S.F.H

Au Salon Fleuri Enrg.
COURONNES MORTUAIRES, corbeilles et décorations de toutes sortes, grandes variétés de fleurs naturelles et artificielles. Spécialité fleurs pour Tag-Day. 562, RUE ST-JOSEPH, tél.: 5068.
2avril-26fs-S.F.H

J.-E. Lefebvre fleuriste
ATTENTION—Spécialité: morceaux mortuaires. Bouquets de mariée, fleurs pour toutes occasions. Etablie 1906. 54 CÔTE DU PALAIS, tél.: 2-2180.
20mars-26fs-S.F.H

"Chantons en choeur"

Salle paroissiale St-Joseph, 218 rue St-Sauveur, lundi 12 courant, à 8.15 p. m.
Venez chanter nos plus belles chansons modernes et anciennes les plus populaires. Plusieurs artistes renommés seront au programme. Partie comique par Wilf. Therrien, comédien de réputation.
Entrée gratuite. Tirage au profit de l'église. Rire -- Entrain -- Gaieté.

C.-H. CAHAN AMORCE LE DEBAT SUR LA CONSTITUTION

(Suite de la première page)

tenue d'un congrès constitutionnel qui réunirait le dominion et les provinces et auquel tous les partis politiques seraient représentés. Les délégués formuleraient les amendements nécessaires, lesquels pourraient être par la suite approuvés par le Parlement et les législatures avant d'être inclus dans la constitution.

Le ministre de la Justice, M. Lapointe, dit que les décisions du Conseil Privé n'avaient été que l'écho de celles de la Cour suprême du Canada et la confirmation des opinions exprimées au Parlement lors de l'adoption des lois en question.

Il admit que des changements constitutionnels étaient nécessaires et il dit qu'il n'entreprendrait pas de s'y opposer. Il ajouta qu'il favorisait la tenue d'un congrès national, mais qu'il croyait qu'il serait difficile d'obtenir l'assentiment des provinces, qui devraient d'abord être consultées.

M. Lapointe dit en terminant que d'autres conférences avec les provinces étaient nécessaires, à la lumière des décisions du Conseil Privé.

LA CHAMBRE DES COMMUNES ET L'ENQUETE SUR LES COMBINES

(Suite de la première page)

Leopold posait en communiste et en organisateur ouvrier à Régina.

Leopold, continua M. Coldwell, devint officier spécial en 1915 à un moment où il n'aurait pu être un sujet britannique et où il était en fait le sujet d'une nation ennemie On le chargea d'espionner les sujets britanniques.

Lorsque M. Coldwell tenta de former un parti ouvrier constitutionnel à Régina, il rencontra l'opposition de Leopold, qui était reconnu comme le communiste le plus actif de Régina. Et malgré tout, il parvint à se faire enrôler dans la Gendarmerie Royale et il porte même aujourd'hui les gallons de sergent.

M. Lapointe promit de s'occuper de la question. Il a dit qu'il croyait que Leopold avait été engagé à cause de sa connaissance des langues.

AU SENAT

Le sénateur J.-P. Molloy (lib., Provencher) a repris hier au Sénat le débat naval commencé la semaine dernière par le sénateur Ballantyne (cons., Montréal). Il a dit que le Canada avait déjà suffisamment voté d'argent pour sa défense, que le pays ne participerait pas de nouveau à une guerre européenne parce que 90 p. c. de la population s'y opposait. "Comme membre loyal du parti libéral, a-t-il dit, je crois que c'est le devoir du gouvernement de dire aux jeunes gens et aux parents de ce pays que si la guerre éclatait de nouveau on ne leur demanderait pas d'endurer ce qui s'est passé en 1917".

Hier soir, le Sénat a adopté en deuxième lecture le bill des Trans-Canada Airways, et l'a ensuite transmis à son comité des chemins de fer. Le bill ratifiant l'accord avec l'Uruguay a franchi tous les stages et plusieurs autres des bills déjà adoptés aux Communes ont été adoptés en première ou deuxième lecture.

CONFIRMATION DE 150 ENFANTS

Son Eminence le cardinal Villeneuve, présidera à une cérémonie de confirmation, jeudi après-midi, à la cathédrale de Québec. Cette cérémonie, qui aura lieu à 3 heures, revêtira un caractère solennel car plus de 150 enfants recevront alors ce sacrement. Les confirmants entreront en retraite mercredi matin, pour se préparer à recevoir dignement le sacrement. Les nouveaux confirmés feront le lendemain matin, à 7 heures, leur première communion en l'église Notre-Dame de Québec.

Tu l'as dit!

L'HABITUDE DU KLEENEX

soulage les nez durant les rhumes

• Il n'y a rien de plus tragique qu'un nez sensible quand on a le rhume — par contre, il n'y a rien de plus soulageant alors que l'habitude du Kleenex ! Cela épargne le nez, épargne de l'argent et réduit le lavage de mouchoirs. Laissez donc vos mouchoirs de côté pour adopter l'habitude du Kleenex dès le premier reniflement. C'est une bonne habitude pour tout le monde ! Etant donné que le Kleenex tend à retenir les microbes, il empêche la contagion des rhumes à toute la famille. Vous ne vous servez qu'une fois de chaque tissu avant de le détruire avec tous les microbes qu'il contient.

Gardez des Kleenex dans chaque pièce. Cela sauve des pas — du temps — de l'argent

Pour enlever les crèmes et cosmétiques ... Pour appliquer la poudre et le rouge ... Pour épousseter et polir ... Pour le bébé ... Et dans l'auto — pour s'essuyer les mains, essuyer le pare-brise et les taches de graisse

Pas de perte! Pas d'embarras! Tirez un tissu — et un autre vient à sa suite, prêts à servir!

KLEENEX

TWEEDSMUIR A FREDERICTON

Fredericton, N.-B., 6. P. C.) — On a appris hier au bureau du lieutenant-gouverneur que le gouverneur général et lady Tweedsmuir seront à Fredericton du mercredi, 9 juin, au vendredi, 11 juin, et à St-Jean, les samedi et dimanche suivants. Des réceptions par les autorités municipales et le gouvernement provincial seront données ici à l'occasion de cette première visite vice-royale de Leurs Excellences aux Maritimes.

PRINCE CONFIRME

Toute la cour royale a assisté à la confirmation du prince FLEMMING du Danemark. La photo nous montre le jeune monarque après la cérémonie, avec son père et sa mère, le prince AXEL et la princesse Margaretha.

ELLE DORT ENCORE !

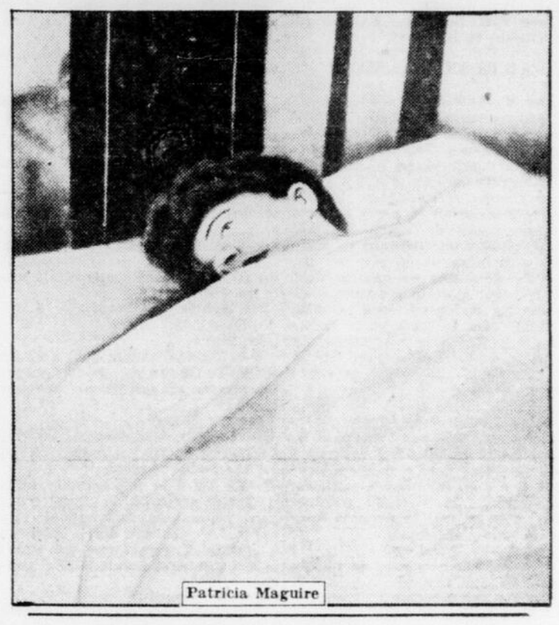

Patricia Maguire

PATRICIA MAGUIRE paraît encore aussi jeune qu'au début de son étrange maladie : elle est dans un état comatique depuis six ans. Elle est ici photographiée à sa demeure de Oak Park, Ill., le jour de son 32e anniversaire de naissance.

INTERROGATOIRE

On cherche encore la solution du triple meurtre de Veronica Gedeon, de sa mère et d'un pensionnaire d'une maison de rapport de New-York. On voit ci-dessus le coroner de district, M. WILLIAM-C. DODGE, transquestionnant le mystérieux mari de Mme Mary Gedeon, qui découvrit l'attentat, le dimanche de Pâques.

AVANCE DES INSURGES

Vitorio, au nord de l'Espagne, 6. (P. A.) — Les troupes insurgées du général Emilio Mola n'étaient plus hier soir qu'à six milles de Durango, ville dont la chute leur livrera Bilbao, capitale du pays basque. Elles se sont emparées au cours de la journée d'Ochandiano et de trois villages, tué 600 gouvernementaux et fait 400 prisonniers.

Une dépêche de Toulouse, France, mande que le gouvernement français demandera au gouvernement américain d'enquêter sur les activités des agents recruteurs espagnols à New-York à la suite de l'arrestation de 29 citoyens américains qui tentaient de pénétrer en Espagne.

A Madrid, les gouvernementaux prétendent avoir repoussé deux violentes attaques des insurgés sur le front de Guadalajara, au nord, et que leurs troupes poursuivent leur avance dans la province de Cordoue.

COUVRE-FEU

Montréal, 6. — (P.C.) Une loi du couvre-feu prendrait bientôt effet à Montréal, si la Législature de Québec l'approuve. Elle prohiberait aux enfants de moins de 15 ans de rester dans les rues après 9 heures, p. m. Les conseillers municipaux l'ont inscrite hier au bill de la cité.

LES PENITENCIERS

Kingston, Ont., 6. P. C.) — Le général A. E. Ross a déclaré hier à la Commission royale qui enquête sur les pénitenciers qu'il avait averti les autorités du danger d'un soulèvement six mois avant que les bagarres éclatent au pénitencier de Kingston en 1932.

"Je leur donnai cet avertissement, dit-il, à une époque où il y avait 900 cellules pour 1,100 forçats et au moment où 30 prisonniers étaient forcés de coucher dans les corridors. Plus tard, ce nombre s'augmenta à 110. Je me demande pourquoi les ministres de la justice ne visitent jamais les pénitenciers. Je sais que M. Lapointe a visité le pénitencier de Kingston une fois, mais je ne connais pas d'autres ministres de la justice qui l'aient imité." Le juge Joseph Archambault, qui dirige l'enquête, l'invita à discuter privément avec la Commision de questions pénitencières.

DEMANDE DE LA L. DES PATRIOTES

La Ligue des patriotes a demandé hier au comité administratif d'acheter la propriété de la banque Impériale, rue St-Pierre, et de la lui louer pour $1,200 par année Malgré l'avis favorable de plusieurs échevins et même du maire, le comité, sur recommandation de l'échevin Emile Morin, a hésité à faire cette dépense de $5,000, que demande la banque Impériale pour son immeuble. M. Morin a déclaré que c'était un précédent dangereux et que d'autres propriétaires tenteront ensuite de vendre leurs maisons ou leurs immeubles commerciaux à la ville de Québec. Devant cette opposition, le maire a déclare qu'il suspendait l'affaire et il est fort peu probable qu'on décide dans le sens demandé par la ligue des Patriotes.

NOUVEAU CURE

Sherbrooke, 6. — (D.N.C.) Par décision de Son Excellence Mgr Alphonse-Oslas Gagnon, évêque de Sherbrooke, M. l'abbé Albert Aubert, vicaire à Asbestos, a été nommé curé de la paroisse de Bellecombe, dans l'Abitibi. M. l'abbé Aubert a été ordonné prêtre il y a quatre ans seulement. M. l'abbé Aubert est né le 18 décembre 1900, à St-Pierre de Broughton; il fit ses études classiques au séminaire de St-Victor de Tring et ses études théologiques au grand séminaire St-Sulpice de Montréal. Ses études terminées, il fut nommé vicaire à Asbestos, où il s'occupait activement de la Jeunesse ouvrière catholique et des Syndicats catholiques locaux.

TENTATIVE DE VOL

L'histoire de la tentative de vol sur la personne du gérant du théâtre Victoria, M. Joseph Tanguay, a eu ses échos en cour des sessions de la Paix, hier, quand a comparu devant M. le juge Laetare Roy un jeune homme de moins de 18 ans accusé d'avoir incité trois autres jeunes gens à détrousser et à battre le dit Joseph Tanguay. Le jeune prévenu a plaidé non coupable par l'intermédiaire de son avocat, Me Jacques Casgrain, et le président du tribunal a fixé son enquête préliminaire à jeudi prochain. Le détective Oscar Tanguay a déclaré qu'il serait prêt.

UNE ASSEMBLEE

Une assemblée générale des "Jeunes Nationaux de Limoilou" sera tenue aux salles de l'Union Nationale de Limoilou, 173, 3ième rue, à 8 h. ce soir. Plusieurs nouveaux membres seront admis dans les cadres du club en même temps que des questions de la plus haute importance y seront discutées. Des orateurs distingués, entre autres M. le Dr J.-Félix Roy, député de Montmorency et M. Gérard Thibault, député de Montréal-Dorion adresseront la parole.

CHEZ LES PHILATELISTES

Tous les collectionneurs de timbres et monnaies sont cordialement invités à assister à la réunion de la Société Philatélique et Numismatique, qui aura lieu ce soir le 6 avril, à 2 rue Cook (édifice de l'Académie Commerciale), à 8 heures p. m.

Les officiers de la Société seraient heureux d'y rencontrer tous les collectionneurs de la ville et des environs.

DELEGUES QUEBECOIS

M. Maurice Painchaud, président de la Chambre de Commerce junior, sera le conférencier d'honneur au lunch de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup, qui sera tenu à l'Hôtel Saint-Louis, le 12 avril. M. P. Audet accompagnera M. Painchaud, en sa qualité de vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce.

M. L'ABBE VACHON AU N.-BRUNSWICK

M. l'abbé Alexandre Vachon, M. A., F.C.I.C., M.S.R.C. a quitté, samedi soir Québec pour l'Acadie, où il est délégué par le comité central d'organisation du second congrès de la langue française. Au Nouveau-Brunswick, M. l'abbé Vachon visitera Petit-Rocher, Bathurst, Shédiac, Memramcook et Moncton. Dans ces différents centres, l'éminent conférencier sera l'hôte de la Société l'Assomption des Acadiens où il adressera la parole au cours de brillants ralliements. Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, partira demain pour Boston où il sera l'hôte d'honneur de la Société historique franco-américaine. En sa qualité de président du comité central d'organisation du congrès de juin, Mgr Roy, prononcera un grand discours devant les membres de cette société. A cette assemblée on fera la présentation de palmes académiques au président de la Société, le Dr Ubald Paquin. Le consul français de Boston remettra cette distinction au nouveau titulaire. On sait que M. Antonio Langlais fait lui aussi une tournée de conférences dans l'état de New-York, où il doit rencontrer le comité régional de New-York.

A ARTHABASKA

Arthabaska, 6. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes d'Arthabaska et leurs élèves auront l'insigne honneur de recevoir l'évêque de Nicolet, à l'occasion de leur grand conventum, le 20 juin prochain. La R. Frère Amédée, directeur, recevait, vendredi, cette heureuse nouvelle.

A la grand'messe de 10 heures 30, Son Excellence assistera au trône. Elle bénira ensuite une magnifique statue de saint Joseph, placée sur le portique du collège. Son Excellence Mgr J.-S.-H. Brunault présidera aussi un grand banquet qui réunira pas moins de cinq cents anciens.

Les offices religieux de la journée seront présidés par des anciens prêtres.

Rosiers, Bulbes, Plantes
Arbres et arbustes d'ornement, plantes vivaces ou de serre, plants de fleurs annuelles. Aussi entretien de pelouse, plates-bandes, plantations, taille, engrais chimiques, insecticides, etc., etc.
Satisfaction garantie.
J.-A. LANOUETTE
HORTICULTEUR
68 Dolbeau — Tel.: 6536

L'ETAT DES ROUTES

La condition des routes ne s'est guère améliorée depuis samedi dernier. Le beau soleil de dimanche dernier a cependant contribué à faire fondre l'épaisse couche de glace qui recouvre encore les routes. La pluie qui a tombé, hier soir et au cours de la nuit, aura aussi pour effet de faire diminuer la neige et la glace.

Des représentants de Motors Limited, agents de Studebaker à Québec, en compagnie d'officiers du Club Automobile, ont fait dimanche une inspection générale des routes du circuit d'hiver dans le district de Québec, et ont constaté que le dégel a rendu la plupart des routes du circuit en assez mauvais état.

Des roulières très profondes gênent considérablement la circulation et rendent les rencontres plutôt difficiles.

Les automobilistes qui ont à circuler sur le circuit doivent le faire avec beaucoup de précaution afin d'éviter les avaries qui peuvent en résulter.

PILULES **Dodd** POUR LES REINS
pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS
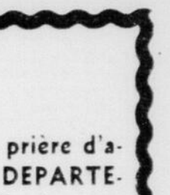

A Nos Abonnés

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement notre DEPARTEMENT de DISTRIBUTION afin de vous assurer un service régulier après le 1er MAI.

Tél. 2-6412

Adresse Actuelle

M. : _____

_____

_____

APRES LE 1er MAI

_____

_____

L'EVENEMENT, Rue de la Couronne, Québec, Qué.

SI VOTRE PATE A DENTS NE VOUS GARDE PAS LES GENCIVES SAINES . . .

ayez recours à l'IPANA

Le lustre des dents dépend de la santé des gencives — l'Ipana et le massage aident à garder les gencives fermes — les dents nettes.

Les dentistes modernes s'accordent à dire que les dents ne sauraient rester blanches et brillantes quand les gencives sont molles et tendres. Et ils expliquent que nos menus modernes — nos petits aliments super-raffinés — privent les gencives d'exercice et de stimulation; aussi deviennent-elles paresseuses, sensibles, portées à saigner.

Une "teinte de rose" sur votre brosse à dents, voilà l'avertissement de la nature — un appel au secours de la part de vos gencives. Dès que vous la voyez — *consultez votre dentiste!* Il se peut que vous ne soyez pas menacé de graves désordres dentaires — mais laissez-lui le soin d'en juger. Il vous dira généralement que vos gencives ont besoin de plus de travail, de plus de stimulation. Et plus souvent que moins, il vous suggérera l'aide bienfaisante de la pâte à dents Ipana et du massage. Car l'Ipana fait plus que nettoyer les dents et leur donner une blancheur éclatante — elle a spécialement pour objet d'aider au massage à tonifier et renforcir les tissus des gencives.

Aussi frictionnez-vous les gencives avec un peu d'Ipana additionnel chaque fois que vous vous brossez les dents. La circulation s'activant dans les tissus, les gencives reprennent vigueur. Les parois des gencives deviennent elles-mêmes plus fermes — elles résistent mieux aux désordres graves.

Essayez cela un mois. Voyez de vos yeux le changement que l'Ipana et le massage sont capables de faire pour vos dents, vos gencives et pour embellir votre sourire.

PATE A DENTS **IPANA**

Fabrication Canadienne IP190

Votre Antique parait-il

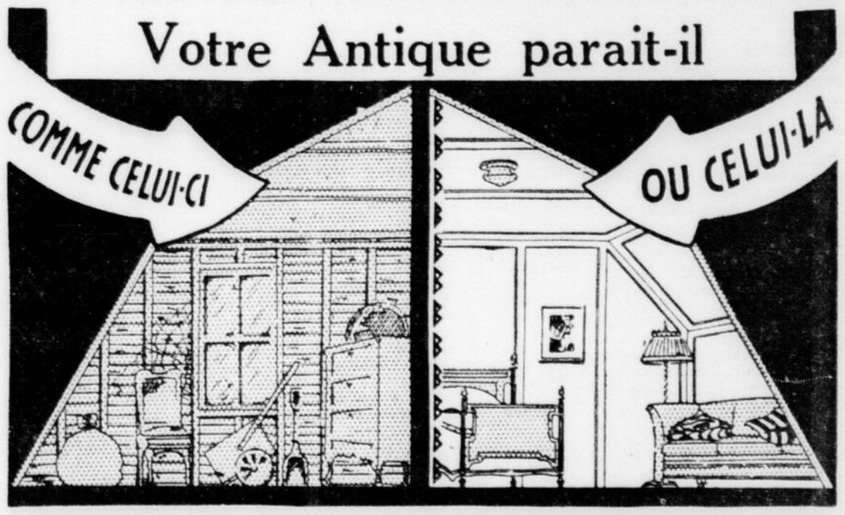

Moyennant quelques dollars—

vous pouvez le convertir en une pièce habitable grâce au

BEAVER BOARD

Vous et votre famille pourriez certainement utiliser une pièce SUPPLEMENTAIRE — comme chambre à coucher, salle de jeu, chambre de couture ou boudoir. Et grâce au BEAVER BOARD vous pouvez l'avoir, facilement et rapidement — sans saleté ni ennui, et ce à un coût remarquablement peu élevé. Une telle pièce sera plus chaude en hiver — plus fraîche en été — parce que le BEAVER BOARD est un excellent isolant.

On peut employer le Beaver Board à de multiples fins pour moderniser de vieilles maisons — on peut s'en servir pour diviser les grandes pièces, pour recouvrir les murs craquelés et les plafonds; pour construire une chambre à fournaise ou pour le lavage.

Il n'y a QU'UN "véritable Beaver Board"

Le BEAVER BOARD est la planche la plus durable et la plus économique sur le marché. C'est *l'authentique* planche murale dont la supériorité a été démontrée par plus de trente années de satisfaction. Faite de 26 feuilles laminées de fibres flexibles et longues —elle est EXTREMEMENT rigide etd urable. Pour la poser on se sert de scie et de clous, tout comme pour le bois — et elle ne se fendillera pas. La surface "Sealtite" est à l'épreuve de l'humidité — et on peut facilement la peinturer ou la décorer. Il est de votre propre intérêt de vous procurer *l'authentique* BEAVER BOARD que vous reconnaîtrez à la bordure rouge Beaver.

Brochure Gratis — Envoyez le coupon

The Beaver Company Limited, Thorold, Ontario.
Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT votre brochure illustrée traitant du Beaver Board.

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Prov.....

BEAVER BOARD
FABRICATION CANADIENNE

A. LANGLOIS DONNE UNE CONFERENCE

M. Antoine Langlois parle des "Coalitions au Canada" au déjeuner hebdomadaire des Chambres de Commerce locales. — Il est précenté par M. L.-A. Langlois.

LES COMBINES

Une belle conférence a été donnée au lunch des Chambres de Commerce, hier midi, par M. Antoine Langlois, qui traita d'une manière fort intéressante des "coalitions au Canada". On inaugurait en même temps l'initiative des déjeuners conjoints des Chambres de Commerce, c'est-à-dire que de nombreux membres des Chambres de Commerce junior et senior y assistaient. On a reconnu l'intérêt qu'il y avait pour les jeunes comme pour les vieux de se réunir assez souvent pour parler d'affaires.

Le conférencier fut présenté par M. L.-A. Langlois, président de la Chambre de Commerce sr. Il expliqua d'abord en quoi consiste une coalition et pourquoi on fait ainsi une union de plusieurs commerces ou industries de même genre. C'est d'abord parce qu'on supprime la concurrence et qu'on peut augmenter les profits, et ensuite qu'on élimine de cette façon d'importantes dépenses d'administration, de contrôle et de publicité.

On distingue plusieurs sortes de coalitions. La première consiste en un inter-agencement des directeurs, c'est-à-dire que les mêmes hommes sont appelés à diriger plusieurs compagnies. Une autre est le vote fiduciaire qui consiste en un échange d'actions, de sorte que plusieurs compagnies poursuivent une politique commune. Une troisième consiste dans l'amalgamation de plusieurs compagnies pour en former une seule. Enfin, on rencontre aussi la fusion d'une compagnie qui en achète une ou plusieurs autres pour opérer désormais à une fin unique. Il y a aussi les compagnies détenantes.

Si on étudie nos diverses législations à ce sujet, on voit que depuis 1880 notre législation avait été basée surtout sur une politique de protection, qui devait laisser le champ plus libre à la concurrence et amener nécessairement l'abaissement des prix. Les libéraux crurent qu'il ne s'agissait que de réduire les tarifs, ce qui produisit de bons effets. Mais, en 1889, les conservateurs instituèrent une loi des coalitions qui eut des effets fort désappointants. Il est en effet fort difficile de faire la preuve dans ces cas et on n'a enregistré à cette époque qu'une seule plainte qui fut acceptée.

La loi subit divers changements en 1897 et on l'amenda de même en 1907, jusqu'à ce qu'on en vienne à créer une loi des coalitions d'industrie et de commerce. Mais, encore là, la loi pêchait par un manque de surveillance, si bien qu'on fut obligé d'instituer en 1935 une commission fédérale du commerce et de l'industrie. Les améliorations étaient nombreuses. On remplaçait le pouvoir discrétionnaire des juges par l'autorité de la commission, composée d'hommes mieux capables de juger ces causes. On prenait un meilleur contrôle de la publicité et l'enquête Stevens prouva jusqu'à quel point il y avait moyen de lutter contre les coalitions.

En conclusion, le conférencier souligna qu'on avait très peu lutté pour abolir les coalitions dans notre pays. Mais, d'autre part, s'il en est qui sont de réelles plaies nationales, il en est d'autres qu'il importe d'encourager même et de soutenir. Il faut promouvoir ce genre de coalition désirable, tout en les surveillant étroitement pour protéger le consommateur. Car il faut bien comprendre qu'il n'y a pas un problème de consommateur et de producteur, mais bien un problème d'inégalité des concurrents, celle de l'agriculture et de l'industrie, par exemple, qui empêche une plus juste répartition des richesses et empêche les consommateurs de pouvoir s'unir pour lutter contre les coalitions.

"Mais, pour résoudre ce problème, on a recours aux principes d'arbitrage malaisés et difficiles d'application quand on devrait avoir recours au principe toujours nouveau de la justice et de la convenance."

M. Desrosiers remercia chaleureusement le conférencier. M. R.-L. Grenon gagna le prix de présence, un magnifique crayon-allumeur, offert par M. L.-A. Langlois, président de la Chambre de Commerce sr.

M. M. Painchaud annonça alors que M. François Fortier donnerait la prochaine conférence au lunch de lundi prochain.

MORT SUBITE

St-Urbain, 6. — (D.N.C.) Madame Adélard Simard, née Amélia Tremblay, est décédée subitement, hier après-midi, à sa résidence, à l'âge de 52 ans. Madame Simard a été frappée de paralysie vers 2 heures et est morte vers 5 heures sans avoir repris connaissance.

Cette mort prématurée a causé de vifs regrets à St-Urbain, où madame Simard jouissait de l'estime et de la considération de toute la population. La regrettée défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, MM. Eugène et Ernest Simard; quatre filles, madame Thomas Boily (Ida), de Ste-Agnès; mesdemoiselles Evelina, Thérèse et Gertrude Simard.

Aux membres de la famille en deuil L'Evénement offre ses plus sincères condoléances.

CHARLES JEAN CONFERENCIER

La série de conférences débutée dernièrement par les architectes sous les auspices du poste C. K. C. V. se continuera mercredi soir à 9 heures et 30. M. Charles Jean, architecte, parlera de "L'architecte, d'où il vient, ce qu'il a fait, et ce qu'il doit être.

$100 A UN ETUDIANT

La vill de Québec, par décision du comité administratif, a décidé de régler pour $100., capital et frais, une poursuite de $1,000, à elle intentée par un étudiant de Laval, M. Tremblay, qui prétendait avoir été battu par des constables le soir de l'achauffourée estudiantine dans la rue St-Vallier. Le maire a fait une enquête sur cette affaire et il n'a pas trouvé le fond de l'histoire. Comme il y avait doute, on a préféré payer cette somme que d'entreprendre un procès.

SOIREE DE PROPAGANDE A J.-CARTIER

Les membres de la J. O. C. et de la J. I. C., ont pris part à une intéressante réunion hier soir à la salle paroissiale de Jacques-Cartier.

DES DISCOURS

Les sections spécialisées de J. O. C. et de J. I. C. ont tenu, hier soir, sous la présidence de M. Jean-Charles Dufresne, président de la Fédération paroissiale, à la salle paroissiale Notre-Dame de Jacques-Cartier, une soirée de propagande. La salle était remplie.

Il y eut, au cours de la soirée, plusieurs chants jocistes et jicistes rendus par les membres des sections, et deux sketches, un jociste et l'autre jiciste. Les personnages étaient bien campés.

Plusieurs orateurs prirent aussi la parole. M. J.-C. Dufresne souhaita la bienvenue aux assistants et traça la vie du cercle paroissial qui, après 25 années d'activités, voit la fondation d'une Fédération acéjiste, la première à Québec qui joint les deux mouvements de J. O. C. et de J. I. C.

M. Amédée Daigle, président de la Fédération jociste, fut le deuxième orateur. Il a prôné la révolution dans le sens chrétien et montré qu'avec l'état de choses présent il n'y a qu'un seul remède à apporter, la J. O. C., qui est un véritable espoir d'avenir. M. Paul Renaud, propagandiste de la Fédération jiciste, lui succéda et donna une idée du mouvement (notions, nécessité et but) et de son rayonnement.

Le R. P. Rodolphe Pomerleau, aumônier de la J. O. C., a parlé des moyens de conquête, tant matériels que spirituels.

M. l'abbé M.-G. Deschêne, aumônier de l'A. C. J. C., a dit qu'on ne peut blâmer l'acéjiste pour l'exubérance qu'il manifeste, parce que cette exubérance est une preuve qu'il y a de la vie; et là où il y a de la vie, il y a du bien qui peut sortir.

C'est le curé de Jacques-Cartier, M. l'abbé Adélard Gagnon, qui prit le dernier la parole. Il a remercié et félicité la jeunesse paroissiale pour tout ce qu'elle fait, et en particulier pour l'organisation des sections spécialisées. Il lui a offert son appui avec plaisir.

La soirée se clôtura par le chant de l'A. C. J. C., sur l'air de l'hymne canadien: "O Canada".

EXPOSITION MENAGERE

C'est ce soir, à 8 heures, que s'ouvrira à la Bourse du Travail, 692 St-Vallier, dans la grande salle de réunions publiques, l'exposition et le concours des ouvrages domestiques et des plats culinaires exécutés par les 700 élèves qui ont suivi les cours ménagers du Département provincial de l'Instruction publique cet hiver.

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, a voulu donner à cet enseignement post-scolaire un sens de plus en plus pratique et utilitaire. Il a autorisé ses professeurs et conférencières, que dirigent M. Alphonse Deslets et Mlle Anna Laliberté, à habiller un groupe considérable d'enfants pauvres, que l'on verra dans leurs habits neufs mercredi soir. Les matériaux utilisés à cette occasion ont été fournis gracieusement par des personnes charitables, les Chevaliers de Colomb, des communautés de Frères, des maisons de commerce, et par les couturières officielles chargées des cours.

Jeudi soir, à l'Ecole Technique, boulevard Langelier, à 8 heures 15, aura lieu la remise solennelle des certificats et des prix du Département de l'Instruction publique aux élèves méritants.

M. Jules-A. Noël, Mlles A. Laliberté et N. Roy, Mme E. Labrèque, MM. Jean-M. Bruneau et P. Dubé, sont en charge de l'exposition. Le public est invité à visiter l'exposition l'après-midi, de 2 à 6 heures, et à assister aux séances du soir.

ACQUITTEMENT A ST-JOSEPH

Les Assises criminelles de Beauce ont repris, hier matin, au Palais de justice de St-Joseph. C'est l'honorable juge H.-A. Fortier qui préside en remplacement de l'honorable juge Gibsone, retenu à Québec par la maladie.

La Cour d'assises a entendu, hier, la cause de Ernest Pépin, de St-Benjamin, Dorchester, accusé de recel de poules volées chez des cultivateurs de St-Benjamin. Après l'audition des témoignages, le jury a rendu un verdict de non culpabilité. Pépin a été libéré incessamment après.

Au cours de l'après-midi, le procureur de Wilfrid Nadeau, accusé de parjure, a présenté une motion pour changement d'avenue. L'honorable juge Fortier rendra jugement aujourd'hui.

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE

L'échevin L.-F. Martel a fait décider hier soir, au comité administratif, de donner des ordres à la police de faire observer plus strictement le règlement qui ordonne de fermer les magasins et les restaurants le dimanche avant-midi. L'échevin Morin a appuyé son collègue et le chef de police verra à faire respecter le dimanche dans la cité de Québec.

4 DIRECTEURS A L'AMICALE DU SEMINAIRE

L'Amicale du Petit Séminaire a élu samedi soir quatre nouveaux directeurs. — Un vote par correspondance. — Un prêtre et trois laïques.

LES ELUS

L'Amicale du Petit Séminaire de Québec, a élu ses quatre nouveaux directeurs, samedi soir dernier, alors que l'on a procédé au dépouillement des bulletins de vote qui avaient été envoyés par la malle. Le dépouillement du scrutin fut présidé par M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Petit Séminaire, assisté de MM. les abbés Aimé Lortie, préfet des études, et Maurice Laliberté, professeur de Rhétorique. Les nouveaux titulaires sont : M. l'abbé Guillaume Miville-Deschênes, et le Dr Wilfrid Leblond, pour le troisième groupe ; M. J.-P.-A. Gravel, C. R., et M. le commandeur Arthur Leclerc, pour le deuxième groupe. Les membres du 1er et du 4e groupe n'avaient pas à se choisir de directeurs pour cette année. Ces quatre nouveaux directeurs succèdent à l'honorable juge A. Prévost, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université Laval, M. Georges Maheux, I.F., professeur à l'Université, et M. René Chaloult, M. P. P. M. l'abbé Guillaume Miville-Deschênes, qui vient d'être élu directeur est un des prêtres les plus distingués du Petit Séminaire. Directeur de l'Ecole universitaire des Sciences et professeur de Philosophie, M. l'abbé Guillaume Miville-Deschênes en plus d'être un prédicateur très éloquent est un conférencier recherché. Le docteur Leblond, médecin très cultivé, est lui aussi professeur à l'Université. Il est hautement estimé dans les cercles universitaires et tous ses amis se réjouiront de l'honneur qui lui échoit. M. J.-P.-A. Gravel, professeur titulaire à la Faculté de Droit, Conseil du Roi, est un autre ancien qui honore particulièrement son Alma Mater. Tous les membres de l'Amicale apprendront avec plaisir son élection à la charge de directeur de l'Amicale. M. le commandeur Arthur Leclerc compte au nombre des citoyens les plus imminents de notre ville. Médecin distingué, il jouit de l'estime de toute notre population. Ses services rendus à l'Eglise, lui ont valu l'honneur d'être nommé commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand.

"L'Evénement" prie ces quatre nouveaux directeurs d'agréer ses plus sincères félicitations.

L'UNO TIENT UNE ASSEMBLEE

M. J.-T. Lavallée a ouvert l'assemblée de l'Union Ouvrière de Québec, hier soir, devant une foule de sept cents personnes environ. Après les différents rapports que firent MM. Laval Dorion et J.-L. La Perrière, respectivement secrétaire-archiviste et trésorier de l'U. N. O., sur la régie interne de l'Association; M. J.-T. Lavallée, fit allusion aux lettres échangées entre l'Association et les autorités ainsi que les multiples démarches qu'il a faites dans l'intérêt des membres sans gîte, dans le but de leur obtenir le logement ou les secours dont ils ont besoin. Il déclara que leur association n'a aucune attache politique et que le seul but qu'elle poursuit est de sauvegarder les droits de l'ouvrier et justice pour sa famille et ses enfants, enfin que le département du chômage soit mieux administré.

Puis M. Laval Dorion fait lecture d'une lettre de M. J.-T. Lavallée qui sera adressée à M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, et à M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, demandant que M. H. Cimon soit nommé directeur général au département du chômage de Québec, en remplacement de M. Brochu; M. Lavallée fait toutefois remarquer qu'il ne demande pas la destitution de M. Brochu, mais tout simplement qu'on le mette ailleurs et qu'on le remplace et ce, dans l'intérêt des ouvriers et des chômeurs de la ville de Québec. Cette lettre est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Le président se lève et fait remarquer que tous ceux qui n'ont pas de loyers ou de logement de donner sans retard leurs noms au secrétaire afin qu'il puisse s'occuper de cette affaire au plus tôt. Puis il présente M. Albert Pelletier, aviseur légal de l'U. N. O.

M. Pelletier s'excuse de ne pas être toujours présent aux assemblées. Il se prononce contre les secours quand on peut obtenir de l'ouvrage. Il fait une sortie contre les multiples enquêtes en ce qui a trait aux secours; il mentionne toutes les tracasseries dont les pauvres chômeurs sont les victimes; enquêtes portant sur toutes sortes de sujets, tels l'authenticité du mariage du chômeur, la légitimité des enfants, etc. qui souvent sont de véritables insultes aux parents. Ces enquêtes coûtent des sommes énormes, elles devraient cesser. Plus loin il ajoute que la province de Québec est la seule du Dominion où il y a tant de chômeurs. Il dit qu'à Montréal, le nombre est aussi grand qu'en 1933, et demande aux autorités municipales des travaux, car, fait-il remarquer, elles sont capables d'en donner aux ouvriers. "Les politiciens ont fait des abus si criants, dit-il, qu'au lieu d'améliorer la situation, le Canada est endetté pour des centaines de millions de dollars qui auraient pu servir à une autre cause que la politique".

METEOROLOGIE

Le bulletin météorologique publié par le Service des Statistiques provinciales, indique que pendant le mois de février, la précipitation moyenne de la pluie a été de 0.65 (pouce) et celle de la neige, de 20.37 pouces. Dans la région de Québec, il est tombé au cours du même mois 1.04 pouce de pluie et 21.93 pouces de neige. Le maximum de la température a été de 51 degrés Fah. et le minimum de 11 sous zéro.

LE PROCES DE G. GRENIER

Long témoignage du docteur A. Simard

Le Dr Simard qui fit l'autopsie du cadavre de madame Grenier a passé hier toute l'après-midi dans la boîte aux témoins. — Le Dr Rosario Fontaine est questionné au cours de la séance du matin ainsi que deux autres médecins. — Me Noël Dorion explique la cause aux jurés.— L'hon. juge Lucien Cannon, C. P., préside le tribunal.

DES INCIDENTS

Quatre médecins ont été interrogés, hier après-midi, en Cour d'assises, pendant le procès de Georges Grenier, accusé du meurtre de sa femme, Eva Bergeron. Le docteur André Simard, qui fit l'autopsie du cadavre de madame Grenier et examina les vêtements qu'elle portait, passa tout l'après-midi presque dans la boîte. Hier matin, le docteur Rosario Fontaine, médecin légiste de la province, rendit témoignage. Les deux autres médecins entendus sont les docteurs Antonio Martel et Larochelle. M. Jules Rousseau, dessinateur à l'hôtel de ville, produisit un plan agrandi de cette partie de la ville.

Me Noël Dorion, substitut du procureur-général, fit un bref exposé de la tragédie à laquelle la Couronne attribue la mort de madame Grenier et exposa ce que son confrère et lui-même ont l'intention de prouver. Me Achille Joli-Coeur, C. R., occupe pour la défense avec Me Alleyn Taschereau, C.R., comme aviseur juridique.

Plusieurs incidents ont été soulevés au cours du procès Grenier que préside l'honorable juge Lucien Cannon, C.P.

Les jurés qui décideront du sort de Grenier sont MM. Léon Matte, Hector Roberge, J.-B. Verreault, Joseph Lachance, Eugène Caux, J.-P. Moisan, Joseph Fournier, Pierre Viens, P.-S. Beaudoin, T. Guérard, L. Ouellet et D. Cayer.

LE Dr ANDRE SIMARD

Par Me Antoine Rivard :

—Avez-vous été appelé, en mai dernier, à faire l'autopsie du cadavre de madame Georges Grenier ?

—Oui, monsieur. Le 15 mai 1936, à la morgue Moisan. J'ai fait l'examen interne et l'autopsie. Madame Grenier mesurait 4 pieds et neuf pouces, pesait de 120 à 125. Elle était vêtue d'un manteau de drap noir attaché sur la poitrine par une épingle de sûreté de petit modèle. Le manteau portait une marque de chaussure masculine dont le talon arrivait vers le pubis et la pointe vers le haut. Sur le pan gauche, sur le satin de la doublure, on retrouve une double impression superposée d'un talon.

—Sur le même côté ?

—Sur l'autre côté. L'avant-bras gauche est sali par poussière de même nature. Le siège également. Elle porte un gant à la main gauche. Il y a du sang sur le gant, sur le dos, vers la première pointure de l'index. Le gant de la main droite en porte également.

Par Achille Joli-Coeur :

—Je me demande si le témoin peut lire son rapport.

Par Me Taschereau :

—Qu'il le lise.

Le juge :

—C'est un expert. Il a le droit de le lire. Il devra produire les exhibits.

Par Me Taschereau :

—Son rapport devra être produit devant la Cour ?

Le juge :

—Certainement.

Le témoin continue :

—Elle avait des souliers de cuir noir portant des éraflures comme si on les avait traînés sur une surface rugueuse ou sablonneuse. Elle portait un corset et une brassière de coton.

Le docteur Simard produit les différents effets portés par madame Grenier le jour de sa mort. Il produit d'abord le manteau, puis le morceau du manteau sur lequel les empreintes sont.

Me Achille Joli-Coeur s'oppose à la production des gants tachés de sang et en particulier il s'élève contre l'expression "tachés de sang".

Le juge Cannon :

—Ce sont les jurés qui décident des faits. Je suis sûr qu'ils sauront le faire. Me Rivard produisait lui-même les exhibits par courtoisie. Le docteur Simard le fera lui-même si la défense l'exige. C'est le témoin qui, légalement, doit produire les exhibits.

Les sous-vêtements sont produits en vrac comme P-8 pour l'usage de la défense.

Le juge Cannon :

—Voulez-vous, docteur, indiquer aux jurés ce qui se trouve sur le morceau de manteau ?

—Oui.

Le docteur Simard se rend à la demande du juge.

L'hon. juge Lucien Cannon demande au témoin de montrer aux jurés la doublure maculée du manteau.

Par Me Rivard :

—Docteur, êtes-vous allé sur les lieux ?

—Oui, le 22 mai, je suis allé sur les lieux. A l'endroit où se trouvait...

—Vous n'étiez pas là ?

—Je puis dire que j'ai constaté un fil de fer rigide qui sortait juste au haut de l'escalier...

Me Achille Joli-Coeur :

—Objection.

Le juge :

—Le témoin déclare qu'il a vu un fil de fer. Il faudra que la Couronne prouve ce fait-là par d'autres témoins.

Par Me Rivard :

—Je veux simplement prouver l'existence du fil.

Le témoin poursuit :

—En ayant le mur à droite, le fil de fer se trouve à la droite d'une personne se tenant au haut de l'escalier. La déchirure sur le manteau à gauche. Une personne qui aurait le dos à la cave aurait le fil à gauche.

Par Me Rivard :

—Qu'avez-vous constaté ensuite?

—Au niveau du coin des lèvres, j'ai constaté une plaie saignante avec sang coagulé autour. Les pe-

(Suite à la page 4, 4e col.)

POUR AIDER LE TOURISME

La Chambre de Commerce cadette prépare une brochure spéciale en prévision des événements qui se produiront à Québec, cette saison.

PUBLICITE

A une réunion de la Chambre de Commerce cadette, hier soir, le président M. Maurice Painchaud a été heureux de faire connaître aux membres l'heureux résultat de ses démarches auprès des autorités de notre ville en ce qui concerne la publicité touristique, en vue des importants événements qui auront lieu, cette année, entre autres le Congrès de la langue française.

En effet le Comité du Tourisme est à préparer un dépliant qu'il veut rendre le plus instructif et le plus intéressant possible. Si par son originalité et sa valeur intrinsèque, il mérite l'approbation des membres du Conseil de la cité, la ville le fera imprimer.

Les membres ont aussi discuté longuement la publication d'un bulletin de la Chambre de Commerce.

M. Paul Audet, vice-président de la Fédération des Chambres de Commerce junior de la province a annoncé qu'au mois de mai les Chambres de Commerce junior se rendront à Trois-Rivières où elles tiendront une réunion conjointe ; les délégués auront l'occasion de visiter Shawinigan, et de remonter le Saint-Maurice.

Une motion de félicitations a été votée à l'unanimité au confrère Jean-Paul Pérusse qui vient d'être promu à la Commission Nationale de placement à Ottawa.

Il a été aussi révélé que M. Maurice Painchaud serait le représentant de la Chambre de Commerce junior au Comité de l'Exposition ; on sait que ce comité s'occupera de l'organisation industrielle, et qu'il tâchera de mettre en valeur tous les produits de la région.

Les jeunes remercient l'hon. Jos. Bilodeau, d'avoir proposé un bill à la législature, pour autoriser les conseils municipaux à ne pas augmenter l'évaluation des gens qui profiteraient du plan d'amélioration aux habitations. En effet, on sait que cela ne fera que maintenir cette évaluation à son juste niveau et que les cas de plus-value seront infimes.

DECISION DE M. R. LANGLAIS

L'hon. juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure, vient de rendre jugement dans la cause de Perreault vs dame Beaudet, de Deschaillons.

ACTION RENVOYEE

L'honorable juge Roméo Langlais vient de rendre jugement dans la cause de Perreault & Vir vs Dame Beaudet. Il s'agit d'une action intentée au sujet d'un hôtel, l'hôtel Royal à Deschaillons. La demanderesse qui le tient poursuit la défenderesse qui exploite le manoir Beauséjour, près de chez elle, parce que celle-ci dans le but de nuir à la demanderesse et de lui enlever des clients, aurait depuis le commencement de juin 1935 empêché un grand nombre de touristes de venir chez elle, et de plus elle aurait, par elle-même et ses employés, méprisé et calomnié la demanderesse et son hôtel. Elle allègue des dommages réels au montant de $6. par jour, du commencement de juin au 23 août, soit une somme de $504. en tout.

La défenderesse a plaidé qu'en effet elle tient un hôtel, que l'apparence de son hôtel et son enseigne attirent des clients, que souvent son gendre, qui loue des cabines, lui envoie des touristes, qu'il a pu arriver que ses filles aient fait signe à ces gens ; elle offre $15. pour acheter sa paix et consigne les quinze dollars en Cour. Par un amendement, elle ajoute que si les revenus de la demanderesse sont diminués, c'est dû au fait qu'un quatrième hôtel fut ouvert et que les touristes ont diminué en 1935.

Le président du tribunal déclare que la fille de la défenderesse a été tout au plus indiscrète et dit qu'il ressort des témoignages que la dite défenderesse n'a jamais par elle-même ou ses employés, calomnié la demanderesse et son hôtel. La demanderesse n'a même pas essayé de faire cette preuve.

A tout événment, conclut le juge, la demanderesse n'a pas prouvé plus de dommages que le montant qui lui fut offert. Par tous ces motifs : adopte les conclusions du plaidoyer, donne acte des offres et de la consignation, les déclare suffisants et renvoie l'action pour le surplus avec dépens.

PAIEMENTS RATIFIES

Une somme de $2,795,290.13 a été votée par le comité administratif hier pour ratifier des paiements de même valeur faits par la trésorerie municipale du 1er mai au 31 octobre 1936. C'est le total des dépenses de la cité durant cette période et on trouve dans la liste des versements des sommes considérables : $590,000. pour des amortissements, $894,000. pour des intérêts sur obligations, $319,000. payés à la Commission scolaire catholique, et $541,000. de salaires.

MOTION DES CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb de Québec envoient une résolution au ministre de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe, lui demandant de prohiber la propagande communiste.

LES RAISONS

Prohiber la propagande communiste soit par les revues, journaux, brochures et autres publications, soit par des réunions, discours, conférences et combattre les fauteurs de désordre et les propagandistes d'idées subversives, telle est la ferme recommandation que les Chevaliers de Colomb de Québec, ont adressée, par voie de résolution, au gouvernement fédéral et aux autorités publiques du pays.

Dans une lettre qui accompagne la résolution, adressée à l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, M. J.-P. Robert, chef de la croisade anti-communiste des Chevaliers de Colomb, s'exprime ainsi :

"Nous convenons depuis longtemps que la meilleure solution à ce grave problème de l'heure, est, comme vous l'avez si justement déclaré aux Communes, le 30 mars, le retour à la justice et à la charité, comme vrais moyens efficaces de lutter contre le communisme.

"Mais est-ce que ces deux vertus essentillement nécessaires au bien-être de notre population, refleuriront chez nous assez tôt pour nous éviter les désastres qui ont fait de la Russie, du Mexique et de l'Espagne, les malheureux pays que nous connaissons?

"Nous sommes un peu pessimistes à ce sujet, et croyons que pour le moment il faut mettre frein au plus tôt aux activités communistes dans notre pays, par voie de législation. Après cela, une législation sociale et économique, destinée à faire cesser certains abus qu'il n'est pas nécessaire de vous nommer, fera le reste, et ramènera la paix au sein de nos populations désemparées".

La résolution des Chevaliers de Colomb expose que les menées communistes s'accentuent dans la province de Québec, qu'elles sont un facteur de désordre à l'encontre de l'ordre légalement constitué, que le communisme est fondé sur le pur matérialisme qui rejette toutes les valeurs spirituelles; elle ajoute qu'il est devenu urgent de sévir contre la propagande et les activités du communisme et qu'il semble manifeste que la législation existante ne suffit plus pour en réprimer les abus.

Elle recommande fortement au gouvernement fédéral et aux autorités publiques, "d'adopter et de mettre en vigueur immédiatement, toute mesure jugée nécessaire et efficace, aux fins de prohiber la propagande d'idées communistes, soit par revues, journaux, brochures et autres publications de même nature; soit par la distribution et publication de la littérature susdite; soit par des réunions, associations, discours ou conférences tendant aux mêmes fins et de combattre les fauteurs de désordre et les propagandistes d'idées subversives".

A N.-D. DU CHEMIN

Les paroissiens de Notre-Dame du Chemin auront, jeudi, le 8 avril, l'occasion d'entendre des explications bien précises sur l'organisation du Congrès du parler français.

M. l'abbé St-Georges Bergeron prononcera une conférence, et le quatuor Jacques-Cartier donnera un concert, à la salle paroissiale.

On se recréera donc tout en s'instruisant. On fera oeuvre de patriotisme en apportant son appui au mouvement lancé pour assurer le succès du Congrès du parler français; les plus vieux donneront l'exemple aux jeunes en secondant ce mouvement; les jeunes constatant que leurs aînés travaillent sincèrement à l'avancement de la nationalité emboîteront le pas et tous marchant d'accord, donneront à ces grandes assises une force et une importance qui ne pourront manquer de laisser des fruits.

Que l'on ait ou non reçu une lettre d'invitation, on sera accueilli avec plaisir, avec empressement par les directeurs de la Saint-Jean-Baptiste, qui ont organisé cette soirée à laquelle l'admission est gratuite.

DOULOUREUX ACCIDENT

Val d'Or, 6. — Un jeune homme de 22 ans, M. Renaud Dargis, a perdu ses deux mains, moins le pouce droit, en travaillant avec une perforeuse à diamant. Ces perforeuses fonctionnent avec un ajustement de cables et de roues.

Le jeune Dargis eut une main prise dans une de ces roues, un moment donné. Il tenta alors de se dégager en se servant de sa main restée libre. Mais ses deux mains furent fracassées. Il travaillait à ce moment en compagnie de son patron, sur le lac Siscoe.

Renaud Dargis ne s'est pas évanoui, toutefois. Son patron put alors chercher des secours à la mine voisine et demander un taxi.

Transporté par avion, le lendemain, à l'hôpital de Noranda, Dargis a commencé, dès lors, à se remettre tranquillement de ses blessures.

Il était le principal soutien de ses huit petits frères et soeurs.

Pour les amateurs de thé vert

THÉ VERT "SALADA" 521F

TRAVERSE A NIVEAU

Le Conseil fédéré des Métiers et du Travail, par l'entremise de son secrétaire, M. Jos. Matte, a demandé au comité administratif hier soir de faire de nouvelles instances auprès des autorités fédérales pour obtenir la disparition de la traverse à niveau de la rue Marie de l'Incarnation. Le maire a déclaré que les échevins adopteraient de nouvelles résolutions à l'adresse du gouvernement d'Ottawa et de celui de Québec.

ON FELICITE BOUCHARD ET E. LAPOINTE

Le Club libéral de Québec-est adresse une motion de félicitations à l'hon. Ernest Lapointe et l'hon. T.-D. Bouchard. — Discours sur la défense nationale.

LA RESOLUTION

Les membres du bureau de direction du Club libéral de Québec-Est se sont réunis, vendredi soir dernier, sous la présidence de M. J.-B. Martel. Au cours de cette assemblée plusieurs questions intéressantes ont été discutés dans l'intérêt du Club qui lancera bientôt une campagne de recrutement et verra à se trouver de nouveaux locaux. Plusieurs motions de félicitations ont aussi été adressées à l'honorable M. Ernest Lapointe et à l'honorable M. Bouchard.

M. Louis Létourneau, conseiller législatif, ancien député du comté, et un vétéran de la politique libérale, a adressé quelques mots qui furent très appréciés par les directeurs qui ont également adressé la parole.

Le club Libéral de Québec-Est, a passé une intéressante résolution félicitant l'hon. M. Ernest Lapointe, sur les derniers événements qui se sont passés au cours des dernières semaines au parlement fédéral, dont voici le texte :

"Le club libéral de Québec-Est, "prie l'hon. M. Ernest Lapointe d'ac-"cepter au nom des libéraux de "Québec-Est toutes leurs félicita-"tions pour ses deux discours qu'il "vient de prononcer en Chambre "dont l'un sur la défense nationa-"le et l'autre en réponse à M.

(Suite à la page 4, 5e col.)

UNE SAISIE DE $25,662 A LA VILLE

La Compagnie Concrete Column Clamps, qui a obtenu la décision des arbitres contre la Compagnie de Construction de Québec, dans l'affaire du réservoir municipal, exerce ses droits.

VIEUX LITIGE

Hier soir, à cinq heures, l'huissier Ulric Gelly a saisi entre les mains de la ville de Québec — pour employer une formule légale souvent usitée — une somme de $25,662., plus les frais et l'intérêt de ce montant, à même une somme de $119,643.57, balance due à la compagnie de Construction de Québec en vertu d'une sentence arbitrale rendue publique vendredi dernier par le juge Ferdinand Roy, président du conseil d'arbitrage. La cité devra comparaître en Cour supérieure le 13 avril 1937, à dix heures du matin, pour répondre à la mise en demeure de la Compagnie Concrete Column Clamps Ltd. qui a fait pratiquer la saisie en paiement d'une somme égale à celle occordée par une sentence arbitrale précédente.

"Le Soleil" annonçait en primeur hier après-midi cette saisie-conservatoire qui remet en litige, entre les deux compagnies, toute la question du réservoir municipal. La ville n'est pas, à proprement parler, intéressée dans cette nouvelle bataille et elle n'agira que comme spectatrice du combat qui s'engagera bientôt. Dans une entrevue accordée hier soir au représentant de "L'Evénement" à l'hôtel de ville, M. Dominique Vocisano, président de la Cie Concrete Column Clamps Limited, a déclaré qu'il n'hésiterait pas à aller plaider cette cause jusqu'au Conseil Privé.

"C'est une lutte à finir qui s'engage, a dit M. Vocisano à notre chroniqueur municipal, et nous arrêterons la bataille quand le plus haut tribunal de l'empire aura rendu sa décision. Tout ce que nous demandons, c'est d'être payés de l'ouvrage que nous avons fait au réservoir".

Durant la séance du comité administratif hier soir, on a donné lecture officiellement de la sentence arbitrale et le maire a donné des ex-

(Suite à la page 9, 6e col.)

Quelle est la différence ?

Bon nombre de personnes (autres que les clients de La-Salle) se demandent s'il y a une différence dans la qualité de Nettoyage à Sec offert par La-Salle et celui d'autres Nettoyeurs à Sec dont les prix sont deux ou trois fois plus élevés.

OUI, la SEULE différence réside dans le PRIX, la QUALITE, à notre procédé VEL-TONE est beaucoup supérieure— MALGRE toute annonce contraire.

Les méthodes et ingrédients employés par La-SALLE sont ceux adoptés comme "standard" par NATIONAL ASSOCIATION OF CLEANER & DYERS ET PAR BUREAU OF STANDARDS (Washington D. C.) et sont employés par les Etablissements de Nettoyage à Sec les plus en vue du Continent.

Nous invitons cordialement tous et chacun à visiter l'atelier La-SALLE, le plus important de Québec pour connaitre toute la vérité.

La qualité de La-SALLE excelle c'est pourquoi nous disons.

VOUS ETES LE JUGE, SI LA QUALITE DE LA-SALLE N'EST PAS CE QUE VOUS ETES HABITUE D'AVOIR, NE PAYEZ PAS.

Spécial **Cravates** nettoyées et pressées 6 pour .25

Chapeaux pour messieurs comme neufs .39

Complets pour hommes Nettoyés à sec et pressés .69

Manteaux pour dames parfaitement nettoyés et pressés .79

Robes de soie Magnifiquement nettoyées et soumises au procédé Vel-tone .59

Paletots d'hiver ou printemps parfaitement nettoyés et pressés .79

Pressage complets et robes .29

Petites réparations GRATUITES

Robes teintes Noire et bleu marine .99

Nuances échantillons, légèrement plus cher.

NUMEROS GAGNANTS POUR NETTOYAGE GRATIS :

13628 — Mme DESJARDINS, 82 Dolbeau.
14320 — Mme GOBEIL, 14 Notre-Dame.
14371 — Mme TRUDEL, 40 Ste-Thérèse.
14872 — Mme COLEMAN, 99 8ième Rue.
14905 — Mme DEBLOIS, 27 Nelson.

Ateliers 75-77 St-Dominique — La-Salle — Téléphone: 2-4048

NETTOYAGE - PRESSAGE TEINTURE